

REVUE

DE PARIS.

IMPR. DE A. MERTENS,
RUE DE LOUVAIN.

REVUE
DE PARIS,

ÉDITION AUGMENTÉE

DES PRINCIPAUX ARTICLES

DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

—

TOME SECOND.

FÉVRIER 1837.

Bruxelles,
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
ADOLPHE WAHLEN ET COMP[e].

—

1837.

LE SECRET DES RUGGIERI.

MARIE TOUCHET.

La petite maison où demeurait la dame de Belleville et où Charles IX avait déposé ses prisonniers, était l'avant-dernière dans la rue d'Autruche, du côté de la rue Saint-Honoré. La porte de la rue que flanquaient deux petits pavillons en brique, semblait fort simple dans un temps où les portes et leurs accessoires étaient si curieusement façonnés; elle se composait de deux pilastres en pierre taillée en pointe de diamant; le cintre représentait une femme couchée qui tenait une corne d'abondance. La porte garnie de ferrures énormes avait, à hauteur d'œil, un guichet pour examiner les gens qui demandaient à entrer. Chacun des pavillons logeait un concierge, car le plaisir extrêmement capricieux du roi Charles exigeait un concierge jour et nuit. La maison avait une petite cour pavée à la vénitienne; à cette époque les voitures n'étaient pas inventées, les dames allaient à cheval ou en litière, et les cours pouvaient être magnifiques, sans que les chevaux ou les voitures les gâtassent; il faut sans cesse penser à cette circonstance pour s'expliquer l'étroitesse des rues, le peu de largeur des cours, et certains détails des habitations du XVe siècle. La maison, élevée d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée, était couronnée par une frise sculptée, sur laquelle s'appuyait un toit à quatre pans, dont le sommet formait une plate forme. Ce toit était percé de trois lucarnes ornées de tympans et de chambranles que le ciseau avait dentelées et couvertes d'arabesques. Chacune des trois croisées du premier étage se recommandait égale-

ment par ses broderies de pierre, que la brique des murs faisait ressortir. Au rez-de-chaussée, un double perron décoré fort délicatement, et dont la tribune se distinguait par un lacqs d'amour, menait à une porte d'entrée en bossages vermiculés, système de décors qui se retrouvait dans la croisée de droite et dans celle de gauche. Un jardin où abondaient les fleurs rares, occupait derrière la maison un espace égal en étendue à celui de la cour. Ce jardin était distribué et planté à la mode de ce temps : une vigne tapissait les murailles, au milieu de quelques carrés de fleurs s'élevait un pin argenté, dans le fond se trouvait un petit bosquet d'ifs taillés ; les murs étaient revêtus de mosaïques composées de différents cailloux assortis, et dont les dessins, quoique grossiers, plaisaient à l'œil par la richesse des couleurs en harmonie avec celles des fleurs. La façade du jardin, semblable à celle de la cour, offrait comme elle un joli balcon travaillé qui surmontait la porte et embellissait la croisée du milieu. Sur le jardin comme sur la cour, les ornements de cette maîtresse croisée, avancée de quelques pieds, montaient jusqu'à la frise, en sorte qu'elle simulait un petit pavillon semblable à une lanterne. Les appuis des autres croisées étaient incrustés de marbres précieux encadrés dans la pierre.

Malgré le goût exquis qui respirait dans cette maison, elle avait une physionomie triste. Le jour y était obscurci par les maisons voisines et par les toits de l'hôtel d'Alençon qui projetaient leur ombre sur la cour et sur le jardin ; puis, il y régnait un profond silence. Mais ce silence, ce clair obscur, cette solitude faisaient du bien à l'âme qui pouvait s'y livrer à une seule pensée, comme dans un cloître où l'on se recueille, ou comme dans la coite maison où l'on aime. Qui ne devinerait maintenant les recherches intérieures de cette retraite, seul lieu de son royaume où l'avant-dernier Valois pouvait épancher son âme, dire ses douleurs, déployer son goût pour les arts et se livrer à la poésie qu'il aimait, toutes affections contrariées par les soucis de la plus pesante des royautés. Là seulement sa grande âme et sa haute valeur étaient appréciées ; là seulement il se livra durant quelques mois fugitifs, les derniers de sa vie, aux jouissances de la paternité, plaisirs dans lesquels il se jetait avec la frénésie que le pressentiment d'une horrible et prochaine mort imprimait à toutes ses actions.

Dans l'après-midi, le lendemain, Marie achevait sa toilette dans son oratoire, qui était le boudoir de ce temps-là. Elle arrangeait quelques boucles de sa belle chevelure noire, afin d'en marier les touffes avec un nouvel escoffion de velours, et se regardait attentivement dans son miroir.

— Il est bientôt quatre heures; cet interminable conseil est fini, se disait-elle, Jacob est revenu du Louvre où l'on est en émoi à cause du nombre des conseillers convoqués, et de la durée de cette séance. Qu'est-il donc arrivé? quelque malheur. Mon Dieu, sait-il combien l'âme s'use à l'attendre en vain! Il est allé peut-être à la chasse? S'il s'est amusé, tout sera pour le mieux; si je le vois gai, j'oublierai que j'ai souffert.

Elle appuya ses mains le long de sa taille afin d'effacer quelque léger pli, et se tourna de côté pour voir en profil comment allait sa robe; mais elle vit alors le roi sur le lit de repos. Les tapis assourdissaient si bien le bruit des pas, qu'il avait pu se glisser là sans être entendu.

— Vous m'avez fait peur, dit-elle, en laissant échapper un cri de surprise promptement réprimé.

— Tu pensais à moi? dit le roi.

— Quand ne pensé-je pas à vous, demanda-t-elle en s'asseyant près de lui.

Elle lui ôta son chapeau, son manteau; lui passa les mains dans les cheveux, comme si elle eût voulu les lui peigner avec les doigts. Charles se laissa faire sans rien répondre. Étonnée, Marie se mit à genoux pour bien étudier le pâle visage de son royal maître, et vit alors les traces d'une fatigue horrible et d'une mélancolie plus dévorante que toutes les mélancolies qu'elle avait déjà dissipées. Elle retint une larme, et garda le silence pour ne pas irriter par d'imprudentes paroles des douleurs qu'elle ne connaissait pas encore. Elle fit ce que font, en semblable occurrence, les femmes tendres: elle baisa ce front sillonné de rides précoces, ces joues décomposées, en essayant d'imprimer la fraîcheur de son âme à cette âme soucieuse, en faisant passer son doux esprit dans de suaves caresses qui n'eurent aucun succès. Elle leva la tête à la hauteur de celle du roi, qu'elle étreignit doucement de ses bras mignons, et se tint coi, le visage appuyé sur ce sein douloureux, en épiant le moment opportun pour questionner ce malade abattu.

— Mon Charlot, ne direz-vous pas à votre pauvre amie inquiète les pensées qui embrunent votre front chéri, qui font pâlir vos belles lèvres rouges?

— A l'exception de Charlemagne, dit-il d'une voix sourde et creuse, tous les rois de France du nom Charles ont fini misérablement.

— Bah! dit-elle, et Charles VIII?

— A la fleur de l'âge reprit le roi, ce pauvre prince s'est cogné la tête à une porte basse, au château d'Amboise qu'il embellissait, et il mourut en d'horribles souffrances; on lui a percé le crâne avec un effroyable instrument que Paré s'occupe à perfectionner, et que je croyais sentir dans ma tête, à mesure qu'il me décrivait l'opération. Cette horrible torture a donné la couronne à notre maison.

— Charles VII a reconquis son royaume.

— Petite, il y est mort (le roi baissa la voix) de faim, redoutant d'être empoisonné par le dauphin, qui avait déjà fait mourir sa belle Agnès. Le père craignait son fils; aujourd'hui, le fils craint sa mère!

— Pourquoi fouillez-vous ainsi dans le passé? dit-elle en pensant à l'épouvantable vie de Charles VI.

— Que veux-tu, mon minon, les rois peuvent trouver, sans recourir aux devins, le sort qui les attend, ils n'ont qu'à consulter l'histoire. Je suis en ce moment occupé d'éviter le sort de Charles-le-Simple qui fut dépouillé de sa couronne, et mourut en prison, après sept ans de captivité.

— Charles V a chassé les Anglais! dit-elle victorieusement.

— Non lui, mais du Guesclin, car empoisonné par Charles de Navarre, il a traîné des jours languissants.

— Mais Charles IV? dit-elle.

— Il s'est marié trois fois, sans pouvoir obtenir d'héritiers, malgré la beauté masculine qui distinguait les enfants de Philippe le-Bel. Ainsi finirent les premiers Valois, les nouveaux finiront de même, la reine ne m'a donné qu'une fille, et je mourrai sans la laisser grosse, car une minorité serait le plus grand malheur dont je puisse affliger le royaume. D'ailleurs vivrait-il? Ce nom de Charles est de funeste augure, Charlemagne en a épuisé le bonheur. Si je redevenais roi de France, je tremblerais de me nommer Charles X.

—Qui donc en veut à la couronne ?

—Mon frère d'Alençon conspire contre moi. Partout des ennemis.....

—Monsieur, dit Marie, en faisant une adorable petite moue, contez-moi des histoires plus gaies.

—Mon joyau chéri, répliqua vivement le roi, ne me dis jamais monsieur, même en riant ; tu me rappelles ma mère qui me blesse sans cesse avec ce mot, par lequel elle semble m'ôter ma couronne. Elle dit mon fils au duc d'Anjou, c'est-à-dire au roi de Pologne.

—Sire, fit Marie, en joignant les mains comme si elle eût prié Dieu, il est un royaume où vous êtes adoré ; Votre Majesté l'emplit de sa gloire, de sa force ; et là, le mot monsieur veut dire mon bien-aimé seigneur.

Elle déjoignit les mains, et, par un geste mignon, désigna du doigt son cœur au roi. Ces paroles furent si bien *musiquées*, pour employer un mot du temps qui peint les mélodies de l'amour, que Charles IX prit Marie par la taille, l'enleva avec cette force nerveuse qui le distinguait, l'assit sur ses genoux, et se frotta doucement le front aux boucles de cheveux que sa maîtresse avait si coquettement arrangées. Marie jugea le moment favorable, elle hasarda quelques baisers que Charles souffrit, plutôt qu'il ne les accepta ; puis, entre deux baisers, elle lui dit : —Si mes gens n'ont pas menti, tu aurais couru Paris pendant toute cette nuit, comme dans le temps où tu faisais des folies en vrai cadet de famille.

—Oui, dit le roi, qui resta perdu dans ses pensées.

—N'as-tu pas battu le guet, et dévalisé quelques bons bourgeois ? Quels sont donc les gens que l'on m'a donnés à garder, et qui sont si criminels que vous ayez défendu d'avoir avec eux la moindre communication. Jamais fille n'a été verrouillée avec plus de rigueur ? ils n'ont ni bu, ni mangé; les allemands de M. de Solern n'ont laissé approcher personne de la chambre où vous les avez mis. Est-ce une plaisanterie, est-ce une affaire sérieuse?

—Oui, hier au soir, dit le roi, en sortant de sa rêverie, je me suis mis à courir sur les toits avec Tavannes et les Gondi; j'ai voulu avoir les compagnons de mes anciennes folies, mais les jambes ne sont plus les mêmes : nous n'avons plus osé sauter les rues. Cependant nous avons franchi deux cours en nous élançant d'un toit sur l'autre ; à la dernière, arrivés sur

un pignon, à deux pas d'ici, serrés à la barre d'une cheminée, nous nous sommes dit, Tavannes et moi, qu'il ne fallait pas recommencer ; si chacun de nous avait été seul, aucun n'aurait fait le coup.

—Tu as sauté le premier, je gage? (Le roi sourit.) Je sais pourquoi tu risques ainsi ta vie.

—Oh ! la belle devineresse !

—Tu es las de vivre.

—Foin des sorciers ! je suis poursuivi par eux ! dit le roi, reprenant un air grave.

—Ma sorcellerie est l'amour, reprit-elle en souriant. Depuis le jour heureux où vous m'avez aimée, n'ai-je pas toujours deviné vos pensées? Et, si vous voulez me permettre de vous dire la vérité, les pensées qui vous tourmentent aujourd'hui ne sont pas dignes d'un roi.

— Suis-je roi ? dit-il avec amertume.

— Ne pouvez-vous l'être? Comment fit Charles VII de qui vous portez le nom? Il écouta sa maîtresse, monseigneur, et il reconquit son royaume, envahi par les Anglais comme le vôtre l'est par ceux de la religion. Votre dernier coup d'état vous a tracé une route qu'il faut suivre. Exterminez l'hérésie.

— Tu blâmais le stratagème, dit Charles, et aujourd'hui...

— Il est accompli, répondit-elle.

— Charles VII n'avait que des hommes à combattre, et je trouve en face de moi des idées, reprit le roi. On tue les hommes, on ne tue pas des mots? L'empereur Charles-Quint y a renoncé; son fils Don Philippe y épuise ses forces; nous y périrons tous, nous autres rois. Sur qui puis-je m'appuyer? A droite, chez les catholiques, je trouve les Guises qui me menacent; à gauche, les calvinistes ne me pardonneront jamais la mort de mon pauvre père Coligny, ni la saignée d'août ; devant moi, j'ai ma mère....

— Arrêtez-la, régnez seul, dit Marie à voix basse et dans l'oreille du roi.

— Je le voulais hier, et ne le veux plus aujourd'hui. Tu en parles bien à ton aise.

— Entre la fille d'un apothicaire et celle d'un médecin, la distance n'est pas si grande, reprit Marie Touchet, qui plaisantait volontiers sur la fausse origine qu'on lui prêtait.

Le roi fronça le sourcil.

— Marie, point de ces libertés! Catherine de Médicis est ma mère, et tu devrais trembler de....

— Et que craignez-vous ?

— Le poison! dit enfin le roi, hors de lui-même.

— Pauvre enfant! s'écria Marie en retenant ses larmes, car tant de force unie à tant de faiblesse l'émut profondément.

— Ah! reprit-elle, vous me faites bien haïr madame Catherine, qui me semblait si bonne femme, et de qui les bontés me paraissent être des perfidies. Pourquoi me fait-elle tant de bien, et à vous tant de mal? Pendant mon séjour en Dauphiné, j'ai appris sur le commencement de votre règne bien des choses que vous m'aviez cachées, et la reine votre mère me semble avoir causé tous vos malheurs.

— Comment! dit le roi, vivement préoccupé.

— Les femmes dont l'âme est grande et dont les intentions sont pures se servent des vertus pour dominer les hommes qu'elles aiment, mais les femmes qui ne leur veulent pas de bien les gouvernent en prenant des points d'appui dans leurs mauvais penchants. Or, la reine a fait des vices de plusieurs belles qualités à vous, et vous a fait croire que vos mauvais côtés étaient des vertus. Était-ce là le rôle d'une mère? Soyez un tyran à la façon de Louis XI, inspirez une profonde terreur; imitez don Philippe, bannissez les Italiens, donnez la chasse aux Guises et confisquez les terres des calvinistes; vous vous éleverez dans cette solitude, et vous sauverez le trône. Le moment est propice : votre frère est en Pologne.

— Nous sommes deux enfants en politique, dit Charles avec amertume, nous ne savons faire que l'amour. Hélas, mon minon, hier, je songeais à tout ceci, je voulais accomplir de grandes choses; ma mère a soufflé sur mes châteaux de cartes. De loin, les questions se dessinent nettement comme des cimes des montagnes, et chacun se dit :—J'en finirais avec le protestantisme, je mettrais messieurs de Guise à la raison, je me séparerais de la cour de Rome, je m'appuierais sur le peuple, sur la bourgeoisie, enfin de loin, tout paraît simple; mais en voulant gravir les montagnes, à mesure qu'on s'en approche, les difficultés se révèlent. Le protestantisme en lui-même est le dernier souci des chefs du parti protestant, et messieurs de Guise, ces emportés catholiques,

seraient au désespoir de voir les protestants réduits; chacun obéit à ses intérêts avant tout; les opinions religieuses servent de voile à des ambitions insatiables. Le parti de Charles IX est le plus faible de tous; celui du roi de Navarre, celui du roi de Pologne, celui du duc d'Alençon, celui des Condé, celui des Guise, celui de ma mère, se coalisent les uns contre les autres et me laissent seul jusque dans mon conseil. Ma mère est au milieu de tant d'éléments de trouble la plus forte, elle vient de me démontrer l'inanité de mes plans; nous sommes environnés de sujets qui narguent la justice. La hache de Louis XI, de qui tu parles, nous manque; le parlement ne condamnerait ni les Guise, ni le roi de Navarre, ni les Condé, ni mes frères; il croirait mettre le royaume en feu. Il faudrait avoir le courage que veut l'assassinat, le trône en viendra là avec ces insolents qui ont supprimé la justice; mais où trouver des bras fidèles? Le conseil tenu ce matin m'a dégoûté de tout: partout des trahisons, partout des intérêts contraires. Je suis las de porter ma couronne, je ne veux plus que mourir en paix.

Et il retomba dans une morne somnolence.

— Dégoûté de tout! répéta douloureusement Marie Touchet, en respectant la profonde torpeur de son amant.

Charles était, en effet, en proie à l'une de ces prostrations complètes de l'esprit et du corps, produites par la fatigue de toutes les facultés, et augmentées par le découragement que cause l'étendue du malheur, l'impossibilité reconnue du triomphe, ou l'aspect de difficultés si multipliées, que le génie lui-même s'en effraie. L'abattement du roi était en raison de la hauteur à laquelle avaient monté son courage et ses idées, depuis quelques mois. Puis un accès de mélancolie nerveuse, engendrée par la maladie elle-même, l'avait saisi au sortir du long conseil qui s'était tenu dans son cabinet. Marie vit bien qu'il se trouvait en proie à l'une de ces crises où tout est douloureux et importun, même l'amour; elle demeura donc agenouillée, la tête sur les genoux du roi, qui laissa sa main plongée dans les cheveux de sa maîtresse, sans mouvement, sans dire un mot, sans soupirer, ni elle non plus. Il était plongé dans la léthargie de l'impuissance, et Marie dans la stupeur du désespoir de la femme aimante qui aperçoit les frontières où finit l'amour.

Les deux amants restèrent ainsi dans le plus profond si-

lence pendant un long moment, pendant une de ces heures où toute réflexion fait plaie, où les nuages d'une tempête intérieure voilent jusqu'aux souvenirs du bonheur. Marie se crut pour quelque chose dans cet effrayant accablement. Elle se demanda, non sans terreur, si les joies excessives par lesquelles le roi l'avait accueillie, si le violent amour qu'elle ne se sentait pas la force de combattre, n'affaiblissaient point l'esprit et le corps de Charles IX. Au moment où elle leva ses yeux, baignés de larmes comme son visage, vers son amant, elle vit des larmes dans les yeux et sur les joues décolorées du roi. Cette entente qui les unissait jusque dans la douleur, émut si fort Charles IX, qu'il sortit de sa torpeur comme un cheval éperonné. Il prit Marie par la taille, et, avant qu'elle ne pût deviner sa pensée, il l'avait posée sur le lit de repos.

— Je ne veux plus être roi, dit-il, je ne veux plus être que ton amant, et tout oublier dans le plaisir ! Je veux mourir heureux, et non dévoré par les soucis du trône.

L'accent de ces paroles, et le feu qui brilla dans les yeux naguère éteints de Charles IX, au lieu de plaire à Marie, lui fit une peine horrible; car en ce moment elle accusait son amour de complicité avec les causes de la maladie dont mourait le roi.

— Vous oubliez vos prisonniers, lui dit-elle en se levant avec brusquerie.

— Et que m'importe ces hommes, je leur permets de m'assassiner.

— Ce sont des assassins ! dit-elle.

— Ne t'en inquiète pas, nous les tenons, chère enfant ! ne t'occupe pas d'eux, mais de moi. Ne m'aimes-tu donc pas.

— Sire !

— Sire, répéta-t-il en faisant jaillir des étincelles de ses yeux, tant fut violent le premier essor de la colère excitée par le respect intempestif de sa maîtresse. Tu t'entends avec ma mère.

— Mon dieu! s'écria Marie en regardant le tableau de son prie-Dieu, et s'efforçant d'y atteindre pour y dire quelque oraison, faites qu'il me comprenne !

— Ah! reprit le roi d'un air sombre, aurais-tu donc quelque chose à te reprocher? Puis, la gardant entre ses bras, il plongea ses yeux dans les yeux de sa maîtresse : J'ai entendu

parler de la folle passion d'un certain d'Entrague pour toi, dit-il d'un air égaré.

Marie le regarda d'un air si fier, que le roi devint honteux. En ce moment, les cris du petit Charles de Valois, qui venait de s'éveiller et que sa nourrice apportait sans doute, se firent entendre dans le salon voisin.

—Entrez la Bourguignonne! dit Marie en allant prendre son enfant à la nourrice et l'apportant au roi: — Vous êtes plus enfant que lui, dit-elle à demi courroucée, à demi calmée.

—Il est bien beau, dit Charles IX en prenant son fils.

—Moi seule sais combien il te ressemble, dit Marie. Il a déjà tes gestes et ton sourire.....

—Si petit, demanda le roi en souriant.

—Les hommes ne veulent pas croire ces choses-là, dit-elle; mais joues avec lui, regarde-le! tiens, n'ai-je pas raison?

—C'est vrai, s'écria le roi surpris par un mouvement de l'enfant qui lui parut la miniature d'un de ses gestes.

—La jolie fleur! fit la mère. Il ne me quittera jamais, lui! il ne me causera point de chagrins.

Le roi jouait avec son fils, il le faisait sauter, il le baisait avec un entier emportement, il lui disait de ces folles et vagues paroles, jolies onomatopées que savent créer les mères et les nourrices; sa voix se faisait enfantine; enfin son front s'éclaircit. la joie revint sur sa figure attristée, et quand Marie vit que son amant oubliait tout, elle posa la tête sur son épaule et lui souffla ces mots à l'oreille.

—Ne me direz-vous pas, mon Charlot, pourquoi vous me donnez des assassins à garder, et quels sont ces hommes, et ce que vous en comptez faire? Enfin, où alliez-vous sur ces toits? J'espère qu'il ne s'agit pas d'une femme?

—Tu m'aimes toujours autant! dit le roi surpris par le rayon clair d'un de ces regards inquisitifs que les femmes savent jeter à propos.

—Vous avez pu douter de moi, reprit-elle en roulant des larmes entre ses belles paupières fraîches.

—Il y a des femmes dans mon aventure; mais ce sont des sorcières. Où en étais-je?

—Nous étions à deux pas d'ici, sur le pignon d'une maison, dit Marie, dans quelle rue?

—Rue Saint-Honoré, mon minon, dit le roi qui parut s'être remis, et qui, en reprenant ses idées, voulut mettre sa maîtresse au fait de la scène qui allait se passer chez elle. En y passant hier pour aller vaurienner, mes yeux furent attirés par une vive clarté qui partait des combles de la maison où demeure Réné, le parfumeur et le gantier de ma mère, le tien, celui de la cour. J'ai des doutes violents sur ce qui se fait chez cet homme, et si je suis empoisonné, là s'est préparé le poison.

—Dès demain je le quitte, dit Marie.

—Ah! tu l'avais conservé quand je l'avais quitté, s'écria le roi. Ici était ma vie, reprit-il d'un air sombre, on y a mis la mort....

—Mais, cher enfant, je reviens de Dauphiné, avec notre dauphin, dit-elle en souriant, et Réné ne m'a rien fourni depuis la mort de la reine de Navarre.... Continues, tu as grimpé sur la maison de Réné?

—Oui, reprit le roi. En un moment je suis arrivé, suivi de Tavannes, dans un endroit d'où j'ai pu voir, sans être vu, l'intérieur de la cuisine du diable et y remarquer des choses qui m'ont inspiré les mesures que j'ai prises. N'as-tu jamais examiné les combles qui terminent la maison de ce damné Florentin? Les croisées du côté de la rue sont toujours fermées, excepté la dernière, d'où l'on voit l'hôtel de Soissons et la colonne qu'a fait bâtir ma mère pour son astrologue Cosme Ruggieri. Dans ces combles, il se trouve un logement et une galerie qui ne sont éclairés que du côté de la cour, en sorte que, pour voir ce qui s'y fait, il faut aller là où nul homme ne peut avoir la pensée de grimper, sur le chaperon d'une haute muraille qui aboutit aux toits de la maison de Réné. Les gens qui ont établi là leurs fourneaux où ils distillent la mort, comptaient sur la couardise des Parisiens pour n'être jamais vus, mais ils ont compté sans Charles de Valois. Moi, je me suis avancé dans le cheneau jusqu'à une croisée, contre le jambage de laquelle je me suis tenu droit, en passant mon bras autour du singe qui en fait l'ornement.

—Et qu'avez-vous vu, mon cœur? dit Marie effrayée.

—Un réduit où se fabriquent des œuvres de ténèbres, répondit le roi. Le premier objet sur lequel était tombé mon regard était un grand vieillard assis dans une chaire, et

doué d'une magnifique barbe blanche comme celle du vieux Lhopital, vêtu comme lui d'une robe de velours noir. Sur son large front, profondément sillonné par des rides creuses, sur sa couronne de cheveux blanchis, sur sa face calme et attentive, pâle de veilles et de travaux, tombaient les rayons concentrés d'une lampe, d'où jaillissait une vive lumière. Il partageait son attention entre un vieux manuscrit dont le parchemin doit avoir plusieurs siècles, et deux fourneaux allumés où cuisaient des substances hérétiques. Le plancher du laboratoire ne se voyait ni en haut ni en bas, tant il s'y trouvait d'animaux suspendus, de squelettes, de plantes desséchées, de minéraux, d'ingrédients qui farcissaient les murs : ici, des livres, des instruments d'alchimie, des bahuts ouverts, des ustensiles de magie, d'astrologie; là des thêmes de nativité, des fioles, des figures envoûtées, et peut-être des poisons qu'il fournit à René pour payer l'hospitalité et la protection que le gantier de ma mère lui donne. Tavannes et moi nous avons été saisis, je te l'assure, par l'aspect de cet arsenal du diable; car rien qu'à le voir, on est sous un charme, et n'était mon métier de roi de France, j'aurais eu peur. Tremble pour nous deux, ai-je dit à Tavannes. Mais Tavannes avait les yeux séduits par le plus mystérieux des spectacles. Sur un lit de repos, à côté du vieillard, était étendue une fille de la plus étrange beauté, fine et longue comme une couleuvre, blanche comme une souris, livide comme une morte, immobile comme une statue. Peut-être est-ce une femme fraîchement tirée d'un tombeau qui servait à quelque expérience, car elle nous a semblé avoir encore son linceul; ses yeux étaient fixes, et je ne la voyais pas respirer. Le vieux drôle n'y faisait pas la moindre attention; je le regardais si curieusement, que son esprit a, je crois, passé en moi. A force de l'étudier, j'ai fini par admirer ce regard si vif, si profond, si hardi, malgré les glaces de l'âge; cette bouche remuée par des pensées émanées d'un désir qui paraissait unique, et restait gravé dans mille plis. Tout en lui accusait une espérance que rien ne décourage et que rien n'arrête. Son attitude pleine de frémissements dans son immobilité, ces contours si déliés, si bien fouillés par une passion qui fait l'office d'un ciseau de sculpteur, cette idée acculée sur une tentative criminelle ou scientifique, cette intelligence chercheuse, à la piste de

la nature vaincue par elle et courbée sans avoir rompu sous le faix de son audace à laquelle elle ne renonce point, menaçant la création avec le feu qu'il tient d'elle... tout m'a fasciné pendant un moment. J'ai trouvé ce vieillard plus roi que je ne le suis, car son regard embrassait le monde et le dominait. J'ai résolu de ne plus forger des épées, je veux planer sur les abîmes ainsi que fait ce vieillard. Sa science m'a semblé comme une royauté sûre. Enfin, je crois aux sciences occultes.

— Vous, le fils aîné, le vengeur de la sainte église catholique, apostolique et romaine ! dit Marie.

— Moi !

— Que vous est-il donc arrivé ? Continuez, je veux avoir peur pour vous, vous aurez du courage pour moi.

— En regardant son horloge, le vieillard se leva, reprit le roi ; il est sorti, je ne sais par où, mais j'ai entendu ouvrir la croisée du côté de la rue Saint-Honoré. Bientôt une lumière a brillé ; puis j'ai vu, sur la colonne de l'hôtel de Soissons, une autre lumière qui répondait à celle du vieillard, et qui nous a permis de voir Cosme Ruggieri sur le haut de la colonne. — Ah ! ils s'entendent, ai-je dit à Tavannes qui trouva dès lors tout effroyablement suspect, et qui fut de mon avis de nous emparer de ces deux hommes et de faire examiner incontinent leur atelier monstrueux ; mais avant de procéder à une saisie générale, nous avons voulu voir ce qui allait advenir. Au bout d'un quart-d'heure, la porte du laboratoire s'est ouverte, et Cosme Ruggieri, le conseiller de ma mère, le puits sans fond où s'engloutissent tous les secrets de la cour, à qui les femmes demandent du secours contre leurs maris et contre leurs amants, à qui les amants et les maris demandent secours contre leurs infidèles, qui trafique de l'avenir et aussi du passé, en recevant de toutes mains, qui vend des horoscopes et qui passe pour savoir tout, cette moitié de démon est entré disant au vieillard : — Bonjour mon frère ! Il amenait une effroyable petite vieille édentée, bossue, tordue, crochue comme un marmouset de fantaisie, mais plus horrible ; elle était ridée comme une vieille pomme, sa peau avait une teinte de safran, son menton mordait son nez, sa bouche était une ligne à peine indiquée, ses yeux ressemblaient aux points noirs d'un dez, son front exprimait l'amertume, ses cheveux s'échappaient en mèches grises de

dessous un sale escoffion; elle marchait appuyée sur une béquille; elle sentait le fagot et la sorcellerie, elle nous fit peur, car ni Tavannes, ni moi, nous ne la prîmes pour une femme naturelle, Dieu ne les a pas faites aussi épouvantables. Elle s'assit sur un escabeau près de la jolie couleuvre blanche dont Tavannes s'amourachait. Les deux frères ne firent aucune attention ni à la vieille ni à la jeune qui, l'une près de l'autre formaient un couple horrible. D'un côté la vie dans la mort, de l'autre la mort dans la vie.

— Mon gentil poëte! s'écria Marie en baisant le roi.

— Bonjour, Cosme, a répondu le vieil alchimiste à son frère. Et tous deux ont regardé le fourneau. — Quelle force a la lune aujourd'hui? demanda le vieillard à Cosme. — Mais, caro Lorenzo, a répondu l'astrologue de ma mère, la marée de septembre n'est pas encore finie, on ne peut rien savoir par un semblable désordre. — Que nous dit l'Orient, ce soir? — Il vient de découvrir, a répondu Cosme, une force créatrice dans l'air qui rend à la terre tout ce qu'elle y prend, il en conclut, comme nous, que tout ici-bas est le produit d'une lente transformation; mais que toutes les diversités sont les formes d'une même substance. — C'est ce que pensait notre père, a répondu Laurent. Ce matin, Bernard de Palissy me disait que les métaux étaient le résultat d'une compression, et que le feu, qui divise tout, réunit tout aussi; qu'il a la puissance de comprimer aussi bien que celle de séparer. Il y a du génie chez ce bon homme. Quoique je fusse placé de manière à ne pas être vu, Cosme dit en prenant la main de la jeune morte: — Il y a quelqu'un près de nous! Qui est-ce? demanda-t-il. — Le roi! dit-elle. Je me suis montré en frappant au vitrail, Ruggieri m'a ouvert la croisée, et j'ai sauté dans cette cuisine de l'enfer, suivi de Tavannes. — Oui, le roi, dis-je aux deux Florentins qui nous parurent saisis de terreur. Malgré vos fourneaux et vos livres, vos sorcières et votre science, vous n'avez pas deviné ma visite. Je suis bien aise de voir ce fameux Laurent Ruggieri, de qui parle si mystérieusement la reine ma mère, dis-je au vieillard qui se leva et s'inclina. Vous êtes dans le royaume sans mon agrément, bon homme? Pour qui travaillez-vous ici, vous qui, de père en fils, êtes au cœur de la maison de Médicis? Écoutez-moi! Vous puisez dans tant de bourses, que depuis longtemps des gens cupides eussent été rassasiés d'or; vous êtes

des gens trop rusés pour vous jeter imprudemment dans des voies criminelles, mais vous ne devez pas non plus vous jeter en étourneaux dans cette cuisine, vous avez donc de secrets desseins, vous qui n'êtes satisfaits ni par l'or, ni par le pouvoir? Qui servez-vous? Dieu ou le Diable. Que fabriquez-vous ici? Je veux la vérité tout entière, je suis homme à l'entendre et à vous garder le secret sur vos entreprises, quelque blamables qu'elles puissent être. Ainsi, vous me direz tout sans feintise; si vous me trompez, vous serez traités sévèrement. Païens ou chrétiens, calvinistes ou mahométans, vous avez ma parole royale de pouvoir sortir impunément du royaume au cas où vous auriez quelques peccadilles à vous reprocher; et vous aurez le demeurant de cette nuit et la matinée de demain pour faire votre examen de conscience, car vous êtes mes prisonniers, et vous allez me suivre en un lieu où vous serez gardés comme des trésors.»

Avant de se rendre à mon ordre, les deux Florentins se sont consultés l'un l'autre par un regard fin, et Laurent Ruggieri m'a dit que je devais être certain qu'aucun supplice ne pourrait leur arracher leurs secrets; malgré leur faiblesse apparente, ni la douleur, ni les sentiments humains n'avaient prise sur eux; la confiance pouvait seule faire dire à leur bouche ce que gardait leur pensée. Je ne devais pas m'étonner qu'en ce moment, ils traitassent d'égal à égal avec un roi qui ne connaissait que Dieu au-dessus de lui, car leur pensée ne relevait aussi que de Dieu. Ils réclamaient donc de moi autant de confiance qu'ils m'en accorderaient. Or, avant de s'engager à me répondre sans arrière-pensée, ils me demandaient de mettre ma main gauche dans la main de la jeune fille qui était là, et la droite dans la main de la vieille. Ne voulant pas leur donner lieu de penser que je craignais quelque sortilége, je tendis mes mains. Laurent prit la droite, Cosme prit la gauche, et chacun d'eux me la plaça dans la main de chaque femme, en sorte que je fus comme Jésus-Christ entre ses deux larrons. Pendant tout le temps que les deux sorcières m'examinèrent les mains, Cosme me présenta un miroir en me priant de m'y regarder, et son frère parlait avec les deux femmes, dans une langue qui m'était inconnue, car, ni Tavannes ni moi, nous ne pûmes saisir le sens d'aucune phrase. Avant de les amener ici, Tavannes et moi, nous avons mis les scellés sur toutes les issues de cette

officine que Tavannes s'est chargé de garder jusqu'au moment où par mon exprès commandement, Bernard de Palissy et Chapelain, mon médecin s'y sont transportés pour faire une exacte perquisition de toutes les drogues qui s'y trouvent et s'y fabriquent. Afin de leur laisser ignorer les recherches qui se font dans leur cuisine, et les empêcher de communiquer avec qui que ce soit au dehors, car ils auraient pu s'entendre avec ma mère, je les ai mis chez toi au secret entre des allemands de Solern qui valent les meilleures murailles de geole. Réné lui-même a été gardé à vue dans sa chambre par l'écuyer de M. de Solern, ainsi que les deux sorcières. Or, mon minon aimé, puisque je tiens les clés de la cabale: les rois de Thune, les chefs de la sorcellerie, les princes de la Bohême, les maîtres de l'avenir, les héritiers de tous les fameux pronostiqueurs, je veux lire en toi, connaître ton cœur, enfin nous allons savoir ce qui adviendra de nous !

— Je serai bien heureuse, s'ils peuvent mettre mon cœur à nu, dit Marie sans témoigner aucune appréhension.

— Je sais pourquoi les sorciers ne t'effraient pas, dit Charles en souriant, toi aussi, tu jettes des sorts.

— Ne voulez-vous pas de ces pêches? répondit-elle en lui présentant de beaux fruits sur une assiette de vermeil. Voyez ces raisins, ces poires, je suis allée tout cueillir moi-même à Vincennes !

— J'en mangerai donc, car il ne s'y trouve d'autre poison que les philtres issus de tes mains.

— Tu devrais manger beaucoup de fruits, Charles, tu te rafraîchirais le sang, que tu brûles par tant de violences.

— Ne faudrait-il pas aussi te moins aimer?

— Peut-être, dit-elle. Si les choses que tu aimes te nuisaient, et... je l'ai cru ! je puiserais dans mon amour la force de te les refuser. J'adore encore plus Charles que je n'aime le roi, et je veux que l'homme vive sans ces tourments qui le rendent triste, et songeur.

— La royauté me gâte.

— Mais, oui, dit-elle. Si tu n'étais qu'un pauvre prince comme ton beau-frère, le roi de Navarre, ce petit coureur de filles qui n'a ni sou, ni maille, qui ne possède qu'un méchant royaume en Espagne où il ne mettra jamais les pieds, et le Béarn en France qui ne lui donne que de quoi vivre,

je serais heureuse, bien plus heureuse que si j'étais la reine de France.

— Mais n'es-tu pas plus que la reine? Elle n'a le roi Charles que pour le bien du royaume....

Marie sourit et fit une jolie petite moue en disant : — On le sait, sire. Et mon sonnet est-il fait?

— Chère petite, les vers se font aussi difficilement que les édits de pacification. Je l'achèverai tantôt. Mon Dieu, la vie m'est légère ici, je n'en voudrais point sortir. Et cependant, il nous faut interroger les deux Florentins, Tête-Dieu pleine de reliques, je trouvais qu'il y avait bien assez d'un Ruggieri dans le royaume, et voilà qu'il s'en trouve deux. Écoute, mon minon chéri, tu ne manques pas d'esprit, tu ferais un excellent lieutenant de police, car tu devines tout.....

— Mais, sire, nous supposons tout ce que nous craignons, et pour nous le probable est le vrai : voilà toute notre finesse en deux mots.

— Eh bien, aide-moi donc à sonder ces deux hommes. En ce moment, toutes mes déterminations dépendent de cet interrogatoire. Sont-ils innocents, sont-ils coupables? Ma mère est derrière eux.

— J'entends la voix de Jacob dans la vis, dit Marie.

Jacob était le valet favori du roi, celui qui l'accompagnait dans toutes ses parties de plaisir ; il vint demander si le bon plaisir de son maître était de parler aux deux prisonniers ; et, sur un signe affirmatif, la dame du logis lui donna quelques ordres.

— Jacob, dit-elle, faites vider la place à tout le monde au logis, excepté la nourrice et M. le comte d'Auvergne qui peuvent y rester. Quand à vous, demeurez dedans la salle basse, mais avant tout, fermez les croisées, tirez les rideaux dans le salon et allumez les chandelles.

L'impatience du roi était si grande, que pendant ces apprêts, il vint s'asseoir sur une chaire auprès de laquelle se mit sa jolie maîtresse, au coin d'une haute cheminée de marbre blanc où brillait un feu clair. Le portrait du roi était encadré dans un cadre de velours rouge, en place de miroir. Charles IX s'appuya le coude sur le bras de la chaire, et contempla les deux Florentins qui entrèrent aussitôt.

Les volets clos, les rideaux tirés, Jacob alluma les bougies d'une torchère, espèce de candélabre en argent sculpté,

et la plaça sur une table auprès des Florentins, qui reconnurent l'ouvrage de Benvenuto Cellini, leur compatriote. Les richesses de cette salle, décorée au goût de Charles IX, étincelèrent alors : on vit mieux qu'en plein jour le brun-rouge des tapisseries; les meubles ouvragés délicatement réfléchirent dans les tailles de leur ébène la lueur des bougies et celle du foyer, les dorures sobrement distribuées éclatèrent çà et là comme des yeux, et animèrent la couleur brune qui régnait dans cet amoureux pourpris. Marie Touchet fut saisie de la grandeur qui recommandait l'austère vieillard dont la barbe d'argent était rehaussée par sa pelisse en velours noir; son front ressemblait à un dôme de marbre, sa figure sévère, où deux yeux noirs jetaient une flamme aiguë, communiquait le frémissement d'un génie sorti de sa profonde solitude, et d'autant plus agissant que sa puissance ne s'émoussait pas au contact des hommes : c'était le fer de la lame qui n'a pas encore servi. Cosme Ruggieri portait le costume des courtisans de l'époque. Marie fit un signe au roi pour lui dire qu'il n'avait rien exagéré dans son récit, et le remercier de lui avoir montré cet homme extraordinaire.

—J'aurais voulu voir aussi les sorcières, dit-elle à l'oreille du roi.

Mais Charles IX, redevenu pensif, ne répondit pas; il chassait soucieusement quelques miettes de pain qui se trouvaient sur son pourpoint et sur ses chausses.

— Vos sciences ne peuvent entreprendre sur le ciel, ni contraindre le soleil à paraître, Messieurs de Florence, dit le roi, en montrant les rideaux que la grise atmosphère de Paris avait fait baisser, le jour manquant.

— Elles peuvent, sire, nous faire un ciel à notre fantaisie, dit Laurent Ruggieri : le temps est toujours beau pour qui travaille en un laboratoire, au feu des fourneaux.

-- Cela est vrai, dit le roi.

— Eh bien! mon père, dit-il en employant une expression qui lui était familière avec les vieillards, expliquez-nous bien clairement l'objet de vos études?

— Qui nous garantira l'impunité?

— La parole du roi, répondit Charles IX, dont la curiosité fut vivement excitée par cette demande.

Laurent Ruggieri parut hésiter, et Charles IX s'écria : — Qui vous arrête? nous sommes seuls.

— Le roi de France y est-il ? demanda le grand vieillard.

Charles IX réfléchit pendant un instant, et répondit : — Non.

— Mais ne viendra-t-il point ? dit encore Laurent.

— Non, répondit Charles IX, en réprimant un mouvement de colère.

L'imposant vieillard prit une chaise et s'assit ; son frère étonné de cette hardiesse n'osa l'imiter.

Charles IX dit avec une profonde ironie : — Le roi n'y est pas, Monsieur ; mais vous êtes chez une Dame de qui vous deviez attendre le congé.

— Celui que vous voyez devant vous, Madame, dit alors le grand vieillard, est autant au-dessus des rois que les rois sont au-dessus de leurs sujets, et vous me trouverez courtois, alors que vous connaîtrez ma puissance.

En entendant ces audacieuses paroles dites avec l'emphase italienne, Charles et Marie se regardèrent, et regardèrent Cosme, qui, les yeux attachés sur son frère, semblait se dire : — Comment va-t-il se tirer du mauvais pas où nous sommes.

Ce fut pour le roi comme pour sa maîtresse un premier étonnement auquel ils ne purent se soustraire, et qui chassa pour un moment leurs idées de défiance et d'examen.

FIN CONTRE FIN.

Une seule personne pouvait comprendre la grandeur et la finesse du début de Laurent Ruggieri ; ce n'était ni le roi ni sa jeune maîtresse, sur qui le vieillard jetait le charme de son audace, mais bien le rusé Cosme Ruggieri. Quoique supérieur aux plus habiles de la cour, et peut-être à Catherine de Médicis, sa protectrice, l'astrologue reconnaissait Laurent pour son maître. Ce vieux savant, enseveli dans la solitude, avait jugé les souverains, presque tous blasés par le perpétuel mouvement de la politique dont les crises étaient à cette époque si soudaines, si vives, si ardentes, si imprévues; il connaissait leur ennui, leur lassitude des choses ; il savait avec quelle chaleur ils poursuivaient l'étrange, le nouveau, le bizarre, et surtout combien ils aimaient à se trouver dans la région intellectuelle, pour éviter d'être toujours aux prises avec les hommes et les événements. A ceux qui ont

épuisé la politique, il ne reste plus que la pensée pure, Charles-Quint venait de le prouver. Charles IX, qui forgeait des sonnets et des épées pour se soustraire aux dévorantes affaires d'un siècle où le trône n'était pas moins mis en question que le roi, et dont il avait les soucis sans en avoir les plaisirs, devait être fortement réveillé par l'audacieuse négation de sa royauté, que venait de se permettre Laurent. Les impiétés religieuses n'avaient rien de surprenant dans un temps où le catholicisme était si violemment examiné; mais le renversement de toute religion donné pour base aux folles tentatives d'un art mystérieux devait frapper fortement le roi, et le tirer de ses sombres préoccupations; puis une conquête où il s'agissait de tout l'homme était une entreprise qui devait rendre tout autre intérêt petit aux yeux des Ruggieri. Important acquittement qui ne pouvait se demander et qu'il fallait obtenir, l'essentiel était de faire lâcher à Charles IX ses soupçons en le faisant courir sus à quelque idée; car les deux italiens n'ignoraient pas que l'enjeu de cette singulière partie était leur propre vie; aussi les regards à la fois humbles et fiers qu'ils échangeaient avec les regards perspicaces et soupçonneux de Marie et du roi, étaient-ils déjà toute une scène.

— Sire, dit Laurent Ruggieri, vous m'avez demandé la vérité; mais pour vous la montrer toute nue, je dois vous faire sonder le prétendu puits, l'abîme d'où elle va sortir. Que le gentilhomme, que le poète nous pardonne les paroles que le fils aîné de l'Église pourrait prendre pour des blasphèmes! Je ne crois pas que Dieu s'occupe des choses humaines....

Quoique bien résolu à garder une immobilité royale, Charles IX ne put réprimer un mouvement de surprise.

— Sans cette conviction, je n'aurais aucune foi dans l'œuvre miraculeuse à laquelle je me suis voué; mais, pour la poursuivre, il faut y croire; et si le doigt de Dieu mène toute chose, je suis un fou. Que le roi le sache donc! il s'agit d'une victoire à remporter sur la marche actuelle de la nature humaine. Je suis alchimiste, sire. Mais ne pensez pas, comme le vulgaire, que je cherche à faire de l'or! La composition de l'or n'est pas le but, mais un accident de nos recherches; autrement, notre tentative ne s'appellerait pas le GRAND OEUVRE! *Le grand-œuvre* est quelque chose de plus

hardi ! Si donc j'admettais aujourd'hui la présence de Dieu dans la matière ; à ma voix, la flamme des fourneaux allumés depuis des siècles s'éteindrait demain. Mais nier l'action directe de Dieu, n'est pas nier Dieu ; c'est le placer encore plus haut que ne le rabaissent les religions ! n'accusez pas d'athéisme ceux qui veulent l'immortalité ; à l'exemple de Lucifer, nous jalousons Dieu, la jalousie atteste un violent amour ! Quoique cette doctrine soit la base de nos travaux, tous les adeptes n'en sont pas imbus. Cosme, dit le vieillard en montrant son frère, Cosme est dévot : il paie des messes pour le repos de l'âme de notre père, et il les entend ; il croit à la divinité du Christ, à l'immaculée conception, à la transubstantiation; il croit aux indulgences du pape, à l'enfer; il croit à une infinité de choses... Son heure n'est pas encore venue ! Mais j'ai tiré son horoscope, il mourra presque centenaire, il doit vivre encore deux règnes, et voir deux rois de France assassinés...

— Qui seront ?... dit le roi.

— Le dernier des Valois et le premier des Bourbons, répondit Laurent. Mais Cosme partagera mes opinions ; car il est impossible d'être alchimiste et catholique, d'avoir foi au despotisme de l'homme sur la matière et à la souveraineté de l'esprit.

— Cosme mourra centenaire ? dit le roi, qui se laissa aller à son terrible froncement de sourcils.

— Oui, sire, répondit avec autorité Laurent, il mourra paisiblement et dans son lit.

— Si vous avez la puissance de prévoir l'instant de votre mort, comment ignorez-vous quel résultat auront vos recherches ? dit le roi.

Puis il se prit à sourire d'un air de triomphe, en regardant Marie Touchet. Les deux frères échangèrent un rapide coup-d'œil de joie : — Il s'intéresse à l'alchimie, pensèrent-ils.

—Nos pronostics s'appuient sur l'état actuel des rapports qui existent entre l'homme et la nature ; mais il s'agit précisément de changer entièrement ces rapports, répondit Laurent.

Le roi resta pensif.

—Mais si vous êtes certains de mourir, vous êtes certains de votre défaite, reprit Charles IX.

—Comme l'étaient nos prédécesseurs ! répliqua Laurent

en levant la main et la laissant retomber par un geste emphatique et solennel qui fut à la hauteur de sa pensée. Mais votre esprit a bondi jusqu'au bout de la carrière, il faut revenir sur nos pas, sire ! Si vous ne connaissiez pas le terrain sur lequel est bâti notre édifice, vous pourriez nous dire qu'il va crouler, et juger la science cultivée de siècle en siècle par les plus grands d'entre les hommes, comme la juge le vulgaire.

Le roi fit un signe d'assentiment.

— Je pense donc que cette terre appartient à l'homme, qu'il en est le maître, et peut s'en approprier toutes les forces, toutes les substances. L'homme n'est pas une création immédiatement sortie des mains de Dieu, mais une conséquence du principe semé dans l'infini de l'éther où se produisent des milliers de créatures dont aucune ne se ressemble d'astre à astre, parce que les conditions de la vie y sont différentes. Oui, sire, le mouvement subtil que nous nommons la vie a sa source au-delà des mondes visibles; les créations se le partagent au gré des milieux dans lesquels elles se trouvent, et les moindres êtres y participent en en prenant tant qu'ils en peuvent prendre, à leurs risques et périls : c'est à eux à se défendre contre la Mort. L'alchimie est là tout entière. Si l'homme, l'animal le plus parfait de ce globe portait en lui-même une portion de Dieu, il ne périrait pas, et il périt. Pour sortir de cette difficulté, Socrate et son école ont inventé l'âme. Moi, le successeur de tant de grands rois inconnus qui ont gouverné cette science, je suis pour les anciennes théories contre les nouvelles, je suis pour les transformations de la matière que je vois, contre l'impossible éternité d'une âme que je ne vois pas. Je ne reconnais pas le monde de l'âme. Si ce monde existait, les substances dont votre corps me présente la magnifique réunion, et qui sont si éclatantes en Madame, ne se sublimiseraient pas après votre mort pour retourner séparément chacune en sa case, l'eau à l'eau, le feu au feu, le métal au métal ; comme quand mon charbon est brûlé, ses éléments sont revenus à leurs primitives molécules. Si vous prétendez que quelque chose nous survit, ce n'est pas nous, car tout ce qui est le *moi* actuel périt ! Or, c'est le moi actuel que je veux continuer au-delà du terme assigné à sa vie ; c'est la transformation présente dont je veux prolonger la durée. Quoi ! les arbres vivent

des siècles, et les hommes ne vivraient que des années, tandis que les uns sont passifs et que les autres sont actifs ; que les uns sont immobiles et sans parole, et que les autres se parlent et marchent ! Nulle création ne doit être ici-bas supérieure à la nôtre ! Déjà nous avons étendu nos sens, nous voyons dans les astres ! Nous devons pouvoir étendre notre vie ! Avant la puissance, je mets la vie; car à quoi sert le pouvoir si la vie nous échappe? Un homme raisonnable ne doit pas avoir d'autre occupation que de chercher, non pas s'il est une autre vie, mais le secret sur lequel repose sa forme actuelle pour la continuer à son gré ! Voilà le désir qui blanchit mes cheveux ; mais je marche intrépidement dans les ténèbres, en conduisant au combat les intelligences qui partagent ma foi. La vie sera quelque jour à nous !

—Mais comment ! s'écria le roi en se levant avec brusquerie.

—La première condition de notre foi étant de croire que le monde est à l'homme, il faut m'octroyer ce point dit Laurent.

—Hé bien soit ! répondit l'impatient Charles de Valois, déjà fasciné.

—Hé bien, sire, en ôtant Dieu de ce monde, que reste-t-il ? l'homme ! Examinons alors notre domaine ? Le monde matériel est composé d'éléments, ces éléments ont eux-mêmes des principes ; ces principes se résolvent en un seul, qui est doué de mouvement.

— Où est-il ? Halte-là, s'écria le roi.

— N'en voyez vous pas les effets ? répondit Laurent. Nous avons soumis à nos creusets le gland d'où doit sortir un chêne, aussi bien que l'embryon d'où doit sortir un homme, il est résulté de ce peu de substance un principe pur auquel devait se joindre une force, un mouvement quelconque. A défaut d'un créateur, ce principe s'imprime à lui-même les formes superposées qui constituent notre monde, car partout ce phénomène est semblable à lui-même. Oui, pour les métaux comme pour les êtres, pour les plantes comme pour les hommes, la vie commence par un imperceptible embryon qui se développe lui-même. Il existe un principe primitif ! Surprenons-le au point où il agit sur lui-même, où il est un, où il est principe avant d'être créature, cause avant d'être effet, nous le verrons absolu, sans figure, susceptible de re-

vêtir toutes les formes que nous lui voyons prendre. Quand nous serons face à face avec cette particule atomistique, et que nous en aurons saisi le mouvement à son point de départ, nous en connaîtrons la loi ; dès lors, maîtres de lui imposer la forme qu'il nous plaira, parmi toutes celles que nous lui voyons, nous posséderons l'or pour avoir le monde, et nous nous ferons des siècles de vie pour en jouir. Voilà ce que mon peuple et moi nous cherchons. Toutes nos forces, toutes nos pensées sont employées à cette recherche, rien ne nous en distrait. Une heure dissipée à quelque autre passion serait un vol fait à notre grandeur! Si jamais vous n'avez surpris un de vos chiens oubliant la bête et la curée, je n'ai jamais trouvé l'un de mes patients sujets diverti ni par une femme, ni par un intérêt cupide ; s'il veut l'or et la puissance, sa faim procède de nos besoins; il saisit une fortune, comme le chien altéré lappe en courant un peu d'eau ; ses fourneaux veulent un diamant à fondre, ou des lingots à mettre en poudre. A chacun son travail ! Celui-ci cherche le secret de la nature végétale, il épie la lente vie des plantes, il note la parité du mouvement dans toutes les espèces, la parité de la nutrition, et trouve que partout il faut le soleil, l'air et l'eau pour féconder et pour nourrir. Celui-là scrute le sang des animaux. Un autre étudie les lois du mouvement général et ses liaisons avec les révolutions célestes. Presque tous s'acharnent à combattre la nature intraitable du métal, car si nous trouvons plusieurs principes en toutes choses, nous trouvons tous les métaux semblables à eux-mêmes dans leurs moindres parties. De là l'erreur commune sur nos travaux. Voyez-vous tous ces patients, ces infatigables athlètes, toujours vaincus, et revenant toujours au combat ! L'Humanité, sire, est derrière nous, comme le piqueur est derrière votre meute; elle nous crie : « Hâtez-vous ! Ne négligez rien ! Sacrifiez tout, même un homme, vous, qui vous sacrifiez vous-même ! Hâtez-vous ! Abattez la tête et le bras à la MORT, mon ennemie ! Oui, sire ! nous sommes animés d'un sentiment qui embrasse le bonheur des générations à venir. Nous avons enseveli un grand nombre d'hommes, et quels hommes! morts à cette poursuite. En mettant le pied dans cette carrière, nous pouvons ne pas travailler pour nous-mêmes ; nous pouvons périr sans avoir trouvé le secret ! Et quelle mort est celle de celui qui ne croit pas à une autre

vie ! Nous sommes de glorieux martyrs, nous avons l'égoïsme de toute la race en nos cœurs, nous vivons dans nos successeurs. Chemin faisant, nous découvrons des secrets dont nous dotons les arts mécaniques et libéraux. De nos fourneaux s'échappent des lueurs qui arment les sociétés d'industries plus parfaites. La poudre est issue de nos alambics, nous conquerrons la foudre. Il y a des renversements de politique dans nos veilles assidues.

— Serait-ce donc possible ! s'écria le roi, qui se dressa de nouveau dans sa chaire.

— Pourquoi non ? dit le grand-maître des nouveaux templiers. *Tradidit mundum disputationibus !* Dieu nous a livré le monde. Encore une fois, entendez ? l'homme est le maître ici-bas, et la matière est à lui. Toutes les forces, tous les moyens sont à sa disposition. Qui nous a créé ? Un mouvement. Quelle puissance entretient la vie en nous ? Un mouvement. Ce mouvement, pourquoi la science ne le saisirait-elle pas ? Rien ici-bas ne se perd, rien ne s'échappe de notre planète pour aller ailleurs ; autrement les astres tomberaient les uns sur les autres ; aussi les eaux du déluge s'y trouvent-elles sans qu'il s'en soit égaré une seule goutte ; autour de nous, au-dessous, au-dessus se trouvent donc les éléments d'où sont sortis les innombrables millions d'hommes qui ont foulé la terre avant et après le déluge. De quoi s'agit-il ? de surprendre la force qui désunit ; par contre, nous surprendrons celle qui rassemble ! Nous sommes le produit d'une industrie visible. Quand les eaux ont couvert notre globe, il en est sorti des hommes qui ont trouvé les éléments de leur vie dans l'enveloppe de la terre, dans l'air, et dans leur nourriture. La terre et l'air possèdent le principe des transformations humaines, elles se font sous nos yeux, avec ce qui est sous nos yeux ; nous pouvons donc surprendre ce secret, en ne bornant pas les efforts de cette recherche à un homme mais en lui donnant pour durée l'humanité même. Nous nous sommes donc pris corps à corps avec la matière à laquelle je crois et que moi, le Grand-Maître de l'Ordre, je veux pénétrer. Christophe Colomb a donné un monde au roi d'Espagne ; moi, je cherche un peuple éternel pour le roi de France ! Placé en avant de la frontière la plus reculée qui nous sépare de la connaissance des choses, en patient observateur des atômes, je détruis les formes, je désunis les liens de

toute combinaison, j'imite la mort pour pouvoir imiter la vie ! Enfin, je frappe incessamment à la porte de la création, et je frapperai jusqu'à mon dernier jour. Quand je serai mort, mon marteau passera en d'autres mains également infatigables, de même que des géants inconnus me le transmirent. De fabuleuses images incomprises, semblables à celles de Prométhée, d'Ixion, d'Adonis, de Pan, etc., qui font partie des croyances religieuses en tout pays, en tout temps, nous annoncent que cet espoir naquit avec les races humaines. La Chaldée, l'Inde, la Perse, l'Égypte, la Grèce, les Maures se sont transmis le Magisme, la science la plus haute parmi les sciences occultes, et qui tient en dépôt le fruit des veilles de chaque génération. Là était le lien de la grande et majestueuse institution de l'ordre du Temple. En brûlant les Templiers, sire, un de vos prédécesseurs n'a brûlé que des hommes, les secrets nous sont restés. La reconstruction du Temple est le mot d'ordre d'une nation ignorée, race d'intrépides chercheurs, tous tournés vers l'Orient de la vie, tous frères, tous inséparables, unis par une idée, marqués au sceau du travail. Je suis souverain de ce peuple, le premier par élection et non par naissance. Je les dirige tous vers l'essence de la vie ! Grand-maître, Rose-croix, Compagnons, Adeptes, nous suivons tous la molécule imperceptible qui fuit nos fourneaux, qui échappe encore à nos yeux ; mais nous nous ferons des yeux encore plus puissants que ceux que nous a donnés la nature, nous atteindrons l'atôme primitif, l'élément corpusculaire intrépidement cherché par tous les sages qui nous ont précédés dans cette chasse sublime. Sire, quand un homme est à cheval sur cet abîme, et qu'il commande à des plongeurs aussi hardis que le sont mes frères, les autres intérêts humains sont bien petits ; aussi ne sommes-nous pas dangereux. Les disputes religieuses et les débats politiques sont loin de nous, nous sommes bien au-delà. Quand on lutte avec la nature, on ne descend pas à colleter quelques hommes. D'ailleurs, tout résultat est appréciable dans notre science, nous pouvons mesurer tous les effets, les prédire ; tandis que tout est oscillatoire dans les combinaisons où entrent les hommes et leurs intérêts. Nous soumettrons le diamant à notre creuset, nous ferons le diamant, nous ferons l'or ! Nous ferons marcher, comme a fait l'un des nôtres à Barcelone, des vaisseaux avec un peu d'eau et de feu ! Nous

nous passerons du vent, nous ferons le vent, nous ferons la lumière, nous renouvellerons la face des empires par de nouvelles industries ! Mais nous ne nous abaisserons pas à monter sur un trône pour y être *gehennés* par des peuples !

Malgré son désir de ne pas se laisser surprendre par les ruses florentines, le roi, de même que sa naïve maîtresse, étaient déjà saisis, enveloppés dans les ambages et les replis de cette pompeuse loquacité de charlatan; leurs yeux attestaient l'éblouissement que leur causait la vue de ces richesses mystérieuses étalées, ils apercevaient comme une enfilade de souterrains pleins de gnomes en travail. Les impatiences de la curiosité dissipaient les défiances du soupçon.

— Mais alors, s'écria le roi, vous êtes de grands politiques qui pouvez nous éclairer.

Non, sire, dit naïvement Laurent.

— Pourquoi ? demanda le roi.

— Sire, il n'est donné à personne de prévoir ce qui arrivera d'un rassemblement de quelques milliers d'hommes; nous pouvons dire ce qu'un homme fera, combien de temps il vivra, s'il sera heureux ou malheureux; mais nous ne pouvons dire ce que plusieurs millions de volontés réunies opéreront. Le calcul des mouvements oscillatoires de leurs intérêts est plus difficile encore, car les intérêts sont les hommes plus les choses; seulement nous pouvons, dans la solitude, apercevoir le gros de l'avenir. Le protestantisme qui vous dévore, sera dévoré à son tour par ses conséquences matérielles; elles deviendront théories à leur jour. L'Europe en est aujourd'hui à la Religion, demain elle attaquera la Royauté.

— Ainsi, la Saint-Barthelemy était une grande conception !..

— Oui, Sire, la couronne y reviendra ! Quand la religion et la royauté seront abattues, le peuple en viendra aux Grands, après les Grands il s'en prendra aux Riches. Enfin, quand l'Europe ne sera plus qu'un troupeau d'hommes sans consistance, parce qu'elle sera sans chefs, elle sera dévorée par de grossiers conquérants. Vingt fois déjà le monde a présenté ce spectacle, et l'Europe le recommence. Les idées dévorent les siècles comme les hommes sont dévorés par leurs passions. Quand l'homme sera guéri, l'humanité se guérira peut-être. La science est l'âme de l'humanité, nous en sommes les pontifes, et qui s'occupe de l'âme, s'inquiète peu du corps.

— Où en êtes-vous, demanda le roi.

— Nous marchons lentement, mais nous ne perdons aucune de nos conquêtes.

— Ainsi, vous êtes le roi des sorciers, dit le roi piqué d'être si peu de chose en présence de cet homme.

L'imposant grand-maître jeta sur Charles IX un regard qui le foudroya.

—Vous êtes le roi des hommes, et je suis le roi des idées, répondit le grand-maître. D'ailleurs, s'il y avait de véritables sorciers, vous ne les auriez pas brûlés, répondit-il avec une teinte d'ironie. Nous avons nos martyrs aussi.

—Mais par quels moyens pouvez-vous, reprit le roi, dresser des thèmes de nativité? comment avez-vous su que l'homme venu près de votre croisée, hier, était le roi de France? Quel pouvoir a permis à l'un des vôtres de dire à ma mère le destin de ses trois fils? pouvez-vous, grand-maître de cet ordre qui veut pétrir le monde, pouvez-vous me dire ce que pense en ce moment la reine ma mère?

—Oui, sire.

Cette réponse partit avant que Cosme n'eut tiré la pelisse de son frère pour lui imposer silence.

—Vous savez pourquoi revient mon frère le roi de Pologne?

—Oui, sire.

—Pourquoi?

—Pour prendre votre place.

—Nos plus cruels ennemis sont nos proches, s'écria le roi qui se leva furieux et parcourut la salle à grands pas. Les rois n'ont ni frères, ni fils, ni mères. Coligny avait raison: mes bourreaux ne sont pas dans les prêches, ils sont au Louvre. Vous êtes des imposteurs ou des régicides! Jacob, appelez M. de Solern!

— Sire, dit Marie Touchet, les Ruggieri ont votre parole de gentilhomme. Vous avez voulu goûter à l'arbre de la science, ne vous plaignez pas de son amertume?

Le roi sourit en exprimant un amer dédain, il trouvait sa royauté matérielle petite devant l'immense royauté intellectuelle du vieux Laurent Ruggieri. Charles IX pouvait à peine gouverner la France, le grand-maître des francs-maçons commandait à un monde intelligent et soumis.

— Soyez franc, je vous engage ma parole de gentilhomme

que votre réponse, dans le cas où elle serait l'aveu d'effroyables crimes, sera comme si elle n'eût jamais été dite, reprit le roi. Vous occupez-vous des poisons?

— Pour connaître ce qui fait vivre, il faut bien savoir ce qui fait mourir.

— Vous possédez le secret de plusieurs poisons.

— Oui, sire; mais par la théorie et non par la pratique; nous les connaissons sans en user.

— Ma mère en a-t-elle demandé? dit le roi qui haletait.

— Sire, répondit Laurent, la reine Catherine est trop habile pour employer de semblables moyens. Elle sait que le souverain qui se sert de poison périt par le poison : les Borgia offrent un célèbre exemple des dangers que présentent d'aussi misérables ressources. Tout se sait à la cour. Vous pouvez tuer un pauvre diable, et alors à quoi bon? Mais s'attaquer aux gens en vue, y a-t-il une seul chance de secret? Qui tira sur Coligny? ce ne pouvait être que vous, ou la reine, ou les Guise. Personne ne s'y est trompé. Croyez-moi, l'on ne se sert pas deux fois impunément du poison en politique. Les princes ont toujours des successeurs. Quant aux petits, si, comme Luther, ils deviennent des souverains par la puissance des idées; on ne tue pas leurs doctrines en se débarrassant d'eux. La reine est de Florence, elle sait que le poison ne peut être que l'arme des vengeances personnelles. Mon frère qui ne l'a pas quittée depuis sa venue en France, sait combien madame Diane lui a donné de chagrin; elle n'a jamais pensé à la faire empoisonner, elle le pouvait, qu'eut dit le roi votre père? Jamais femme n'a été plus dans son droit, ni plus sûre de l'impunité. Madame de Valentinois vit encore.

— Et les envoûtements? reprit le roi.

— Sire, dit Cosme, ce sont des choses si véritablement innocentes, que, pour satisfaire d'aveugles passions, nous nous y prêtons, comme les médecins qui donnent des pilules de mie de pain aux malades imaginaires. Une femme au désespoir croit qu'en perçant le cœur d'un portrait, elle amène le malheur sur la tête de l'infidèle qu'il représente. C'est nos impôts!

— Le pape vend des indulgences, dit Laurent Ruggieri en souriant.

— Ma mère a-t-elle pratiqué des envoûtements?

— A quoi bon des moyens sans vertu à qui peut tout?

— La reine Catherine pourrait-elle vous sauver en ce moment? dit le roi d'un air sombre.

— Mais nous ne sommes pas en danger, sire, répondit tranquillement Laurent Ruggieri. Je savais avant d'entrer dans cette maison que j'en sortirais sain et sauf, aussi bien que je sais les mauvaises dispositions dans lesquelles sera le roi envers mon frère d'ici à peu de jours; mais s'il court quelque péril, il en triomphera. Si le roi règne par l'Épée, il règne aussi par la Justice! Ajouta-t-il en faisant allusion à la célèbre devise d'une médaille frappée pour Charles IX.

— Vous savez tout, je mourrai bientôt, voilà qui est bien, reprit le roi qui cachait sa colère sous une impatience fébrile; mais comment mourra mon frère qui, selon vous, doit être le roi Henri III?

— De mort violente.

— Et M. d'Alençon!

— Il ne régnera pas.

— Henri de Bourbon régnera donc?

— Oui, sire.

— Et comment mourra-t-il?

— De mort violente.

— Et moi mort, que deviendra madame? demanda le roi en montrant Marie Touchet.

— Madame de Belleville se mariera, sire.

— Vous êtes des imposteurs! renvoyez-les, sire! dit Marie Touchet.

— Ma mie, les Ruggieri ont ma parole de gentilhomme, reprit le roi en souriant. Aura-t-elle des enfants?

— Oui, sire. Madame vivra plus de quatre-vingts ans.

— Faut-il les faire pendre? dit le roi à sa maîtresse. Et mon fils le comte d'Auvergne? dit Charles IX en allant le chercher.

— Pourquoi lui avez-vous dit que je me marierais, dit Marie Touchet aux deux frères pendant le moment où ils furent seuls.

— Madame, répondit Laurent avec dignité, le roi nous a sommés de dire la vérité, nous la disons.

— Est-ce donc vrai, fit-elle.

— Aussi vrai qu'il est vrai que le gouverneur d'Orléans vous aime *à en perdre la tête*.

— Mais je ne l'aime point, s'écria-t-elle.

— Cela est vrai, madame, dit Laurent, mais votre thème affirme que vous épouserez l'homme qui vous aime en ce moment.

— Ne pouviez-vous mentir un peu pour moi, dit-elle en souriant, car si le roi croyait à vos prédictions!

— N'est-il pas nécessaire aussi qu'il croie à notre innocence, dit Cosme en jetant à la favorite un regard plein de finesse, car les précautions prises envers nous par le roi, nous ont donné lieu de penser pendant le temps que nous avons passé dans votre jolie geôle que les sciences occultes ont été calomniées auprès de lui.

— Soyez tranquilles, répondit Marie, je le connais, et ses défiances sont dissipées.

— Nous sommes innocens, reprit fièrement le grand vieillard.

— Tant mieux, dit Marie, car le roi fait visiter en ce moment votre laboratoire, vos fourneaux et vos fioles par des gens experts.

Les deux frères se regardèrent en souriant. Marie Touchet prit pour une raillerie de l'innocence, ce sourire qui signifiait : — Pauvres sots, croyez-vous que si nous savons fabriquer des poisons, nous ne savons pas les cacher!

— Où sont les gens du roi, demanda Cosme.

— Chez Réné, répondit Marie.

Cosme et Laurent jetèrent un regard par lequel ils échangèrent une même pensée : — L'hôtel de Soissons est inviolable!

Le roi avait si bien oublié ses soupçons que quand il alla prendre son fils, et que Jacob l'arrêta pour lui remettre un billet envoyé par Chapelain, il l'ouvrit avec la certitude d'y trouver ce que lui mandait son médecin touchant la visite de l'officine où tout ce qu'on avait trouvé concernait uniquement l'alchimie.

— Vivra-t-il heureux, demanda le roi, en présentant son fils aux deux alchimistes.

— Ceci regarde Cosme, fit Laurent en désignant son frère.

Cosme prit la petite main de l'enfant, et la regarda très-attentivement.

— Monsieur, dit Charles IX au vieillard, si vous avez besoin de nier l'esprit pour croire à la possibilité de votre en-

treprise, expliquez-moi comment vous pouvez douter de ce qui fait votre puissance. La pensée que vous voulez annuler est le flambeau qui éclaire vos recherches. Ah! ah ! n'est-ce pas se mouvoir et nier le mouvement? s'écria le roi qui, satisfait d'avoir trouvé cet argument, regarda triomphalement sa maîtresse.

La pensée, répondit Laurent Ruggieri, est l'exercice d'un sens intérieur, comme la faculté de voir plusieurs objets et d'en percevoir les dimensions et la couleur est un effet de notre vue? ceci n'a rien à faire avec ce qu'on prétend d'une autre vie. La pensée est une faculté qui cesse de notre vivant avec les forces qui la produisent.

— Vous êtes conséquents, dit le roi surpris. Mais l'alchimie est une science athée.

— Matérialiste, sire, ce qui est bien différent. Le matérialisme est la conséquence des doctrines indiennes, transmises par les mystères d'Isis à la Chaldée et à l'Égypte, et reportées en Grèce par Pythagore, l'un des demi-dieux de l'humanité : sa doctrine des transformations est la mathématique du matérialisme, la loi vivante de ses phases. A chacune de ses natures appartient le pouvoir de retarder le mouvement qui l'entraîne dans une autre.

— L'alchimie est donc alors la science des sciences! s'écria Charles IX enthousiasmé. Je veux vous voir à l'œuvre...

— Toutes les fois que vous le voudrez, sire; vous ne serez pas plus impatient que la reine votre mère...

— Ah! voilà donc pourquoi elle vous aime tant, s'écria le roi.

— La maison de Médicis protége secrètement nos recherches depuis près d'un siècle.

Sire, dit Cosme, cet enfant vivra long-temps; il aura des traverses; mais il sera heureux et honoré, comme ayant dans ses veines le sang des Valois....

— J'irai vous voir, messieurs, dit le roi redevenu de bonne humeur. Vous pouvez sortir.

Les deux frères saluèrent Marie et Charles IX, et se retirèrent; ils descendirent gravement les degrés, sans se regarder ni se parler; ils ne se retournèrent même pas vers les croisées quand ils furent dans la cour, certains que l'œil du roi les épiait; ils l'aperçurent en effet à la fenêtre quand ils se mirent de côté pour passer la porte de la rue. Quand l'al-

chimiste et l'astrologue furent dans la rue de l'Autruche, ils jetèrent les yeux en avant et en arrière d'eux pour voir s'ils n'étaient pas suivis ou attendus; ils allèrent jusqu'aux fossés du Louvre sans se dire une parole; mais là, se trouvant seuls, Laurent dit à Cosme, dans le florentin de ce temps : *Affè d'iddio ! como lo abbiamo infinocchiato !* (Pardieu ! nous l'avons joliment entortillé!)

— *Gran mercè ! a lui sta dispasto jarsi !* (Grand bien lui fasse ! c'est à lui à s'en dépêtrer) dit Cosme. Que la reine me rende la pareille, nous venons de lui donner un bon coup de main.

Quelques jours après, cette scène qui frappa Marie Touchet autant que le roi, pendant un de ces moments où l'esprit est en quelque sorte dégagé du corps par la plénitude du plaisir, Marie s'écria : — Charles, je m'explique bien Laurent Ruggieri ; mais Cosme n'a rien dit !

— C'est vrai, dit le roi surpris de cette lueur subite, il y avait autant de vrai que de faux dans leurs discours... Ces italiens sont déliés comme la soie qu'ils font.

Ce soupçon explique la haine que manifesta le roi contre Cosme lors de la découverte de la conspiration de La Mole et Coconnas; en le trouvant un des artisans de cette entreprise, il crut avoir été joué par les deux Italiens; il lui fut prouvé que l'astrologue de sa mère ne s'occupait pas exclusivement des astres, de la poudre de projection et de l'atome pur. Laurent avait quitté le royaume.

Malgré l'incrédulité que beaucoup de gens ont en ces matières, les événements qui suivirent cette scène confirmèrent les oracles portés à l'hôtel de Soissons. Le roi mourut trois mois après. Le comte de Gondi suivit Charles IX au tombeau, comme le lui avait dit son frère le maréchal de Retz, l'ami des Ruggieri, et qui croyait à leurs pronostics. Marie Touchet épousa Charles de Balzac, marquis d'Entragues, gouverneur d'Orléans; elle eut deux filles de lui. La plus célèbre de ces filles, sœur utérine du comte d'Auvergne, fut maîtresse d'Henri IV, et voulut, lors de la conspiration de Biron, mettre son frère sur le trône de France, en en chassant la maison de Bourbon. Le comte d'Auvergne, devenu duc d'Angoulême, vit le règne de Louis XIV; il battait monnaie dans ses terres, en altérant les titres; mais Louis XIV le laissait faire, tant il avait de respect pour le sang des

Valois. Cosme Ruggieri vécut jusque sous Louis XIII, il vit la chute de la maison de Médicis en France, et la chute des Concini. L'histoire a pris soin de constater qu'il mourut athée, c'est-à-dire matérialiste. La marquise d'Entragues dépassa l'âge de quatre-vingts ans.

Laurent et Cosme ont eu pour élève le fameux comte de Saint-Germain, qui fit tant de bruit sous Louis XV. Ce célèbre alchimiste n'avait pas moins de cent trente ans, l'âge que les biographes donnent à Marion Delorme. Le comte pouvait savoir par les Ruggieri les anecdotes sur la Saint-Barthélemy et sur le règne des Valois, dans lesquelles il se plaisait à jouer un rôle en les racontant à la première personne du verbe. Le comte de Saint-Germain est le dernier des alchimistes qui ont le mieux expliqué cette science; mais il n'a rien écrit. La doctrine cabalistique exposée dans cette étude procède de ce mystérieux personnage. N'est-il pas singulier que trois existences d'hommes, celle du vieillard de qui viennent ces renseignements, celle du comte de Saint-Germain et celle de Cosme Ruggieri suffisent pour embrasser l'histoire européenne depuis François I[er] jusqu'à Napoléon? Il n'en faut que cinquante semblables pour remonter à la première période connue du monde. — « Que sont cinquante générations, pour étudier les mystères de la vie? disait le comte de Saint Germain.

Paris, novembre-décembre 1836.

De Balzac.

(Extrait de la *Chronique de Paris.*)

Mémoires du Diable.

LE

PREMIER FAUTEUIL (1).

Et le diable commença en ces termes :

Mme du Bergh s'appelait, il y a vingt-cinq ans, Mlle Nathalie Firion. Elle était la fille de M. Firion, fournisseur, riche d'une fortune princière, élégant, d'un parler distingué, et qui possédait au suprême degré l'art de faire accepter son argent. C'est l'homme que j'ai vu acheter le plus de femmes en leur laissant la liberté de croire qu'elles ne s'étaient pas vendues. Des magistrats, des généraux d'armée, des administrateurs, ont reçu de lui des millions qu'ils croyaient légitimement gagnés, et lui ont, en retour, rendu des services qu'ils disaient gratuits, parce que le mode de paiement n'avait pas été direct. C'est qu'il ne faut pas vous imaginer, mon cher Luizzi, que la corruption de l'argent soit une chose facile. On achète un laquais, un espion de police, une fille entretenue pour une somme dont on convient et qu'on accepte de quelque manière qu'elle soit offerte; mais

(1) Voyez tome Ier, janvier 1837.

un député, un écrivain, une femme du monde, il y faut des façons infinies; cela demande du tact, de l'adresse, et surtout une grande volonté. Si jamais vous allez dans le monde des princesses impériales, je vous raconterai l'histoire d'une tête couronnée qui s'est vendue à un marchand de modes. C'est ce que je connais de mieux dans ce genre.

—Plus tard, dit Luizzi, mais à cette heure, je désire surtout savoir l'histoire de Mme du Bergh.

—Pour arriver plus vite à Mme Farkley, soit. Comme je vous le disais, M. Firion était l'homme en France qui savait le mieux faire accepter ses marchés; et de tous ceux qui prétendent qu'on a tout ce qu'on veut avec de l'argent, il était peut-être le seul qui eût le droit de le dire sans fatuité. Il en était résulté pour lui une étrange facilité à promettre et à donner tout ce qu'on lui demandait. Quelque chose que désirât sa fille unique Nathalie, elle n'éprouvait jamais de refus. A toutes ses demandes, M. Firion répondait : *Je te l'achèterai*, soit que ce fût une parure, une robe, un tableau, une maison, ou même un objet appartenant à une personne étrangère. On avait souvent fait la guerre à M. Firion sur sa facilité, sans s'apercevoir que c'était une manie. A mesure qu'il s'était engagé dans cette espèce de lutte, et qu'il avait trouvé plus de difficultés à tenir ses promesses, il s'y était intéressé. Il en était résulté que cette homme, qui n'avait presque jamais trouvé d'obstacles à l'accomplissement de ses désirs, s'était fait une occupation des peines que les caprices de sa fille lui suscitaient. Il aimait à raconter comment il les avait surmontées, à dire tout ce qu'il lui avait fallu d'habileté, d'esprit, de ruses, pour parvenir à se procurer ce qu'on avait exigé de lui. Il citait comme son chef-d'œuvre d'avoir enlevé à une vieille baronne allemande un carlin dont elle faisait ses délices. Un prince illustre, ayant appris cette négociation, lui fit offrir l'ambassade de Saint-Pétersbourg; Firion refusa. Dites à Son Altesse, répondit-il, que je ne suis ni assez noble, ni assez pauvre, ni assez bête, pour faire un bon ambassadeur. La carrière politique de Firion n'alla pas plus loin.

Cependant, tandis qu'il s'endormait dans le ravissement que lui faisaient éprouver ses triomphes, Nathalie devenait pensive et triste. A la place de ces bizarres désirs qu'elle exprimait à tout propos, comme pour mettre en jeu l'obéis-

sance de son père, elle ne lui répondait plus que par de longs soupirs jetés au vent, de longs regards jetés au ciel, de longs hélas jetés au hasard : Nathalie avait seize ans.

M. Firion s'alarmait et se réjouissait de cette préoccupation. Il s'en alarmait parce que sa fille s'alanguissait; on voyait dans ses yeux des traces de larmes, dans sa pâleur des traces d'insomnie. Pour la première fois, il y avait un chagrin dans cette âme jusque-là si innocemment tyrannique et volontaire. Était-ce un désir de mariage? M. Firion l'espérait; il s'attendait à voir sortir de cette tristesse une exigence bien extraordinaire qu'il se faisait fête de satisfaire. Sa fille eût-elle été éprise d'un prince, il calculait qu'il possédait assez de millions pour le lui donner. Eût-elle jeté ses vues sur un homme marié, il arrangeait un divorce qui pût rendre libre l'homme qu'elle avait choisi. Je te l'ai dit, c'était une manie qui s'était emparée de Firion, et il en était venu à ce point, de donner à sa fille ce qu'elle voulait, bien plus pour sa propre satisfaction que pour celle de Nathalie. Firion attendait donc et se préparait en silence. Il connaissait assez sa fille pour supposer qu'il n'aurait à vaincre que des obstacles de position. Nathalie était belle, grande, distinguée; elle était faite pour exciter de l'amour et des désirs, mais elle n'était pas faite pour en éprouver. Une tête d'enfant sur un corps largement développé ne laissait aucune chance ni à ces pensées dévorantes qui égarent la raison et la vertu, ni à ces accès de fièvre nerveuse qui ont le même résultat. Un égoïsme profond la défendait contre ces tendresses de cœur qui fondent les natures les plus dures, et font plier les volontés les plus absolues. Firion se croyait donc assuré de n'avoir à satisfaire que des désirs d'ambition et de vanité.

Toutes les prévisions de ce bon père furent renversées par une chose à laquelle il n'avait pas du tout pensé, par l'influence littéraire de l'époque où il vivait.

— Comment cela? dit Luizzi.

— Tu vas voir, repartit le diable en souriant joyeusement, car il venait d'apercevoir un filou qui enlevait la montre d'un dandy, pendant que celui-ci lorgnait un masque des secondes loges; tu vas voir.

Il toussa, puis il continua :

— Une des plus merveilleuses niaiseries de l'humanité est enfermée dans cette phrase : *Je veux être aimé pour moi-même!*

Si l'on demande, à ceux qui la prononcent d'un ton pénétré, ce qu'ils entendent par *moi-même*, ils arrivent, pour peu qu'on les pousse, à une suite d'absurdités inouïes.

Je ne voudrais pas, disent-ils, être aimé parce que je suis riche : c'est un amour intéressé.

Je ne voudrais pas être aimé parce que je suis beau : c'est un sot amour.

Je ne voudrais pas être aimé parce que j'ai de l'esprit : c'est un amour de tête.

Oh ! s'écrient-ils dans leur enthousiasme d'amour pur, je voudrais être aimé pour moi-même ! Oui ! fussé-je laid, bête et pauvre, je voudrais être aimé ; car le seul amour véritable est celui qui ne s'adresse ni à la fortune, ni à la beauté, ni à l'esprit, mais seulement au cœur.

Les hommes étaient, surtout à cette époque, empoisonnés de cette manie d'eux-mêmes ; ce qui n'eût pas empêché que si une femme se fût avisée de préférer à l'un de ces messieurs un malotru fait comme ils auraient voulu l'être, ils eussent souverainement méprisé cette femme.

Cette manie avait produit, en outre, de sots propos de salons, où être aimé pour soi-même était la prétention à la mode ; cette manie, dis-je, avait produit une foule de romances, de contes et d'opéras-comiques, avec force princes et princesses déguisés en bergers et bergères. Il en était résulté une action du monde sur la littérature, et de la littérature sur le monde, qui avait fait de cette manie une rage, un délire, une fureur.

Cependant la tristesse de Nathalie augmentait de jour en jour ; elle devint même si alarmante, que M. Firion s'en occupa très-sérieusement. S'il s'était fait une loi de satisfaire les moindres désirs de Nathalie dès qu'elle les avait exprimés, il y avait mis la précaution de ne jamais les deviner. Cette fois, cependant, il s'écarta de son système : un soir, dans une fête splendide où Nathalie, étincelante de beauté et de parures, était entourée des hommages les plus soumis et les plus flatteurs, elle se laissa aller à éclater subitement en larmes et en sanglots; puis elle se précipita dans les bras de son père en lui criant :

—Emmenez-moi d'ici ; sortons, sortons ; j'étouffe, je me meurs.

Cette esclandre épouvanta M. Firion ; il craignit un amour

violent excité par la jalousie : il enleva sa fille et la porta à moitié évanouie dans sa voiture. Mais à peine Nathalie fut-elle seule avec son père, qu'elle se mit à arracher violemment sa couronne de fleurs ; elle détacha ses bijoux de jeune fille, déchira sa robe de mousseline de l'Inde, parure fort rare dans ce temps de blocus continental, et les foula aux pieds en répétant :

—O malheureuse ! malheureuse que je suis !

—Mais qu'as-tu ? que veux-tu ? lui dit son père, vivement alarmé.

—Je veux ce que vous ne pourrez me donner.

—Qu'est-ce donc ?

— Je veux être aimée pour moi-même ! s'écria Nathalie en regardant son père d'un air triomphant.

Cette réponse abasourdit M. Firion ; elle dérangeait tous ses calculs. Il est difficile d'acheter un cœur qui aime sans intérêt. On ne paie pas ce qui n'existerait plus du moment que cela serait vendu. La diplomatie financière de M. Firion demeura sans présence d'esprit, et il tomba dans les lieux communs les plus ordinaires.

—Comment peux-tu croire qu'on ne t'aime pas pour toi-même ? Tu es jeune et belle, tu as de l'esprit, de la fortune.

—Et voilà ce qui fait que je suis si malheureuse, répliqua Nathalie. Le fils du duc de.... m'accable de ses soins ; mais il n'aime en moi que les millions avec lesquels il pourra redorer son blason moisi. Le colonel V.... m'adore. Je le crois désintéressé ; mais il promènera sa femme avec le même sentiment d'orgueil que son uniforme de hussards ; pourvu qu'elle soit plus belle que la femme du général B...., qu'il déteste, il sera satisfait. Mille autres me font une cour assidue, dont je rougis pour moi et pour eux, car aucun n'éprouve ce véritable amour qui part du cœur pour s'adresser au cœur ; il y a chez tous une raison honteuse ou frivole de m'aimer. Mais si j'étais une pauvre fille sans fortune, alors sans doute je rencontrerais un homme qui ne serait touché que de moi seule. Oh ! que les misérables sont heureux ! ils sont sûrs de l'affection qu'ils inspirent.

Nathalie continua long-temps sur ce ton, et, pour la première fois, Firion, désarçonné par le caprice de sa fille, ne put pas lui répondre : je te l'achèterai.

Toutefois il espéra que ce caprice passerait comme la

plupart de ceux qu'il avait satisfaits. Mais c'était une nouveauté pour Nathalie que de désirer long-temps quelque chose ; elle s'entêta donc dans sa manie, et bientôt elle fut sérieusement prise d'un véritable dégoût du monde. Sa santé s'altéra, et sa vie fut un moment en danger. M. Firion, qui avait mis en elle toutes ses espérances, tout l'avenir de sa richesse, Firion qui avait caressé pour sa fille des rêves de grande dame, oublia tout pour la sauver; et pour la sauver, il se prêta autant que possible à sa manie de se faire aimer pour elle-même.

En conséquence, il la conduisit secrètement aux eaux de B...., et là, sous le nom de Bernard, il se logea dans une modeste maison. Ils n'avaient ni chevaux ni livrée. Une seule femme servait le père et la fille; ils sortaient à pied, modestement vêtus, et si quelque élégant de Paris les eût rencontrés, il eût hésité à les reconnaître; du reste, personne ne les remarquait, et ce que Firion avait cru très-propre à guérir sa fille ne fit qu'aggraver son mal.

— Voyez, lui disait-elle; vous avez sous les yeux la preuve de la fausseté de tous ceux qui me poursuivaient de leurs hommages. Je ne suis ni moins belle, ni moins bonne que je l'étais à Paris, et personne ne me fait la cour, parce que je ne suis plus riche. Oh! que c'est un affreux malheur d'avoir un cœur fait pour aimer et de ne trouver personne pour le comprendre!

Firion ne savait trop que répondre, car sa fille, cette fois, avait cruellement raison. Cependant il guettait toutes les occasions de la produire, et dès qu'un homme jetait un regard sur Nathalie, il en éprouvait une vive reconnaissance ; il le saluait, lui souriait, l'agaçait. A la fin, il joua ce jeu si maladroitement, qu'il fit dire sur son compte les choses les plus singulières. Cela alla si loin qu'on les évitait comme des intrigants de bas étage. Le père et la fille en étaient venus au point de douter d'eux-mêmes; Firion n'avait plus d'esprit, Nathalie devenait gauche et laide. Il faut que vous sachiez, mon cher Luizzi, que le succès est comme l'ivresse, il donne une portée réelle à certains esprits et à certaines beautés. Il y a des hommes qui ne savent que réussir et des femmes qui ne savent qu'être heureuses; la moindre résistance annule les uns, et l'abandon enlaidit les autres. Il en est de ces gens-là comme des chevaux de course : du mo-

ment qu'ils ne peuvent plus faire le tour du Champ-de-Mars en moins de trois minutes, les meilleurs coureurs deviennent des rosses.

Cependant la saison se passait, et aucun homme n'avait encore adressé la parole à Nathalie, lorsque le baron du Bergh parut à B.... Le baron du Bergh était un gentilhomme du Querci qui venait user aux eaux les restes d'une belle fortune et d'une pauvre santé. Orphelin, il avait livré aux émotions du jeu et de la débauche une nature frêle et délicate. Bien jeune encore, il avait à peine vingt-cinq ans, il en était arrivé à aborder une friponnerie et une femme sans émotion; le cœur ne lui battait plus ni de honte ni d'amour : c'était le vice dans sa perfection; c'était aussi un homme supérieur. Il le fut assez du moins pour distinguer Nathalie dès qu'il la rencontra. La connaissance n'était pas difficile à faire; il se présenta, et il fut accueilli. Cette jeune belle fille, souffrante et pauvre, était la seule conquête qu'il pût espérer en sa qualité d'homme ruiné. Il s'attacha donc à elle avec assiduité : il l'entoura de soins, d'hommages; et bientôt Nathalie crut avoir trouvé ce qu'elle avait si long-temps espéré : elle se crut aimée pour elle-même; elle redevenait belle, joyeuse, sémillante; elle faisait peur à son père de son exaltation. Du Bergh était de toutes les promenades, de tous les projets; il était de toutes les conversations. Elle arrangeait à part son mariage avec lui : elle s'en faisait un bonheur, une gloire, un triomphe. Firion, qui connaissait la valeur morale, physique et pécuniaire de du Bergh, faisait la sourde oreille. Mais comme il n'était pas dans le secret de la sécheresse morale et physique de sa fille, il ne savait jusqu'où pouvait aller cette exaltation. Le bon homme s'alarmait à tort. Avec un caractère comme celui de Nathalie, être aimée pour soi-même voulait dire être aimée pour rien. Elle prétendait inspirer une passion bien absolue, bien désintéressée : elle supportait à peine que du Bergh lui dît qu'elle était belle. Toutefois, ne se sentant aucune envie de se défigurer pour éprouver la sincérité de l'amour de du Bergh, elle se donnait tous les torts possibles de caractère pour bien établir cet empire excessif que toutes les femmes prétendent plus ou moins exercer. Il est inutile de te dire que du Bergh ne se soumit pas long-temps à ce régime, et bientôt il montra par des absences fréquentes qu'il aimait les fem-

mes pour quelque chose. Cet abandon causa à Nathalie une véritable rechute; elle aimait du Bergh par vanité, et surtout comme expédient.

— Hein ! fit Luizzi à ce mot du diable, elle l'aimait comme expédient?

— Assurément. Nathalie s'était fourvoyée dans une fausse route, et, grâce à l'entêtement particulier à tous les petits esprits, elle y persévérait comme un enfant mutin ; mais elle avait été ravie de rencontrer un homme qui l'aidât à en sortir. Elle éprouva donc une rage indicible lorsque du Bergh parut s'éloigner d'elle. C'était une chute d'orgueil : rien n'est plus dangereux pour les femmes, et Nathalie en tomba sérieusement malade. Firion alla chercher un médecin.

— Pour sa fille ? dit Luizzi en bâillant.

— Non, pour du Bergh.

— Pour du Bergh ?

— Oui ! Il alla chez une espèce de bourreau très-connu pour les soins mortels qu'il donnait à ses malades.

Firion aborda le médecin en lui racontant naïvement la vérité, en lui disant tout simplement combien il avait de millions et par quel caprice de sa fille il les dissimulait. Firion retrouva tout son esprit en cette circonstance; car c'est chose difficile de mentir avec la vérité. Puis, sans laisser au médecin le temps de se reconnaître, il lui apprit que sa fille avait rencontré enfin l'homme qu'elle désirait, et que cet homme était le baron du Bergh.

— Du Bergh ! dit le médecin stupéfait.

— Oui, reprit Firion sans se déconcerter, et je donnerai cent mille francs à l'homme qui le guérira de la maladie mortelle dont il est atteint.

— Comment, maladie mortelle ! reprit le docteur, dont l'oreille et l'intelligence s'ouvrirent à la fois au mot cent mille francs. Comment, reprit-il, maladie mortelle ! Une légère irritation de poitrine, voilà tout. Mais, s'il veut écouter mes avis, en deux mois il sera aussi bien portant que vous et moi.

— Eh bien ! dit Firion, voyez-le, guérissez-le, mais gardez-moi le secret. Je mets en vous toute ma confiance.

— Elle ne sera point trompée.

— Je l'espère.

Firion avait eu raison; la confiance qu'il avait dans le doc-

teur ne fut point trompée. A peine l'avait-il quitté que le discret médecin s'empressa de se rendre chez du Bergh et de lui raconter ce qu'il venait d'apprendre de ce prétendu M. Bernard.

A ce moment, le diable s'arrêta, et considérant Luizzi avec attention, il sembla tout-à-coup abandonner son récit, et reprit :

— Vous êtes un homme sensé, mon cher Luizzi ; mais, ainsi que tous les hommes sensés, vous n'admettez comme chose possible que ce qui s'explique. Le grand secret des intuitions vous est inconnu ; vous rejetez dans les rêves de la littérature fantastique les merveilleuses découvertes faites par un sens qui vous manque, et qui ne peut s'appeler que l'instinct. Ainsi vous comprendrez difficilement la manière dont du Bergh reçut cette nouvelle.

— Elle devait tout au moins lui sembler invraisemblable, dit Luizzi. Un millionnaire de plusieurs millions qui se cache, cela mérite explication, et du Bergh nia sans doute....

— Pas le moins du monde, fit le diable en interrompant Luizzi.

— Il dut s'étonner cependant qu'un homme riche et puissant comme Firion consentît à lui donner sa fille.

— Ceci n'est pas mal observé. Et puis?

— Et puis ! Il supposa sans doute que la tendresse paternelle l'aveuglait assez pour la sacrifier, et....

— Mauvais ! reprit le diable, très-mauvais!

— Après tout, repartit Luizzi, je t'ai appelé pour me raconter une histoire et non pour me proposer une énigme. Qu'est-ce que fit du Bergh ?

— Il devina tout de suite (je t'ai dit que l'instinct du vice était merveilleux en lui) ; il devina tout de suite que Firion ne cherchait à le faire guérir par le docteur en question que pour se défaire de lui plus sûrement.

— Quelle horreur ! s'écria Luizzi.

— Du Bergh trouva la chose très-spirituelle, repartit le diable, et il dressa ses batteries en conséquence. Il revint près de Nathalie, et averti du rôle qu'il devait jouer, il finit par lui persuader, aussi complètement que possible, qu'il l'aimait pour elle-même. Nathalie d'autant plus heureuse de ce triomphe qu'elle avait craint un moment de le perdre, Nathalie voulut absolument récompenser cet amour si désin-

téressé, si puissant, si vrai; elle déclara donc à son père que M. du Bergh était le seul homme qu'elle consentît à épouser.

Contre toute espèce de raison, Firion ne refusa point et remit à deux mois la célébration de ce mariage. Il avait calculé que du Bergh, grâce aux soins du médecin qu'il lui avait choisi, ne pouvait aller plus loin. En effet, du Bergh devenait plus pâle et plus faible de jour en jour, et malgré tous ses efforts il ne put cacher à Nathalie le véritable état de sa santé. La pauvre fille s'en désespéra sincèrement; elle accusa le sort, elle inventa une foule de phrases très-ridicules contre le destin qui semblait s'acharner à la poursuivre, en lui enlevant la seule espérance qui lui restât en ce monde.

Du reste, reprit le diable en prenant une prise de tabac, vous autres hommes, vous avez une foule de mots inouis qui n'ont aucune espèce de sens, et dont vous usez avec une confiance admirable! Tel est le mot destin, par exemple. Eh bien! moi, je déclare que s'il existe dans l'univers quelqu'un qui puisse me dire ce que l'humanité entend par le destin, je m'engage à lui servir de domestique, n'en eût-il jamais eu ou l'eût-il été lui-même, deux chances immanquables d'être traité comme un nègre.

Le diable devint pensif, et Luizzi, auquel cette histoire n'avait pas jusque-là inspiré un grand intérêt, lui dit d'un air assez méprisant:

— Tu n'es pas en verve ce soir, maître Satan, et je ne sais quelle instruction je pourrai jamais tirer de la sotte histoire que tu me racontes.

Le diable attacha sur Luizzi son plus cruel regard, et reprit en ricanant:

— Crois-tu à la vertu de Mme du Bergh!

— Tu ne m'as rien dit, jusqu'à présent, qui puisse m'en faire douter.

— Crois-tu qu'une femme qui a si insolemment traité ce soir une autre femme, puisse être empoisonneuse et adultère?

— C'est impossible! s'écria Luizzi, Mme du Bergh empoisonneuse et adultère!

— Oh! la chose ne s'est pas faite d'une façon ordinaire. C'est un secret entre elle et moi, et c'est pour cela que j'ai voulu te le conter.

— Mais il n'y a donc rien de vrai dans ce monde?

— Il y a de vrai, la vérité.

— Et qui la sait, mon Dieu!

— Moi, s'écria le diable, et je vais te la dire. Écoute-moi bien, et ne perds pas une parole de mon récit.

Or, Nathalie se désespérait, du Bergh se mourait, et Firion se félicitait; mais un nouveau caprice de Nathalie vint mettre le couteau sur la gorge à son père. Nathalie se trouva un sentiment tout fait dans une phrase de roman. Voici cette phrase de roman: « Oh! si je ne puis être à lui, je veux du moins porter son nom! Son nom, je ne l'entendrai jamais prononcer sans qu'il résonne saintement à mon oreille. Toutes les fois que je m'en entendrai appeler, il me dira le cœur que j'ai perdu et le bonheur que j'aurais pu espérer. »

Il n'en fallait point tant à Nathalie pour se fabriquer une volonté contre laquelle toutes les remontrances de son père ne purent rien.

— S'il meurt sans que je l'épouse, je me tue sur sa tombe.... Je veux son nom.... Je le veux.... Que ce soit le gage d'un amour digne de moi.

Nathalie s'était tellement exaltée dans cette idée, qu'elle s'était procuré du poison pour la mettre à exécution. Firion se consulta d'abord, et consulta ensuite un médecin assez renommé et assez habile, un autre que celui auquel il avait confié du Bergh. Celui-ci, qui avait appris chez le pharmacien du lieu les ordonnances de son confrère, n'hésita pas à dire à Firion que du Bergh était un homme mort.

Firion sortit la joie dans le cœur et les larmes dans les yeux, niaise perfidie dont il eût pu se dispenser, et il courut annoncer à Nathalie qu'il consentait à tout.

— Pardieu! s'était-il dit, une femme veuve deux jours après son mariage, une veuve vierge, ce sera assez extraordinaire pour donner à Nathalie cet attrait supérieur qui lui manque.

Le jour du mariage fut donc fixé, et du Bergh, qui avait été informé du vrai nom de Firion, mais qui était censé ignorer sa fortune, fut transporté à la chapelle dans une chaise à porteur. Il en sortit mourant pour s'asseoir sur le fauteuil nuptial, et reçut la bénédiction du prêtre au moment même où on le croyait près d'expirer. Il eut cependant assez de force pour être ramené chez Firion, et déposé sur *cette*

couche d'hyménée (style de l'époque) qui devait être une couche de mort.

Aux yeux de Nathalie tout cela ne manquait pas d'une certaine poésie à laquelle elle se laissait aller d'assez bonne foi, pour que son père crût devoir l'enlever de la chambre où du Bergh allait bientôt expirer. Il craignait sur l'esprit de sa fille l'effet de cette mort, quoiqu'elle fût certaine et prévue. Mais dès que Nathalie s'aperçut de l'intention dans laquelle on venait de la faire sortir, elle se mit à pousser de tels cris, qu'il jugea moins dangereux de la laisser retourner près de son mari malade.

Dès que Nathalie fut libre, elle marcha gravement vers cette chambre fatale, où elle déclara vouloir entrer et veiller seule. La nuit était venue. C'était une belle scène que celle qui allait se passer. Comprends-tu cette jeune fille en présence de ce premier et saint amour prêt à remonter vers le ciel ! La vois-tu à genoux à côté de ce moribond qui adore et qui exhale son dernier soupir, en lui disant : Nathalie, je t'aime! Sens-tu quel beau et déchirant spectacle que la douleur de cet homme, à côté de cette jeune et belle femme qui vient se donner à lui, et qui lui adoucira les derniers moments de sa vie en lui apprenant qu'elle était riche, que s'il pouvait vivre, ils auraient une vie de luxe et de délices! Y a-t-il beaucoup de choses plus dramatiques que de faire lever de joyeuses espérances autour d'un mourant, à mesure qu'il perd le pouvoir de les réaliser? Par l'enfer, dont je suis le roi, c'était une belle situation que celle où Nathalie allait se trouver ! Il y avait là de quoi faire un merveilleux effet à son retour à Paris ; et cette scène, elle était là, derrière la porte qui la séparait de du Bergh. Cette insatiable soif du cœur féminin d'extraire d'une position tout ce qu'elle a d'émotions terribles et funestes poussa Nathalie. Elle ouvrit la porte et la ferma derrière elle. Du Bergh!...

— Du Bergh était mort, s'écria Luizzi.

Le diable le regarda d'un air de pitié.

— Du Bergh, reprit-il, était dans une bergère, un verre de vin de Bordeaux à la main, un cigarre à la bouche, et fredonnant l'air : *Enfant chéri des dames.*

— Quelle imprudence ! s'écria Nathalie à l'aspect du vin...

— Excellent, ma chère, dit du Bergh en se levant et en jetant son cigarre par la fenêtre. C'est, après vous et ses

millions, ce que ce cher beau-père possède de mieux.

— A cet aspect de du Bergh leste et bien portant, Nathalie recula; elle resta dans un état de stupéfaction indicible, pendant que du Bergh, lui prenant insolemment la taille, lui disait :

— C'est une surprise que je te ménageais, cher ange. Allons, ne sois donc pas bégueule, mon amour. Je ne suis pas ton mari pour être traité moins bien qu'un amant. Ne fais donc pas l'enfant.

— Ah! s'écria Nathalie, c'est une trahison de mon père...

— Une trahison de votre père, chère amie, qu'entendez-vous par là? est-ce que vous lui aviez formellement demandé un mari défunt? reprit du Bergh. Est-ce que vous étiez du complot?

— De quel complot?

— Ah! voici, reprit du Bergh en se versant un second verre de vin; je vais tout vous dire, afin que nous sachions à quoi nous en tenir sur notre compte respectif à tous trois. D'abord, monsieur votre père, qui est un homme fort distingué, ne s'est pas décidé à donner sa fille à un homme comme moi sans une raison péremptoire. Or, qu'est-ce qu'un homme comme moi : un libertin, un joueur, un faussaire!

— Un faussaire! s'écria Nathalie.

— Pour une bagatelle de 2,000 guinées; et votre père tiendra trop à l'honneur de son gendre pour ne pas étouffer cette affaire. Nous avons le temps, la lettre de change ne se présentera chez E...... au que dans un mois, et le papa Firion fera taire toutes les réclamations en la payant...

— Un faussaire! répéta Nathalie, dont la pensée avait peine à rester droite sous le choc des étranges paroles qu'elle entendait.

— Je ne pense pas que votre père fût précisément instruit de cette circonstance; mais, en tout cas, il en savait assez sur mon compte pour ne pas vouloir vous donner à moi, s'il n'avait espéré que ma mort le débarrasserait bientôt de son gendre.

— Mon père avait prévu votre mort! dit Nathalie toujours immobile.

— Il avait mieux fait, le vieux rusé, il y avait aidé.

— Mon père a voulu vous assassiner!

— Non, non, je ne dis pas cela. Il est trop du monde pour commettre de ces vilenies ; mais il m'avait choisi un médecin qui devait s'en charger. J'ai encore chez moi l'assortiment complet des drogues que le drôle a voulu me faire prendre. Je crois même que le pharmacien m'a fait remettre son mémoire. J'espère que M. Firion a trop d'honneur pour refuser de l'acquitter.

— Ainsi, dit Nathalie, cette maladie, cette faiblesse, ce dépérissement...

— Bien joué ! n'est-ce pas ? ma Nathalie.

— Ainsi vous saviez qui j'étais ?

— A peu près, mon ange.

— Que j'étais riche ?

— Immensément riche, mon idole !

— Et vous avez osé !...

— Hein ! fit du Bergh ; madame ma femme ?

Nathalie se détourna et cacha sa tête dans ses mains. Du Bergh les écarta violemment et la regarda. Elle pleurait.

— Vous pleurez parce que je ressuscite ? Oh ! oh ! vous auriez donc ri si j'étais mort ?

Nathalie laissait échapper des sanglots étouffés.

— Ah ça ! reprit du Bergh brutalement, expliquons-nous un peu. Est-ce ainsi que vous entendez aimer les gens pour eux-mêmes, vous qui demandiez cet amour à cor et à cri, ne m'aimiez-vous qu'en qualité de cadavre ? Grâce au ciel, je ne le suis pas, madame la baronne du Bergh. Allons, réjouissez-vous; j'ai encore assez de force pour manger toute la fortune de monsieur votre père, s'il veut me la donner. Oh ! le digne scélérat ! quelle figure il va faire demain matin, quand, au lieu de me trouver râlant et prêt à rendre l'âme, il me verra amoureusement couché dans les bras de sa fille ! C'est une surprise que je veux lui donner.

Et du Bergh embrassa Nathalie. Il était à moitié ivre; elle recula d'horreur et de dégoût.

Du Bergh se mit en devoir de fermer les contrevents et les rideaux en marmotant :

— Ah ! vieux Firion, tu voulais me faire tuer médico-légalement, mon doux père... Nous verrons, nous verrons...

Nathalie s'élança pour sortir.

— Que nenni, ma colombe, dit du Bergh en l'arrêtant.

— Monsieur, je vais appeler.

— Pourquoi? pour dire que vous êtes désolée que votre mari adoré ne soit pas mort?... O bon père ! ta fille est digne de toi!...

Ce mot passa comme une lueur infernale devant Nathalie; cependant elle frissonna en détournant la tête comme pour ne pas la voir.

— Monsieur, dit-elle à du Bergh, il faut nous séparer.

— Plaît-il? Et pourquoi?

— Parce que nous ne pouvons vivre ensemble.

— C'est précisément le contraire que j'espère.

— Jamais...

— Il y a des lois qui assurent les femmes à leurs maris.

— Eh bien! monsieur, partons, fuyons la France...

— Mon enfant, dit du Bergh d'un ton outrageusement paternel, tout ce qui vous arrive vous a un peu bouleversé la tête. Nous partirons demain pour Paris. Je suis bon homme au fond; et pourvu que le beau-père nous assure deux ou trois cent mille livres de rentes, un hôtel, un château, etc., je le respecterai, et ne lui parlerai même pas de ses projets à mon égard.

— Est-ce donc un parti pris?

— Parfaitement pris. Songez donc, Nathalie, que voilà deux mois que je ne rêve pas autre chose. Allons, enfant, la nuit avance..... Ma Nathalie... m'aimes-tu?... Viens.

— Tout à l'heure, répondit Nathalie d'un air presque tendre.

— Que fais-tu là?

— Rien..., c'est une habitude que j'ai... Je renferme mes boucles d'oreilles dans ce secrétaire.

— Avec son mari, on n'a plus peur des voleurs...

— Sans doute, dit Nathalie en souriant et en présentant son front à du Bergh, tandis que sa main prenait dans le secrétaire un flacon imperceptible.

— A la bonne heure, cher cœur, dit du Bergh, voilà comme je t'aime. Et il porta la main sur le blanc fichu de Nathalie.

— Oh! lui dit-elle, regarde si personne n'est à cette porte...

— Enfant!

— Je t'en prie.

Il alla vers la porte, l'entr'ouvrit, et revint vers Nathalie; elle était près de la table, pâle et tremblante...

—Qu'as-tu ?

—Je souffre, je voudrais un verre d'eau.

—Prends ce verre de vin de Bordeaux, il te remettra.

—Le vin me fait mal, dit Nathalie; mais comme il n'y a pas d'autre verre ici, je vais jeter ce vin, et puis après...

—Inutile, mon amour, dit du Bergh, je suis économe quand je m'en mêle, je ne gaspille rien qu'à mon profit.

Il prit le verre de vin et l'avala d'un trait.

—Et maintenant?

—Maintenant je suis à toi, dit Nathalie.

« Quoi, s'écria Luizzi, elle se donna alors à cet homme, et ce jeune du Bergh qui existe, c'est le fils?

—Ce jeune du Bergh, dit le diable, c'est une autre histoire; car il y avait trois gouttes d'acide prussique dans le flacon de Nathalie, et du Bergh n'avait pas fait un pas qu'il tomba mort.

—Mort! reprit Luizzi... et après?..

—Mon bon ami, dit le diable, il est trois heures, et Mme de Farkley vous attend.

—Pourtant je veux savoir.....

—Ne savez-vous pas déjà quelque chose qui pourra vous guider dans votre amoureuse aventure. Je vous ai enseigné un peu ce qu'était la vertueuse Mme du Bergh, allez apprendre ce que c'est que la femme dépravée qui s'appelle Laura de Farkley.

Et le diable disparut, et laissa Luizzi seul dans sa loge...

Frédéric Soulié.

M. DE LAMARTINE

EN 1837.

I.

Depuis qu'il a été reconnu que les écrivains ne doivent plus être jugés seulement au point de vue absolu de l'art, mais encore en regard du temps et de la société où ils ont vécu, la critique est devenue un art en quelque sorte double, participant de l'esthétique et de l'histoire. D'une part, elle doit regarder le poète dans son époque, et discerner ce qu'il en a tiré; d'autre part, elle doit comparer l'œuvre du poète aux types généraux de l'art et aux œuvres analogues des époques antérieures. Elle doit montrer ce que le poète a été pour son temps et par son temps, et fixer d'avance sa place dans la postérité. C'est par l'accomplissement de ces deux conditions, toutes deux si difficiles, car la première exige beaucoup d'observation et de sens, et l'autre un instinct très-sûr et une science très-complète des conditions de l'art, que la critique est devenue elle-même un art original et créateur. Je vais choquer, dès ces premiers mots, bien des amours-propres qui pensent avoir seuls le privilége de créer, parce que leurs productions portent le titre des genres auxquels on attache plus particulièrement l'idée d'une création. Mais si c'est par le fond et non par le titre que valent les œuvres de l'esprit, et si la création consiste, dans le sens le plus exact, soit à imaginer des choses nouvelles, n'importe dans quel ordre d'idées, soit à reproduire sous des formes rajeunies par la force et la naïveté de la conviction, des pensées et des sen-

timents éternels, je répète qu'il peut y avoir plus d'originalité, au temps où nous vivons, dans celui qui juge que dans celui qui crée. Du reste, l'invention littéraire est diverse selon les époques. Tantôt elle est dans les poètes, tantôt dans les historiens, les philosophes et les critiques. Quintilien, Sénèque, Tacite, n'inventaient-ils pas plus que Stace ou Silius Italicus ?

Toute critique qui s'en tiendrait aux rapports du poète avec son époque serait incomplète. Elle risquerait d'ailleurs de ressembler à ces panégyriques composés du vivant des auteurs, qui ne partagent jamais leur immortalité, comme ces arcs-de-triomphe dressés sur le passage des princes, lesquels ne survivent pas à la cérémonie. La critique qui ne quitterait pas le point de vue absolu de l'art, outre qu'elle ne serait pas plus complète, risquerait aussi de ne pas apercevoir ce que chaque époque peut ajouter d'idées vraies et durables au fonds commun, et de négliger, comme choses éphémères, des choses faites pour vivre; et comme la première critique pourrait dégénérer en apologie, celle-ci pourrait dégénérer en satire. Le milieu est difficile à tenir, car il ne s'agit de rien moins que de concilier deux dispositions qui semblent s'exclure. Il est rare que l'habitude d'apprécier les écrivains vivants dans leurs rapports avec leur époque, ne mène pas de l'extrême bienveillance pour les œuvres à la complaisance pour les personnes. Elle a d'ailleurs des avantages réels. Elle fait du critique l'ami du poète, quelquefois son commensal; elle lui donne une part dans le succès, et le relief d'une sorte de Précurseur évangélisant une sorte de Messie. De même, presque toujours une préoccupation exclusive des conditions de l'art mène à trop de rigueur; elle précipite le critique de la sévérité motivée pour l'œuvre dans les préventions contre la personne; elle s'exagère par l'attrait même de la persécution où l'on s'expose en traversant la réputation d'un auteur, et elle peut être envenimée par son succès, qui est d'une espèce très-dangereuse, comme tout succès de critique. C'est surtout de notre temps que le milieu est difficile, parce que la discussion a poussé chacun aux extrêmes limites de son sentiment particulier. Le critique du fait, des convenances contemporaines entre le poète et son époque, s'est trop hâté d'immortaliser des choses éphémères; le critique du droit, des principes absolus, a peut-

être trop réduit la part des choses durables dans les œuvres du poète. Aussi, et quoiqu'il soit facile de découvrir dans le premier, sous des explications plus amicales que péremptoires, des points par où il s'entendrait avec le second, et, dans le second, au travers des sévérités, de vrais éloges qui le mettraient d'accord avec le premier, nous n'avons pas encore ce beau modèle de critique que j'ai tracé. Est-ce que ceux à qui n'aurait pas manqué l'impartialité nécessaire pour le réaliser n'en ont pas eu le talent ni le goût? ou n'est-ce pas plutôt que l'ardeur d'esprit que demande chaque point de vue en particulier pour être parcouru tout entier, avec nouveauté et profondeur, rend l'impartialité impossible?

Ces réflexions me seront peut-être comptées comme une marque de sincérité au début d'un travail sur un poète si justement aimé, qu'au moment de le critiquer je cherche à affaiblir d'avance l'autorité de ce que je vais dire. En confessant que, des deux points de vue particuliers dont la réunion ferait de la critique un art supérieur, j'incline plus particulièrement vers celui des principes absolus, j'abdique indirectement toute prétention à la gloire de cet art. Mais si c'est d'avance discréditer mes idées que de déclarer qu'elles penchent plus d'un côté que d'un autre, j'en aime mieux le risque que celui de prétendre à tenir le milieu, ne le tenant pas en effet. Il ne m'est pas donné de connaître toute la vérité; mais j'ai du moins un point fixe pour en connaître une partie considérable. Et qui peut prétendre à plus dans ce temps-ci, qu'à trouver et à déterminer, dans un ordre quelconque d'idées, une moitié seulement de la vérité?

Les deux espèces de critique sont très-utiles, quoique diversement; mais je crois qu'aujourd'hui la critique qui recherche les traditions et les idées qui durent l'est beaucoup plus, et à plus de gens, que celle qui analyse les convenances réciproques du poète et de ses contemporains. Car, de même qu'en un temps de morale relâchée vous n'irez point faire une théorie des mille accommodements de ce qu'on appelle la sociabilité, de même ce serait mal prendre son temps, à une époque de relâchement littéraire, que d'y trop abonder dans le sens des écrivains qui en sont la cause ou l'effet. Il faut bien que je sois persuadé de cela pour m'assurer que je ne fais pas une chose nuisible à l'art en défendant la tradition et la discipline. Tout de même, pour n'avoir point de scrupule

sur la dignité du genre où je me donne, il a bien fallu que je fusse persuadé de cette autre vérité, que les esprits sains, à toutes les époques, vont toujours aux genres d'ouvrages qui ont le plus de raison et de vérité durable en soi dans chaque époque, et que la plus grande dignité est toujours du côté de la vérité et de la raison. Où vont, de notre temps, les esprits sains et droits, ceux qui sont propres à l'action comme à la spéculation? A l'histoire, à la philosophie, à la politique, à la critique. La preuve, pour moi du moins, c'est que les ouvrages les plus solides de ce premier tiers de siècle, ceux où la langue est la plus saine, sont des ouvrages d'histoire, de philosophie, de politique, de critique. Or, comme je suis certain que ce n'est ni un caprice d'esprit ni un intérêt de position qui m'a porté à la critique, il faut bien que je croie que c'est ce même instinct irrésistible, dont les meilleurs esprits de notre temps sont poussés dans la voie des idées positives, qui m'entraîne moi-même à leur suite comme un homme de la foule à la suite des chefs. Qu'importe que cette explication me soit favorable, si elle est vraie?

Si, après tout, cette vocation n'était qu'un simple goût, eh bien! ce ne serait peut-être pas un mauvais goût que d'aimer mieux, maîtres pour maîtres, les grands écrivains des temps passés que ceux du nôtre, que de rechercher, à travers la fumée des holocaustes, la vraie valeur des œuvres contemporaines, et que d'être innocent de ces enthousiasmes déplorables qui corrompent tous les écrivains populaires. J'ai, pour mon compte, la vanité de haïr ces habitudes de dépendance et de vasselage littéraires du critique devant l'écrivain, et ces froides adulations qui étourdissent le Dieu, et dissipent les précieuses qualités d'esprit de l'adorateur en louanges stériles. Courier l'a dit, avec l'exagération d'un esprit chagrin, mais avec la sagacité d'un esprit juste: — En France, nous aimons la livrée. — Si ce n'est pas devant une glorieuse épée que nous nous agenouillons, c'est, comme on dit, devant une lyre. Nous sommes les hommes liges de l'auteur en renom; nous portons ses devises; sa cause est la nôtre. En cas d'attaque un peu vive par quelque critique qui a eu la prudence de se défendre contre l'engouement, pour s'épargner les retours d'opinion, nous venons déposer aux pieds du poète notre colère généreuse; nous lui offrons nos bras pour châtier le téméraire; nous tenons conseil pour savoir s'il ne con-

vient pas de nous couper la gorge avec lui ; nous nous vantons que, mît-il des gants de velours, nous ne lui toucherions pas la main ; nos femmes renouvellent pour lui la ligue des *Précieuses;* nous consolons le pauvre poète qui est tout souriant du coup qu'il a reçu, comme cet empereur romain dont on brisait les statues et qui disait : « Je ne suis pas blessé. » Nous crions au Zoïle, ce qui est une injure surannée, mais une flatterie toujours nouvelle. Il y a deux ou trois sortes de vanité là-dedans. Il y a la vanité du familier d'un homme à la mode, pour qui cette illustre amitié est un titre, une contenance, une valeur de salon, une cause d'être interrogé souvent et de parler beaucoup. Il y a celle d'en tirer des lettres de remerciement avec les armes et le cachet, qui sont une sorte de brevet d'esprit pour les incrédules ou pour les libraires qui résisteraient à acquérir nos œuvres. Il y a celle de n'être pas dans les rétrogrades, ce qui est la terreur de quelques esprits éminents, et la rage de tous les esprits médiocres, comme si le progrès n'était pas de remplacer une mauvaise chose par une bonne. Or, résister à ce fétichisme littéraire, à cette manie de se faire la pièce d'échafaudage d'une statue qui sera peut-être brisée du vivant du dieu, retarder enfin de sa personne ce mouvement désordonné qui entraîne toutes les bonnes disciplines, c'est une tâche qui ne peut pas être tout-à-fait stérile, ou une erreur, s'il y a erreur, qui est trop peu avantageuse pour n'être pas très-honorable.

Parmi les mauvaises habitudes que nous avons retenues du XVIIIe siècle, la plus ridicule est celle de juger les critiques d'aujourd'hui, comme Voltaire jugeait Fréron. Le moindre écrivain *d'art*, s'il ne se croit pas encore un Voltaire, a déjà du moins son Fréron qu'il s'immole orgueilleusement dans sa préface. La différence est grande pourtant dans les rapports du critique avec l'auteur critiqué, au XVIIIe siècle et de notre temps. Au XVIIIe siècle, l'auteur, quoique déjà maître des esprits, quoique assez puissant pour que la tête lui tourne, ne jouit pourtant que d'une liberté de tolérance sous un maître relâché, mais d'autant plus sujet à des retours de despotisme. La Bastille est encore debout, il y a encore un bourreau qui lacère les livres devant le Palais de Justice, et un lieutenant du roi qui appréhende au corps les écrivains. Si le critique n'est pas toujours un agent de l'au-

torité, payé, comme l'esclave antique, pour hurler derrière le char du triomphateur, et pour rabaisser celui qu'on n'ose pas faire taire, on peut toujours l'en soupçonner avec quelque fondement, et voir en lui un complice intéressé du pouvoir, plutôt qu'un loyal contradicteur. Aujourd'hui rien de pareil. L'auteur règne sans contestation, et, sauf qu'on ne lui permet pas de commettre le viol en plein théâtre, ni d'y traîner, comme Aristophane, les pères et les mères de fils encore vivants, il est libre de tout dire, et n'a pas besoin de privilége pour se faire imprimer. Les gouvernements ont abandonné tout droit sur lui, et l'ont déclaré quitte de toute redevance de servitude, à titre de représentant de cette liberté de la pensée si glorieusement conquise en 89. Il n'est guère gêné que par ses propres scrupules, et rien ne lui est interdit que ce qu'un homme qui a l'honneur de tenir une plume doit s'interdire tout le premier. Quant au critique, il est placé en face de l'auteur victorieux et omnipotent, seul, sans complicité directe ni indirecte avec le pouvoir, qui croit avoir mieux à faire que de s'occuper des querelles des écrivains, sans autre auxiliaire que sa probité et son bon sens, forcé de tenir tête à la fois à l'homme applaudi et à la cohue qui bat des mains, ayant contre soi, outre le désavantage d'être seul, le préjugé de l'infériorité littéraire du juge à l'égard de celui qui produit. De son côté, la partie n'est pas même égale, et il semble qu'il est à peine généreux à ses contradicteurs de se liguer avec celui qui est défendu par une armée contre celui qui attaque tout seul. Comment donc, les rôles étant devenus si différents, les idées sur le critique sont-elles restées les mêmes?

Comme l'écrivain n'a pas proprement une puissance officielle, et que dans un gouvernement de discussion les affaires publiques passent pour être les plus grosses affaires du pays, nous ne voyons dans les débats littéraires que des querelles sur la manière la plus propre de distraire des esprits occupés de beaucoup mieux que cela. L'illusion est grande, au jugement de quiconque a médité sur l'influence sociale des écrivains et des livres. Il est fort différent pour un pays qu'un écrivain de talent emploie sa plume à défendre le dévouement, les mœurs, le devoir, ou qu'il s'en serve pour idéaliser l'égoïsme; qu'il analyse profondément les passions humaines afin d'en montrer la mauvaise logique et les

piéges cachés, ou qu'il justifie les plus brutales et en propage l'imitation en en faisant le principal trait des caractères supérieurs ; qu'il fasse aimer la vie laborieuse et pure, ou qu'il exalte la vie opulente et sans devoirs; qu'il affermisse et contienne l'intelligence des jeunes gens par un langage sensé, ou qu'il la trouble par des manières de mal dire qui mènent trop souvent au mal faire. Et si cela est vrai, comment ne veut-on pas que le critique s'émeuve contre ces abus de la liberté de la pensée, et qu'il y ait dans cette opposition de quoi tenter un homme d'esprit et de cœur ? Nous comprenons les passions politiques, nous trouvons bon qu'on se déchaîne contre des ministres parce qu'ils ont des complaisances pour la cour et qu'ils placent tous leurs cousins, et nous pardonnons à peine les convictions littéraires et l'opposition à un écrivain qui use mal du droit de tout dire. Est-ce donc parce que ceux que la politique blesse se plaignent tout haut et font du bruit, tandis que les victimes de l'écrivain, non-seulement ne se plaignent pas, mais même ne se sentent pas blessées? Est-ce parce que nous croyons qu'il n'y a de mal que celui qui fait crier, et que le mal qu'on aime n'en est pas un? Nous avons cent journaux pour faire la guerre à ce ministre qui ne le sera plus demain, et nous n'en avons pas un pour surveiller l'écrivain qui dégoûtera nos femmes de la vie de famille, et leur donnera la fantaisie des belles passions orageuses, qui instruira les fils à mépriser les pères, et soulèvera nos imaginations contre nos meilleurs instincs ? Quant à moi, non-seulement j'assimile les deux oppositions, mais je regarde que, selon le talent et la direction d'idées des écrivains populaires, l'opposition littéraire pourrait être beaucoup plus utile en certains moments que l'opposition politique. Et par là, j'honore bien davantage l'écrivain dont la mauvaise influence peut, après tout, être fort innocente, que ceux qui le jugent encore sous l'empire de ce lieu commun que les lettres ne sont que la décoration de toute société civilisée. Il peut paraître à ces personnes que les écrivains sont les joyaux d'une couronne, et que, de même que Racine et Molière ont été les deux *régents* de celle de Louis XIV, M. Victor Hugo et M. de Lamartine seraient les deux plus gros diamants de la couronne de Louis-Philippe. Mais moi qui les crois presque aussi rois que lui et rois de sujets aussi fidèles, qui pense voir dans leur gouvernement des abus pres-

que aussi graves que celui de flotter entre la *coopération* et la *translimitation*, j'ose leur faire de l'opposition constitutionnelle sans attaquer leur légitimité, et sans mettre en doute leur talent.

Ceci ne doit pas être pris pour le préambule d'une déclaration de guerre à l'illustre poète qui fait le sujet de ce travail. Outre le ridicule d'une menace de ce genre, M. de Lamartine doit attendre des scrupules humblement proposés, plutôt que des critiques vives, d'un admirateur déjà ancien qui a quelquefois réussi à le louer selon le goût de ses plus ardents amis. Ce sont de simples réflexions que j'ai cru devoir adresser à ceux que mon jugement sur M. Victor Hugo a irrités, soit parce qu'ils n'ont pas voulu y voir un fond d'admiration vraie, soit parce qu'ils ont peu réfléchi à la nature, à la gravité, aux droits et aux devoirs de la critique, à l'époque où nous vivons. Si elles n'ont pas le succès de les faire revenir à des sentiments moins sévères pour moi, elles auront du moins cet à-propos qu'elles établiront plus clairement ma responsabilité.

Il n'y a, d'ailleurs, dans M. de Lamartine, rien qui excite à la sévérité. L'illustre poète n'a pas de système ; il n'a jamais écrit de préfaces offensantes pour les contradicteurs ; il n'est pas chef d'école ; sa réputation n'est point agressive et ne pèse pas sur ceux qui pourraient la trouver exagérée. Les ouvrages de M. de Lamartine sont attirants et bienveillants comme sa personne.

Une bienveillance immense et cosmopolite paraît être, en effet, le trait distinctif du caractère de M. de Lamartine. Ce poète n'est pas doué du sens critique. Tel il se montre, comme voyageur, pour les Turcs et les Arabes de l'Orient, tel nous le voyons en France, comme député, pour les Turcs et les Arabes de la politique. Quoique souvent de l'opposition, et quoique toujours du côté des idées nobles et des mesures conciliantes, il blâme sous une forme si générale et si peu hostile, qu'il n'y a presque pas de différence à l'avoir contre soi qu'à l'avoir pour soi. Il faudrait imaginer pour ses votes négatifs quelque chose de moins décidé qu'une boule noire ; car il y a toujours un peu de *oui* dans son *non*. Il est l'orateur d'apparat de toutes les idées généreuses qui peuvent se rattacher de près ou de loin aux questions politiques, de toutes les réserves que peut faire la

philosophie morale dans ce qu'on appelle les affaires humaines. On n'attend de lui ni des éclaircissements, ni des raisons qui fassent pencher le vote de l'assemblée d'un côté ou d'un autre, mais une déclamation honnête et à demi-poétique qui laissera les choses dans le même état. Aussi M. de Lamartine est-il tout seul, non pas de son avis, car un avis affirme ou nie, mais de son impression. Il est tout à la fois le chef, l'orateur et le corps entier du parti de la morale. On dit qu'il s'en félicite, et qu'il se regarde comme le noyau d'un parti futur qui couvrira tous les bancs de la chambre. S'il plaisait à Dieu de confier un moment les affaires de la France à une majorité d'hommes ou plutôt d'anges, dont l'archange serait M. de Lamartine, j'aurais bien peur que dès la seconde séance, une troupe de diables ne les enlevât et peut-être ne les renvoyât au ciel.

Le manque de sens critique peut être pris, en politique, pour l'effet, soit d'une tolérance supérieure, soit d'une haute pudeur d'esprit, et compté au député comme une vertu. Mais, dans le poète, c'est le manque d'une qualité aussi nécessaire que l'inspiration. L'histoire littéraire ne nous offre pas d'exemple d'un seul grand poète qui n'ait eu au plus haut degré le sens critique. Le doux Virgile n'a-t-il pas dit :

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.

Plusieurs ont fait des satires; tous ont eu des préférences et des haines. Il n'est pas besoin de citer des noms : tous ceux dont on se souvient figureraient dans cette liste. Le discernement vif et énergique du bon et du mauvais est un des traits du génie; car il ne semble pas qu'on puisse chercher ardemment ni réaliser le bon sans avoir la haine du mauvais. Si quelque chose pouvait faire douter que M. de Lamartine ait du génie, ce serait que ce discernement paraît lui manquer tout-à-fait. Il en est plus intéressant comme homme; mais n'est-ce pas ce qui l'empêche comme poète d'atteindre à cette espèce de beauté où l'on sent des écueils heureusement franchis et des imperfections évitées? Le défaut de sens critique désarme le poète de cette force dont il a tant besoin pour soutenir et régler son vol, et le livre à ce contentement de lui-même d'autant plus dangereux qu'il est plus innocent et qu'il ressemble moins à de l'orgueil. On recon-

naît cette faiblesse à M. de Lamartine, lequel passe, dit-on, pour s'admirer lui-même plus que ne font tous ses amis ensemble, sans avoir précisément d'orgueil. Cette admiration n'est qu'une sorte de bon témoignage qu'il se rend à lui-même, comme un honnête homme qui a fait une bonne action. Il se loue sans vouloir se surfaire, sans artifice, sans aucun de ces calculs de l'orgueil qui refuse une partie de l'encens pour s'en faire donner quelques grains de plus. C'est, je ne le prends pas ironiquement, de la béatitude. On en cite des anecdotes qui sont répétées sans méchanceté, parce que la béatitude de M. de Lamartine n'a rien de blessant, et que le respect qu'on a pour sa noble personne adoucit toutes les médisances. Belle découverte, va-t-on dire, qu'un poète qui réussit ait de la vanité! Je ne m'alarmerais pas d'une vanité de contradiction, si cela peut se dire, dans un poète injustement contesté, dans Racine, par exemple, voyant son siècle sourd aux beautés d'*Athalie*. Mais je m'effraie d'une satisfaction de béat, de l'espèce de celle de Ronsard, le poète adoré de tous. A défaut d'une lutte avec son siècle, le grand poète doit avoir son contradicteur et son critique en lui. Celui qui s'approuve peut quelquefois se juger; mais celui qui s'admire ne se juge jamais. Que ne faut-il pas craindre d'un poète qui ne se voit que par les yeux de ses admirateurs?

Dans une satire adressée à Molière, Boileau, après avoir tracé le portrait d'un *sot*, qui « fait tout avec plaisir, »

> Et toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,
> Ravi d'étonnement, en soi-même s'admire,

Ajoute :

> Mais un esprit sublime en vain veut s'élever
> A ce degré parfait qu'il tâche de trouver;
> Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
> Il plaît à tout le monde et ne saurait se plaire.

« Voilà, disait Molière à Boileau, la plus belle vérité que vous ayez jamais dite : je ne suis pas du nombre de ces esprits sublimes dont vous parlez; mais, tel que je suis, je n'ai rien fait en ma vie dont je sois véritablement content (1). »

(1) M. J. Taschereau, dans son excellente *Histoire de la Vie et*

La Bruyère, commentant la pensée de Boileau, a dit : « La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de bonnes choses, nous fait appréhender qu'elles ne le soient pas assez pour mériter d'être lues. » Ces anecdotes du XVII[e] siècle sont des règles du jugement pour le critique de la tradition, lequel s'autorise non-seulement des principes et de la discipline, mais encore de la conformité des habitudes et des scrupules d'esprit dans les grands écrivains de tous les siècles. Quand on voit un Molière, un Boileau, un La Bruyère, convenir qu'ils ne peuvent *se plaire à eux-mêmes*, comment ne pas croire que la grande satisfaction de soi est incompatible avec le génie? N'ai-je pas sujet de douter qu'il soit juste d'agréger aux hommes de génie un poète qui n'a pas le sens critique de ses devanciers, ni cette précieuse impossibilité de se contenter, qui donnait des doutes douloureux à Virgile sur son *Énéide*, à Molière sur *Tartuffe* et sur *le Misanthrope*, à Boileau sur l'excellence de ses vers, à La Bruyère sur *les Caractères*, à Racine sur *Athalie?*

Dans la crainte d'être trop sévère, je cherche hors de ma conscience et de la tradition des motifs pour atténuer ce jugement. Je dirai donc que comme on peut faire honneur aux siècles de ces grands hommes d'une partie de leur attention vigoureuse sur eux-mêmes et de leur forte modestie, de même il faut rendre notre époque responsable de cette trop grande admiration de soi, qui énerve le talent de M. de Lamartine. J'ajouterai que l'illustre poète étend à tous ses contemporains la bonne opinion qu'il a de lui. C'est une de ses paroles que des cent lettres et plus qu'il reçoit chaque semaine de poètes inconnus, trente offrent de grandes beautés poétiques. A ce compte, la France produirait de mille à quinze cents poètes de talent bon an mal an. Mais si, à proportion qu'il s'estime, M. de Lamartine élève tout le monde autour de lui, la distance restant la même entre la foule et le poète, cette bonne opinion de soi n'est plus qu'une répartition équitable des rangs. J'admire même que M. de Lamartine soit demeuré dans cette modération. Nourri de louan-

des Ouvrages de Molière, nie la vérité de cette anecdote. Les raisons qu'il en donne me paraissent plus ingénieuses que vraies, ce qui est d'ailleurs contre l'habitude de son livre, où il n'y a guère que des raisons vraies qui sont en même temps ingénieuses.

ges et d'encens, traduit en vignettes vaporeuses et en romances plaintives, offert en cadeau d'étrennes jusque dans les pensions de jeunes filles, centre de toutes les imaginations qui sont mélancoliques, soit naturellement, soit par imitation, critiqué avec admiration, admiré avec adoration, comparé tantôt à l'aigle qui regarde le soleil fixement, tantôt au cygne qui fend l'azur des lacs, tantôt au rossignol, tantôt à l'ange; tour à tour muse, barde, ou prophète, rêve de toutes les femmes jeunes et gracieuses qui lui ont prêté un cœur tout endolori des tristesses et des voluptés qu'il chante; père ou tout au moins parrain d'une infinité de volumes de poésies féminines, tout parfumés et tout dolents, il est presque incroyable qu'un tel homme, qui devait être conduit par tant de caresses et d'encens à une adoration indienne de soi-même, se soit arrêté dans les langueurs d'une béatitude bienveillante. Mais telle est la condition humaine que, comme il faut que tout régime de ce genre ait un mauvais résultat, si le caractère du poète n'en est pas gâté, ce sera son talent qui en portera la peine. Je voudrais bien laisser à M. de Lamartine le titre d'homme de génie, puisque aussi bien c'est le seul qui puisse contenter aujourd'hui les écrivains les plus modestes: mais si son caractère peut gagner à cette explication atténuante, comment fléchir, même en sa faveur, sur ce principe que la satisfaction de soi empêche le poète d'être parfait? Et comment avouer qu'au XIXe siècle, en France, on puisse être un poète de génie avec des ouvrages imparfaits, c'est à savoir où le mauvais à plus de place que le bon?

II.

Il pourra être question de la postérité dans cette appréciation, quoique je sache combien l'idée de la postérité a vieilli, et que le mot même dans la critique en est devenu ridicule. Je ne puis pas croire qu'un écrivain de quelque valeur n'éprouve pour son livre ce qu'un père éprouve pour son enfant, qui est un désir naturel de se survivre. C'est une chose monstrueuse que ce mépris qu'on affecte de notre temps pour cette antique religion des poètes, pour cette force descendue du ciel, qui a soutenu les plus grands d'entre eux contre les difficultés de la vie. Jusque dans la décadence latine, je vois Stace, tout chargé de ses faciles lauriers, parler avec crainte

et respect de la postérité. Laisser quelque chose de meilleur que soi est une pensée enracinée au cœur de l'homme et que le poète ne peut pas nier sans mentir à sa nature, sans se mépriser lui-même. Ceux même qui ont traité la gloire avec la rigueur chrétienne de Bossuet, et qui ont opposé par dérision l'éternité à la postérité, ceux-la ont eu au fond du cœur le désir de faire savoir aux derniers hommes leur mépris pour cette fumée, et à la postérité leur insulte ambitieuse. Je ne sache pas, pour mon compte, pouvoir faire plus d'honneur à un poète qu'en lui supposant ce noble souci de la postérité et en lui demandant ce qu'il a fait pour elle. M. de Lamartine est, de tous les poètes de ce temps, celui qu'une telle question doit le moins étonner, car, outre qu'aucun n'est plus en mesure que lui d'y bien répondre, c'est une de ses meilleures habitudes d'esprit de se plaire à ces lieux communs qui ont ému toutes les nobles intelligences et qui survivront à ceux qui les méprisent.

Mais avant de demander au poète ce qu'il a fait pour la postérité, il convient de préciser ce que la postérité veut qu'on fasse pour elle.

Il n'y a de poésie sérieuse et durable que dans deux ordres très-distincts d'idées ou de vérités éternelles. Le premier est l'ordre des idées ou des vérités pratiques. Le domaine en est immense, inépuisable ; c'est l'homme sous ses traits les plus constants, tel que nous le montre l'histoire dans ses annales les plus accréditées, l'art dans ses monuments les plus populaires; tel que nous le voyons hors de nous et en nous, avec celle de nos facultés qui est la plus semblable à elle-même dans tous les pays et à toutes les époques, la raison. Ce sont le rire et les larmes, les joies et les peines, l'amour et la haine, toutes les passions humaines dans leurs formes les plus sommaires. Ce sont les motifs des actions, le jeu des caractères, tout ce qui apprend l'homme à l'homme ; ce sont toutes ces beautés littéraires qui sont en même temps des règles de vie pratique, toutes ces ressemblances invariables et toutes ces différences constantes qui forment comme un fonds commun dont toutes les grandes littératures ne sont que des développements successifs, différents par les formes extérieures des langues, mais semblables et analogues par les pensées.

Le second consiste en cette portion d'idées ou de vérités

qui semblent plus appartenir à la spéculation qu'à la pratique, et à l'imagination qu'à la raison. Rapportons-y toutes ces idées sur la fin de l'homme, sur ses rapports invisibles avec Dieu et avec le monde qui lui a été donné pour demeure, sur ses espérances et ses terreurs pour tout ce qui est au-delà de la mort; sur ces vides immenses de l'âme, que toutes les religions ont tour à tour peuplés de croyances qui se sont entre-détruites sans combler ces vides; sur ces doutes qu'elles ont voulu enchaîner par des dogmes, mais qui ont toujours échappé à tous les liens, et qui obsédaient Pascal jusque dans les ardeurs d'une foi raisonnée; sur toutes ces agitations d'un être fini dans l'infini; sur cette curiosité douloureuse pour les choses invisibles, et cette impatience de deviner le mot de la mort. Je ne leur ôte pas le nom de vérités, quoiqu'elles ne soient point proprement pratiques, et que l'imagination qui s'en nourrit leur communique sa mobilité et ses caprices. Mais des incertitudes qui sont éternelles sont par là même des certitudes; et s'il est vrai que l'imagination en soit plus occupée que la raison, celle-ci, loin de les négliger, les pousse au contraire et les poursuit dans ce qu'elles offrent de constant, jusqu'au point où les ténèbres l'empêchent d'aller plus avant. Au-delà de ce point, il est bien difficile d'en tirer des beautés durables, parce qu'au moment où la raison cesse de les suivre, elles deviennent la matière de subtilités, de fantaisies ou de modes littéraires qui passent, et la proie de cette imagination qui change à toutes les époques et qui devient la première et la moins regrettable de leurs ruines.

Il ne devrait pas être nécessaire de dire que ces deux ordres d'idées veulent la même perfection de langage. Ni la clarté des idées pratiques ne les dispense de la beauté de l'expression, ni le demi-jour des idées spéculatives n'autorise la négligence et l'obscurité. Il faut non-seulement que la langue du poëte ne manque d'aucune des qualités générales qui sont propres à toutes les langues littéraires, mais qu'elle soit étroitement conforme au génie de sa nation. Par exemple, chez un peuple actif, pratique, d'un sens droit et rapide, peu rêveur et nullement abstrus, comme est le peuple français, elle ne doit être ni incertaine ni vague, ni circonlocutoire, ni enveloppée de ces ténèbres que les Allemands appellent la *pénombre*.

Les poésies de M. de Lamartine n'appartiennent pas proprement à l'ordre des vérités pratiques. Ce n'est pas qu'on n'y puisse trouver des traits de la vie réelle, comme en offrent à chaque page les poètes épiques, dramatiques, philosophiques; mais ces traits sont peu arrêtés ou démesurément agrandis par l'habitude de tout idéaliser, qui est le tour d'esprit particulier de M. de Lamartine. La terre qui est le théâtre de la vie humaine, cette terre que Dante a chargée de tant de maux, semble être, pour M. de Lamartine, quelque planète habitée par des êtres plus parfaits que nous. Elle est éclairée d'un plus doux soleil, baignée de mers plus pacifiques, arrosée de ruisseaux plus murmurants, caressée et non écorchée par les vents. On dirait la demeure de créatures intermédiaires entre l'homme et l'ange. Les bergères y ont *des doigts d'ivoire ;* une levrette y est douée de qualités et de grâces comme l'amant le plus prévenu en prête à sa maîtresse, ou comme la mère la plus ambitieuse en désirerait pour sa fille. Une biche y a des mouvements plus voluptueux qu'une odalisque, des regards plus tendres que ceux d'une jeune femme voyant venir de loin son mari long-temps absent, des pensées plus subtiles qu'un sonnet de Voiture. Tout grandit, tout s'épure, tout s'embellit en proportion ; le moindre paysage a tous les climats et tous les soleils ensemble; les petites pièces d'eau sont des lacs, les lacs sont des mers. La langue se pare et s'attife pour peindre cette nature prodigieuse. Qui ne croirait qu'il est question d'un oiseau dans ce vers?

A surprendre en son nid le faon qui vient d'éclore.

Nid ne se dit pas des quadrupèdes ; *éclore* ne se dit proprement que des petits des ovipares et surtout des oiseaux, pour qui ce gracieux mot semble avoir été fait tout exprès. Mais M. de Lamartine a voulu donner au faon une demeure plus noble que le fourré d'un bois et une origine plus poétique que la délivrance de la biche après la gestation. C'est ainsi qu'il élève et transfigure toute chose, et si je cite ce vers, c'est moins pour faire une critique de mots que pour donner, entre mille autres, un exemple de la manière dont M. de Lamartine voit et exprime la réalité.

Sa gloire n'est donc pas là ; elle est dans ces idées ou vé-

rités métaphysiques dont j'ai donné le détail faute d'en pouvoir donner la définition.

Les premières poésies de M. de Lamartine, outre le charme des vers, eurent un grand attrait de nouveauté. Jusque-là le poète, n'avait été que l'interprète des sentiments généraux, et sa poésie qu'une sorte d'art public. Il restait derrière ses ouvrages tout un homme inconnu à la foule, et ne livrant de ses pensées personnelles que celles qui devaient aller au cœur ou à la raison des autres hommes. Ce doit être, du reste, le vrai caractère du poète. Les anciens l'avaient personnifié sous les traits d'Homère chantant au seuil des peuples de la Grèce des vers sur les dieux et les héros de la commune patrie. Le poète, dans l'imagination des peuples, était l'homme à qui les dieux avaient accordé le don d'exprimer la pensée de tous par des paroles passionnées et harmonieuses. Les temps modernes, dont les croyances plus austères devaient ôter au poète ses attributs antiques, sa lyre mélodieuse, sa couronne de lauriers, son commerce mystérieux avec les muses, lui laissèrent son caractère et son rôle d'homme public. Telle était encore en France l'idée commune, quand M. de Lamartine parut. Mais les poètes, ses devanciers, avaient plus ou moins diminué ce caractère et amoindri ce rôle, soit par l'humilité de leur genre, soit défaut de génie. On était las de cette sorte de poésie officielle dont les auteurs n'étaient pas les héros. On demandait un homme qui mît tout son cœur sur le papier. Ce poète fut M. de Lamartine. Toutes les imaginations se tournèrent du côté d'un jeune homme qui faisait l'histoire de quelques années d'une vie parfaitement ignorée, dont tous les incidents étaient des incertitudes sur toutes les choses du monde invisible, et dont le principal évènement était un amour.

Le succès de ce début confirmait les antiques opinions sur le caractère et le rôle du poète. M. de Lamartine ne plut à tous que parce qu'il fut d'abord le poète de tous; son histoire était plus ou moins l'histoire de tous les esprits délicats et cultivés de son époque. Ils avaient toutes ses incertitudes ; et ceux qui aimaient comme tous ceux qui voulaient aimer, ou donnaient ou devaient donner à leur amour la forme particulière des pensées de l'amant d'Elvire. M. de Lamartine n'imaginait proprement rien de nouveau. Depuis le commen-

cement du siècle, mais surtout depuis la chute de l'empire, les imaginations étaient préparées pour ce genre de poésie. Werther ne laissait presque rien à dire sur le malaise des esprits distingués dans une société qui ne les comprend pas, et sur cette susceptibilité de cœur au fond de laquelle est le ver de l'orgueil. Lord Byron avait mis à la mode l'indépendance jalouse et le désordre intéressant du génie. M. de Châteaubriand avait décrit la maladie de Réné, devenue bientôt contagieuse, et rouvert aux imaginations le chemin de la foi. Mme de Stael avait analysé avec profondeur toutes ces influences moitié sociales, moitié littéraires, fruit naturel d'une révolution qui, en abattant toutes les générations intermédiaires, et en chargeant les jeunes gens de tout le poids du présent et de l'avenir, avait mis dans leur cœur, à côté des illusions de la jeunesse, le doute des vieillards, et un immense dégoût à côté d'un immense besoin de croire. La langue de cette métaphysique existait déjà, et il y en avait de beaux modèles en prose. On avait trouvé d'ingénieuses ou d'éloquentes formules pour le doute effronté qui s'étourdit ou qui s'enivre de sa propre sagacité, comme pour le doute triste et découragé qui aspire à la foi. On en avait pour le sombre mystère de la mort, pour la fragilité de la sagesse humaine, pour la fuite irréparable de la vie, pour les misères de la gloire. On en avait pour la nature extérieure appropriée à la sensibilité nerveuse des nouveaux auteurs, lesquels allaient la remplir de mouvements, de murmures, de chants, d'harmonies, et en faire le Dieu visible. On en avait enfin pour cet amour particulier au XIXe siècle, amour inquiet, ennuyé, occupé d'autres affaires que les siennes, se voyant déjà fini au moment où il commence, orageux sans cause, avide de malheurs et de larmes, et, tout en se satisfaisant à la manière antique, couvrant les appétits de la matière d'un luxe extraordinaire, de susceptibilités et de désespoirs. Mais la véritable invention de M. de Lamartine, ce fut de mettre le premier en beaux vers les plus délicates et les plus durables de ces idées, avec un charme particulier de douceur, de facilité, de nombre, qu'on avait pu croire jusque-là peu compatibles avec les sévères conditions de la poésie française.

Les premières *Méditations* étaient restées fidèles à ces conditions. Fort heureusement pour le jeune poète, les préfaces systématiques, les réhabilitations de la poésie du XVIe siè-

cle, les théories de l'art pour l'art, les projets de renouvellement de la langue poétique étaient encore dans l'avenir. Ce que nous avions encore de poètes prétendus classiques, s'ils n'étaient pas à la hauteur des grandes traditions de l'art, en conservaient au moins la religion et en justifiaient l'excellence par leur impuissance même à en satisfaire les austères préceptes. Il n'était encore venu à l'idée de personne de contester que la poésie française dût être, comme la prose, exacte, précise, énergique, sans relâchement, sans incorrection. M. de Lamartine avait fait ses premiers vers sous cette discipline, et sinon avec une idée bien présente et bien soutenue de la force de durée qu'elle donne aux œuvres de l'esprit, du moins avec un instinct heureux et vraiment français, et probablement avec une bonne instruction première. Il croyait alors plus aux avantages qu'aux embarras de l'art. Il était inconnu, solitaire, sans cette espèce d'amis qui font aimer au poète ses défauts et les lui rendent plus chers que ses qualités, en s'en faisant les apologistes et les champions au dehors. On dit même qu'il avait trouvé ce que les poètes ne trouvent jamais s'ils ne le cherchent pas de très-bonne foi, l'aristarque d'Horace, *l'ami prompt à vous censurer* de Boileau, un homme de goût et d'esprit, aux scrupules duquel il sacrifiait, dit-on, des vers qui pouvaient être beaux, mais qui ne l'étaient pas de la bonne manière. J'imagine que cet ami dut chercher, dès ce temps-là, à le fortifier du côté du sens critique, par où M. de Lamartine devait toujours rester faible, et à le défendre contre sa propre facilité.

M. de Lamartine eut tout d'abord deux sortes d'admirateurs, les uns partisans de la tradition classique, les autres appartenant à une génération plus jeune, qui allait bientôt exagérer et faire grimacer tous les sentiments et tous les malaises de l'époque. Les premiers, réservés et prudents, presque plus inquiets de ce qu'il restait encore à faire au jeune poète qu'ébahis de ce qu'il avait déjà fait, accompagnaient l'admiration de conseils. Ils lui disaient de s'observer, de serrer son vers, de ne point chanter en écrivant. Les seconds, le flattant sur ses défauts comme sur le champ par où il était imitable, lui criaient de s'affranchir, de céder à la muse, de prendre la lyre d'or et d'en toucher toutes les cordes au hasard, c'est à savoir, en style pédestre, de multiplier

ses défauts, afin de se rendre de plus en plus solidaire des misérables imitations qu'ils en allaient faire. C'est une tactique naturelle des imitateurs de pousser les poètes dans le sens de leurs défauts, afin qu'ils s'en couvrent eux-mêmes et s'en autorisent contre la critique. Les secondes *Méditations* renouvelèrent ce choc de conseils contradictoires. Les partisans de la tradition dirent à M. de Lamartine de se varier, des imitateurs et leurs théoriciens de s'exagérer; ceux-ci de penser plus au lecteur qu'à lui, ceux-là de penser à lui plus qu'au lecteur; les uns de rester dans la langue et dans la tradition, les autres de se faire une langue à lui, de son droit souverain de poète, et d'ouvrir une ère de traditions nouvelles; les premiers de méditer *les Géorgiques* de Virgile, *Athalie*, La Fontaine, Boileau même, dont il eût été si glorieux d'appliquer l'art austère à des idées plus poétiques et plus intéressantes; les seconds de ne pas remonter plus haut qu'André Chénier, à moins que ce ne fût pour faire quelques utiles lectures dans Ronsard, et de feuilleter beaucoup les poètes des lacs, Wordsworth, Coleridge, et je ne sais quels autres, grands maîtres en l'art de dire avec subtilité par quels points ils n'ont ressemblé à aucun de ceux qui les lisent.

Les éloges de la nouvelle école l'emportèrent sur les conseils des partisans de la tradition. Ces éloges étaient sans condition et sans réserve; ils venaient de la jeunesse et des femmes qui figurent mieux la gloire aux yeux des poètes que les visages graves et soucieux des hommes mûrs et des critiques. On couronna le poète de vers et de fleurs: les jeunes gens lui dédièrent leurs poésies, pâles échos des siennes; les jeunes femmes lui firent des déclarations d'amour, et briguèrent quelques battements de ce cœur qui avait soupiré pour Elvire. M. de Lamartine fut entraîné; il subit les nouvelles influences; il adopta la langue de son public de choix, et commença à se sentir à l'étroit dans celle des premières *Méditations.* Il fit vite, au crayon, il dicta. Déjà apparaissait la fameuse théorie *de l'art pour l'art.* M. de Lamartine y souscrivit, et il en sortit les deux volumes des *Harmonies religieuses.*

Les *Harmonies*, parues en 1830, offrent plus de beaux vers peut-être, mais moins de belles pièces que le recueil des *Méditations*, et elles sont plus marquées des défauts de l'a-

bondance qui semblait devoir être l'écueil du talent de M. de Lamartine. Du reste, il n'y a presque plus de traces de la vie pratique. Dans les *Méditations*, le plus humble lecteur avait pu se reconnaître quelquefois dans les rêveries du poète, dans ses tristesses, dans ses plaisirs souvent très-positifs. Le poète des *Harmonies* s'isolait de plus en plus, et se dérobait aux regards dans un nuage de poésie vaporeuse. Ce n'était déjà plus le poète d'une époque dont un grand prosateur, M. de Châteaubriand, avait indiqué sommairement les instincts les plus sérieux, et tous ceux de ses malaises qui s'éloignent le moins de la condition générale de l'homme. M. de Lamartine venait de s'envoler dans des mondes où nous ne pouvions plus le suivre faute d'ailes, et où il n'y avait pas un petit coin pour nous. Beaucoup qui n'osent pas le dire encore, et beaucoup qui le disent tout haut, ont quitté M. de Lamartine à ses *Harmonies*. Les uns trouvaient qu'une moitié de ce livre répétait, en les affaiblissant par des développements, les notes les plus mélodieuses des *Méditations*. Les autres n'avaient voulu suivre le poète que jusqu'où ils avaient pu porter avec eux leur droit de critiques et de juges. Nous n'aimons que les choses où notre pensée, quoique plus humble que celle du poète, a pourtant touchée.

Le titre même de ce recueil en indiquait la pensée principale, qui est de montrer toutes les harmonies qui lient le monde à Dieu.

Le poète remonte sans cesse du visible à l'invisible, et interroge toute la création sur ses rapports avec le créateur. Il demande au chêne comment, de gland qu'il était, tombé du bec de l'aigle sur quelque lande aride, il est devenu chêne et a déployé ces vastes branches, qui suffisent *à abriter contre la tempête le pasteur et le troupeau*. Il demande au matin d'où lui vient sa fraîcheur et sa grâce ; qui fait tressaillir les forêts avant l'heure du bruit; qui relève les calices de fleurs penchés par la rosée du soir; qui éveille les vents de leur mystérieux sommeil. Il demande à la nuit qui lui a donné ce muet langage, compris seulement des poètes, des amants et de ceux qui souffrent, et pourquoi l'homme a peur d'une nuit noire. Il demande qui a voulu que ce fût la jeune fille si frêle et si gracieuse qui mît au monde l'homme, l'homme qui embrasse l'infini dans sa pensée,

l'homme qui sait en mourant qu'il est immortel ; — et à chaque demande il répond : C'est Dieu.

Quelquefois il monte, de pensées en pensées, jusqu'au trône de Dieu, et là sa voix n'a plus rien d'humain. C'est un hymne mystique et inarticulé où les âmes qui sont préparées par des méditations analogues peuvent seules suivre le poète. On croit entendre l'écho lointain d'un cantique d'anges auquel on s'associe sans le comprendre. Il semble que le cœur du poète se fonde aux rayons de la divine lumière, et qu'il ne sache plus que pousser de vagues et harmonieux soupirs. D'autres fois il prend de nouveau son vol vers l'empyrée, brûlant encore de voir et de connaître; mais, ce jour-là, la foi étant moins abondante, Dieu recule devant son désir : il essaie de monter encore, mais d'une aile que le doute a affaiblie, jusqu'à ce que, épuisé par ses efforts, il retombe de lassitude sur la terre, et y brise d'impuissance son aile contre la pierre.

Toute la création s'anoblit sous la plume du poète, pour être digne de ce commerce direct avec Dieu. Ses descriptions sont celles d'un monde dont le nôtre n'est qu'une grossière ébauche. Il n'est pas de contrée si aimée du ciel que M. de Lamartine ne décore et n'idéalise, soit pour la rapprocher plus de Dieu, soit pour en interdire l'accès à notre faible intelligence. L'Italie même, c'est plus que cette terre privilégiée entre toutes, où les brises sont si molles, les heures si paresseuses et l'ombre si assoupissante, que les générations y passent obscurément du sommeil à la mort, entre la plus grande histoire du passé et l'attente de quelque bon chanteur qui les aide à tuer la vie; c'est plus que ce sol merveilleux où tout est beau, même la destruction. Les brises de l'Italie de M. de Lamartine ont une voix et chantent des mélodies en glissant entre les branches des pins, innombrables cordes de ce luth immense. Les vents y deviennent des bouffées odorantes qui montent du lit des mers; les golfes, semés de voiles blanches, y sont de seconds cieux blanchissants d'étoiles, ou de vastes miroirs d'azur, où se penche la grande ombre de Dieu. Le poète des *Harmonies* est doué de sens que nous n'avons pas. Ce qui est pour nous le silence, est pour lui un concert inoui. Il y a des sons qu'il entend et auxquels nous sommes sourds, des fleurs que nous foulons aux pieds et où il trouve des parfums qui l'enivrent. Dans vos premiers

chants, ô grand poète, nous pouvions vous suivre encore dans un monde de pensées supérieures, mais analogues aux nôtres; nous venions bien loin derrière vous, mais nous voyions dans la nue votre noble visage qui nous souriait comme à des frères, et la main que vous nous tendiez pour nous montrer le chemin sur vos traces lumineuses. Mais dans les *Harmonies*, nous vous avons perdu de vue. Vous avez voilé votre face jadis amie, et vous êtes monté si haut dans l'empyrée que, de tous ceux qui vous suivaient, beaucoup se sont arrêtés de lassitude à divers degrés de l'espace, et ont lu vos *Méditations* pour se consoler de votre absence. Quant à ceux qui se vantent de vous avoir accompagné jusqu'au pied du trône de Dieu, ils ne vous y ont vu en réalité qu'avec les yeux de la foi.

Le poème de *Jocelyn* est un retour aux idées de l'ordre pratique. M. de Lamartine est descendu de l'empyrée dans les choses de la vie. *Jocelyn* est un roman en vers. Les *Harmonies* avaient été composées au temps de l'art pour l'art. Dans ce temps-là, beaucoup de poètes, dont quelques-uns sont restés des hommes de talent, avaient la passion de ne pas être compris. Les uns le voulaient de bonne foi et avec candeur, et ne négligeaient rien pour y atteindre; pour les autres, c'était un de ces mille artifices de la vanité qui rassemble à l'avance des correctifs en cas d'insuccès. Car n'était-il pas clair que, si la foule ne les comprenait pas, ils allaient ressembler aux poètes dont la gloire a été posthume? Il fallait donc s'envelopper d'assez de ténèbres pour pouvoir récuser les critiques pour défaut de compétence et pour se consoler de n'être pas admiré de son vivant. La théorie *de l'art pour l'art* ne fut qu'un paradoxe de la vanité. M. de Lamartine, mal défendu par son sens critique, ouvert d'ailleurs à toutes les idées nouvelles pas sa nature bienveillante, avait été pris au piége et s'était rangé à cette négation de toute discipline. Mais comme tout esprit cultivé et fécond qui donne dans un sophisme, il y avait porté ses qualités naturelles, et doté *l'art pour l'art* de beautés selon l'art de tous les temps et de tous les pays. Toutefois, même en tenant compte aux *Harmonies*, publiées en 1830, de l'époque où elles parurent et de la redoutable concurrence que leur firent les passions politiques d'alors, il faut reconnaître qu'elles furent moins goûtées que les *Méditations*. M. de Lamartine sentit qu'il avait été trop loin. Les

poëtes qui planent le plus haut par-dessus nos têtes ne peuvent pourtant se résoudre à voir leurs lecteurs diminuer ou se refroidir. Les vers selon *l'art pour l'art* les avaient éloignés. La forme romanesque, au contraire, pouvait les attirer; la popularité était de ce côté-là : M. de Lamartine fit *Jocelyn*.

Le succès de ces trois ouvrages a été inégal, mais le succès de l'ensemble a été immense.

C'est que M. de Lamartine a été le poëte non-seulement des penchants sérieux de notre époque, mais encore de ses caprices d'imagination et de ses fantaisies littéraires.

Les *Méditations*, le premier et le plus pur fruit de ce talent si nouveau, sont venues au moment où la mode et l'imitation n'avaient pas encore déprécié ces penchants sérieux, ces retours de religion cachés sous des doutes tolérants, et ces indéfinissables tristesses d'esprit de nos générations nées découragées. Il manquait la vérité dernière et définitive d'une forme poétique pure, harmonieuse, et vraiment française, à ces mille souffrances douces et délicates, à ces mille plaisirs douloureux, dont M. de Lamartine devait décrire les nuances avec tant de charme, et çà et là, avec une précision qui les fixait dans la langue, et les ajoutait aux poésies consacrées. Toutes ces idées étaient sincères encore dans l'analyse timide et contenue que M. de Lamartine en fit le premier. Les théoriciens et les imitateurs n'en avaient pas fait encore une poésie factice, en en transportant l'inspiration du cœur dans la tête.

Les *Harmonies* représentent un autre penchant de l'époque encore sérieux, quoique déjà mêlé de plus de fantaisie. C'est cette croyance, hérétique à tous les degrés pour la religion établie, à un Dieu moitié biblique, comme celui des livres saints, moitié panthéistique, comme celui de Virgile et de Spinoza. Ce Dieu est à la fois le Dieu de la grande poésie scolastique de Dante, le Dieu de saint Thomas, et le Dieu âme du monde, respirant dans les brises, murmurant dans les flots des mers, frémissant dans le brin d'herbe, s'épanouissant dans les fleurs, frissonnant dans toutes les feuilles de la forêt, parlant, chantant ou grondant par les mille bruits de la nature. C'était vraiment là le Dieu de l'époque, fruit de beaucoup d'influences plus ou moins graves, d'abord du doute à demi vaincu des *Méditations*, ensuite de la popularité rendue tout-à-coup aux œuvres de Dante, à la Bible et à

toutes les productions du moyen-âge. Les *Harmonies* le firent aussi grand, aussi varié, aussi contradictoire dans ses attributs, que l'imaginait confusément le public. Elles devaient donc réussir par ce premier point. Elles n'avaient rien négligé non plus pour réussir par la théorie de *l'art pour l'art*, caprice littéraire qui prévalut un moment, mais qui disparut subitement dans la tempête de juillet avec beaucoup de choses qui pouvaient passer pour plus solides.

Dans *Jocelyn*, les tendances religieuses sont un peu plus nettes que dans les *Harmonies*, et de même qu'après le doute avide de foi des *Méditations* était venu le Dieu biblique et panthéistique des *Harmonies*, de même ce Dieu, encore équivoque, devait de plus en plus s'éclaircir et prendre peu à peu les traits du Dieu orthodoxe, du Dieu des chrétiens. Le Dieu de Jocelyn, prêtre catholique, c'est en effet le Dieu de l'église établie. L'époque, ou plutôt toute cette foule d'esprits impatients et lancés qu'on résume sous ce nom, croit être revenue au Dieu de *Jocelyn*. En moins de vingt ans, ces esprits ont passé, comme M. de Lamartine, du doute à une croyance un peu plus confuse, puis de cette croyance à une certaine catholicité sans pratiques et sans œuvres. *Jocelyn* a donc réussi, d'abord parce que le héros du poème est un prêtre, un prêtre selon le rit catholique, encore que les orthodoxes aient réclamé contre les formes un peu brusques de son ordination dans le cachot du vieil évêque; ensuite parce qu'il a satisfait un caprice d'une nature beaucoup moins grave, mais décisive pour le succès, qui est le goût général pour la forme romanesque. Ainsi, de même que, par la pensée des *Harmonies*, M. de Lamartine se faisait le poète d'un penchant sérieux et élevé, et que, par le style, il caressait le caprice de *l'art pour l'art*, de même, par la création de Jocelyn et la réhabilitation du prêtre catholique, il a satisfait les croyants et ceux qui aspirent à croire, et, par l'adoption de la forme romanesque, il s'est fait lire de tous les esprits frivoles.

C'est ainsi que M. de Lamartine a remué ses contemporains en se rencontrant avec toutes leurs tendances, sinon par la force de sa pénétration, du moins par la conformité de sa nature et de ses penchants personnels. Il a été, du reste, aussi sincère et aussi persuadé, soit qu'il en exprimât le côté sérieux et profond, soit qu'il en reproduisît dans des vers

éphémères le côté frivole. Il a peu résisté à nos caprices littéraires; mais il n'a point flatté nos relâchements, et n'a jamais cherché son succès hors de la moralité. C'est surtout par ce haut caractère qu'il a pénétré dans notre société à une plus grande profondeur qu'aucun poète contemporain. Son succès a été un succès de foyer domestique. Il a donné même à la volupté un air de pudeur et une chasteté de langage qui retiennent l'âme du lecteur dans le cercle des pensées permises, et il a peint l'amour sous des traits si mélancoliques, et en plaçant les regrets si près des plaisirs, qu'il l'a presque autant fait craindre que désirer. Il a d'ailleurs accepté toutes les traditions de famille, toutes ces bonnes et simples leçons de sagesse, de modération et de bienveillance, que la mère a reçues de l'aïeule et que la fille reçoit de sa mère. Il a rajeuni de sa plume charmante toute cette morale commune hors de laquelle il n'y a pas de bonheur pour l'homme; enfin, il a voulu être un poète à donner en cadeau de fête, un poète de jour de l'an, et il y a réussi, ainsi que pourraient l'attester ses libraires, lesquels ont vu fondre tout récemment les piles de ses œuvres dressées dans leurs magasins pour les étrennes de 1837.

III.

Il me reste à dire ce qui durera de cette popularité et ce qui périra. Il me reste à juger M. de Lamartine au point de vue absolu de l'art qui est celui de la postérité. C'est la partie la plus délicate de ma tâche, parce que, si les ménagements y sont blâmables, les erreurs y sont de grande conséquence, pouvant être prises pour des illusions intéressées par ceux qui voudront lire un jour les pièces du procès entre la nouvelle poésie et la tradition.

Pour s'en tirer à l'honneur de son jugement, il faut pouvoir distinguer, dans les œuvres du poète, ce qui appartient aux caprices de son temps, de ce qui est de tous les temps; en d'autres termes, ce qui n'aura qu'une valeur de particularités d'histoire littéraire, de ce qui est à présent et ne cessera jamais d'être l'expression parfaite d'idées et de vérités éternelles. Ce discernement n'est pas plus arbitraire que le discernement politique, qui, de circonstances analogues dans le passé et dans le présent, conclut à des résultats analogues. C'est l'histoire qui, de part et d'autre, en fournit les éléments ; car

les révolutions littéraires ne sont pas plus capricieuses que les révolutions politiques, et il n'y a d'effets sans cause que pour qui ne sait ni étudier ni réfléchir.

C'est faute de ce discernement que les contemporains s'abusent si grossièrement sur la valeur réelle des ouvrages, et qu'ils fourvoient les écrivains sur leurs propres forces. Quel est le lecteur qui ne croit pas que ce qui lui plaît aujourd'hui devra plaire toujours et à tous? Les écrivains, se réglant là-dessus, au lieu de penser pour tout le temps et pour tout le monde, pensent pour toutes les imaginations avides de leur époque. Seulement, il en est parmi eux qui, doués d'un esprit plus profond, tout en ne cherchant qu'à flatter des caprices passagers, ont rencontré des choses durables; les autres, ayant tout fait pour le présent, sont morts aussitôt que le présent est devenu du passé.

La disposition du public littéraire, à toutes les époques, est inégalement mêlée de raison et d'imagination; mais l'intervention de la raison, dans les plaisirs intellectuels, est en quelque sorte passive et involontaire. Ce n'est point par la raison que nous sommes pris le plus fortement. La satisfaction qu'elle nous donne est secrète et silencieuse, et comme nous ne cherchons point à la communiquer aux autres, elle ne fait point de prosélytes. La raison n'est pas contagieuse comme l'imagination. C'est par celle-ci seulement que nous sommes saisis et entraînés, et c'est de là que nous viennent nos plus vives jouissances littéraires. Je voudrais bien n'être pas forcé de définir cette imagination dont on avait une idée si nette au XVIIe siècle, et que Bossuet et Fénélon appellent tout simplement par son nom toutes les fois qu'ils veulent parler de la source de nos illusions et de nos erreurs. Mais le critique de la tradition n'a pas seulement à soutenir les choses : il a de plus à rappeler le sens des mots. Cette imagination sera donc, au point de vue littéraire, cette faculté inquiète, toujours blasée et toujours insatiable, aussi facilement amusée que vite ennuyée qui pousse tout à l'extrême et épuise tout, qui ne jouit de rien avec réflexion, et que ses propres plaisirs irritent plus qu'ils ne la contentent. Elle est contagieuse en ce sens, que, comme nous en sommes possédés, qu'elle nous porte à la tête ainsi que l'ivresse, qu'elle nous donne une grande abondance de paroles et un grand besoin de les répandre, qu'elle est dans tous les intérêts

de notre esprit et de notre amour-propre, nous la propageons par les entretiens, par les disputes, et nous la lions à celle d'autrui par cette espèce de traités offensifs et défensifs qui constituent les coteries littéraires. Qu'est-il besoin de dire que c'est cette imagination qui, outre ses infirmités propres, varie non-seulement d'une époque à une autre, mais encore d'un climat chaud à un climat froid, du printemps à l'hiver, d'un jour au jour suivant? Or, selon que, dans un ouvrage, la plus forte partie s'adresse à la raison ou à cette espèce d'imagination, à la faculté immuable ou à la faculté changeante, les chances de durée sont moindres ou plus grandes. J'ajoute que tout ouvrage où la part de la raison n'a pas été faite, eût-il ravi d'ailleurs toutes les imaginations et toutes les coteries, est un ouvrage mort-né.

L'histoire des lettres a fait de cette idée une certitude. Comptons les renommées fondées sur l'imagination des contemporains. Combien y en a-t-il qui ne sont aujourd'hui de lamentables ruines? Qui ne sait de quelle hauteur Ronsard a été précipité? Voiture a été si grand que, vingt ans après sa mort, Boileau n'osait pas encore ne pas l'admirer. Tous les yeux n'ont-ils pas été tournés un moment, dans les premières années du XVIIIe siècle, sur ce Lamothe-Houdard qui abrégeait Homère dans une traduction en vers français, ce dont il se faisait remercier par Homère lui-même dans une ode intitulée : *l'Ombre d'Homère*, et qui mettait en prose les tragédies de Racine? Quel poète peut se vanter d'avoir été plus populaire que Delille? *L'Ossian* de Macpherson, ce pastiche devenu ridicule, où tant d'odorats prétendus fins se laissèrent prendre à un certain haut goût de bruyères dont ses sombres fadeurs sont aujourd'hui vainement parfumées, n'a-t-il pas été mis un moment, pour la naïveté, la grâce sauvage et primitive, au niveau de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*? Et tous ces poètes vrais ou pseudonymes ne plaisaient pas seulement aux écoliers, aux femmes, à tous ces esprits misérables, qui admirent sans juger; ils plaisaient aux hommes sérieux, aux esprits positifs, à de grands hommes. Montaigne, cet ancien qui avait lu Virgile et Horace, ne défendait-il pas à la poésie française d'aller au-delà de Ronsard? Montesquieu parlait avec admiration des tragédies de Lamothe-Houdard. Napoléon s'attendrissait en lisant *Ossian*. Goëthe fait dire à Werther qu'il néglige Homère, jusque-là son

poète favori, pour Ossian, et c'est à la suite et sous les fumées d'une lecture d'Ossian que Werther et Lotte mesurent l'abîme qui les sépare, et que Werther pense à se tuer. N'ai-je pas vu de graves vieillards s'enflammer en parlant des vers de Delille, et un entre autres, pleurer de grosses larmes en récitant de mémoire la description du jeu d'échecs?

La cause du succès de ces poètes a été celle de leur chute. C'est cette imagination contemporaine qu'ils ont captivée un moment, mais qui, en changeant de goût, les a laissés avec une immortalité nominale, fort différente de l'immortalité positive, qui consiste pour un livre à être toujours lu. Quand la fièvre d'érudition extérieure et d'imitation des formes antiques qui soutenait Ronsard se calma, Ronsard tomba lourdement par terre, et son énorme in-folio, touché par tant de mains parfumées, lu par tant d'yeux en larmes, feuilleté par les rois et les reines, fut biffé à jamais par Malherbe. Voiture a disparu avec la défroque de la Fronde, avec cette misérable poésie *de riens galants*, avec tous ces amours que Sarrasin nous représente suivant le convoi de Voiture,

Les amours d'obligation ;
Les amours d'inclination ;
Quantité d'amours idolâtres ;
Une troupe d'amours folâtres ;
Force cupidons insensés ;
Des cupidons intéressés ;
De petits amours à fleurettes,
D'autres petites amourettes,
Mêmement de vieilles amours
Qui ne laissent pas d'avoir cours
En dépit des amours nouvelles.. .

Lamothe-Houdard avait réussi, même auprès de Montesquieu, par cette froide versification de raisonnement et d'analyse, qui n'était pas encore assez philosophique pour le XVIIIe siècle, et qui n'était qu'une grossière erreur en poésie. Sitôt que l'imagination du public devint plus exigeante, Lamothe Houdard fut oublié, et les éloges de Montesquieu ni ceux de Voltaire ne purent retarder ni adoucir sa chute. Ossian a abdiqué le même jour que Napoléon. Le suffrage impérial n'a pas pu soutenir ce pastiche élevé par un caprice de poésie sauvage et nuageuse au rang de l'*Iliade*, et

Werther, qui hésitait entre Macpherson et Homère, a assez à faire de se soutenir lui-même contre des retours d'imagination qui ont mis à nu ses côtés périssables. Delille, le moins mort de cette liste, après avoir contenté, avec un rare talent, cet autre caprice d'imagination qui a fait tant admirer à nos pères l'art de la périphrase, n'est-il pas tombé au-dessous de son mérite?

Mais voici des exemples plus frappants. Je les prends dans la seconde moitié du XVIIe siècle, au plus bel âge de notre poésie. Vous allez voir, jusque dans des chefs-d'œuvre, l'imagination tuer tout ce qu'elle touche, immortaliser tout ce qu'elle méprise ou néglige. Qu'est-ce qui réussit dans *Mithridate*, dans *Britannicus*, dans *Bajazet*? Est-ce Mithridate, est-ce cette scène du troisième acte où se déploie cet homme immense, dont le nom a été un moment égal au nom de Rome? est-ce Agrippine? est-ce Néron? est-ce Acomat? ces caractères si vastes, si profonds, ces vies si complètes? Non. Écoutez plutôt Mme de Sévigné, l'amie du vieux Corneille, qui s'est résignée enfin à admirer quelque chose de Racine. Qu'admire-t-elle donc? C'est, dans Mithridate, l'amour de Xipharès et de Monime. Mithridate n'est qu'un vieux jaloux dont on désire cordialement la mort pour que Xipharès épouse sa maîtresse. Et quand à la fameuse scène, la charmante précieuse n'y voit sans doute qu'un hors-d'œuvre bien écrit pour faire attendre plus patiemment les situations galantes, le vif de la pièce. Ce sont, dans *Britannicus*, les tendres propos de ce jeune prince à Junie, les dangers où l'expose son amour, les *charmantes douceurs* de Junie. C'est, dans *Bajazet*, toute la partie romanesque, admirable çà et là; ce n'est pas le premier acte que remplit Acomat. *Bérénice*, qui est devenue tant soit peu fade, faisait pleurer tout le monde. D'où vient cela? N'est-ce point parce que l'imagination contemporaine n'était sensible qu'à l'amour, ou plutôt qu'à une forme particulière de l'amour que nous appelons aujourd'hui la galanterie? N'est-ce point parce que tous les esprits occupés de lettres étaient tournés vers cette galanterie, qui au reste était aussi bien l'amour que ce mélange de sensualité très-positive et de subtilité rêveuse que nous appelons de ce nom?

Imaginez donc quel malheur c'eût été pour Racine et pour nous, s'il n'eût pas eu la force de créer Mithridate, Agrip-

pine, Néron, Acomat; s'il n'eût pas trouvé dans son cœur, plus profond et plus raisonnable que celui de ses contemporains, l'immortel amour de Phèdre; s'il n'eût pas mieux aimé être sifflé pour ce qu'il faisait qu'applaudi pour ce que faisait Pradon; s'il n'eût pas conçu et écrit *Athalie* pour Boileau et Mme de Maintenon, les austères représentants de cette raison dont le suffrage fait vivre à jamais les œuvres de l'esprit?

Quelle force n'aurait pas cette pensée, si, après avoir cité les succès qui ont tué les ouvrages ou les portions d'ouvrages inspirés par l'imagination des contemporains, je donnais des exemples des échecs suivis de réhabilitations éternelles; si je disais que de toutes les pièces de Molière, les moins applaudies ont été le *Tartuffe*, *le Misanthrope* et *les Femmes Savantes*, ces chefs-d'œuvre de l'esprit humain, et que Boileau étonnait fort Louis XIV quand il nommait Molière comme le plus grand homme de son siècle; si je disais que le même public qui s'était pâmé d'aise à *Bérénice* ne comprit rien à *Athalie*, et que la plus forte pièce de Racine a été la moins goûtée; si, sortant de notre littérature, qui abonde en enseignements de ce genre, j'allais compter, dans les littératures étrangères, les exemples de grands écrivains méconnus, non point parce que leur siècle était ignorant, comme on l'a dit trop légèrement, mais parce que ces écrivains n'avaient pas assez accommodé leur beau génie à l'imagination contemporaine; si j'énumérais toutes ces renommées contestées, toutes ces gloires posthumes, dont il faudrait conclure en vérité qu'un poete doit être plus épouvanté qu'étourdi de ses succès?

Tant de ruines complètes ou partielles, tant de noms surfaits d'abord qui sont tombés ensuite au-dessous de leur valeur, tant de branches mortes jusque dans les arbres les plus vigoureux, lesquelles avaient dû leur vie passagère à un caprice d'imagination, tant d'exemples de cette fortune des œuvres de l'esprit si différente dans le présent et dans l'avenir, nous avertissent assez que nous devons surveiller nos admirations les plus sincères, et ne point nous porter garants pour les choses mêmes qui nous transportent; car c'est souvent pour des branches déjà mortes ou qui vont mourir que nous avons une si forte attache, et ce sont des ruines que nous aimons. Au lieu donc de faire les braves contre le cri-

tique qui, dans l'intérêt du poète qu'il tâche d'élever de plus en plus au-dessus de lui, nous rappelle ces grands changements de l'histoire de l'esprit humain, nous devrions l'écouter avec inquiétude ; et, pourquoi ne le dirais-je pas ? avec quelque respect ; car le critique ne rend-il pas ses droits à tout le monde, et ne nous montre-t-il pas du respect à nous-même en soulevant contre notre imagination, laquelle égale nos pensées à des modes de coiffures et à des coupes d'habits, notre raison qui leur donne une autorité éternelle ? Au reste, je ne m'étonne pas que le gros du public n'y fasse pas attention, et qu'il aime grossièrement le poète qui l'amuse ; mais comment les amis du poète, pour qui l'art et la littérature sont des sujets journaliers d'entretiens, que je dois supposer pertinents, ne prennent-ils pas garde de ressembler à ces amis dont parlent toutes les histoires littéraires, lesquels ont prêté complaisamment leurs épaules pour promener un moment au-dessus des têtes de la foule une idole qui est retombée sur eux ? Comment nos poètes, qui, comme tous leurs grands devanciers, devraient être les plus savants d'entre nous, ne méditent-ils pas sur les triomphes et les revers du poète ? Ils parlent de la vie et de la mort, de l'amour, du temps ; ils en sondent courageusement les mystères, peut-être parce qu'ils ne craignent pas d'y trouver des leçons qui ne leur soient pas communes avec tous. Que ne sondent-ils aussi le mystère de la gloire et ce qui fait vivre et mourir la pensée de l'homme ? Est-ce donc parce qu'ils trouveraient dans cette étude plus de conseils que de complaisances et plus de devoirs que de droits ?

Je ne reculerai pas, pour M. de Lamartine, devant la sévérité de l'application. Mais comme je m'honore d'avoir eu ma part dans la faveur d'imagination qui a porté si haut M. de Lamartine, je tâcherai de me persuader que beaucoup de choses qui, dans ses poésies, ne me paraissent plus que des vérités du moment, sont des faces nouvelles de la vérité de tous les temps, destinées à s'ajouter au fonds commun, au capital, on me passera ce mot de finances dans un siècle d'argent, des idées universelles. Ces précautions prises contre moi-même, et pour n'exagérer rien, je dirai librement ma pensée. Je compterai, dans le chêne chargé de couronnes, les branches qui doivent mourir.

Ce serait déjà une raison bien forte que de dire que je n'y

aime plus certaines choses que j'y ai beaucoup aimées. Mais ne peut-on pas me répondre que c'est tant pis pour moi si cette sensibilité particulière qui me les faisait aimer s'est desséchée, et que mon cœur et mon goût sont ces branches mortes dont je parle ? S'il est vrai que mon esprit plus mûr ou plus appesanti ne comprend plus ce qui le jetait dans un trouble si délicieux, pourquoi cette sensibilité qui s'est éteinte pour des choses autrefois aimées, s'est-elle si fortement et si solidement éprise pour des choses d'abord négligées ou méconnues ? Pourquoi, si je n'ai pas perdu la faculté d'admirer, ne conclurais-je pas que ce que j'ai pu cesser d'admirer n'a jamais été admirable ? Je regarde donc comme un commencement de mort pour les œuvres du poète que ce qui a plu à l'homme de vingt ans, plaise moins ou ne plaise plus du tout à l'homme de trente, et que l'épreuve des années ne lui soit pas favorable, dans la vie du même individu. Il reste qu'on peut contester à cet individu qu'il ait l'honneur de croire et de valoir mieux à mesure qu'il a moins à vivre, ce qui est pourtant la loi commune de tous les êtres intelligents. A cela, il n'y a rien à répondre modestement, non plus qu'à cette autre objection que le secret des choses admirables n'appartient qu'à ceux qui n'ont pas encore de barbe, ou qui, comme le bouc de La Fontaine, en ont plus que de bon sens. Je consens donc, pour ce qui me touche, à ce qu'on ne diminue pas M. de Lamartine de ce que j'ai pu lui retirer de ma première admiration. Voyons les choses plus en général.

Quand viendra pour M. de Lamartine ce que Bossuet appelle, au sens spirituel, *le grand discernement*, c'est-à-dire quand la postérité fera le choix du bien et du mal dans ses œuvres, que de parties ne retranchera-t-elle pas, qui nous ont semblé vives et florissantes ! Combien, pour entrer dans le détail, restera-t-il de ces développements à perte de vue du sentiment individuel, de ces peintures de son propre cœur où le poète languit dans des analyses sans fin et s'évapore dans ses propres pensées, de cet état inspiré assez semblable à celui de ces docteurs dont parle Fénélon, « qui regardent leur propre goût comme un attrait de grâce, leurs » propres vues comme des lumières surnaturelles, leurs » propres désirs comme des volontés de Dieu, et qui s'imaginent que tout ce qu'ils éprouvent est passif et vient de » Dieu ; » enfin, de tant d'endroits où le poète renchérit sur

tous les penchants de son époque, met le transport où il n'y avait que la fièvre, recherche le caprice dans le goût, poursuit le singulier dans le particulier, l'exception dans l'exception ? Combien de ratures je prévois que la postérité va faire dans quelques pages à la fois si subtiles et si vagues !

Mais je laisse ce que le poète a volontairement créé pour la mort, et j'examine ce qui, dans ses œuvres, est proprement le fruit de son temps. Que restera-t-il de l'amour tel que l'entendent nos poètes? Que restera-t-il de ces langueurs subtilement analysées, de cette mélancolie superbe, de cette sensualité prude où nous faisons consister aujourd'hui le fin de l'amour? Les hommes naturels, dans la postérité, n'aimeront certainement pas comme nous, et quant à ceux qui imitent en cela comme en toute autre chose, et qui aiment par leur imagination, ils ne manqueront pas d'avoir quelque autre façon d'aimer fort différente de la nôtre. S'ils lisent les sombres madrigaux de nos poètes, ce sera sans doute avec le même dédain que nous lisons les *riens galants* de Voiture et les tendresses un peu fades de Racine; car de quel droit penserions-nous avoir trouvé la forme la plus générale et la plus durable de l'amour? Pourquoi serions-nous plus heureux là-dessus que Racine? Que de choses donc qui vont mourir! Que de belles fleurs de sentiment qui se flétrissent! Que de flammes qui s'éteignent! Si quelque Somaise ne fait pas un dictionnaire pour cette langue, nos neveux se perdront dans les énigmes de ces amours. Et peut-être sera-ce un titre, pour être reçu de l'Académie des Inscriptions, d'avoir hasardé de dire que la Laurence de M. de Lamartine et l'Inconnue pour laquelle M. Victor Hugo soupire dans les *Chants du crépuscule*, sont ou l'état de sapience, ou le souverain bien infini, voire la *politique hûmanitaire !*

Poussons plus loin. Que restera-t-il de cette religion tantôt panthéistique dont le Dieu a tout à la fois l'impersonnalité du Grand Esprit de Virgile, et la forme humaine du Jéhovah de la Bible; tantôt chrétienne et catholique jusqu'à l'ordination du prêtre, le sacrifice de la messe et le curé de campagne? Ou nos descendants seront plus chrétiens que nous, et alors ils mettront Jocelyn à *l'index* comme hérétique et relaps, et se voileront les yeux pour ne pas lire la scène où un vieil évêque, chargé du dépôt des traditions de l'église, ordonne prêtre un homme qui n'est pas encore dia-

cre, et ils rougiront qu'un poète prétendu chrétien ait fait cohabiter dans le cœur d'un prêtre l'amour d'une femme et l'amour de Dieu! Ou ils seront encore moins chrétiens que nous ne le sommes, et alors de quel œil verront-ils cette restauration qui n'est pas même orthodoxe, et ce catholicisme libre penseur, et cette foi romanesque, et ce curé de campagne qui fait le journal de toutes les pensées qu'il ne donne pas à Dieu? Ne pensez-vous pas que M. de Lamartine ait risqué, soit d'être lu avec les sentiments de quelque vrai croyant des beaux temps du paganisme lisant les subtilités du paganisme restauré, soit de ne pas être plus lu que ne l'ont été Duns Scott ou Saint Thomas par les philosophes du XVIIIe siècle!

J'irai jusqu'au bout. Un des sujets les plus populaires de la poésie au XIXe siècle, la source banale où vont puiser tous ceux qui se mêlent de vers, c'est cette métaphysique de douleurs sans cause, d'ennuis inexprimables, de langueurs de gens en santé, où s'inspirent uniformément maîtres et disciples. Ce ne sont, dans leur langage métaphorique, que coupes qui se brisent dans la main au moment où l'on veut y boire, ou qui, au lieu d'un vin pur et cordial, ne contiennent que lie et poison; que fleurs qui se fanent avant de s'épanouir, que miroirs dont les éclats déchirent la main de celui qui a cru y voir un moment la vérité; ce ne sont que sueurs et défaillances, que sublimes duperies, que faux dés qui ruinent tous les joueurs, que plaisirs douloureux, que douleurs délicieuses. Eh bien! supposez des générations mieux assises que les nôtres, ou emportées vers l'avenir d'un mouvement trop rapide pour s'attarder dans des analyses microscopiques de toutes les plaies du présent, que restera-t-il pour ces générations de notre métaphysique et de ses oisives rêveries? En quelle pitié ne nous prendront-elles pas, nous dont la pensée est malade avant que de naître, et qui, au lieu d'entrer courageusement en lutte avec les difficultés de la vie, nous croisons les bras et nous écoutons souffrir, ou nous inoculons par imitation des douleurs à la mode? Quel effet ferons-nous à ceux de ces générations occupées qui trouveront le temps de feuilleter les poètes de notre âge? Ce sont des maladies de tête, diront-ils; il faut que ces mélancolies aient été obtenues par un régime particulier de vie; ces gens-là ont dû faire du jour la nuit; ils ont écrit ces

choses, à l'heure où nous dormons, à la clarté vacillante de quelque lampe du moyen-âge, bien différents des maîtres du XVII[e] siècle, lesquels travaillaient à la lumière du soleil, qui est la « vraie joie des yeux, » selon l'expression du plus grand d'entre eux, de Bossuet. Ils ont dû s'enivrer de silence et de solitude nocturne, et forcer leurs corps appauvris par les fatigues de la vie contentieuse, par les longs entretiens, par les plaisirs, à rester debout et à veiller pendant qu'ils faisaient leurs vers maladifs. En tout cas, ajouteront-ils, ce n'est pas là l'homme; non, pas plus que l'épicurien grossier qui, à table jusqu'au cou, chanterait les sales voluptés du corps, et insulterait de sa santé et de sa joie ceux qui souffrent et ceux qui meurent!

Que dirai-je de cette autre forme non moins capricieuse, ni moins menacée de changements, qu'ils ont donnée aux rapports éternellement vrais de l'homme et de la nature? Que restera-t-il de ces descriptions où tout respire, chante, rit ou pleure? Les mêmes hommes qui n'auront rien compris à nos lieux communs de souffrances raffinées, que comprendront-ils à ces concerts éternels de la nature dont les eaux sont *la basse sans repos;* à ces prairies dont *le velours enivre des fleurs qui l'émaillent le vent qui les respire;* à ces cascades qui jouent tantôt avec *le rayon du jour, qui modulent des sons inégaux où chaque soupir de l'âme s'articule en note*, qui sont tour à tour des harpes toujours tendues *où le vent et les eaux rendent toujours des chants nouveaux*, ou bien l'air sonore des cieux *froissé du vol des anges;* à ces vents qui sortent du mélèze *comme un soupir à demi-consolé;* à ces troncs noirs *enfermant dans leur sein comme un lac de culture;* à ces atmosphères probables où nage la rosée,

Qui rejaillit du sol et qui bout dans le jour;

et, pour tout dire, à un genre descriptif qui n'a pas assez des qualités et des aspects des choses, et n'en décrit aucune dans ce qu'elle est en soi, mais qui peint un lac avec des images tirées des bois, ou un bois avec des images tirées des lacs, le ciel avec l'aide de la terre et la terre avec l'aide du ciel, et qui se sert d'une nature de supplément pour décrire la nature réelle? Que de pages, que de milliers de vers qu'un

simple changement de goût va rendre inintelligibles ! Quel ravage feront ces impitoyables émondeurs dans les ténébreuses forêts de la description contemporaine!

J'ai choisi parmi les goûts et les caprices d'imagination qui ont inspiré nos poètes, et le plus illustre et le plus populaire d'entre eux, M. de Lamartine, ceux qui donneront à notre poésie contemporaine sa véritable physionomie dans l'histoire de la littérature française. J'en pourrais noter bien d'autres moins généraux et plus bizarres, mais je n'aime pas plus qu'un autre à triompher des ruines, et je répugne à trop prouver quand je prouve contre des hommes dont les belles qualités honorent notre nation, et dont les défauts n'ont nui à l'art que parce qu'on a donné à ces défauts le pas sur leurs qualités. Mais je n'ai pas pu ni dû prouver moins pour la gravité de la matière et pour le crédit de ma critique.

Je ne crains pas l'objection que les littératures offrent des exemples de penchants et de goûts différents des nôtres, mais tout aussi particuliers, qui ont été décrits et chantés dans des poésies immortelles. D'abord je doute que l'analogie soit complète; mais qu'importe? M'objectera-t-on un seul exemple, dans ces littératures, d'un seul ouvrage de caprice qui ait survécu, s'il a été mal écrit? Le style a une vertu merveilleuse pour conserver les pensées les plus fragiles; c'est le coffret de cèdre qui renferme le livre favori d'Alexandre. Un style sain communique quelque chose de sa vie et de sa force de durée à des choses qui n'appartiennent pas proprement à l'ordre des idées et des vérités nécessaires. Il les y fait entrer comme de vive force, quelque prise qu'elles offrent dans le fond à la dispute, et leur y conserve éternellement une place à la suite de celles-ci. C'est qu'il y a, dans un style sain, une certaine conformité aux lois invariables de l'esprit humain, qui ne peut pas cesser d'être vraie, et qui suffit pour faire vivre au-delà des siècles une chanson, une boutade, une rêverie, dont l'idée n'a jamais pu être que locale ou individuelle. *Le Lutrin* de Boileau, qui n'est qu'une plaisanterie, vit et vivra toujours par la perfection du style. Si M. de Lamartine était aussi français dans toutes les parties crépusculaires de ses poésies que l'est Racine dans *Bérénice*, la cause serait à demi-gagnée; car n'est-ce pas de l'immortalité très-sortable que celle de *Bérénice*? et qui ne s'en ac-

commoderait, même au prix des restrictions qu'y mettent les admirateurs d'*Athalie?* Mais le corps du style des *Harmonies* et de *Jocelyn* est-il aussi français que celui de *Bérénice?*

Il y a une remarque générale à faire, c'est que le style n'a nulle part plus de défauts factices et ne perd plus de ses qualités naturelles que dans les choses données à l'imagination contemporaine. La raison en est toute simple. Un poète entraîné par la foule est obligé, pour la suivre et courir du même pas qu'elle, de se soulager comme ce philosophe grec, de tout ce qui pourrait ralentir sa course, c'est à savoir de tout ce qui fait un bon style, la réflexion, la faculté de se corriger, le choix, le temps. En pensant par la caprice d'autrui, il perd son naturel, il ne se possède plus, il est l'instrument de la foule, dont il se croit le maître. Racine, si précis, si nerveux, si châtié et toutefois si libre dans celle de ses pièces qui fut d'abord le moins goûtée, dans *Athalie*, et généralement dans toute la portion historique et philosophique de son théâtre, si peu regardée de ses contemporains, est quelquefois languissant, attifé, dameret, glacé de périphrases dans la partie romanesque, la seule par où ses contemporains le crurent le rival heureux de Corneille. Molière, assez souvent relâché dans ses pièces les plus applaudies, quelquefois poète de ruelle, et taché çà et là de tours précieux que l'imagination contemporaine imposait à son goût vigoureux, Molière est serré comme Boileau, avec l'abondance et l'élan que n'eût jamais Boileau, dans les pièces beaucoup moins applaudies, où il couvre cette imagination de ridicule. Boileau, que je viens de nommer, n'est un écrivain si excellent, et celui de tous les poètes qui a le mieux dit en vers ce qu'il voulait dire, que parce que, faisant la guerre à tous les caprices de l'imagination contemporaine, il fit de toutes les qualités qu'elle rendait impossibles, de la réflexion, du choix, du temps, les armes mêmes dont il la combattait. Cela est vrai de la prose comme de la poésie. Le style si net, si sûr, si imperturbable de Bourdaloue, et le prodigieux style de Bossuet, en qui l'art et l'instinct ne firent qu'un, ces deux styles, si diversement parfaits, ne doivent-ils pas leur solidité à ce que ces grands hommes étaient les confesseurs et les censeurs de toutes les folies de l'imagination contemporaine?

Par quel privilége M. de Lamartine aurait-il échappé à cette loi qui inflige à des pensées éphémères des formes factices et périssables? Pourquoi serait-il plus heureux que Racine et Molière? Pourquoi, seul, aurait-il pu bâtir solidement sur le sable? Hélas! nul poète n'a plus fléchi sous cette rude nécessité. Outre le désavantage des derniers venus en poésie, M. de Lamartine n'a peut-être pas reçu du ciel, au même degré qu'eux, le don des pensées qui durent, et n'a pas du tout, je le répète, ce sens critique supérieur qui leur donnait la force de faire des pièces pour des applaudissements qu'ils ne devaient pas entendre. Depuis les *Méditations*, M. de Lamartine est sorti des conditions organiques de la poésie française et de toute poésie qui n'est pas abandonnée à la fantaisie individuelle. Je ne lui ferai pas de chicanes de mots. Hélas! il y a long-temps que la querelle n'est plus sur ce terrain-là. Le christianisme n'en est plus à défendre les petites pratiques; c'est sa constitution même, c'est sa divinité pour laquelle il combat, Dieu seul sait avec quelles chances. Les petites pratiques ont été livrées aux incrédules pour en faire ce qu'ils voudront. De même la tradition classique n'en est plus à défendre la correction du langage. Elle s'est repliée sur la nature même de la poésie; elle dispute pour que la langue poétique de Molière, Racine, Boileau, La Fontaine, Corneille, ne soit pas à refaire. C'est sur ce terrain qu'il faudrait défendre la poésie française contre les erreurs de M. de Lamartine; c'est le corps même de la langue poétique qu'on devrait, dût-il n'en être plus temps, le prier enfin d'épargner.

Les *Harmonies* n'offraient déjà que trop d'exemples de ces périodes immenses où la phrase commence sans cesse et ne finit jamais. *Jocelyn* a outré ce relâchement déplorable; la phrase poétique n'y existe presque plus. Où est cette variété de tours, où sont ces phrases d'inégale longueur, imitant le mouvement naturel de l'esprit, qui tantôt se précipite et tantôt se ralentit, ici s'interrompt, là se déploie, et qui est comme l'haleine de la pensée? Une période sans fond et sans limites a absorbé toutes ces formes et noyé toutes ces nuances. Rarement la pensée du poète forme un tout détaché, complet, articulé, n'ayant aucun membre languissant ni parasite. Ou bien les mots arrivent avant la pensée, ou bien ils continuent encore quand la pensée est finie. Ce sont là

les deux formes qu'affecte cette habitude ou cette paresse d'esprit, qui, je le répète, est destructive de la langue poétique. Ici, la pensée, ou plutôt ce qui doit être la pensée, débute confusément sous les formes vagues d'un prélude. Peu à peu le poète s'anime ; la pensée semble vouloir se dégager, les vers coulent, les images affluent; mais, chemin faisant, elles soulèvent d'autres pensées qui se substituent à la première, puis d'autres encore qui chassent celles-ci à leur tour. L'esprit, attiré à la fois par toutes ces syrènes, ne sait plus quelle est la pensée qui marque la suite du sujet et qui jalonne la route. Là, au contraire, la pensée, dès le commencement, s'annonce avec franchise, et, comme la corde bien touchée, rend le son dans toute sa plénitude. Mais peu à peu elle s'amaigrit et diminue en se développant ; elle devient plus incertaine et plus vaporeuse, pareille au son qui, en s'éloignant, perd sa netteté primitive et ressemble à tous les sons qui meurent. Enfin, après que la pensée est épuisée, il reste encore des vers et du nombre qui en sont comme l'écho lointain ; ainsi encore, après que le son a cessé, ce n'est pourtant pas le silence ; l'oreille n'entend plus, que l'âme croit entendre encore. Mais cette comparaison du son avec la pensée ne justifie pas celle-ci. Le superflu, dans la musique, peut être du nécessaire ; dans la poésie, les mots doivent commencer et finir avec la pensée. L'esprit, plus exigeant que l'oreille, ne se contente pas d'être caressé par une vaine harmonie; il veut voir le chemin jusque dans la nuit et saisir la réalité jusqu'au sein des ombres.

Aussi qu'arrive-t-il ? Comme il faut bien que l'esprit conserve ses droits, il saute par-dessus les préludes de la pensée qui débute ou il glisse sur les dernières vibrations de la pensée qui est finie; il court au vif du sujet, à l'événement. C'est sa loi, même aux époques où les théories essaient de lui donner le change sur ses habitudes naturelles. Aucune éducation ne peut le réformer là-dessus, et s'il est vrai qu'il y a des exemples d'ouvrages où l'accessoire écrasait le principal, qui pourtant ont réussi, ce ne sont point ces développements qui les ont fait réussir, c'est peut-être que l'auteur exploitait une faveur acquise par quelque œuvre mieux proportionnée, et tirait tout simplement au volume.

Quand c'est sur des descriptions que le poète se traîne ainsi, pensant rarement et écrivant toujours, l'esprit

fait comme Boileau lisant les descriptions de Scudéry :

Il saute vingt feuillets pour aller à la fin.

Le plus humble lecteur, comme le plus habile, a cette rapidité de coup d'œil qui lui fait voir de loin ce qui, dans un livre, va au but. Est-ce dans le récit même que le poète languit ? Alors le lecteur perd tout respect pour le poète ; son instinct l'entraîne, sa curiosité le pousse en avant : malheur au poète qui, sachant d'avance son dénouement, et n'ayant pas la même impatience, a pris le plus long pour arriver ! Le récit est devenu comme la propriété du lecteur ; il en dispose en maître, il l'abrége et le mutile à son gré. Je suis sûr que, même parmi les admirateurs engagés de *Jocelyn*, parmi ceux qui ont mouillé le livre de larmes promises d'avance, il en est peu dont l'esprit n'ait pas quelquefois devancé leurs yeux fidèles. Tant est rapide la pente où nous place un récit attachant, que nous supportons à peine d'être retardés par de grandes beautés de langage, et que, plutôt que de nous arrêter, nous aimons mieux y revenir, le livre lu, comme à un plaisir d'un ordre différent. Qu'est-ce donc, lorsque le récit ou le drame n'est ralenti que par des hors-d'œuvre négligemment écrits, envers lesquels on croit s'être assez acquitté en les lisant une première et unique fois, comme ils ont été écrits ? C'est ainsi que plus de la moitié de *Jocelyn* a été lu ; c'est ainsi que sont lus les romans les plus populaires. *Jocelyn* n'a eu sur eux que l'avantage d'être aussi amusant dans un art plus difficile. On l'a pris au mot ; il s'intitulait épisode, on l'a traité comme un épisode dont les évènements peu nombreux étaient égarés dans les énormes développements d'un poème. On a cherché l'épisode au milieu des développements, et on a passé ces développements au poète comme une licence de la popularité, à peu près comme on passe a un romancier en vogue les descriptions sans fin où il promène une toute petite pensée, parce qu'il faut que chacun vive de son talent. Est-ce donc là ce qu'on appelle un succès ? N'est-ce pas plutôt la plus cruelle injure qu'ait reçue la poésie française ? Le grand Condé écoutait l'un après l'autre les misérables vers de Chapelain, seulement par respect pour cette poésie !

Il faut le dire à M. de Lamartine, parce que ces erreurs-là sont de celles qui peuvent lui coûter une partie de sa gloire :

de même qu'il n'y a pas de langue poétique en France, avec un corps de style dont les phrases sont des périodes de trente ou quarante vers, sans repos, de même il n'y a pas de poème possible avec des épisodes de huit mille vers. Si le poème *humanitaire* que nous promet M. de Lamartine est en rapport avec les épisodes, ce ne seront pas quarante mille vers, qui sont, dit-on, le nombre qu'il annonce, ce ne seront pas cent mille vers qui suffiront pour proportionner ce poème, lequel doit ressembler aux poèmes indiens, ajoute-t-on d'après M. de Lamartine. Si M. de Lamartine nous destine un poème indien, que ne nous fait-il reculer vers l'état apathique et contemplatif des Indiens? Il faut peu de temps pour admirer, mais il en faut beaucoup pour lire. Qu'on nous donne donc le temps et le loisir avant d'en disposer d'avance avec cette confiance vraiment orientale. Et puis l'Inde n'avait sans doute que ses poèmes, bibliothèques très-sommaires et très-incomplètes, malgré le nombre immense de leurs vers : nous, nous avons les chefs-d'œuvre de cinq ou six grandes littératures, et plus de choses nécessaires qu'une vie d'homme n'en pourrait lire. Or, jusqu'à ce qu'un autre Omar ait chauffé ses bains avec ces chefs-d'œuvre, ou jusqu'à ce que les libraiers de M. de Lamartine obtiennent de tous les gouvernements une loi internationale qui en commande expressément la lecture, je ne sache pas comment, dans notre époque si affairée, après avoir fait la part de l'indispensable, nous trouverons assez d'heures de reste pour la lecture du poème *humanitaire*. Il n'y aurait, dans l'état des choses, qu'un moyen de le faire lire, et encore comme on a lu *Jocelyn*, ce serait de le publier sous la forme d'un journal quotidien; avec quelques cents vers par jour, on pourrait le finir en un an.

Quand on a de pareilles erreurs de jugement à craindre d'un poète populaire, à quoi bon le critiquer sur des défauts d'exécution? A quoi bon relever cette fausse chasteté poétique qui consiste à éviter le mot propre, pour peu qu'il soit bourgeois, et à le remplacer par de prétendus équivalents qui changent le sens ; et cette habitude de tout idéaliser qui ôte aux objets leur forme et leur nature, soit en les parant si richement que l'habit se substitue à l'objet, soit en les faisant si vaporeux qu'ils perdent toute réalité? A quoi bon compter tous ces défauts de l'abondance et du manque de sens critique, ces imitations de tous les styles : tantôt la périphrase à la

Delille, tantôt des trivialités à la manière de l'école nouvelle, selon que l'une des deux imitations donne moins de travail et prend moins de temps que l'autre ; ces répétitions de certains tours qui reviennent sans cesse, comme dans le musicien peu penseur les rares motifs qu'il a rencontrés par hasard ; et cette quantité de mots parasites et de rimes commémoratives de pensées toutes faites, et mille autres défauts qui ne peuvent plus guère nous toucher depuis que nous sommes menacés de lire un poème indien.

Que restera-t-il donc de M. de Lamartine? les *Méditations*, quelques pièces des *Harmonies religieuses*, quelques morceaux de *Jocelyn*. Il restera une foule de ces vers admirables qui n'empêchent pas les poèmes d'être médiocres, et qui sont les dernières fleurs dont se parent les poésies mourantes; il restera le souvenir de grandes facultés poétiques, très-supérieures à ce qui sera sorti d'elles, et le nom harmonieux et sonore d'un poète auquel son siècle aura été trop doux et sa gloire trop facile, et en qui ses contemporains auront trop aimé leurs propres défauts.

Il pourrait rester bien davantage si mes craintes m'avaient trompé, si M. de Lamartine était doué du sens critique que ses derniers ouvrages ne me permettent pas de lui reconnaître ; si, au lieu de ce *moi*, du reste nullement *haïssable*, comme celui dont parle Pascal, il avait, ainsi que tous les grands esprits, ce mécontentement fécond de leurs œuvres, qui les excite en les contenant ; si, supérieur à ses succès, plus sévère pour lui-même que son siècle, il voulait nous donner, à la place de quelque renchérissement des négligences de *Jocelyn*, des poèmes doux, tendres, profonds, comme les *Méditations*, riches de langage comme les beaux endroits des *Harmonies*, et un peu plus serrés de style que tout ce qu'il a fait jusqu'ici.

Si la bonne fortune de M. de Lamartine, ou, pour parler son langage néo-chrétien, si son bon ange le ramenait dans les premières voies qui l'ont conduit si rapidement à une gloire devenue si périlleuse, pense-t-on que ce serait un médiocre honneur pour la critique d'avoir été l'auxiliaire un peu rude de la conscience du poète? Mais s'il cède à cette popularité éphémère qui déjà lui demande des poèmes indiens, pense-t-on que ce doive être une médiocre consolation pour la critique de n'avoir pas à répondre à la postérité devant

qui le poète illustre traîne toujours son humble juge, des louanges insensées qui ont retenu dans la région inférieure des talents de second ordre un poète qui avait assez d'élan naturel pour s'élever jusqu'à celle des hommes de génie?

NISARD.

ÉTUDES HISTORIQUES.

RAVAILLAC (1).

Lorsque la première terreur causée par l'assassinat de Henri IV fut dissipée, quand on vit qu'aucun mouvement ne suivait ce coup frappé si hardiment, que ce n'était pas là, comme on avait pu le croire, le signal d'une sédition, alors les conjectures furent infinies sur l'inspiration qu'avait reçue le meurtrier, sur la passion qui avait armé son bras, sur les complices qu'on lui supposait. Paris, plus qu'aucune ville de France, était rempli de gens habitués à raisonner sur les évènements, à déduire des conséquences et à remonter des effets aux causes. Avant que la justice eût eu le temps de rien voir, déjà il se trouvait des commentateurs mieux informés qui avaient tout deviné, tout compris, et qui, s'appuyant sur des bruits publics acceptés comme faits irrécusables, imposaient à l'opinion la vérité qu'ils avaient découverte. Seulement chacun avait la sienne ; les uns voulaient que le couteau de l'assassin eût été dirigé par la vieille inimitié de l'Espagne ; car, disaient-ils, on ne voyait pas que le roi catholique se mît en peine des vastes préparatifs faits

(1) Ce morceau forme le chapitre second d'une Histoire de France sous Louis XIII, que M. A. Bazin vient de terminer, et qu'il se dispose à publier en quatre volumes in 8°.

contre lui par Henri IV, ce qui prouvait qu'il avait en réserve un autre moyen de salut. D'autres prétendaient que c'était là encore un monstre sorti de l'antre des Jésuites ; car un religieux de cet ordre avait dit au roi, la veille de sa mort, « qu'il serait difficile de prier Dieu pour lui, quand il allait dans un pays plein d'hérétiques exterminer le peu de catholiques qui y restaient. » Ceux-ci croyaient y reconnaître une vengeance de femme, et accusaient la marquise de Verneuil, maîtresse ambitieuse et délaissée. Ceux-là, plus hardis, faisaient monter leurs soupçons jusqu'à la reine, jalouse et outragée, pensait-on, et lui donnaient pour ministre de son ressentiment le duc d'Épernon, chef du parti catholique à la cour, ou bien Concino Concini, son domestique affidé, et plus que cela, peut-être, auprès d'elle. De toutes ces rumeurs sourdes et contradictoires, il se composait une sorte d'acclamation générale contre les magistrats trop lents à examiner, contre le gouvernement trop intéressé au mystère, et l'histoire, qui prend assez volontiers le côté odieux des choses, en a conservé le retentissement.

Le meurtrier n'avait pas essayé de fuir quoiqu'il eût pu le faire aisément. On l'avait conduit dans un hôtel voisin, sous la garde des archers du corps du roi, où l'on eut certainement le tort de le laisser presque deux jours entiers. Dans les premiers moments du désordre, il paraît que plusieurs personnes arrivèrent jusqu'à lui. Il y en eut, dit-on, qui osèrent le louer de son action et l'encouragèrent au silence. Il assura de son côté qu'un huguenot, sans mission ni autorité, l'avait torturé cruellement pour lui arracher la révélation de ses complices. Ensuite, le président Jeannin et le conseiller d'état de Bullion lui firent subir un interrogatoire juridique, après serment prêté, où ils n'obtinrent de lui que son nom, sa profession, sa demeure et de vagues renseignements sur les gens qu'il hantait, sur le but de son voyage à Paris, sur les tentations qui l'avaient poussé, enfin sur quelques papiers dont il était porteur. D'autres personnages élevés eurent encore accès auprès de lui et les questionnèrent, mais sans caractère de justice, ce qui doit, sans doute, en bonne règle, être blâmé. A tout le monde il répondit constamment, dit-on, qu'il se félicitait d'avoir accompli son dessein, qu'il y avait été excité par l'intérêt de la religion et par une impulsion irrésistible. Ceux qui voulurent

disputer avec lui sur la justice d'une pareille entreprise le trouvèrent muni d'arguments, et soigneusement instruit « de toutes les défaites et distinctions en cette matière, quoiqu'il fût, en tout autre point de théologie, complètement ignorant. » On rapporte cependant de lui une repartie assez spirituelle. Comme certaines personnes de la plus haute condition le pressaient de déclarer qui l'avait porté à son crime: « Prenez garde, leur dit-il, que je ne vous nomme. » Le parlement prit enfin sa juridiction sur le criminel, et le fit conduire à la Conciergerie où on l'enferma dans la tour dite de Montgommery. Dès-lors le procès fut régulièrement instruit par le premier président de Harlay, le président Potier et deux conseillers.

François Ravaillac, natif d'Angoulême, âgé de trente-deux ans, non marié et ne l'ayant jamais été, homme de grande taille et de forte corpulence, portant barbe rouge et cheveux noirs, les yeux gros et fort enfoncés dans la tête, les narines très-ouvertes, à tout prendre « extrêmement mal enminé » prenait le titre de praticien et avait passé sa jeunesse à solliciter des procès dans Paris. Maintenant, établi dans sa ville natale, il « montrait aux enfants à prier Dieu dans la religion catholique et romaine. » Son père et sa mère vivaient encore, mais n'habitaient pas ensemble depuis six ans. L'un et l'autre n'avaient guère d'autre ressource que les aumônes; et quant à lui, qui aidait sa mère délaissée par ses sœurs, il avait quatre-vingts écoliers qui payaient ses leçons en viande, lard, blé et vin, dont il faisait argent pour venir de temps en temps à Paris. A une époque, qu'il n'est pas possible de préciser, mais qui paraît assez voisine de ce temps, il s'était fait admettre dans un couvent de Feuillants, à Paris, où il n'était resté que six semaines, à cause de certaines visions qui venaient le tourmenter dans ses méditations et qui l'avaient fait exclure de la communauté comme un objet de scandale. Le passé de son existence ne commence à s'éclaircir que depuis la fête de Noël précédente, où tous ses souvenirs semblaient se rapporter, quoique bien confusément. Alors il était en prison pour dettes dans la ville d'Angoulême et là ses visions lui étaient revenues, « comme il faisait ses méditations par la licence de son ancien principal des feuillants. » Il lui avait semblé que de son corps et de ses pieds s'exhalaient des puanteurs de soufre et de feu, « qui lui démon-

traient le purgatoire contre l'erreur des hérétiques.» Quelques jours après, étant hors de prison et continuant à méditer la nuit, les mains jointes et les pieds croisés, il avait senti voltiger sur sa face et sur sa bouche quelque chose qu'il ne put distinguer. Voulant chanter les cantiques de David, il lui parut que sa voix passait par une trompette dont elle rendait les sons à son oreille. Puis, à la lueur de son feu rallumé, il avait vu des hosties, comme celles qui servent à la communion des catholiques, paraître aux deux côtés de son visage. C'était là le grand événement de sa vie, celui qui assiégeait sa mémoire et d'où il datait en quelque sorte sa mission.

Ces apparitions avaient fait naître dans son esprit la pensée qu'il était appelé de Dieu à faire régner sans partage dans le monde la religion catholique et à détruire l'hérésie ; que le temps était venu de consommer cet acte triomphant de la volonté divine, dont le roi de France devait être l'instrument, et lui, pauvre maître d'école, le précurseur et le héraut. Il partit donc d'Angoulême vers la fin de l'année 1609 pour voir le roi, pour lui parler, pour l'avertir qu'il était obligé de ramener les réformés à l'église romaine par tous les moyens en son pouvoir, même par la guerre ; et, pour preuve de cette nécessité, il avait sur lui un petit couteau où étaient gravés un cœur et une croix, ce qui voulait dire « que le cœur du roi devait être porté à faire prévaloir par le glaive la croix de Jésus-Christ. » Arrivé à Paris après treize jours de route, au commencement de l'année 1610, il avait essayé vainement d'aborder le roi, se présentant plusieurs fois au Louvre et toujours repoussé, cherchant partout un introducteur à la suite des seigneurs ou à la porte des couvents, sans pouvoir trouver qui voulût l'entendre ; et enfin il avait obtenu accès, disait-il, auprès d'un père jésuite appelé d'Aubigny, au moment où celui-ci venait de dire sa messe dans l'église de la rue Saint-Antoine. Il prétendait avoir raconté ses visions à ce prêtre, qui lui avait conseillé « de chasser tout cela de son esprit, de manger de bons potages, de retourner dans son pays, de réciter son chapelet et de prier Dieu ; d'ailleurs, s'il avait quelque chose à dire au roi, de s'adresser à quelque grand pour parvenir jusqu'à sa majesté. » Un autre jour, il avait aperçu le roi passant en carrosse près des Saints-Innocents, et s'était écrié pour qu'il

s'arrêtât à l'écouter. Mais on l'avait éloigné avec une baguette, et, désespéré, il avait repris le chemin de son pays.

Rentré chez lui, l'obsession de ses visions avait recommencé et le travail de ses pensées avait pris un autre tour. Puisque le roi de France ne voulait pas être l'artisan de l'œuvre sainte qu'il avait toujours devant les yeux, il en était certainement l'obstacle ; et, comme tel, il devait être retranché des vivants. Pour éprouver ce qu'il y avait de vrai dans cette idée, il alla raconter à un frère cordelier d'Angoulême les inspirations que le ciel lui avait données sur la nécessité de réduire les réformés au catholicisme. Ce religieux lui répondit tout naturellement que cela n'était pas douteux. Ensuite, il consulta un autre frère du même ordre pour savoir de lui si l'aveu fait en confession « d'une tentation homicide » contre le roi obligerait le prêtre qui l'aurait reçu à la révéler, et il ne se rappelait pas bien quelle réponse on lui avait faite. Au reste, soit qu'on le lui eût dit ou non à cette fois, il s'était parfaitement convaincu lui-même que le devoir d'un prêtre était de déclarer une confession semblable, et en conséquence il avait eu soin depuis de ne s'en ouvrir à personne « de peur qu'on ne lui fît, pour l'avoir voulu, même traitement que pour l'avoir exécuté. »

Renfermant ainsi son secret en lui-même, il avait tour à tour abandonné, repris ce funeste dessein. Parmi les causes qui l'y avaient engagé de nouveau, il rapportait le bruit répandu dans son pays qu'il avait dû se faire « le jour de la fête de Noël, » un grand massacre des catholiques, que le roi en avait eu connaissance, et n'avait pas voulu punir les huguenots, auteurs de ce damnable projet; et encore, que le nonce du pape avait menacé le roi d'excommunication s'il faisait la guerre au saint-siége, sur quoi le roi aurait dit que si le pape l'excommuniait, il le déposséderait de son trône. Il passa ainsi tout le carême, dont les dévotions ne contribuèrent pas peu sans doute à l'affermir dans sa résolution sinistre, et il partit d'Angoulême vers le temps de Pâques, sans toutefois s'approcher de la sainte table, « dont il lui semblait que sa tentation le rendait indigne, mais persuadé que sa mère, en recevant le saint-sacrement, lui en communiquerait le bienfait. « Il arriva à Paris après huit jours de marche, trois semaines environ avant le 14 mai, et se logea dans le faubourg Saint-Jacques. Ensuite ayant voulu se rapprocher du Louvre,

il se présenta dans une hôtellerie près des Quinze-Vingts où il ne se trouva pas de place pour l'héberger. Ce fut là qu'il s'empara d'un couteau laissé sur la table de la salle où il attendait, « non pas, ajoutait-il, pour se venger du refus qu'on lui faisait, mais parce que cet instrument lui parut tout-à-fait propre à tuer le roi. » Il trouva un gîte dans la rue Saint-Honoré devant l'église de Saint-Roch.

Cependant à peine était-il si proche de ses fins que sa volonté vint à faillir. Il quitta Paris pour s'en retourner, marcha jusqu'aux portes d'Étampes, après avoir brisé sur la route la pointe de son couteau ; puis, rebroussant tout-à-coup chemin sans cause nouvelle, sans autre rencontre que celle d'une figure pieuse sculptée ou peinte sur la première maison du faubourg, il revint dans Paris à son premier logement. Tout ce qu'il pouvait donner d'explications de ce subit retour, c'était une réminiscence bien funeste qui lui était venue en marchant. Des soldats lui avaient dit à Paris que quand bien même la guerre, pour laquelle on les rassemblait et dont personne ne savait le dessein, serait contre le pape, ils y assisteraient volontiers leur roi, et combattraient pour lui jusqu'à la mort, au risque de se damner. C'était cette bravade de gendarme échauffé qui ramenait sur la personne de Henri IV le bras d'un meurtrier, « d'autant, disait-il, que faire la guerre au pape, c'était la faire contre Dieu. » Il aiguisa donc de nouveau son couteau rompu et se mit à chercher le roi. Cependant, il voulut attendre pour frapper son coup que le couronnement de la reine (mariée depuis dix ans et mère de six enfants) fût achevé, « estimant qu'après cette cérémonie, la mort du roi causerait moins de confusion. » Enfin, le lendemain de cette cérémonie, le vendredi 14 mai, il s'était tenu toute la matinée entre les deux portes du Louvre ; il en avait vu sortir le roi dans son carrosse, et l'avait suivi jusqu'au lieu où, quelques mois auparavant, il avait essayé inutilement de lui parler ; c'était là qu'il lui avait donné un ou deux coups de son couteau dans le côté.

On avait trouvé sur lui, outre son couteau à manche de corne de cerf, d'abord des stances en rimes françaises pour un criminel allant au supplice, qu'il déclara n'avoir pas composées, mais tenir d'un sien compatriote qui les avait soumises à son jugement, « d'autant qu'il se mêlait de poésie ; » puis un papier où étaient peintes les armes de France et à

côté deux lions dont l'un tenait une clé et l'autre une épée, avec cette devise écrite de sa main « en témoignage, disait-il, du dessein qu'il avait conçu : »

Ne souffre pas qu'on fasse en ta présence
Au nom de Dieu la moindre irrévérence ;

En troisième lieu « un cœur de coton » à lui donné par un chanoine d'Angoulême pour le guérir de la fièvre, et dans lequel il croyait pieusement tenir enfermée une parcelle de la vraie croix qui ne s'y trouva pas ; enfin, un papier portant écrit en trois endroits le nom de Jésus-Christ, et un chapelet qu'il dit avoir récemment acheté dans la rue Saint-Jacques, pour faire ses prières. Au bas du second des interrogatoires qu'il subit et d'où sont tirés tous ces faits, il écrivit à la suite de son nom ces deux lignes rimées :

Que toujours dans mon cœur
Jésus soit mon vainqueur.

Tel était l'homme par qui venaient d'être terminés la vie et les desseins d'un grand roi ; telle était l'intelligence qui avait changé le cours des événements en Europe.

On lui adressa un grand nombre de questions ou directes ou détournées pour qu'il déclarât ses complices ; on employa beaucoup d'instances et de raisonnements pour lui prouver qu'il devait en avoir. Il persista toujours à soutenir que, dans Paris, il n'avait hanté personne, excepté des religieux de son pays au couvent des Jacobins où il allait entendre la messe ; que ni lui ni les siens n'avaient reçu outrage du roi, que nul ne l'avait mû ni induit ; que depuis plus de vingt ans il avait cessé d'apprendre sous des maîtres ; que ce qu'il avait fait venait de lui seul, d'une tentation mauvaise et diabolique fondée sur les discours qu'il avait entendus ; que les tourments ne pourraient jamais lui faire dire autre chose. Il reconnut volontiers qu'il avait fait une faute dont il demandait pardon à Dieu, à la reine, au dauphin, à la cour, à tous ceux qui pourraient en recevoir préjudice ; mais il ne désespérait pas « que Dieu, pour qui il l'avait commis, lui fît la grâce de pouvoir demeurer jusqu'à la mort dans la foi, l'espérance et la charité, sa miséricorde étant plus grande pour

le sauver que son propre crime pour le damner. » Il ajouta qu'il se croirait indigne de cette grâce et du paradis si, ayant été induit par quelqu'un de la France ou de l'étranger, il voulait mourir sans le déclarer, parce qu'il redoublerait ainsi son offense, en laissant tous ses concitoyens offenser Dieu chaque jour par leurs soupçons injustes contre les uns et les autres. Il protesta que jamais, pour autre cause que celle d'une guerre entreprise par le roi contre le pape, il n'aurait conçu un tel projet, qu'il en avait grand déplaisir, et qu'il suppliait tout le monde de lui en attribuer tout le tort sans regarder personne à ce sujet, ni de l'œil, ni de l'âme, en mauvaise volonté. Son langage, assez froid et languissant, prenait de l'émotion et de la chaleur lorsqu'on revenait sur ce point à la charge. Il lui semblait que la croyance générale du monde, s'accordant à lui attribuer des complices, était pour lui non-seulement une méconnaissance inique de son caractère, mais un péché dont il aurait sa part s'il le laissait en cette incertitude. Il discutait même assez bien l'imputation qu'on lui faisait d'avoir été soudoyé par des gens ambitieux. Si cela eût été, disait-il, il ne serait pas venu de cent lieues pour parler au roi, il n'eût pas fait tant d'efforts pour l'aborder. Après cela , il ne pouvait nier qu'il eût été porté d'un propre mouvement et particulièrement contraire à la volonté de Dieu, qu'il n'avait pas su résister à cette tentation, étant hors du pouvoir des hommes de s'empêcher de mal; mais maintenant qu'il avait dit la vérité tout entière sans en rien retenir ni cacher, il espérait que Dieu lui ferait pardon « priant la sacrée Vierge, monsieur saint Pierre, monsieur saint Paul, monsieur saint François son patron (dont il prononça le nom avec larmes), monsieur saint Bernard et toute la cour céleste du paradis, d'être ses avocats auprès de Jésus-Christ pour qu'il interposât sa croix entre le jugement de son âme et l'enfer. »

Le père d'Aubigny fut interpellé sur le rôle, assez innocent du reste, que l'assassin lui avait prêté dans son récit. Encore bien que le conseil que celui-ci disait en avoir reçu fût assurément le seul qu'un homme d'église pût donner à un visionnaire, ce religieux déclara n'avoir jamais vu Ravaillac, qui, de son côté, s'obstina fortement à le reconnaître. Pour mieux lui prouver leur rencontre, Ravaillac lui rappela qu'il lui avait fait l'aumône d'un sou, sur quoi le jé-

suite répliqua que jamais les religieux de leur ordre ne donnaient d'argent, et qu'ils n'en portaient pas sur eux ; il ajouta que l'accusé était un méchant homme, et qu'après avoir commis un tel crime il ne devait y mêler personne, ains se contenter de ses péchés sans être cause de cent mille autres qui arriveraient. A tout ce qu'on lui objecta de la déclaration du meurtrier, il se contenta de répondre que c'étaient de fausses rêveries et d'impudents mensonges.

C'était là tout ce que, du premier abord, le procès fournissait aux juges. Les démarches de Ravaillac, faites à différentes époques pour parvenir jusqu'au roi, étaient à peu près avérées par ceux qui se souvenaient de l'avoir éconduit comme tant d'autres. Sa vie obscure et chétive ne lui avait donné d'autres rapports que ceux du logement et du repas avec quelques artisans. Cependant toutes les imaginations travaillaient sur les circonstances qui pouvaient se rattacher à son crime. On n'entendait parler que de ces prédictions et de ces présages, qui n'ont jamais manqué, même en des siècles plus éclairés, aux événements de quelque éclat. On citait aussi des faits étranges qui semblaient prouver qu'en divers lieux, et en même temps, l'assassinat commis sur la personne du roi avait été annoncé, proclamé, déploré, au moment de son exécution. Les magistrats suivaient de leur mieux la trace de ces indications, et n'en obtenaient aucune découverte, ce que les mal contents attribuaient « à la lâcheté de leurs procédures. » Pourtant, sans s'écarter des règles, ils n'avaient pas craint d'agir sur le cœur de l'accusé par des menaces. Le premier président lui avait dit en causant que, s'il ne voulait pas avouer la vérité, on ferait venir son père et sa mère qui seraient déchirés impitoyablement sous ses yeux jusqu'à ce qu'il parlât. Les uns disent que cette proposition le troubla, d'autres qu'il contesta très-hardiment la légalité d'une pareille mesure. Il avait bien été offert, dans le commencement, un moyen d'instruction plus efficace que, dit-on, la reine avait recommandé elle-même. Un boucher de Paris avait demandé qu'on lui livrât le coupable, promettant de l'écorcher avec tant d'industrie, si lentement, et en ménageant tellement ses forces, que, même entièrement dépouillé de sa peau, il pourrait encore endurer le supplice. La terreur n'y pouvant rien, on employa les exhortations. Des religieux et des docteurs furent introduits auprès de lui pour

lui faire peur des tourments éternels, puisque ceux de la terre ne l'effrayaient pas. Ils ne purent rien en tirer que ce qu'il avait dit à la justice.

On interrogea le petit nombre de personnes qu'il avait désignées comme ayant eu quelques relations avec lui. On ne trouva que des gens grossiers ou de pauvres moines fort ignorants. Un témoin se présenta pourtant avec une particularité curieuse de sa vie. Il y avait quatre ans que ce témoin, né à Limoges et ayant nom Dubois, s'était trouvé à Paris avec l'accusé, en même logis et, disait-il, en même chambre, rue de La Harpe, à l'enseigne des Rats. Suivant lui, Ravaillac, le jugeant endormi, avait fait la nuit une conjuration pour invoquer le démon, qui, répondant à ses ordres, lui était apparu sous la forme d'un gros chien noir portant la queue retroussée, ainsi qu'il l'avait vu lui-même, dans la chambre éclairée à moitié par une vive lumière, en entr'ouvrant les rideaux de son lit. Cette révélation importait grandement à l'accusé; car elle détruisait toute la sainteté de son erreur, et faisait venir la magie à la place de l'inspiration. Aussi mit-il beaucoup de soin à s'en défendre. Il se rappelait parfaitement ce compagnon d'hôtellerie; mais il niait avoir couché dans la même chambre. D'un grenier placé au-dessus du lieu où était Dubois, il avait entendu celui-ci l'appeler vers minuit à son secours. Deux femmes, dont le lit était auprès du sien, l'avaient retenu et empêché de descendre sur-le-champ. Plus tard, il était allé savoir ce qui avait obligé son voisin à crier si fort. Et alors celui-ci lui avait raconté qu'il avait vu un chien noir d'excessive grandeur et fort effroyable qui s'était levé de ses deux pattes sur son lit. Sur quoi Ravaillac lui aurait conseillé, pour se divertir de cette horrible vision, d'aller le matin entendre la messe, ce qu'ils avaient fait ensemble au couvent des Cordeliers.

De pareils détails avançaient fort peu la recherche qu'on voulait faire; on songea donc aux tortures. On proposa d'y employer tout ce que l'art du bourreau avait pu trouver de plus terrible. Quelques-uns désiraient qu'on se servît d'un moyen pratiqué à Genève, et dont ils vantaient l'excellence. « C'était un artifice en forme d'obélisque renversé, où le corps étant placé se coulait en bas de son propre poids, se pressait à mesure que le fourreau s'étrécissait, et affaissait en telle sorte que les épaules s'allaient joindre aux talons avec des

douleurs lentement cruelles, sans que, pour cela, le corps perdît rien de ses forces ; car, en quatre heures, il pouvait être refait et remis pour supporter le même tourment une autre fois. » D'autres trouvèrent fort étrange qu'on proposât d'emprunter aux étrangers ce dont la France était, grâce à Dieu, suffisamment pourvue. Il y en eut qui repoussèrent surtout cette invention nouvelle comme venant des hérétiques. Il fut convenu qu'on s'en tiendrait « aux gênes accoutumées » ce qui parut aux réformés surtout une bien honteuse faiblesse. Il y eut pourtant ceci d'exorbitant qu'encore bien que l'usage fût d'appliquer à la question, avant jugement, les accusés seulement qui déniaient leur crime, sur l'exemple d'un cas semblable tiré du règne de Louis XI, on lui en fit subir dès lors une épreuve, le 25 mai, après laquelle il fallut s'arrêter, parce qu'il n'avait aucunement varié dans ses réponses, et qu'on craignait de le trop affaiblir « pour qu'il pût satisfaire au supplice. »

Le procès paraissant suffisamment instruit, le procureur-général, malade, se fit porter au palais pour prendre ses conclusions avec les avocats du roi. On chercha encore quelque supplément de peine à requérir, qui pût être ajouté au supplice ordinaire des plus grands crimes, lequel ne consistait que « dans le tenaillement et le démembrement du corps. » On voulut y joindre l'addition d'un mélange de matières propres à brûler cruellement les chairs entamées, et dont on avait trouvé la recette chez les anciens. Alors il parut convenable de se hâter, « de peur que la santé du criminel s'altérant, il souffrît moins qu'il ne devait. » La grand'chambre du parlement, celles de la Tournelle et de l'Édit s'assemblèrent donc, le 27 mai, pour prononcer. Amené sur la sellette. Ravaillac raconta, pour la première fois, une autre vision dont il avait été frappé en l'église de Vivonne. S'étant arrêté en ce lieu pour prier, il lui avait semblé voir la tête d'un More placée dans un triangle. Comme il voulait conserver la forme exacte de cette apparition en la traçant aussitôt sur le papier, il pria un peintre, logé avec lui, de lui prêter son écritoire qui était justement en forme de triangle, et il se trouva que ce peintre avait aussi le portrait d'un more. Étonné de cette rencontre, il se persuada que ce More, partout présent à son regard, n'était autre que le roi « dont toute l'eau de la mer ne pouvait laver la noirceur. » Du reste, devant ses juges

ne pouvait laver la noirceur. » Du reste, devant ses juges rassemblés, il persista dans tout ce qu'il avait dit aux commissaires, et le parlement rendit son arrêt qui le déclarait « atteint et convaincu du crime de lèse-majesté divine et humaine au premier chef pour le très-méchant, très-abominable et très-détestable parricide, commis en la personne du feu roi Henri IV, de très-bonne et très-louable mémoire, pour réparation duquel il le condamnait à être tenaillé aux mamelles, cuisses et gras des jambes ; sa main droite, tenant le couteau duquel il avait commis le parricide, brûlée par le soufre ; et sur les endroits où il aurait été tenaillé, jeté du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la poix résine brûlante, de la cire et du soufre fondu ensemble ; ce fait, son corps tiré à quatre chevaux, ses membres consumés au feu, et les cendres jetées au vent ; déclarait ses biens acquis et confisqués au roi ; ordonnait que la maison où il était né serait démolie, le propriétaire d'icelle préalablement indemnisé, sans que sur la place il pût être fait à l'avenir autre bâtiment ; et que dans quinzaine son père et sa mère videraient le royaume avec défense d'y revenir jamais, à peine d'être pendus et étranglés sans autre forme ni figure de procès ; défendait à ses frères et sœurs, oncles et autres de porter ci-après le nom de Ravaillac, et leur enjoignait de le changer en un autre. « Cette condamnation ne parut pas encore à tout le monde aussi sévère qu'il eût fallu. Le procureur-général lui-même avait demandé plus. Il voulait qu'il y eût l'intervalle d'une heure entre le tenaillement et le démembrement par quatre chevaux ; ensuite qu'on semât du sel sur le sol de la maison détruite ; enfin, que, dans le bannissement, fussent compris tous ses parents portant son nom. « Pour moi, écrivait alors Nicolas Pasquier, maître des requêtes, si je me fusse rencontré au jugement, j'eusse passé plus outre ; les père, mère, frères et sœurs fussent tous morts avec lui. »

Avant l'exécution de l'arrêt, qui devait se faire le même jour, le condamné fut soumis à la question des brodequins pour la révélation de ses complices. Au premier, au deuxième coing qu'on enfonça entre ses jambes fortement serrées, il s'écria que personne n'avait su son projet ; au troisième, il perdit connaissance. Revenu à lui, soigné et repu, il répéta qu'il ne cachait rien, qu'il se croirait exclu de la miséricorde

divine s'il dissimulait la vérité, qu'il avait fait une grande faute par la tentation du diable, qu'il en demandait pardon à tout le monde. Remis entre les mains des prêtres, il leur fit sa confession, pareille en tout point à ses déclarations, en exigeant qu'elle fût publiée, ce qu'il réitéra lui-même devant le greffier. On le conduisit dans un tombereau devant l'église de Notre-Dame, pour y faire amende honorable, et ensuite sur la place de Grève, au milieu des imprécations de la multitude, qui parurent l'étonner quelque peu; car, comme tous ceux qui ont ramassé les paroles haineuses des partis, il croyait trouver au moins de la compassion en mourant pour leur service. Arrivé sur l'échafaud, il reçut l'absolution du prêtre à condition d'être damné s'il n'avait dit la vérité, ce qu'il accepta. Il vit avec courage sa main se consumer au feu du soufre. Les tenailles qui déchiraient sa chair, le liquide brûlant versé sur ses plaies, lui arrachèrent de grands cris; mais il n'en continua pas moins à dire, au milieu des souffrances, qu'il avait tout avoué. Quand, au moment où les quatre chevaux allaient être lancés, les prêtres voulurent prononcer les prières ordinaires, une clameur furieuse du peuple leur imposa silence. Alors les planches entre lesquelles son corps était attaché tombèrent, les chevaux excités se mirent à tirer; il y en eut un qui faiblit; un maquignon prêta le sien pour le remplacer, et l'exécuteur n'eut à brûler que la chemise du patient; car le peuple s'était rué sur ses restes, et chacun en avait emporté un morceau. Tous les princes, seigneurs, officiers de la couronne et du conseil d'état assistaient des fenêtres de l'hôtel-de-ville à cet affreux spectacle. On ne dit pas si le Florentin Concini s'y trouvait, et s'il put apprendre comment s'exerçait sur un cadavre la vengeance populaire.

A. BAZIN.

REVUE DRAMATIQUE.

LE RICHE ET LE PAUVRE,

DRAME DE M. ÉMILE SOUVESTRE.

Il est arrivé dernièrement une chose qui a dû paraître singulière à beaucoup de gens. Un livre simple, honnête, vrai, qui portait le titre de *Riche et Pauvre*, a obtenu un grand succès. L'auteur avait foi dans la probité de son œuvre ; il a voulu pousser l'épreuve plus avant, et essayer au théâtre l'effet de sa nouveauté. La réussite a dépassé tous ses vœux ; elle a confirmé nos espérances.

C'est parce qu'il a été sincère que M. Émile Souvestre a paru nouveau ; car sa nouveauté n'a rien d'apprêté et de solennel, comme toutes les nouveautés que nous avons vu s'annoncer, de nos jours, avec une emphase qui a de la peine à se soutenir ; elle n'a rien non plus de systématique, comme cette espèce de littérature hautaine, qu'on fait aujourd'hui bien moins avec l'intelligence qu'avec la volonté; elle n'entre pas en grande dépense de descriptions, d'ornements et d'épisodes; elle ne mêle point les masses de l'architecture et celles du paysage; elle ne met pas la tête à la torture pour en tirer des créations anormales, et pour violer les règles que Dieu a imposées à l'ordre des choses naturelles ; elle ne fait pas non plus comme ces nouveautés, industrieuses à peu de frais, qui se fardent avec les couleurs qu'elles ont dérobées aux costu-

mes du moyen-âge, ou à la palette des poètes étrangers; elle ne s'est pas enluminée avec les ressouvenirs de Goethe et de Walter Scott; elle ne s'est point entourée d'un cadre gothique; elle n'a rien imaginé de ce qu'on emploie ordinairement pour surprendre l'attention du public. M. Émile Souvestre n'a eu qu'un maître, la nature; il n'a écouté qu'une inspiration, celle de son cœur; et il n'a pris d'autre moyen pour soutenir l'émotion des lecteurs que de conduire jusqu'au bout, naïvement et directement, l'idée qui sert ainsi à la fois de base et de couronnement à sa composition.

Et quelle est cette idée? M. Émile Souvestre l'a-t-il choisie peu connue, peu commune, au nombre de celles qu'on appelle aujourd'hui excentriques? S'est-il laissé tenter par une fantaisie subtile, ou par quelqu'un de ces monstres qu'enfantent les délires de l'imagination? Un esprit aussi sérieux et aussi droit qu'est le sien, ne pouvait céder à de semblables séductions. M. Émile Souvestre ne s'est point élevé au milieu de la société trop souvent factice que nous nous formons ici; ses ouvrages sont venus à Paris avant lui; et, tandis qu'ils couraient le monde et qu'ils y fréquentaient les meilleures maisons, il vivait modestement au fond de sa Bretagne, et il partageait avec les hommes simples les épreuves ordinaires de la vie. L'Océan n'était pas loin de là, où il pouvait aussi trouver les motifs d'une poésie plus haute et plus aventureuse; s'il parcourait les campagnes, il rencontrait les paysans qui lui recitaient les légendes des anciens, des derniers Bretons; et il se donnait ainsi toutes les émotions dont la nature et l'histoire ont doué cette terre druidique. Mais il fallait bien revenir sans cesse aux devoirs de la famille, aux travaux nécessaires, aux soins de l'existence; et la réalité ne se laissait jamais oublier. Une âme ainsi trempée ne saurait guère avoir de caprice; nous ne lui demanderons pas de ces frivolités éclatantes auxquelles on aurait voulu, de nos jours, restreindre la poésie; nous serons même peu surpris si nous retrouvons dans ses inspirations le souvenir des luttes qu'elle soutint, et de la douleur où son énergie fut éprouvée et tempérée.

Le livre de M. Émile Souvestre tient tout ce que le titre promet; il analyse, avec une impartialité qui nous semble très-louable, les conditions différentes que la société fait aux riches et aux pauvres. S'il a été lu par tout le monde, ce n'est

pas seulement parce que toutes les classes y sont en jeu, mais encore parce qu'il est parlé de chacune d'elles convenablement et avec vérité. Cependant le pauvre en est le héros; et je ne pense pas que personne puisse faire un crime à un poète de s'être laissé entraîner, par sa sensibilité, du côté de l'opprimé. Du reste, M. Émile Souvestre n'a prêté à son personnage favori ni rodomontades ni déclamations ambitieuses. Antoine Larry est modeste, laborieux et suffisamment résigné; fils d'un artisan de Rennes, élevé au collége par les soins d'un homme à qui son père avait sauvé la vie, il veut en vain faire dans le monde une entrée digne de son intelligence et de son cœur. Une maladresse irréparable semble le lier à la classe inférieure d'où il est sorti, et le retenir sur les plus bas degrés de cette échelle sociale où son mérite devrait lui marquer une des meilleures places. Si ces premières disgraces soulèvent au fond de son âme une amertume qu'il ne peut calmer, il faut l'en plaindre; car cette aigreur accroît encore son inhabileté. Ce qu'il conserve d'enthousiasme, n'étant pas réglé par le tact dont les âmes sereines sont seules douées, ne sert qu'à l'écarter de son but et à l'empêcher de parvenir. Incapable d'arriver par lui-même, il est forcé d'accepter la dure protection d'un homme contre qui tous ses instincts se révoltent; et il tombe sous cette affreuse tyrannie qu'on appelle l'exploitation, et qu'il avait cru éviter en s'élevant au-dessus de la classe où il est né. Des désappointements plus intimes et plus cruels s'apprêtent pour lui. C'est l'amour qui ouvre à la douleur les dernières retraites de son âme; mais l'enfant du pauvre ne pèche point par une témérité coupable. Il ne cherche pas l'objet de sa passion dans une situation supérieure à la sienne; il sait trop bien tout ce que cette ambition pourrait lui faire dévorer d'humiliations et de larmes. Il choisit, dans un coin obscur, une jeune fille, pauvre aussi et délaissée; et il se promet du moins le bonheur de pouvoir secourir une créature plus faible que lui. Mais réussira-t-il mieux dans le cœur de cette enfant que dans l'esprit des hommes? Non; la fatalité de sa misère et de son infériorité le poursuit partout; sa défiance de lui, sa rudesse, sa gaucherie, sont toujours les mêmes; et dans cette humble passion, comme sur le seuil des distinctions sociales, il rencontre toujours le même rival heureux.

Quel est ce rival? c'est l'homme du monde, c'est Arthur,

le fils de ce riche, à qui Antoine doit son éducation. Antoine semble n'avoir agrandi son âme que pour y faire entrer plus de tristesse. C'est le bonheur qui s'est logé dans le cœur vide d'Arthur. La prospérité l'a habitué à ne rien considérer comme trop haut pour lui. Aussi aborde-t-il toutes choses sans gêne et sans crainte. Si la vertu d'Antoine a des dehors grossiers et maladroits, Arthur cache sa vulgarité sous une apparente élégance qui prévient d'abord en sa faveur. Dans l'orgueil de ses succès, il ne prend pas garde à ce que sa fortune peut écraser sous elle; si le luxe de ses plaisirs enlève au nécessaire des autres, peu lui importe; il ne songe jamais qu'au bien-être et à l'accroissement qu'il peut tirer de toutes choses. Du reste, il ne se plaît pas à faire le mal ; et il est trop léger pour pouvoir prétendre à être méchant ; il n'aime pas les larmes des autres, mais il ne les redoute pas. L'indifférence et l'égoïsme, voilà ses crimes. Cet homme heureux n'a pas d'entrailles!

Arthur qui a entravé, sans y songer, les démarches qu'Antoine a faites pour acquérir une position dans le monde, se trouve encore jeté par le hasard au travers de sa passion; il gagne sans peine le cœur qu'Antoine n'avait pas su forcer à se rendre ; il l'abandonne avec une égale facilité. Pendant le peu de temps que durent cette séduction et ce délaissement, Antoine est absent. Lorsqu'il revient, il ne trouve plus que le cadavre de celle à qui il voulait consacrer sa vie. Il n'a pas de peine à deviner l'auteur de tous ses malheurs; il se donne enfin le plaisir de soulager son âme de toute les amères rancunes qui s'y sont accumulées; mais dans le duel qu'il provoque, il ne peut ni venger son amour, ni rencontrer la mort ; un ami, qui lui reste, lui persuade de vivre ; et Antoine consent à porter dans son cœur le ressentiment de toutes ses souffrances inapaisées, aussi long-temps que Dieu l'y condamnera.

Les détails que M. E. Souvestre a groupés autour de cette donnée sont simples et positifs comme elle ; il n'a pas cherché à faire de diversion piquante à son sujet ; il a tiré tous ses contrastes de la pensée même du livre, de la rivalité d'Antoine et d'Arthur. Non-seulement il ne s'est pas écarté un moment de son idée ; mais il ne l'a ni tourmentée, ni exagérée ; il n'a pas voulu battre sans cesse l'un par l'autre ses deux personnages principaux ; il ne les rapproche que

lorsqu'il veut faire jaillir la lumière de leur frottement; satisfait s'il voit briller l'étincelle qu'il a promise, il ne se soucie pas de les heurter continuellement pour éblouir les yeux. Ainsi chaque caractère poursuit son développement dans sa sphère, selon toutes les convenances de la vérité. Cela donne à l'auteur l'occasion de semer, çà et là, des monologues et des rêveries solitaires, qui ajoutent à la peinture de la pauvreté des couleurs réelles et douces. Le style prend dans ces occasions de l'abondance et une sorte d'éclat pénétrant qui semble venir des clartés intérieures de l'âme; ailleurs il est ordinairement limpide, souvent énergique, toujours ménagé avec habileté, dans les proportions du sujet. L'imagination, qui a fait tant de folies depuis quelque temps, se trouve réduite à son rôle dans ce livre; elle ne s'y met jamais à la place de la réalité; elle se prête cependant à la colorer.

Les situations vigoureuses qui traversent ce roman, et le dialogue si facile et si dramatique qu'on y trouve, donnaient sans doute à penser que M. Émile Souvestre pourrait, avec succès, le transporter au théâtre. Mais le sujet avait en lui-même des dangers qui rendaient l'épreuve de la scène redoutable. Si impartial que l'auteur pût être, il ne devait pas manquer de rencontrer des gens prêts à s'écrier : qu'il était bien hardi de faire le procès à la société par-devant la société elle-même, et que c'était l'effet d'une grande présomption que de vouloir intéresser la richesse aux angoisses de la pauvreté. On permet à un roman beaucoup de choses, que le théâtre n'endure pas aussi aisément. Le lecteur qui est seul vis-à-vis d'un livre peut bien en passer par l'opinion de l'auteur dans l'espérance de gagner quelque amusement à cette transaction. Mais, quoi! devant le public assemblé, vous osez censurer les conditions même de son existence, et vous prenez pour juges ceux que vous accusez! Lorsque Lesage donnait les étrivières à Turcaret, il avait pour lui, non-seulement tous ceux qui souffraient des exactions de la maltôte, mais encore ceux qui n'en profitaient pas. Le pauvre n'est point aussi respecté aujourd'hui, que Turcaret était ridicule en 1713 ; et il n'a pas grand nombre d'amis à compter dans une salle de spectacle.

M. Souvestre s'est tiré de cette difficulté par l'audace. Au lieu de modérer sa pensée et de la déguiser, en abordant le théâtre, il l'a au contraire découverte entièrement, et mon-

trée sans ménagement et sans voile. Dans son roman, il avait fait la part du riche importante et même brillante; dans son drame, il l'a raccourcie, effacée, bornée dans tous les sens. Dans le livre, il conservait le calme de l'observateur, et semblait s'efforcer à raconter sans partialité ce qu'il avait observé sans passion; au théâtre, il a pris franchement son parti; il ne se contente plus de décrire la constitution de la société, il la juge; il repousse dans l'ombre le riche, comme s'il désespérait de trouver en lui la grandeur du vice aussi bien que celle de la vertu; il se constitue l'avocat de la pauvreté; il se charge de crier hautement miséricorde pour elle; il montre les souffrances qu'elle endure, non pas celles seulement qui étreignent le corps, mais celles qui déchirent l'âme et qui l'aigrissent, ses nobles fiertés combattues par le dénuement et excitées même par l'impuissance, les luttes intérieures douloureuses, les luttes plus rudes encore qu'elle soutient contre la société où la noblesse de l'âme et la bonne volonté de l'esprit ne suffisent pas à lui garantir une place, l'héroïsme moral qui se développe en elle, au milieu des combats de toute sorte, et cette admirable compensation de la nature qui fait que la douleur est un meilleur aïguillon que la joie pour pousser l'homme à son perfectionnement.

Et là-dessus, entendez-vous les clameurs de tous les gens qui pensent être quelque chose, parce qu'ils ont commencé par être moins que ce qu'ils sont, et qui vont répétant à tout propos: « Cela est faux! Le talent arrive; ne suis-je point arrivé? Je n'étais rien, et voilà que j'ai dans la main une plume dont on a fait un sceptre! Que m'a-t-il fallu pour venir là? peu de chose, en vérité! me courber dans l'occasion, me traîner quelques jours, ramper quelquefois, étouffer toutes les voix intérieures pour n'écouter que celles du dehors, renoncer à moi pour être aux autres, renoncer au sérieux pour être plaisant, forcer mon malheur à rire pour pouvoir rire dans la bonne fortune, composer avec les guenilles pendues aux friperies publiques mon costume officiel, épouser l'opinion qui est la reine du monde, pour trouver ma royauté dans son lit banal; puis, une fois parvenu au sommet de mes espérances, redouter les revers de la pente, trembler dans les mains de ceux qui me portent, plier au vent de leur colère, de leur ambition et de leur sottise; être aussi impuissant avec ma puissance qu'auparavant avec

ma faiblesse; puis, si mon autorité est en péril, combattre par toutes les armes, distribuer aux subalternes l'insulte de mes ennemis, me réserver mon propre éloge, célébrer moi-même mon talent, signer mon apothéose de mon nom ou d'un autre nom, selon le besoin; et tout employer, et abuser de tout, du bien, du mal, du vrai, du faux, de l'esprit, de l'indignation, des idées, des passions, de moi-même et des autres; et avoir un front qui rougit à volonté, et une intelligence qui ne rougit pas; et avoir toujours de l'intrépidité et jamais d'audace, et avoir toujours de la verve et jamais de bon sens! et par ce moyen, être heureux, être riche! parvenir par toutes les voies et se maintenir, si c'est possible!»

Lorsque Antony a poussé sur la scène les cris sauvages de son désespoir; lorsque Chatterton y a fait entendre la plainte plus poétique et plus intelligente de sa détresse, les mêmes voix se sont déjà élevées; déguisant de leur mieux les passions qu'elles servaient, elle ont trouvé tour à tour que la tristesse de notre époque n'était point si violente, ni si éthérée, et elles ont fait de longues déclamations haletantes pour prouver que ces peintures, qui resteront, n'étaient que des déclamations; en face de la réalité et de la simplicité du tableau de M. Souvestre, elles n'avaient plus d'autre parti à prendre que celui de nier la souffrance et la douleur. L'évidence, direz-vous, s'opposait à cette folie; et la rivière charrie chaque jour assez de cadavres pour que le batelet de ce gens heureux ait pu en rencontrer quelques-uns; et, parmi les poètes qui sont morts de faim et de désespoir, il y en a bien quelques-uns qui ont pu inquiéter leur sommeil. N'importe! ils feront volontiers le sacrifice de leurs souvenirs et de leurs remords. Ils ont la charge publique de parodier le docteur Pangloss, et de répéter sans fin que « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. »

Quant à la société, dont ils se font les avocats, elle a pris la chose tout autrement; et M. Souvestre était sûr de l'intéresser, parce qu'il avait fait de son héros, non-seulement un homme pauvre, mais encore un honnête homme. Aussi s'est-elle laissé prendre à ce noble artifice; et, tout émue par la vertu d'Antoine, elle lui a pardonné sa misère et son amertume. Après avoir usé de cette adresse, qui est grande, M. Souvestre n'a point voulu en employer d'autre; il a livré sa pensée à ses seules ressources, et ne s'est guère inquiété

de savoir ce qu'on penserait de la science de ses combinaisons, et de l'habileté de ses ruses dramatiques. Il a montré au public, non pas le riche et le povrevre, comme dans son roman, et ainsi que le titre de son drame le pourrait faire croire, mais Antoine tout seul entre sa misère et sa conscience : il n'en a pas fallu davantage pour arracher les larmes et les applaudissements du public.

Si le drame a retranché au roman, il lui a ajouté quelque chose. Au premier acte, Antoine est poursuivi dans l'arrière-boutique de sa mère, qui est tout son appartement, et jusqu'auprès de sa petite table noire, par un créancier exigeant qui lui reproche de croiser un habit propre sur ses haillons; il obtient cependant de lui quelque délai. Sa mère vient bientôt, non pour le consoler, mais pour l'aigrir encore par ses reproches ; cette bonne femme s'étonne que son fils ait inutilement pris le grade d'avocat, et qu'il ait tant étudié pour ne pas gagner le moindre argent ; elle ne peut souffrir que, dans cet état de dénuement, il détourne si souvent sa pensée vers une jeune ouvrière qui vit, dans les mansardes de la maison, auprès d'une vieille malade ; elle ne comprend pas les besoins de cette âme élevée et malheureuse. Un avoué, autrefois interdit pour cause d'abus, et qui a donné quelque travail à Antoine, vient lui procurer les moyens de se faire connaître ; ce personnage, qui n'occupe pas grande place dans le roman, joue un rôle important dans le drame; quoiqu'il paraisse apporter des secours au pauvre, il est en réalité son adversaire le plus redoutable; car c'est contre ses séductions que la vertu d'Antoine doit se tenir en garde. M. Pillet est le mauvais génie de la pièce ; mais, comme Satan, dont il est le représentant, il se montre d'abord sous des couleurs attrayantes : il propose à Antoine de réveiller, au moyen d'une pièce retrouvée par lui, un vieux procès qui rendra l'aisance à Louise, sa fiancée, et à Mme Guibert, qui lui sert de mère. Le but secret de M. Pillet est de tirer vengeance de la famille Séran, à laquelle il doit son interdiction. Antoine hésite un moment à attaquer des gens à qui il doit quelque reconnaissance; cependant la pensée de Louise le décide à faire les premières démarches dans un esprit de conciliation ; pour mieux aguerrir son courage, il monte dans la mansarde ; il trouve sa fiancée endormie, il ne veut pas la réveiller, et sort le cœur plein du désir de la rendre

heureuse. Mais à peine a-t-il franchi le seuil de la porte qu'un jeune homme, élégant et souriant, se jette aux pieds de Louise; il s'appelle Eugène Fromont: c'est là l'homme que Louise aime. Pour Antoine, elle n'a que de l'estime.

Le second acte nous ouvre la maison de Mme Séran; tandis qu'elle cause avec son fils des projets qu'elle a formés pour lui, Antoine est introduit. Il met sous les yeux d'Arthur la pièce qui convainc de faux son père mort; Arthur dissimule sa honte et son effroi du mieux qu'il peut; Mme Séran, qui ne connaît pas les armes dont Antoine peut disposer contre elle, éclate en injures, l'accuse d'ingratitude, et l'accable sous ses mépris. Antoine n'a d'autre moyen de se contenir que la fuite. Cependant Louise apporte, pour la première fois, à Mme Séran, des étoffes choisies dans le magasin où elle travaille; elle rencontre Eugène Fromont, c'est-à-dire Arthur Séran, qui a pris un nom supposé pour la séduire; elle n'a point assez de reproches pour ce mensonge; mais son amour est plus fort que sa colère. Antoine revient sur ses pas; il cherche Louise dans cette maison pour lui apprendre la mort de Mme Guibert, dont il vient de recevoir le dernier soupir. La douleur qui se joint aux émotions de Louise épuise ses forces. La pauvre enfant s'évanouit. Antoine veut la reconduire; mais il ne peut pas la mener auprès du cadavre de sa protectrice : il lui offre un asile chez lui. Arthur s'étonne et demande quels sont les droits d'Antoine sur Louise; mais lorsque Antoine lui répond qu'elle est sa fiancée, il ne pâlit point, et ne change rien à ses résolutions.

Le troisième acte est, sans contredit, le meilleur de la pièce; il résume toutes les souffrances, toutes les douleurs d'Antoine. A peine arrive-t-il avec Louise, dans son arrière-boutique, que sa mère gronde et menace de chasser l'orpheline. Antoine se laisse emporter par l'amour et par la pitié; et il est obligé d'opposer sa volonté à celle de sa mère; mais lorsqu'il en a obtenu l'effet qu'il désirait, il se jette à ses genoux, et demande son pardon. Sa mère ne comprend rien à toutes les délicatesses du cœur de son fils, et elle garde sa colère. Antoine maudit alors sa vertu; sans pouvoir pour protéger Louise, quand elle a besoin d'appui, il pense que par la route du vice, il serait arrivé plus sûrement au bonheur. Le tentateur ne manque pas d'arriver au moment de la faiblesse. La mort de Mme Guibert n'a point arrêté

les projets de M. Pillet. Ce fripon ne veut prendre de repos que lorsqu'il aura déshonoré ceux dont il a été la victime ; il a reçu le testament de Mme Guibert qui institue Louise son héritière. Si Antoine épouse Louise, il hérite des droits de la défunte. M. Pillet va plus loin ; il promet à Antoine les nombreuses causes dont il dispose encore malgré son interdiction ; mais cette fois il y met la condition qu'Antoine poursuivra jusqu'au bout la famille Séran, et qu'il la réduira aux dernières extrémités. Le pacte est préparé ; il ne s'agit plus que de le signer ; il semble que le bon génie d'Antoine va être vaincu ; Antoine prend la plume... mais il la brise, mais il se lève, mais il aime mieux protéger la famille Séran que la perdre. M. Pillet emploie alors d'autres moyens; il a réuni dans ses mains les créances qu'Antoine a souscrites; il menace de faire exécuter les jugements sur la personne du débiteur. Antoine reste impassible et congédie son mauvais génie ; il a hâte d'embrasser Louise, et il sort pour faire un appel aux amis que le malheur lui a laissés. Pendant qu'il est absent, Louise reçoit une lettre d'Arthur, avec le premier paiement de la pension qu'il consent à faire pour abriter la mémoire de son père. Lorsque Antoine rentre, il est heureux ; un ami, dont il a imploré le secours, lui a proposé une affaire où il peut gagner quelque aisance ; il s'agit de régler des intérêts importants en Allemagne. Antoine serre sur son cœur Louise troublée par cette affection qu'elle ne partage pas, et il va partir. Mais les sergents l'arrêtent sur la porte, et lui demandent le paiement de ses dettes ; comme il ne peut les satisfaire, il ne lui reste plus qu'à les suivre en prison. Louise se dépouille de tout ; elle donne l'argent qu'Arthur vient de lui envoyer. Antoine est libre.

Au quatrième acte, c'est la jeune fille qui montre à son tour ses douleurs. Arthur est son amant ; mais déjà il est froid et réservé avec elle. Il va se marier ; c'est Mme Séran elle-même qui se charge de l'annoncer à Louise, et de lui offrir de l'argent, si elle consent à ne pas avoir des larmes indiscrètes. Louise se jette aux pieds de l'inexorable femme, et essaie vainement de la toucher. Le mauvais génie vient aussi la tenter, et lui offrir le moyen de forcer les Séran à faire une place pour elle dans leur famille ; mais Louise ne cède pas plus qu'Antoine, et, voulant avoir quelque satisfaction

en mourant, elle met dans les mains de Mme Séran la pièce qui pouvait flétrir son nom. Après cela, sans attendre de réponse, elle se précipite dans sa chambre et la ferme. On veut inutilement l'y suivre.

Le cinquième acte nous la rend décolorée et mourante. Cependant Antoine arrive avec quelque aisance; son bonheur se brise devant un cadavre. Arthur survient quelques moments après que Louise a cessé de vivre ; Antoine, qui s'abandonne tout entier à son désespoir, le saisit, et lui propose une réparation immédiate et décisive. Arthur ne veut pas se défendre; Antoine, que la douleur rend insensé, lâche son coup, et étend son rival à ses pieds ; puis il tombe entre deux cadavres. Que décideront pour lui la justice de Dieu et celle des hommes?

Voilà cette pièce, la plus simple, la plus honnête que nous ayons vue jouer depuis six ans. Bocage a trouvé dans le rôle d'Antoine une physionomie toute nouvelle pour lui; il l'a saisie avec un bonheur infini. L'humilité du pauvre, sa résignation, sa chétivité toujours indécise, son amertume toujours concentrée, il a compris et rendu tout cela, lui que d'autres systèmes littéraires avaient choisi pour en faire l'interprète de tous les sentiments violents, de toutes les injures hautaines, de tous les principes orgueilleux et blasphémateurs. On ne saurait assez le louer de la souplesse et de l'habileté qu'il a montrée dans cette occasion.

Si, après avoir parlé de l'auteur, de son livre et de sa pièce, nous voulions essayer quelques conjectures plus générales, nous pourrions dire toute notre pensée en peu de mots. M. Souvestre a deux qualités essentielles qui nous paraissent assurer la fortune de son talent, et qui doivent aussi caractériser une nouvelle époque dans l'histoire de l'art. Plus d'observation à la fois et plus de pensée, plus de réalité et plus de philosophie, voilà quels sont les avantages de l'auteur des *Derniers Bretons.* Il faudra peut-être que ces qualités réagissent un peu plus l'une sur l'autre; il faudra que la réalité s'élève davantage au contact de la pensée; il faudra que la philosophie devienne plus clémente et moins intraitable, en donnant plus de part à l'observation et aux choses présentes. Mais si le temps doit donner une suite à tout le mouvement poétique que nous avons vu éclater, et qui semble se ralentir et se dévoyer de plus en plus, nous ne

doutons pas que la nouveauté et l'avenir ne soient pour les esprits droits et pour les cœurs nobles, qui, à l'exemple de M. Émile Souvestre, mettront leur talent au service des progrès et de la raison humaine.

H. Fortoul.

CHAMILLART.

En 1679, deux petits gentilshommes de Normandie entrèrent à la cinquième chambre du parlement de Paris comme conseillers, en survivance de leurs pères, qui étaient morts dans la même semaine. Ces jeunes gens s'étaient mis dans la robe parce qu'ils se sentaient, pour réussir à la cour, trop peu d'ambition et de *manége*, comme on disait alors; parce qu'ils ne savaient point faire les acrostiches, qu'ils plaisaient médiocrement aux dames, et n'étaient point doués de ces jambes agiles et bien tournées qui vous menaient un homme à la fortune par une succession rapide de courantes et de sarabandes. L'un s'appelait Dreux et l'autre Chamillart. Une étroite amitié les unissait depuis l'enfance. La douceur, la délicatesse et la loyauté de leurs caractères promettaient qu'un jour ils seraient d'excellents magistrats. Le sort semblait vouloir les tenir unis jusqu'à leur mort, en leur offrant la même carrière et les mêmes chances de succès. Ils épousèrent, à quelques jours de distance, deux femmes ayant des dots égales, c'est-à-dire pauvres, et tous deux trouvèrent dans le mariage un pareil bonheur, c'est-à-dire que leurs moitiés furent de parfaites ménagères. Cependant les étoiles de ces deux gentilshommes, qui paraissaient cheminer côte à côte, devaient être bientôt séparées, et l'une d'elles avait à parcourir un cercle immense. Par un de ces caprice du destin que rien ne permet de prévoir, l'un de ces deux noms devait être souvent répété sur les tables de bronze de l'histoire.

Dreux, qui avait reçu de la nature une gravité vraiment magistrale, entra un jour dans le cabinet de son ami avec un air si troublé, que Chamillart lui demanda en tremblant s'il

n'était pas arrivé quelque malheur. Mme Dreux venait de ressentir les premières douleurs de l'enfantement, et son mari l'avait laissée entre les mains des médecins. Après trois heures d'angoisses conjugales, Dreux apprit enfin que sa femme était heureusement délivrée d'un garçon. Les deux amis coururent ensemble au chevet de la nouvelle accouchée, et Chamillart venait à peine de lui donner le baiser d'usage, lorsqu'une servante effarée lui annonça que sa femme était aussi en mal d'enfant. Mme de Chamillart mit au monde une fille; et le soir de ce jour mémorable, tandis que les jeunes mères dormaient et que les rejetons reposaient sur le sein de leurs nourrices, Dreux et son ami s'abandonnèrent, devant les tisons, au plaisir de rêver à l'avenir de leur progéniture en bâtissant des châteaux en Espagne.

—Mon fils, disait Dreux d'un ton d'autorité, sera de robe et non d'épée.

—Qu'en savez-vous, mon cher? Le petit drôle aura peut-être l'esprit entreprenant, et s'il ne sent point de goût pour la magistrature, il sera d'épée, et non de robe.

— Je voudrais bien voir qu'il s'avisât de manquer d'obéissance! je vous le mettrais à la raison comme il faut. Mais il tiendra de sa mère, qui est douce comme un agneau.

— Point du tout, ce sera un démon; il vous donnera des soucis. Voilà ce que c'est que d'avoir des garçons. Ma fille, au contraire, sera docile et sage. Elle épousera un conseiller au parlement.

—Cela n'est pas certain. La petite peut fort bien s'amouracher d'un mauvais sujet.

—Baste! elle ne quittera pas le logis, et ma porte sera fermée aux muguets.

—Il faudra bien qu'on la mène à la messe, et alors...

—Je ne crains rien, vous dis-je. Mme de Chamillart saura bien élever une fille peut-être. Je prendrai pour gendre un bon magistrat

— Par Dieu! j'ai votre affaire; mon garçon sera votre gendre.

— Eh! s'il se conduit bien, je ne dis pas non.

— Son éducation me regarde. Acceptez ma proposition.

— Je vois un obstacle. Votre femme a de riches parents en province. Il se peut que vous possédiez un jour une fortune considérable, et je ne souffrirais pas que pour une vaine

promesse votre enfant vînt à manquer une alliance élevée.

— Quand je serais riche comme le roi, ce mariage se ferait, je vous le jure. Mais cette fortune dont vous parlez n'est qu'une supposition. Je vous demande formellement la main de Mlle de Chamillart.

— Pour accommoder les choses, je ferai sur mon traitement une économie de 1,000 livres par an.

— C'est cela. Quand la petite sera nubile, vous aurez une jolie dot à lui donner. Est-ce convenu ?

Touchez là, c'est convenu. Bien entendu que si l'un des deux avait pour l'autre une répugnance invincible...

— Cela s'entend. Il faut qu'ils s'aiment.

— Ils s'aimeront, je l'espère. A quel âge les marierons-nous ?

— Le jour qu'ils auront vingt ans. Nous les fiancerons demain en leur donnant le baptême.

Les choses une fois arrangées de cette façon, si l'un des jeunes fiancés avait eu l'ordinaire disposition des enfants à trouver mauvais ce qu'ont imaginé leurs parents, ils n'auraient pas manqué de montrer l'un pour l'autre une aversion profonde ; mais le fils de l'honnête Dreux eût été bien en peine de se faire rétif ou méchant, et la bonhomie de Chamillart, en passant dans le cœur de sa fille, était devenue une candeur charmante. Arrivés à l'âge de puberté, ces enfants s'aimèrent fort tendrement. Élevés dans la persuasion qu'ils seraient bientôt mariés, ils s'abandonnèrent sans crainte à des sentiments que leurs familles encourageaient. Joseph Dreux accompagnait partout Micheline de Chamillart. Il la conduisait à l'église et à la promenade, et les deux pères, qui suivaient de loin, voyaient avec plaisir leurs enfants grandir et se développer comme deux belles plantes. Tout alla bien jusqu'au jour où les amants atteignirent leur dix-huitième année. Ce fut sans doute afin que leur naïve tendresse prît l'énergie d'une passion, que le sort se plut alors à élever entre eux mille obstacles. Mme Dreux, ayant perdu son frère aîné, reçut tout-à-coup un héritage de 12,000 livres de rente. Dreux le père augmenta le train de sa maison. Il eut un logis plus vaste, deux laquais à livrée, l'abonnement à la comédie et le carrosse trois fois la semaine. Il donna des dîners à ses confrères, et se fit quelques amis parmi les gens de cour, si bien qu'en moins de trois mois il

passa dans la grand'chambre et gagna le grade de président à mortier. Tout autre à sa place aurait senti l'ambition s'éveiller; mais le modeste Dreux, se voyant parvenu plus haut qu'il n'avait jamais osé l'espérer, ne songea point à s'élever davantage. Les occasions ne lui manquaient pas de s'introduire chez les nobles. De grands personnages l'invitaient souvent à venir conter les nouvelles de la bourgeoisie dans la ruelle de leurs femmes; mais il s'en garda prudemment, de crainte de se sentir déplacé près de gens si supérieurs à lui.

Un jour, le comte de Jarnac l'étant venu voir pour un procès contre les Créqui, daigna faire attention à Joseph, et demanda qui était ce joli garçon. Après avoir complimenté Dreux le père de la bonne mine de son fils, il s'informa encore si le président n'avait point d'autre enfant. Il répéta plusieurs fois d'un air de réflexion :

— Un fils unique! une jolie fortune ! nous penserons à lui.

Puis, se décidant à expliquer le fond de sa pensée, l'homme de cour dit négligemment :

— Mon cher président, si vous avez seulement 40,000 livres à donner en mariage à votre garçon, je lui accorde ma troisième fille, qui n'a pas de goût pour le cloître, et pour qui je me saignerai de 20,000 écus.

— Monsieur le comte, répondit Dreux en saluant profondément, je suis touché d'une proposition qui m'honore infiniment ; mais ce mariage...

— Je tâcherai d'obtenir un petit régiment pour le jeune homme, et, en attendant, nous avons un étage vacant dans mon hôtel, où il habitera fort à l'aise.

— Je regrette vivement, monsieur le comte, de répondre à tant de bonté par un refus.

— Eh ! que dites-vous, mon cher président ?

—Je disais que mon fils a étudié pour être dans la robe, et que d'ailleurs...

— Eh bien ! il quittera cette carrière. Je me charge de lui.

— Impossible : je l'ai voué à la magistrature dès le berceau ; il est fiancé à la fille d'un confrère, et pour rien au monde je ne manquerais à ma parole.

—Bagatelles que cela ! Vous réfléchirez à mes offres, président.

Avant de partir, le comte frappa doucement sur la joue de Joseph, et murmura encore :

— Le petit masque est bien bâti. Je gage que cette mine rose plaira au roi, qui n'aime point qu'on soit jaune et maigre. On l'invitera pour Marly, et il fera son chemin.

Le grand seigneur pirouetta sur ses talons, et demanda son carrosse.

Joseph avait changé de couleur plusieurs fois pendant ce dialogue, car les propositions avantageuses du comte auraient bien pu séduire un père moins opiniâtre que le sien; mais son cœur avait palpité de joie aux réponses péremptoires du président, qui n'avait pas coutume de revenir facilement sur ses résolutions. Malheureusement Chamillart était présent à cette scène, et depuis la sortie de l'homme de cour, il se promenait dans le fond de la chambre avec agitation.

—Mon cher ami, dit-il enfin en s'arrêtant devant Dreux le père, il est bon de remplir fidèlement ses promesses, autant que la raison et l'honneur le commandent; mais il peut se trouver telle circonstance où cette religion ne soit qu'une délicatesse fausse et déraisonnable, et c'est précisément le cas actuel. Les offres du comte de Jarnac sont une occasion que vos devoirs de père vous obligent d'accepter. Je me reprocherais toute ma vie d'avoir été un obstacle à la fortune de Joseph. Regardez donc, je vous prie, nos conventions comme annulées dès cet instant.

—J'en suis bien fâché, mon cher ami, répondit Dreux; mais vous vous êtes engagé aussi solennellement que moi, et je ne vous tiens pas quitte de vos promesses. Parce que mon fils aura quelques deniers de plus que votre enfant, je ne souffrirai pas qu'un mariage arrangé depuis dix-huit ans soit ainsi rompu. Je prétends, comme vous, dormir avec une conscience tranquille, et pour cela il faut, s'il vous plaît, que vous me laissiez agir en homme d'honneur. Si vous insistiez davantage, je croirais que c'est vous qui me cachez les raisons pour lesquelles vous désirez manquer à votre parole.

—Eh bien! soit; croyez ce que vous voudrez. Peu m'importe, pourvu que je vive en repos avec moi-même. J'accepte cette façon d'envisager la chose. C'est moi qui vous manque de parole, parce que cela convient à mes projets.

—Me prenez-vous pour un écolier avec qui on ne daigne pas s'abaisser à raisonner sérieusement ? Je ne vous dégage point de votre serment. Non, par Dieu! j'y tiens plus que jamais et nous verrons si vous oserez me manquer de foi aussi indignement.

— Assurément, vous le verrez. On ne se mariera pas sans mon consentement, j'espère, et je vous assure que je le refuserai nettement.

—Vous êtes le maître de faire le malheur de nos enfants, car le mien restera garçon tant que vous durera cette fantaisie ; n'est-ce pas vrai, Joseph ?

Le pauvre Joseph fit un signe de tête affirmatif, et essuya de grosses larmes qui s'échappaient de ses yeux.

— Vous le voyez, poursuivit Dreux avec chaleur, il aime votre fille...

—Eh! croyez-vous que ma fille ne l'aime pas aussi? Elle en souffrira pendant quelque temps, la chère petite ; mais je la consolerai. Il n'est pas de longs chagrins à dix-huit ans. Ils s'oublieront, et, plus tard, ils seront satisfaits d'avoir agi avec sagesse et courage.

—Peut-on fausser ainsi la raison au nom de l'honneur! Ah! vous refuserez votre consentement! Eh bien! je suis père comme vous; mettez-vous donc dans l'esprit, une fois pour toutes, que je repousserai les offres du comte si vertement, qu'il n'aura point envie de les renouveler.

—Si vous faites cela, s'écria Chamillart irrité, je ne vous revois de ma vie.

— Comme il vous plaira, monsieur. Je suis inébranlable.

—Et moi, je ne céderai jamais. J'aime beaucoup Joseph; mais puisque son père veut s'opposer aux intentions de la Providence, du moins je ne serai pas complice de cette faute, et dans son intérêt, je lui enjoints de cesser ses visites à ma fille.

Chamillart sortit, tout-à-fait en colère, et laissa Joseph dans un véritable désespoir, car l'amant malheureux savait bien que l'obstination serait égale des deux parts. Le mécontentement de Chamillart redoubla, lorsqu'il apprit que Dreux avait fermé l'oreille aux nouvelles ouvertures du comte de Jarnac. Une semaine entière s'écoula sans que l'un des deux amis allât voir l'autre, ce qui n'était pas arrivé depuis bien

des années. Micheline languissait comme une fleur privée d'eau. Sa tête blonde, appesantie par le chagrin, s'inclinait sur ses épaules. Le père commençait à comprendre l'inutilité de ses efforts. Il regretta bientôt de s'être prononcé si énergiquement, et n'osait pourtant pas encore revenir, quoique ce fût à lui de faire les premières démarches pour une réconciliation. Il voyait avec confusion la douleur de sa fille, et baissait les paupières devant elle comme un coupable. Un jour qu'il trouva Micheline appuyée sur le bord d'une fenêtre et plongée dans la rêverie, il s'approcha d'elle, et lui prit les deux mains.

—Je suis donc un tyran détestable? lui dit-il en l'embrassant. Voyez un peu la fière petite personne qui n'essaie pas même de m'adresser une prière, à moi qui suis tout prêt à me laisser fléchir!

La jeune fille tressaillit et devint pâle d'émotion et d'espoir.

—Eh! là! là! calmez-vous. Ne va-t-elle pas à présent s'évanouir parce qu'on veut la contenter! Allons! ne pleurez plus; Joseph reviendra aujourd'hui. Votre mère l'est allé chercher.

Micheline se jeta dans les bras paternels, et le soir Dreux vint dîner chez son ami avec toute sa famille. Les enfants s'abandonnèrent à leurs rêves de bonheur; mais ce bonheur, il fallait l'attendre deux ans encore!

Une circonstance, puérile en apparence, et dont les suites furent pourtant incalculables, décida de la fortune de M. de Chamillart. Dreux le père, afin de charmer ses loisirs et de divertir ses amis, acheta un billard. On verra par cette histoire combien il dut se féliciter plus tard de cette emplette. Il n'est personne dont le bon ou mauvais destin n'ait souvent dépendu d'une minutie. Le père de Micheline, qui aimait fort les cartes, se privait souvent de ce plaisir coûteux. Depuis la naissance de sa fille, il amassait livre par livre la dot promise, et s'abstenait des dépenses inutiles. Le billard étant un jeu d'adresse, il le choisit de préférence à tout autre par économie et y devint bientôt d'une force extrême. Il faut apprendre au lecteur que Louis XIV, qui n'était plus jeune, ayant depuis peu les digestions moins faciles, ne pouvait s'asseoir au brelan après le dîner sans éprouver un grand feu de tête. Le médecin Fagon ne voulait plus des cartes et commandait

un exercice modéré ; cependant l'heure du petit jeu ne pouvant être supprimée sans un bouleversement complet dans l'étiquette de Versailles, on concilia le cérémonial avec la faculté en adoptant le jeu de billard. Le roi y prit goût, c'est pourquoi la cour l'aima passionnément, et la ville de même par imitation des grands seigneurs. Ce fut un succès pareil à celui du bilboquet de Henri III.

M. de Villeroi, qui avait gagné un procès important par les soins de Dreux et parce que la justice était de son côté, fit un jour l'honneur au président de lui demander la collation. Le maréchal, grand courtisan, était l'un des plus forts de la cour à tous les jeux ; il daigna proposer une partie à Chamillart, dont le président avait vanté l'adresse en prenant le potage. Quelle dut être sa surprise lorsqu'il se vit battu outrageusement par un simple conseiller! Lui qui rendait quatre points à Mgr le dauphin et démontrait à S. M. les coups de finesse! Il perdit partie et revanche, et tout en s'excusant sur la mauvaise disposition du moment, il s'en alla si mortifié que le lendemain, chez le prince de Condé, il ne parla que de Chamillart et de l'adresse de ce petit gentilhomme. Le duc de Grammont, d'un caractère vantard et présomptueux comme la plupart des Gascons, s'écria en riant que le maréchal avait été mal mené par les bourgeois comme pendant la Fronde, mais que lui, s'il eût été présent, ne se serait pas laissé battre. Villeroi, piqué au vif, offrit d'amener Chamillart et de parier mille écus pour lui contre qui les voudrait tenir. La proposition acceptée, on envoya chercher le conseiller dans un carrosse aux armes de Grammont. Voilà donc le père de Micheline introduit à l'hôtel Condé, jouant au billard avec des ducs à brevets, et faisant toujours gagner son second. Or, il arriva que M. le Prince et le grand-prieur de Vendôme, qui étaient arbitres, se mêlèrent de donner des conseils aux joueurs, et Chamillart exécutait avec une habileté incroyable les coups indiqués par ces deux illustres personnages, non point pour les flatter, mais par simple politesse. M. de Grammont perdit, et cependant son adversaire se conduisit avec tant de modestie que ce grand monde le prit en amitié. M. le Prince voulut avoir Chamillart à dîner le jour suivant, pour le mettre aux prises avec le célèbre Dangeau, le plus redoutable de tous les joueurs, celui dont l'étoile n'avait jamais pâli qu'il s'agît des cartes ou des dés, que le

hasard, le calcul ou la dextérité fussent nécessaires. Le marquis de Dangeau lui-même fut vaincu. Vainement il rassembla ses forces et invoqua son heureuse fortune ; il fut vaincu ! Sa sérénité, ordinairement inaltérable, parut absolument troublée ; il ne retrouvait plus cette assurance dominante ni cette certitude de succès qui en imposent à un faible ennemi. Il mesurait ses coups avec une application qui trahissait le sentiment de son infériorité. Pour comble de malheur, les augustes témoins de sa défaite applaudissaient au triomphe de son rival. Dangeau serait mort de douleur si le roi eût été présent. Il retourna chez lui la rage dans le cœur, et jura mille fois de ne jamais s'exposer à endurer un nouvel affront de ce démon déguisé en conseiller du parlement. Il commençait à se consoler en pensant à l'obscure position de son vainqueur, et fuyait à Versailles au galop de ses six chevaux, afin de chercher des succès sur un plus noble théâtre ; mais le marquis n'avait pas réfléchi aux conséquences de sa mésaventure. M. de Vendôme arriva comme lui au coucher du roi. Malgré les regards suppliants de Dangeau, le prieur se donna le cruel plaisir de railler, et comme sa majesté s'amusa des mines du désolé marquis, tout ce qui avait les grandes entrées fut assez peu généreux pour assassiner Dangeau de quolibets et de brocards. Le malheureux faillit tomber à la renverse lorsque le roi, en ôtant ses cheveux, s'informa si Chamillart était assez bien né pour qu'on pût l'amener à Versailles. Le prieur donna de favorables renseignements ; il reçut l'autorisation de présenter son protégé un matin à l'heure des petits appartements. Le lecteur comprendra ce que dut souffrir Dangeau, car il ne peut ignorer que ce courtisan avait gagné de hauts honneurs et l'amitié du plus grand des rois par le brelan, le passe-dix et les bouts-rimés. L'introduction de Chamillart, par un chemin semblable, était une rivalité formidable, et la désespérante adresse de ce nouveau-venu au billard menaçait de renverser totalement la fortune du marquis jusqu'alors unique entre les fortunes de Versailles. Aussi, par la suite, malgré la douceur, la modestie et la franchise qui gagnèrent à Chamillart tous les cœurs, le seul Dangeau regarda éternellement ce parvenu comme un homme d'une ambition cachée, dont on ne connaissait pas bien le fond.

Michel de Chamillart avait un de ces caractères qu'on ne

rencontre guère dans les cours, et qui font que vous plaisez tout d'abord aux gens sans qu'ils sachent pourquoi. Il ne cherchait jamais à usurper le premier rang ni à s'emparer de la conversation; sa simplicité naturelle le faisait classer incontinent parmi les personnes inoffensives. Ses façons n'avaient rien pourtant de servile ni d'indigne d'un bon gentilhomme. Il n'aurait pas supporté les impertinences, et s'étudiait à les éviter pour ne se pas voir obligé de quitter la cour. On ne trouve que trop souvent, chez les hommes du monde, cet orgueil mal déguisé qui les oblige à ne prêter attention à personne, ou à prononcer des lieux-communs d'un ton sententieux. De sa vie, Chamillart n'a dit un mot spirituel ou digne d'être noté; mais comme il se montrait exempt de prétentions, il lui arriva souvent de provoquer les sourires obligeants du roi par des réponses qui, dans la bouche d'un autre, auraient peut-être passé pour des sottises. Débuter à Versailles par faire la partie de S. M., c'était une manière si brillante d'entrer dans le monde que les plus grand noms de la noblesse s'en seraient contentés. Il faut dire aussi que, dès les premiers coups qu'il joua, son incontestable talent éblouit tous les yeux. Les billes dociles semblaient lui obéir avec soumission. Deux fois, dans une seule matinée, le roi s'écria :

—Cela est merveilleux !

La cour pouvait-elle tarder plus long-temps à entrer en extase devant tant de mérite? Chamillart se trouva d'emblée engagé à revenir, trois fois par semaine, à des heures fixées. Les fins observateurs s'aperçurent bien vite que le temps consacré au billard empiétait sur les autres délassements du monarque, sur les affaires même de l'état, et jusque sur les moments consacrés à donner du pain aux poissons des bassins. Souvent le roi s'écriait en soupirant :

—Je suis fâché que M. de Chamillart ne vienne pas aujourd'hui.

Ce qui donnait à penser que ce gentilhomme ne tarderait pas à se rendre indispensable. En effet, il fut bientôt désigné pour Marly de préférence aux favoris les plus heureux, et un certain jour qu'il avait complimenté le grand roi d'un coup bien joué, les diplomates échangèrent entre eux des regards significatifs en voyant sa majesté passer par une transition subite à une douce familiarité dont les intimes seuls

étaient honorés. Les lèvres royales avaient laissé tomber ces mots.

—Mon cher Chamillart !

Présage certain d'une fortune rapide.

La prudence avec laquelle Chamillart se renfermait dans la spécialité du billard donna bonne opinion au monarque de la discrétion et de la sagesse de ce nouvel ami. Plusieurs fois, en se promenant dans les jardins, au moment où sa majesté commandait aux ducs de mettre leurs chapeaux, les hauts personnages se virent contraints à se tenir en arrière pour laisser le roi causer librement avec son confident. Chamillart fut admis chez Mme de Maintenon, où bien peu de courtisans pouvaient se présenter, et cette reine inabordable se prit aussi d'amitié pour celui que le prince avait distingué entre mille. Elle venait de fonder la maison de Saint-Cyr, et cherchait pour cet établissement un intendant qui lui fût dévoué. Le choix tomba sur Chamillart. Cette place n'était pas fort lucrative pour un honnête homme, et donnait beaucoup d'occupations à celui qui voulait la remplir avec conscience ; mais c'était le premier degré d'une immense échelle.

Au milieu de ces événements d'importance, Micheline et Joseph approchaient de leur vingtième année. Il ne leur fallait plus vieillir que d'un mois. Les fortunes des deux pères étant à peu près égales, on ne pouvait prévoir aucun empêchement au bonheur des enfants. La dot était amassée. On parlait déjà des emplettes de noces. Joseph, dévoré d'amour et d'impatience, ne quittait plus le logis de Chamillart, et voyait avec douleur sa fiancée se livrer à des pressentiments fâcheux, car Micheline consultait les oracles en effeuillant les fleurs de ses bouquets, et le hasard maussade donnait des réponses négatives. Cependant, rien ne permettait de croire à un malheur.

M. de Chamillart continuait à remplir au parlement son office de conseiller-rapporteur, malgré les visites fréquentes à Versailles et l'intendance de Saint-Cyr. Il présenta un jour à la cour une affaire compliquée dont il n'avait pas suffisamment examiné le fond. Par suite de cette négligence, le procès se trouva perdu par celui qui devait le gagner. A peine l'arrêt venait d'être rendu que le plaideur condamné accourt chez Chamillart.

—Monsieur, dit cet homme au désespoir, vous n'avez

point parlé dans votre rapport d'une pièce qui décidait du gain de ma cause. La justice était pour moi, et me voilà réduit à la mendicité !

On retrouve sur la table du rapporteur la pièce omise à laquelle tenait la modique fortune du plaideur ; Chamillart reste un moment confondu, et cédant sans hésiter à la voix impérieuse de sa conscience, il s'écrie en soupirant :

— J'ai commis une faute, une faute impardonnable. C'est à moi de la réparer ; combien ce procès vous fait-il perdre?

— Vingt mille livres.

— Vingt mille ! La somme est forte ; mais je l'ai ; je vous la dois ; il n'y a pas à délibérer une seconde. Voici vingt mille livres ; c'est tout ce que je possède ; emportez-les, monsieur.

Le plaideur, au comble de ses vœux, accable de bénédictions le magistrat intègre ; il verse des pleurs d'attendrissement, et jure qu'il gardera une éternelle reconnaissance ; mais, avec la larme à l'œil, il s'empare de la dot de Micheline et disparaît, laissant Chamillart étourdi de ce malheur subit et écrasant comme la foudre. La ruine du conseiller était complète, mais son honneur intact ; c'est pourquoi il retrouva bientôt son courage, et se redressant avec l'aplomb d'un homme sans reproche, il descendit au salon de son épouse. M. Dreux s'y trouvait justement avec Joseph. Il offrait dans cet instant à sa bru un fort joli *pou-de-soie* qui lui avait coûté beaucoup d'argent, ce qui lui valait une remontrance amicale de Mme de Chamillart. Micheline tremblait de plaisir et caressait timidement le généreux beau-père, tandis que les yeux de Joseph brillaient de joie. Chamillart sentit son cœur paternel se fendre. Il retomba dans une horrible anxiété en pensant au coup dont il fallait frapper son enfant. Après avoir poussé de douloureux soupirs, il attira sa fille sur ses genoux, et se risqua dans les circonlocutions d'usage qui amènent les tristes nouvelles par une pente toujours trop brusque. Pour mieux déguiser l'objet de son discours, il prit d'abord un ton de mauvaise humeur :

— Ma fille, je n'aime pas cette sensibilité exagérée que vous appliquez à toutes choses. Vous voilà émue et palpitante comme si nous avions échappé à la mort. Il est bien d'être touchée des bontés de notre ami Dreux ; mais il faut

garder ces mouvements extrêmes de l'âme pour des occasions plus sérieuses. Les malheurs ne sont pas rares en ce monde. En vérité, s'il nous advenait quelque fâcheuse affaire, je ne sais comment vous pourriez résister au chagrin avec cette santé délicate et ce pauvre petit cœur qui se brise au moindre choc.

En prononçant ces derniers mots, le père s'était trop promptement adouci ; le sang de Micheline se glaça.

— Ah ! dit-elle, en cherchant à dissimuler son effroi, apprenez-moi donc bien vite le malheur qui vient de m'arriver, et vous verrez que je saurai le supporter avec courage.

— Qui vous parle d'un malheur ? Que va-t-elle se mettre dans la tête à présent ? La terrible chose que l'imagination d'une femme ! mais ne fais pas ainsi parade de ton courage, mon enfant...

— O Dieu ! qu'allez-vous me dire ?...

— Vraiment ! s'écria Joseph, si vous n'apportez pas la nouvelle d'un malheur, vous prenez un étrange moyen de rassurer votre fille.

— Allons, dit M. Dreux : parlez, mon ami ; je vois bien qu'il y a quelque méchante anguille sous cette roche.

Chamillart ne pouvant tarder plus long-temps à s'expliquer, se souvint de l'ingénieux détour employé par Annibal pour annoncer au sénat la défaite de la flotte carthaginoise. Il raconta l'aventure du procès malencontreux et donna les détails de la scène du plaideur en ayant soin de s'arrêter à propos pour interpeller le loyal Dreux.

— Qu'auriez-vous fait dans cette situation ? lui dit-il. Si c'était vous qui eussiez ainsi causé la ruine d'autrui, et si vous aviez eu dans vos coffres la somme que l'infortuné venait de perdre par votre faute ?

— Je la lui aurais donnée sans balancer.

— Eh bien ! je suis ce conseiller-rapporteur maladroit et inattentif ; la somme perdue, c'est la dot de ma fille.

— Mon ami, vous avez agi en homme juste et honnête. Je vous en félicite, car ce sont là de ces malheurs qui ne troublent point le sommeil. Micheline n'a plus de dot, mais il vous reste de quoi vivre à l'aise ; nous sommes assez riches pour parer à ce désastre. Je donnerai vingt mille livres de plus à mon fils, et tout ira bien encore.

— C'est-à-dire, répliqua Chamillart avec aigreur, que vous paierez mes sottises, et que j'aurai consommé votre ruine et non la mienne. Il serait plaisant qu'un autre vendît son argenterie pour réparer mes fautes, et que je vécusse dans l'aisance en le regardant faire !

— Il ne s'agit pas d'argenterie vendue. La somme n'est pas si considérable pour moi....

— Corbleu ! pas un mot de plus sur ce chapitre, je vous prie. Si je ne puis réussir à combler ce cruel déficit, ma fille, du moins, aime assez son père pour ne pas lui demander en dot le sacrifice de son honneur. Nous ajournerons le mariage à six mois, à dix ans, s'il le faut. Elle souffrira, mais elle prendra courage en songeant que je partage sa peine.

Micheline cacha son visage dans ses mains en voyant l'abîme qui s'ouvrait devant elle. Dreux commençait à s'animer.

— C'est ainsi, murmurait-il, qu'au nom de l'honneur, ce maudit homme va plonger dans la douleur tout ce qu'il aime! Chamillart! tu te repentiras quelque jour de cette obstination déraisonnable.

— Jamais, monsieur, jamais ! vous l'avez dit tout à l'heure: ce sont de ces maux qui n'empêchent pas de goûter un sommeil paisible.

— Insensé ! prépare-toi donc à dormir sur le tombeau de ta fille, s'écria Dreux en courant à Micheline, qui venait de s'évanouir.

Au milieu des émotions pénibles qui l'accablaient, Chamillart se vit obligé d'abandonner sa fille et ses amis éplorés pour courir à Versailles où le roi l'attendait. Pour la première fois, il comprit avec amertume l'esclavage des gens de cour auxquels l'étiquette ordonne de dévorer leurs chagrins pour remplir leurs misérables devoirs, avec un visage composé, car le sourcil jupitérien du prince devenait menaçant pour celui dont le *faciès* trahissait les souffrances intérieures. Ce jour-là, Dangeau, qui, de sa vie, n'avait éprouvé un chagrin de cœur, venait d'exciter l'admiration du grand roi par des coups miraculeux. Le duc de Lauzun, le plus magnifique joueur de la cour, venait de perdre contre lui quatre mille écus. L'apparition du redoutable Chamillart ne troubla pas son assurance.

— Eh ! mon cher, dit le roi, vous arrivez à propos. Ce diable de Dangeau nous traite comme des Impériaux. Je pré-

tends lui faire rendre gorge, et vous serez de moitié dans mon jeu.

Une partie du plus haut intérêt commença aussitôt. Chamillart et le roi se mirent d'un côté, Dangeau de l'autre avec l'ambassadeur de Venise. Pendant long-temps la fortune parut favoriser l'heureux marquis ; mais Chamillart, par un coup hardi et imprévu, enchaîna la déesse mal intentionnée, en faisant douze points sans céder le tapis à ses adversaires. Dangeau, échauffé par le jeu, demanda la revanche. Une nouvelle bataille s'engagea, plus acharnée encore que la première; mais le résultat en fut le même, parce que le roi déconcerta le marquis en se raillant sur une faute légère. Après une séance orageuse, il se trouva que sa majesté, abandonnant à son second les bénéfices gagnés, Chamillart possédait environ mille louis d'or, c'est-à-dire vingt-quatre mille livres. Le père de Micheline, débarrassé par là des soucis domestiques qui le rendaient morose, retrouvant sa bonne contenance habituelle, prolongea les plaisirs du roi par une dissertation savante sur le billard, et dans un moment où Dangeau cherchait à soulever des objections contre ses théories, il se hasarda jusqu'à dire que, pour un joueur consommé, le carambolage était toujours possible. Dans ce temps où le billard n'était pas encore arrivé au point de perfection qu'il atteignit de nos jours, c'était peut-être un paradoxe. Le roi, qui craignait le génie dans les princes et les gens de haute naissance, l'encouragea toujours lorsqu'il le trouva chez les hommes d'une condition assez médiocre pour ne pas porter d'ombrage à sa gloire. La témérité de Chamillart lui plut singulièrement, et afin de montrer qu'il aimait à récompenser royalement le mérite en le mettant d'abord à l'épreuve, il plaça les trois billes en ligne droite sur la diagonale du billard, et dit au conseiller :

— Si vous exécutez ce carambolage, je vous accorde un logis dans le château.

Tous les assistants ouvrirent des yeux où se lisaient l'envie et le dépit, car l'appartement à Versailles ne se donnant qu'à de grands seigneurs, il fallait que Chamillart reçût, le jour même de son installation, quelque charge importante dans les affaires ou la chambre du roi. On verra bientôt quelles étaient les vues secrètes de Louis XIV sur le nouveau favori. Chamillart, qui les ignorait encore, appela à son aide

la sûreté de son bras, la justesse et la fixité de son coup d'œil; puis, ajustant avec plus d'apprêt et de soin que d'ordinaire, il donna un coup d'une force moelleuse et savamment calculée. Le bloc d'ivoire effleura la première bille, et décrivant une losange parfaite comme s'il eût été doué d'intelligence, vint mourir sur la seconde, aux applaudissements de sa majesté. Chamillart venait de renverser tous les obstacles qui s'opposaient encore à sa fortune; les ténèbres qui l'environnaient se dissipèrent tout-à-coup, et une route large, unie et droite comme les allées du parc, s'offrit à ses yeux éblouis.

Un murmure timide d'inquiétude et d'improbation circula au loin dans les galeries.

— Que va-t-il se passer demain? disait-on. Un petit conseiller au parlement a reçu la promesse d'un logement à la cour!

— Est-ce qu'on en voudrait faire un marquis? chuchottait, d'un air de mépris, Dangeau, oubliant son origine beauceronne.

— Pour moi, assurait un gentilhomme de la chambre, je ne lui céderais pas à moins d'un million mon emploi dans la garde-robe; mais je ne pense pas qu'il aspire à monter d'un trait aussi haut.

— Il aura quelque emploi dans les meubles.

— Silence! dit un homme bien informé, il nous dépassera tous de la tête avant le soleil de demain.

— C'est un garçon charmant et d'un excellent caractère.

— Il est certain qu'il joue divinement le carambolage.

Chamillart, sentant ses voiles enflées et sa barque en bon chemin, s'élança dans son carrosse de louage avec la légèreté d'un courtisan. Il se frottait les mains; il gesticulait en frappant sur ses poches qui regorgeaient d'or, et songeait avec plaisir qu'il rapportait le bonheur et la joie dans sa maison. Pendant qu'il roulait sur le pavé de Versailles, sa famille tenait un conciliabule pour aviser aux moyens de lui arracher le consentement au mariage. Dreux, qui ne s'était pas mis en colère trois fois dans sa vie, poussé hors de son caractère, se démenait comme un diable, et se perdait en menaces incohérentes. Il parlait de vendre sa maison, de réaliser cent mille livres, et d'enlever Micheline pour la marier à son fils. Joseph excitait la fureur de son père et voulait partir à l'instant même. Les deux mères prudentes cherchaient des expédients

plus raisonnables, et Micheline pleurait en silence. Chamillart parut sur ces entrefaites :

— Je ne veux plus de cris ni de larmes ici, dit-il en entrant. Je vous satisferai tous à la fois : Joseph peut épouser ma fille quand il voudra. Ainsi plus de querelles, s'il vous plaît.

— Convenez donc au moins, répondit Dreux, que vous nous avez valu bien inutilement une journée de tourments et de mauvaise humeur.

— Fort bien. Mais je n'entends pas qu'on me gourmande, puisque je me rends de bonne grâce, et que je vous autorise à marcher à l'église quand il vous plaira.

— C'était bien la peine de faire ainsi pleurer votre fille !

— Je saurai obtenir mon pardon, monsieur. Je connais Micheline ; elle ne sera pas inexorable.

— Allons, il n'y a pas moyen de vous garder rancune.

Je m'en flatte, mon cher Dreux ; mais vous êtes des singulières gens de ne pas seulement vous informer du motif qui a changé mes résolutions. Vous me prenez pour une girouette ou pour un fâcheux maussade qui se plaît à contrarier ses amis. Soyez bien assurés pourtant que, pour rien au monde, je ne consentirais à marier ma fille à un homme riche si je n'avais une dot convenable à lui donner.

— Encore ! Vous allez donc recommencer ?

— Un peu de patience.

Chamillart versa sur la table un monceau de louis brillants et sonores, qui jamais ne s'étaient glissés que dans des poches de soie ou de velours. Il raconta ensuite comment cette fortune était venue entre ses mains ; puis il parla du carambolage sublime qui lui valait le logement à Versailles. Dreux recula de trois pas à cette dernière nouvelle.

— Ouais ! s'écria-t-il, le logement près du roi ! Ceci n'est plus un badinage ! savez-vous que vous marcherez de pair avec les plus hupés du royaume ? On vous donnera quelque poste d'honneur, peut-être même les grandes entrées.

Dans ce moment un carrosse, qui avait suivi de près celui de Chamillart, s'arrêta devant la maison. Les portes s'ouvrirent avec fracas, et l'unique laquais annonça le maréchal duc de La Fueillade !

Le maréchal, d'une tournure admirable et d'une figure spirituelle, se présenta, paré comme un prince, avec cette

élégance de manière qui le faisait remarquer à Versailles et qui, dans le salon d'un bourgeois, semblait répandre autour de sa personne une lumière de l'autre monde.

—Eh! le voilà, ce cher Chamillart! dit le duc après avoir salué les dames. Vous nous avez quittés trop vite, mon bon ami; mais je m'en félicite puisqu'en venant à Paris, je me suis chargé de l'agréable message. En sortant du petit jeu, sa majesté a travaillé avec le ministre de la guerre, et il est décidé que vous prenez le portefeuille des finances.

— Moi! monsieur le duc! c'est une méprise sans doute.

— Une méprise! Je suis connu pour l'homme le mieux informé de la cour, je vous prie de le croire, et toujours avant les autres. Cette fois, je n'ai pas à cela grand mérite puisque la chose est officielle. Le roi lui-même m'a prié de vous donner avis de cette décision.

— Qu'est-il donc arrivé à M. de Pont-Chartrain?

— Oh! ne soyez pas en peine de lui. Il est nommé chancelier. C'est une assez jolie retraite; mais j'ai toujours pensé que Pont-Chartrain ne garderait pas long-temps les finances. Il fallait au roi un homme sûr, intègre, d'un caractère calme et qui sût lui plaire. Il ne pouvait manquer de vous choisir.

— Vous me voyez fort embarrassé, monsieur le duc. Je ne suis pas versé dans les affaires de finances. La responsabilité est grande. Je n'ose vraiment accepter cette faveur insigne.

— Un refus! mon cher, vous perdriez votre peine et vos paroles. On ne repousse pas les bonnes grâces du roi. Vous êtes ministre et vous le serez en dépit de vous-même, résignez-vous donc sagement. Ça! voyons un peu à régler vos premières démarches. Vous aurez soin d'être à Versailles demain au passage de sa majesté, c'est-à-dire vers dix heures au plus tard. Le roi écoutera les plus pressés et vous dira sans doute de loin: «Monsieur de Chamillart, suivez-moi: nous avons à causer ensemble.» — C'est ainsi que les choses se passent d'ordinaire. Vous entrerez au cabinet de travail, et sa majesté vous informera elle-même du reste. Les entrées à toute heure vous appartiennent de droit, comme secrétaire d'état. On vous donnera quelque vingt mille écus, je pense, pour monter votre maison. J'ai remarqué près de l'orangerie un hôtel à louer où vous serez fort bien. Si vous voulez trois paires de bons chevaux, j'en ai à votre service

dans mes écuries. Surtout prenez des laquais bien dressés, car les gens maladroits et mal bâtis sont la ruine des ministres. Eh bien! qu'avez-vous donc? vous voilà stupéfait! Vertu de ma mère! n'auriez-vous pas deviné depuis long-temps que vous deviez parvenir promptement? Que ne m'avez-vous consulté, cher ami! je vous aurais appris tout bas que l'affection de notre grand roi n'est jamais stérile et que nul prince ne sait remarquer les vrais talents comme sa majesté.

Le domestique de Chamillart interrompit le maréchal pour annoncer que le souper était servi.

— Ah! voilà un drôle que vous ne garderez pas, j'espère. Cette gaucherie serait impardonnable demain; aujourd'hui elle vous oblige seulement à m'inviter à votre petit repas de famille.

— Je crains, monsieur le duc, qu'il ne soit pas digne de vous.

— Ma foi! je tiens à cette faveur, mon cher: vous voilà ministre, et je suis charmé de faire ma cour dès ce soir. — Cette jolie demoiselle est sans doute votre fille?

— Oui, monsieur le duc.

—Recevez mes compliments; elle est charmante. Peste! vous avez travaillé de longue main à la gloire de la France; ces beaux yeux manquaient à la cour. Mademoiselle, je réclame l'honneur de vous mener danser au premier bal où vous paraîtrez. Apprenez la courante rapide (1); le pas en est fort de mise à cette heure, et convient à la fraîche jeunesse. Nous ferons de l'effet, j'en réponds.

Le duc offrit la main à Mme de Chamillart, et on se rendit à table. Pendant le souper, le maréchal fit les frais de la conversation. Il aimait la bonne chère, et but avec plaisir le vieux bourgogne tiré pour lui du fond de la cave.

— Mon bon ami, dit-il en acceptant un dernier verre, si je puis vous donner un conseil, c'est de profiter de votre position. Occupez-vous du solide. Achetez de bonnes terres: vous êtes honnête homme, mais père de famille et jeune encore; pour concilier tout, mariez votre fille pendant votre ministère, et puis attendez tranquillement la fin. Les partis

(1) Il y avait deux sortes de danses appelées *courantes*, l'une grave et l'autre légère. Les novateurs et les gens exagérés dansaient cette dernière *rapide*.

les plus glorieux s'offriront d'eux-mêmes. Mlle de Chamillart verra bientôt à ses genoux les premiers et les plus fiers. C'est elle qui vous posera pour la vie en bon lieu. Palsembleu ! je suis veuf depuis six mois, et si les bienséances le permettaient, je vous ferais à l'instant des propositions.

— Monsieur le duc, je vous présente mon gendre M. Joseph Dreux. Avant quinze jours ces enfants seront mariés. Ma parole est donnée.

— Si elle est donnée, prenez que je n'ai point parlé. Mes félicitations s'adresseront à M. de...... Comment vous appelez-vous, jeune homme ?

— Joseph Dreux pour vous servir.

— Eh bien ! monsieur Joseph Dreux, vous n'avez pas à vous plaindre du hasard. C'est à vous de faire en sorte que M. de Chamillart ne regrette pas de vous avoir donné sa fille.

Le repas achevé, La Feuillade prit congé de ses hôtes avec une grâce, une noble affabilité, dont un duc seul était capable, et qu'il possédait mieux que bien des ducs. M. Dreux le père, qui n'avait soufflé mot de la soirée, saisissant son fils par le coude, venait de partir brusquement. En cheminant par les rues de Paris, Joseph recueillait avec une avide terreur les paroles entrecoupées qui s'échappaient de la bouche paternelle.

— Ministre ! Chamillart ministre ! Ce matin ruiné, trop pauvre pour me donner sa fille ; ce soir secrétaire d'état ; demain logé à Versailles, intime du roi, et dans peu de jours gouvernant la France ! Il y a de quoi perdre la tête. — Le maréchal a dit vrai : Micheline doit consolider la position de son père par une belle alliance. Sans cela, en perdant la faveur de sa majesté, Chamillart retombe dans le néant. Cette chance extraordinaire va nous séparer ; mais il faut savoir aimer ses amis pour eux-mêmes, et non pour soi. — Je le connais ; il voudra se piquer d'une délicatesse romanesque, et gâter ses affaires sous le prétexte de remplir ses engagements. Cette fois, je serai ferme comme un roc. — Allons, la Providence a ri de nos vains projets. Soumettons-nous à ses volontés.

Le lecteur devine bien qu'on se coucha fort tard ce soir-là chez Dreux comme chez Chamillart, et qu'on ne dormit guère. Au point du jour le lendemain, Dreux le père se ren-

dit au saut du lit à la chambre de son fils. Joseph, le chapeau sous le bras, se disposait à sortir.

— Où allez-vous, monsieur ? lui dit-on avec sévérité.

— Je vais au palais.

—Vous allez chez Mme de Chamillart. Vous mentez, monsieur, et ce mensonge prouve que vous avez compris vos devoirs. N'espérez pas y manquer. Si mon fils est un lâche ou un spéculateur effronté, calculant déjà sur ses doigts l'argent qu'il peut tirer de la parole d'un ami, j'aurai du courage et de l'honneur pour lui. Écoutez-moi : je suppose qu'un homme vous ait vendu sa maison hier, et que ce matin, avant de la quitter pour vous céder la place, il découvre dans sa cave un immense trésor. Je suppose, en outre, que ce vendeur, par excès de loyauté, vous abandonne la maison et les richesses qu'elle renferme, en se bornant à recevoir le prix convenu. Ne serait-ce pas une infamie que d'accepter ce marché ?

—Ah ! mon père, une maison, un trésor, qu'est-ce que cela? Je n'en veux pas à la fortune de M. de Chamillart. Qu'il la garde ; mais que Micheline soit ma femme. Je l'aime, et je ne pourrai jamais me défendre de l'aimer.

—Mon fils Joseph, il était bien de l'aimer quand elle était votre égale. A présent, il sera mieux encore de renoncer à elle. Il n'existe pas de biais, pas d'accommodement avec la conscience, et la vôtre doit vous crier impérieusement que désormais elle ne peut plus vivre en paix avec votre amour. Je ne vous oppose pas les discours que tiendra le monde sur votre fidélité qu'on dira intéressée ; ces considérations ne m'arrêteraient point, si nos devoirs à tous deux pouvaient s'arranger avec ce que vous désirez ; mais, je vous le répète, consultez votre conscience, et préparez-vous à lui obéir.

—Monsieur ! s'écria Joseph avec emphase, je suis un homme d'honneur et digne de porter votre nom. Pour rien au monde je ne voudrais y faire une tache. Si Micheline, ou son père, ou une personne dans sa famille, témoigne seulement le désir que nos engagements soient rompus, je n'hésiterai pas, je sacrifierai mon bonheur, mon repos ; mais si Micheline elle-même devait mourir de chagrin par cette séparation, si votre ami, si Mme de Chamillart devaient être affligés comme moi, ne vaudrait-il pas mieux nous rendre tous calmes et heureux en me laissant la vie ? car,

n'en doutez pas, c'est la vie que vous allez m'arracher.

—Tu es un bon garçon, Joseph. Embrasse-moi, mon ami. Je vois que tu auras de la force, du courage. On ne meurt pas ainsi, crois-moi. On ne meurt pas d'amour, encore moins pour avoir agi noblement. C'est alors, au contraire, qu'on vit heureux et tranquille.

—Mon père! mon père! je ne me révolterai jamais contre vos ordres. Agissez comme vous le croirez nécessaire; mais je vous l'ai dit: il y va de ma vie. Si je perds Micheline, vous n'avez plus de fils.

—Et ce serait grand dommage, dit Chamillart, caché derrière la porte, qu'il perdît un fils si bon et si aimable. Nous saurons le lui conserver. Rassure-toi, Joseph; je suis convenu hier de mes torts, Dreux avouera les siens aujourd'hui.

—N'espérez pas ébranler mes résolutions, Chamillart. Ma position est bien différente de la vôtre. Que je sois ministre demain, et nous verrons ce que j'aurai à faire; mais quand vous me donneriez un portefeuille, quand vous partageriez avec moi la confiance et l'amitié du roi, ce serait encore une folie que de marier votre fille à un homme parvenu comme vous de la veille, et par conséquent peu solide sur ses jambes. Le Seigneur vient d'abaisser son bras tout-puissant pour vous tracer une route à suivre dont vous ne pouvez vous écarter sous peine de l'irriter contre votre race tout entière. Il est évident qu'il blâme nos projets insensés. C'est lui qui brise nos liens. Je respecte ses ordres suprêmes, et vous rends votre parole.

— Nous y voilà! Corbleu, c'est à mon tour de te le dire: Malheureux! tu veux donc tuer ton fils! Ah! je t'en empêcherai bien.

— Joseph l'a promis; il m'obéira.

— Non, non; il t'abandonnera comme un despote, un méchant que tu es. C'est moi qui serai son père; c'est dans ma maison qu'est sa famille, et non ici. Tu m'entends, Joseph; quand tu seras las de ces cruautés poussées jusqu'à la fureur, tu viendras me trouver. Si dans quinze jours, au moment fixé, depuis vingt ans bientôt, pour ton mariage, ce vilain fou refuse son consentement, tu le laisseras dans sa tanière, et ton couvert sera mis à ma table, ton lit prêt sous mon toit. Mille diables! mille tempêtes! nous nous ma-

rierons tous en dépit de lui, comme je m'appelle Chamillart.

Le père de Micheline sortit en frappant les portes et partit pour Versailles.

M. Dreux l'avait dit avec raison : soit par caprice, soit par des calculs trop profonds pour nos faibles cervelles, la providence avait abaissé son bras du haut des cieux et choisi Chamillart dans la foule pour l'élever au-dessus des autres hommes. Rien n'est plus étrange que les motifs qui déterminèrent Louis XIV à le combler de dignités. En vieillissant, ce prince, naturellement jaloux, avait pris en horreur les ministres habiles. La gloire de Colbert blessait son orgueil, et le jour que Louvois était mort, on avait vu le monarque renoncer à dissimuler sa joie, tant elle était vive. Il aurait voulu pouvoir effacer du pied ces noms immortels écrits partout en lettres monumentales. Barbézieux, qui tenait le portefeuille de la guerre, semblait avoir hérité du génie de son père, aussi S. M. lui montrait-elle souvent un visage maussade et le parti bien arrêté de le contrarier. Pontchartrain, ministre des finances, se mêlait d'avoir des idées à lui, et de chercher à mériter la gloire de Colbert. Le roi songeait depuis long-temps à le remplacer. Il jeta les yeux sur Chamillart, dont le caractère modeste et simple promettait une docilité parfaite et le manque absolu de toute prétention à dérober une parcelle de lumière aux rayons du soleil. A cette époque, Saint-Simon, qui plongeait ses regards perçants au fond des replis du cœur royal, écrivit un soir dans ses mémoires : « Chamillart plaisait à chacun par sa modestie, et le roi, qui l'aimait fort d'ailleurs, le choisit à cause de sa médiocrité même. »

En arrivant à Versailles, le nouveau ministre, introduit près du souverain, n'hésita pas à avouer franchement à sa majesté son peu de connaissances en matières financières ; il assura qu'il se sentait effrayé devant cette tâche importante et difficile, et supplia le roi, tout en le remerciant de ses bontés, de lui donner d'abord quelque emploi moins élevé pour y faire un apprentissage, sauf à reprendre le portefeuille plus tard, si on pensait encore à le lui offrir. Il était loin de se douter qu'en s'excusant ainsi, les ordres du roi ne pouvaient que devenir plus pressants.

— Mon ami, lui dit sa majesté en souriant, cette méfiance

de vous-même prouve votre sagesse; vous êtes novice, mais, moi, j'ai vieilli sous le harnais. Vous êtes mon second au billard, je serai le vôtre dans les affaires, et si nous commettons des fautes, personne n'osera nous chercher querelle.

— Sire, résister encore à tant de bonté serait une ingratitude. J'accepte le portefeuille, et je me sens plus de hardiesse puisque votre majesté me promet ses conseils.

— J'espère que notre besogne ne sera pas trop mauvaise. Il faut d'abord vous occuper de vous faire respecter à la cour. On vous aime, il est vrai, mais ce n'est pas assez. Je vous donnerai 100,000 livres de frais d'établissement. Ayez soin de prendre un train de maison honorable, et ne craignez pas de montrer un peu de luxe. Si quelqu'un s'avise de vous manquer, j'exige que vous m'en informiez sur l'heure. Mon ministre, en pareil cas, c'est moi. Prenez un logement en ville pour votre famille. On dit que votre fille est jolie: je m'occuperai d'elle.

Chamillart ouvrait déjà la bouche pour apprendre à sa majesté que la main de Micheline était solennellement promise; mais le roi ayant repris la parole, il se tut par respect. Cette première entrevue se prolongea long-temps, et quand le monarque sortit du cabinet de travail, il se laissa voir des courtisans, amicalement appuyé sur le bras du nouveau ministre. Jamais secrétaire d'état n'avait trouvé à ses débuts tant de bienveillance. Lorsqu'on pense à la longue durée de la grandeur de Chamillart et aux erreurs de ce ministre, il n'est pas possible de mettre en doute l'exactitude des explications laissées par le duc de Saint-Simon.

Micheline partit avec bien du regret de Paris pour aller s'établir à Versailles dans un hôtel superbe. Avant de quitter sa petite chambre, elle y fit tout bas le serment de rester fidèle au pauvre Joseph au milieu des séductions et du tumulte de son existence nouvelle. Elle était triste lorsqu'elle monta dans le carrosse envoyé par Chamillart; mais les chevaux marchèrent si rapidement, et la route qui séparait la ville de la cour était si variée, que le chagrin se dissipa légèrement pour faire place à la curiosité. L'appartement de Micheline, en vue du château royal, était vaste et richement meublé. Des couturières habiles attendaient pour travailler sans relâche à des robes de cour. Les étoffes les plus précieuses

gémissaient sous les ciseaux. On dansait le soir au château, et M. de Chamillart devait présenter sa famille au roi et à Mme de Maintenon. Pendant une journée ainsi remplie, comment trouver le loisir de pleurer? On remit par force au lendemain les soucis de cœur.

Souvent dans les salons de la ville, Micheline avait essuyé, au moment de son arrivée, les regards curieux et importuns des autres femmes, empressées à rechercher les défauts de sa personne ou de sa toilette; aussi l'idée de paraître pour la première fois à la cour lui causait quelque frayeur, malgré sa jolie figure et le bon goût de sa parure de bal. Elle fut agréablement surprise en voyant que la cérémonie de la présentation n'offrait rien qui pût gêner sa modestie ni son amour-propre. Les dames de Versailles savaient trop bien vivre pour s'occuper indiscrètement d'un nouveau visage; elles avaient d'ailleurs autre chose en tête, et la fille du ministre des finances se sentit plus à l'aise parmi les beautés de la haute noblesse que dans les cercles de bourgeois sans usage. Le duc de Lafeuillade conduisit danser Micheline, et comme il tenait le premier rang dans les quadrilles, les grâces et la bonne mine de la danseuse furent remarquées. Mme de Maintenon, dont les mots aimables n'étaient pas communs alors, prit la jeune fille à côté d'elle et lui parla long-temps d'une manière si obligeante qu'on s'en étonna. Micheline quitta le château vers minuit, l'imagination remplie des petits événements de la soirée. En regardant une dernière fois son miroir avant d'ôter sa belle robe de cour, elle aperçut un bouquet sur la cheminée. Joseph avait, à Paris, l'habitude de lui apporter des fleurs tous les jours; le pauvre garçon était venu à Versailles déposer son offrande dans la chambre de sa maîtresse mondaine, et s'en était retourné le cœur gonflé de douleur.

L'homme est un être casanier qui se soustrait difficilement à l'influence du lieu. Voulez-vous l'arracher d'un certain cercle d'idées? ôtez-le de son logis et l'emmenez bien loin, au milieu de figures étrangères. Vous le ferez ainsi vieillir en peu d'instants. Micheline s'était acclimatée déjà dans sa nouvelle vie; mais les fleurs apportées par Joseph lui rappelèrent sa chambre virginale, et réveillèrent son amour un moment distrait. Elle se mit au lit en soupirant, et s'endormit en prononçant le nom de son ami.

Si le lecteur s'intéresse à Joseph, il a conçu sans doute quelques craintes pour le bonheur de cet honnête garçon. Il faut nous empresser de le rassurer. La fille de Chamillart se réveilla bien décidée à tenter une démarche pour le succès de leurs amours. Depuis le mauvais début de notre mère Ève, on a toujours reproché aux femmes de nous pousser au mal ; mais combien de fois n'en avons-nous pas reçu d'utiles conseils ! Ce sexe est fertile en expédients, et nous ne savons pas tout ce qu'il a suggéré d'heureuses pensées aux hommes les plus habiles et les plus célèbres.

Micheline entra dans le cabinet de travail de Chamillart, et, s'appuyant sur l'épaule de cet excellent père, elle lui dit à l'oreille :

—Est-ce que nous ne trouverons pas un moyen de vaincre l'obstination de M. Dreux?

—Rassure-toi ; nous le forcerons bien de céder, car s'il refuse de se rendre à la raison, nous lui enlèverons son fils.

—Il serait mieux de le persuader que de prendre un parti extrême ; Joseph ne peut se marier sans le consentement de son père, et si je ne l'épouse pas le jour que nous aurons vingt ans, tous vos projets seront dérangés.

—Le persuader ! cela n'est pas facile.

—J'avais bien songé cette nuit à user d'un stratagème ; mais je crains que vous ne l'approuviez pas.

—Parle toujours, mon enfant. Voyons ce stratagème que tu as inventé.

—Ne pourriez-vous aller chez votre ami deux jours avant le moment fixé, lui dire que vos nouvelles fonctions surpassent vos talents et vos forces, que vous avez mal réussi dans vos premiers travaux, et que vous êtes décidé à remettre votre démission entre les mains du roi ? Il vous croirait retombé dans votre condition médiocre, et ne s'opposerait plus au mariage. Une fois unie à Joseph...

— Oui-dà ! mais c'est un mensonge que tu me conseilles, et je n'ai pas coutume de mentir. Cependant j'y réfléchirai. La ruse ne serait pas bien criminelle. Ma conscience me permettra peut-être d'y avoir recours.

Micheline fit tant que son père consentit à essayer de cet expédient. Chamillart se rendit chez M. Dreux le père, et l'aborda en disant :

— Eh bien ! mon ami, me voilà Gros-Jean comme devant. Mon règne est passé.

—O ciel ! une disgrâce !

— Non, mon ami, une retraite honorable. Je ne me sens pas né pour les hauts emplois ; je m'en acquitterais mal ; j'ai déjà commis des fautes, et je vais prier le roi d'agréer ma démission. Je regrettais ma tranquille obscurité ; la fortune s'était glissée entre nous pour nous désunir. Je suis bien persuadé que vous n'auriez pas persisté dans vos refus de me donner votre Joseph pour ma fille ; mais à présent, les obstacles seront plus sûrement aplanis ; nous deviendrons grands-pères bientôt, mon cher Dreux, et, s'il plaît à Dieu, nous assisterons encore au mariage de nos petits-enfants.

—A quoi, diable, allez-vous penser? occupons-nous donc du présent. Le roi sera peut-être mécontent de votre dégoût pour les affaires. Vous a-t-il, au moins, indemnisé de vos frais d'établissement ?

— Qu'aurai-je besoin d'indemnité, puisque les dépenses ne seront pas achevées ?

—Votre bourse en souffrira.

— Que m'importe ? Sa Majesté ne fera pas d'objections à ma retraite, et dans deux jours nous allons à la noce.

—Tout cela m'inquiète. Il est souvent plus dangereux de vouloir rompre avec les grandeurs que d'y prétendre.

—Ne craignez rien, mon ami. Parlons un peu de nos enfants ; ils vont avoir vingt ans.

—C'est bien, c'est bien : je le sais. Songeons plutôt à votre position difficile.

—Nous les marions à Saint-Séverin, sans bruit. Point de courtisans dans l'église; pas un carrosse à la porte ! Je vous le dis tout bas : ces nobles sont plus serviles qu'on ne se l'imagine. Ils se croiraient tous perdus s'ils savaient que je marie ma fille sans les inviter.

— Comment cela, puisque vous quittez le ministère ?

— Je veux dire qu'ils se croiraient en danger si je demeurais aux affaires; mais je pars la tête libre et les mains nettes. Votre Joseph a-t-il toujours autant de tendresse pour ma fille ?

— Il l'aime comme un démon.

— C'est que s'il ne l'aimait plus....

— Soyez tranquille.

— Ma fille raffole de lui. Ces chers enfants ! Je veux leur faire une pension de dix mille écus.

— Êtes-vous fou ? Et de l'argent ? où en trouverez-vous ?

— Je plaisante. Ils demeureront avec moi ? n'est-ce pas?

— Impossible, mon ami ; ne disiez-vous pas que votre retraite ferait tort à votre bourse ? Je les prendrai dans ma maison.

— Je vous avoue que je tiens beaucoup à les avoir chez moi. Vous ne pouvez me les disputer ; mon hôtel est immense et je leur donnerai quatre chevaux.

— Vertu Dieu ! vous êtes malade, Chamillart.

—Non, non. Je suis joyeux d'être libre et de faire la fortune de mon petit Jeseph.

Les gens d'une grande loyauté, ayant peine à concevoir qu'on puisse tromper son prochain, sont ordinairement crédules ; cependant Chamillart s'était si mal acquitté de ses mensonges que Dreux le père conçut de tégers doutes. Afin de les éclaircir, il s'en alla chez le duc de Villeroi ; de là, chez M. de La Feuillade, et ensuite, chez Dangeau : partout les gens bien informés assuraient que Chamillart était plus en faveur que jamais ; ils citaient des mots gracieux de sa majesté recueillis au petit lever, qui prouvaient incontestablement que l'estime et l'amitié du roi étaient acquises au nouveau ministre. Chamillart était plus qu'un secrétaire d'état; c'était un favori. On conçoit que cette découverte dut inspirer à Dreux une légitime colère. A son retour à Paris le président écrivit la lettre suivante :

« Pour la première fois, mon ami, depuis trente ans que je vous connais, je vous ai vu hier employer le mensonge et la supercherie; et cela, pour me faire manquer aux règles de conduite que l'honneur m'impose ! C'est un crime que vous n'auriez jamais osé commettre avant d'être un courtisan. Je vois avec peine que l'atmosphère de corruption où vous vivez depuis peu exerce déjà sur vous son influence. Je me félicite pour l'avenir de votre fille que la nouvelle de votre retraite soit une fausseté; mais je ne sais si j'en dois être satisfait pour vous, car je commence à comprendre qu'il est difficile de conserver dans les grandeurs sa sincérité et sa bonne foi. Vous ne pouvez manquer de vous maintenir long-temps où vous êtes parvenu puisque vous possédez à présent les qua-

lités nécessaire à l'homme de cour. Cependant les gens habiles à tendre des piéges finissent souvent par se prendre à leurs propres filets, comme il arrive en cette occasion. Puissiez-vous en tirer une leçon et renoncer à pratiquer désormais la trahison! Je ne vous cacherai pas que mon fils a la faiblesse d'être désolé que votre ruse n'ait pas réussi; mais l'amour trouble à tel point sa raison que je suis forcé de lui pardonner. Quand je pense à l'empire des passions sur la jeunesse, je sens combien il est heureux pour Joseph d'avoir le secours d'un père inébranlable; mais j'éprouve aussi une tristesse profonde en voyant combien on a de peine à ne point s'écarter du sentier de l'honneur et de la droiture. »

Ces reproches sévères avaient d'abord rempli de confusion le loyal Chamillart. Heureusement Micheline sut lui faire entendre que la ruse était excusable dans l'accomplissement d'une bonne œuvre, et que M. Dreux pouvait être bien plus justement accusé de mauvaise foi, puisqu'il refusait son consentement à une alliance convenue depuis vingt ans. D'ailleurs elle pleura si fort que l'excellent père perdit tout scrupule, et se creusa vainement la cervelle pour imaginer un meilleur stratagème.

Il était écrit que ce jour déciderait du sort de Micheline. Chamillart, après avoir soumis ses travaux au roi, trouva sa majesté disposée à causer amicalement au coin du feu.

— Monsieur de Chamillart, lui dit-on d'un air mystérieux et confidentiel, j'ai à vous parler de choses qui vous intéressent. Parce que j'ai fait votre fortune, des ambitieux voudraient déjà s'attacher à vous afin de la partager. Il ont jeté les yeux sur votre fille, qui est nubile et jolie. M. de La Feuillade m'a fait sonder pour savoir s'il me serait agréable qu'il vous la demandât. J'ai répondu que cela ne me convenait pas. Comme vous êtes novice à la cour, je vais vous apprendre mes motifs. Le duc est criblé de dettes. C'est un libertin et un dissipateur qui veut se relever par une alliance d'argent. De plus, il court sur lui certains bruits qui ne sont pas à son avantage. S'il ne portait pas un grand nom, je l'aurais envoyé devant un tribunal pour avoir brisé les scellés chez son oncle, et dérobé comme un voleur les biens de ses cousins. Je ne pense pas que vous regrettiez l'acquisition d'un pareil gendre. Votre fille n'y gagnerait qu'une médiocre illus-

tration, et sans doute de mauvais traitements. Je trouverai un parti plus convenable parmi les jeunes gens de bonnes mœurs...

— Je demande pardon à votre majesté de l'interrompre. Je ne puis lui cacher plus long-temps que la main de ma fille était accordée avant que j'eusse l'honneur de venir à Versailles. Je l'ai promise au fils d'un simple président à mortier. Je n'ai jamais faussé ma parole, et je renoncerais à tout au monde, plutôt que d'y manquer. On m'a bien dit qu'une alliance avec une grande famille était le moyen de consolider ma fortune; mais la bienveillance de votre majesté ne me suffit-elle pas? Si je venais à la perdre par quelque faute, je la regretterais amèrement; quant aux emplois, aux richesses, je les abandonnerais sans un soupir.

— Voilà de fort bons sentiments; mais vous ne remarquez pas que vous sacrifiez votre fille.

— Sire, ma fille aime le jeune homme à qui je l'ai fiancée. Elle mourrait si on le lui ôtait. J'ai eu le loisir de m'en assurer; car ce projet a souvent été contrarié par les événements.

— Votre conduite me paraît si honorable, que je n'ose plus insister. Mariez donc votre fille comme vous l'entendrez. Sera-ce bientôt?

— Hélas! sire, je n'en sais rien. Le père du jeune homme s'est mis en tête que son devoir l'obligeait à rompre son engagement à cause de ma nouvelle position, et il montre un entêtement qui désespère nos enfants.

— C'est un homme étrange! En vérité, je le vois avec fierté, mon parlement a dans ses rangs des magistrats d'un noble caractère. Comment appelez-vous ce président à mortier?

— Il se nomme Dreux. Il est gentilhomme et d'une race de gens fameux en Normandie par leur intégrité.

— Et le jeune homme a-t-il quelque mérite?

— C'est un garçon honnête et studieux, comme son père. Il deviendra certainement un bon jurisconsulte.

— Ces pauvres enfants s'aiment donc bien?

— A la folie, sire.

— Contez-moi l'histoire de ces amours si contrariés.

Chamillart fit le récit des fiançailles de Joseph et de Micheline à leur naissance. Il raconta comment les jeunes gens avaient été élevés dans la persuasion qu'ils seraient unis.

Puis il en vint à l'aventure du plaideur ruiné qui avait emporté la dot de Micheline. Alors le roi, saisi d'admiration, frappa ses mains l'une contre l'autre en s'écriant :

— Il y avait de tels hommes près de moi, et je l'ignorais !

Enfin, lorsque le narrateur parla de ses efforts inutiles pour vaincre l'obstination de son ami, lorsqu'il avoua en rougissant les durs reproches que lui avait attirés sa ruse innocente et déjouée, sa majesté ne put s'empêcher de rire en disant :

— Par ma foi ! les mariages manquent souvent ; mais à coup sûr on n'en a jamais vu se rompre par de tels obstacles. Je veux essayer si je réussirai mieux que vous.

— Le roi chercha parmi des papiers épars sur la table.

— Tenez, poursuivit-il ; le régiment d'infanterie de Bourgogne est vacant. Nous allons l'envoyer à M. Dreux le fils. Cela vaut 9,000 livres par an. Remplissez ce brevet.

Tandis que Chamillart écrivait, le roi agita la sonnette.

— Faites préparer une ordonnance pour Paris, dit-il au gentilhomme de service.

Puis, après avoir signé le brevet, sa majesté ajouta :

— Je suis curieux de voir ce président Dreux. Ce doit être un original. Vous me le présenterez au sortir de la chapelle.

Le soir venu, la foule brillante des courtisans jeta des regards ironiques sur un homme vêtu de noir qui attendait la fin du salut, où sa majesté assistait quotidiennement depuis le mariage avec Mme de Maintenon. Jamais on n'avait vu dans la galerie une silhouette si grave ni si magistrale. La vie du palais de justice est peu faite pour donner les façons de cour, et le président avait une raideur naturelle dans la démarche, qui s'accordait parfaitement avec son caractère tout d'une pièce et ses vertus antiques. C'était un personnage échappé des gravures d'Albert Durer, errant au milieu des figures contournées de Mignard. La fleur des gens adroits et des intrigants, qui connaissaient les endroits où il convenait de se poster pour obtenir un mot du roi, regardait avec pitié cet homme primitif noyé dans la cohue des simples curieux. Bientôt les portes s'ouvrirent, et le monarque parut suivi des ducs et des ministres. Quel fut l'étonnement des empressés, lorsqu'ils virent Chamillart faire du doigt un signe d'appel à

l'homme du parlement, et lorsqu'ils entendirent le nom de cet étranger prononcé par la bouche royale avec un accent de douceur et de bienveillance, comme si cette syllabe inconnue lui était familière !

— Eh bien ! monsieur Dreux, disait le roi, refuserez-vous à moi-même le consentement au mariage de votre fils avec Mlle de Chamillart? Votre conscience a-t-elle encore des scrupules? Parlez ; je suis résolu à vous en délivrer.

— Ah ! sire, de nouveaux scrupules ressembleraient à une demande ambitieuse. J'ai déjà plus que je ne mérite. Votre majesté a levé toutes les difficultés, et si j'avais su que les choses dussent aller si loin, je n'aurais pas fait tant de résistance.

— Je comprends : c'est encore votre conscience qui s'alarme de voir que cette résistance vous a valu une faveur. Il faut pourtant vous résigner, monsieur, à me laisser récompenser les honnêtes gens. J'ai des devoirs à remplir aussi bien que vous. Répondez donc franchement à une question que je vais vous faire : Si votre fils avait obtenu le régiment de Bourgogne d'autre façon que par M. de Chamillart, ou s'il lui était arrivé un héritage de neuf mille livres de rente, auriez-vous trouvé que ce fût assez pour rendre son mariage possible? Réfléchissez : Chamillart est en belle position. Il peut s'allier à un duc et donner ainsi le tabouret à sa fille, tandis que la femme de M. Dreux le fils ne sera point assise à la cour. Répondez avec votre sincérité habituelle ; je vous en prie, monsieur, et je vous le commande.

—Que sais-je, sire? Votre majesté m'intimide singulièrement. Puis-je dire ce que j'aurais décidé ?

—Vous hésitez ! je le vois : Vous auriez encore trouvé l'inégalité des fortunes trop grande.

—Arrêtez, sire ! En vérité, je ne sais. Peut-être les seules prières de mon ami, les larmes de mon fils et de Mlle de Chamillart, que j'aime comme mon enfant, auraient-elles suffi pour m'attendrir.

—Non, monsieur, vous auriez résisté, j'en suis certain ; en effet, il y a un abîme entre un ministre et un président à mortier. Moi seul je puis le combler. Lorsqu'un secrétaire d'état marie sa fille, j'ai l'habitude d'ajouter cent mille livres à la dot. Cette fois, c'est au jeune homme que je les accorde. Il y a une place vacante parmi les femmes de la duchesse

de Bourgogne; votre bru la remplira. Je trouverai un emploi pour votre fils.

—Ah ! combien je suis confus de tant de bonté!

—Voilà où vous ont conduit cet honneur et cette obstination chevaleresque, monsieur.

—Croyez, sire, que mon repentir...

—Votre repentir ! s'écria le roi en éclatant de rire : Sur ma vie! vous êtes un homme unique, monsieur Dreux. Eh bien ! puisque vous regardez tout ceci comme une punition, afin qu'elle soit plus sévère, et qu'elle serve d'exemple, j'y ajouterai une correction personnelle pour vous seul.

Le roi se tourna vers la cohorte dorée des ducs et ajouta :

—Messieurs, voici l'un des plus honnêtes gens et des plus dignes d'estime que j'aie jamais rencontrés. Il serait dommage qu'il ne devînt pas le chef d'une famille riche. C'est une belle recrue pour la noblesse ; je vous présente le *marquis de Dreux !* Demain, son fils épousera la fille de M. de Chamillart; ceux de vous qui honoreront la cérémonie de leur présence me feront plaisir. Il y aura le soir appartements et danse à cette occasion. Le jeune époux me sera présenté avant le tir. Au revoir, monsieur le marquis !

Le roi s'éloigna, laissant le marquis de Dreux stupéfait, et accablé par une grêle de saluts et de félicitations. Chamillart, ivre de joie, entraîna son ami hors du château.

Les deux pères, en rentrant à l'hôtel de Chamillart, rencontrèrent Joseph dans les escaliers :

—Vous voilà donc, monsieur le drôle ! s'écria Dreux d'un ton de colère. Je vous surprends en flagrant délit de désobéissance. Vous venez voir Micheline malgré ma défense. Suivez-nous; vous apprendrez que votre faiblesse et votre amour ont bouleversé la cour aujourd'hui.

—Ne t'effraie pas, Joseph, dit Chamillart ; les choses sont arrangées. Demain tu auras vingt ans et tu épouseras ma fille.

Il fallut user de précautions pour apprendre à Micheline tant d'heureuses nouvelles. Malgré les périphrases de son père, elle devina si promptement son bonheur qu'avant la fin du discours, on fut obligé d'avoir recours à tous les flacons de sels de la maison, pour rappeler son âme prête à s'envoler par excès de joie. Le lendemain, les enfants furent unis dans la cathédrale de Versailles et présentés au roi et à

Mme de Maintenon. Le soir, ils dansèrent à la cour, et cette journée les paya amplement des chagrins et des traverses qu'ils avaient endurés.

Si cette histoire n'était pas véritable, nous la terminerions volontiers, comme les anciens contes, en disant que Joseph et Micheline furent toujours heureux et qu'ils eurent une belle lignée d'enfants charmants; mais comme il est parlé de nos jeunes époux dans les mémoires du temps, il n'est pas inutile d'apprendre au lecteur ce qui suivit le mariage.

La petite-fille de Louis XIV accorda son amitié à Mme Dreux, qui passa toujours à la cour pour une femme aimable et sage. Joseph ne manquait ni d'esprit ni de savoir-faire. Il acheta par la suite, avec l'agrément de sa majesté, la charge de grand-maître des cérémonies, que M. de Blinville lui céda pour cinquante mille écus. Cet emploi important convenait à son caractère posé; aussi trouva-t-on généralement qu'il le remplissait en homme d'une haute capacité. « Le roi, écrivait Saint-Simon, se servit du prétexte de cette charge pour faire entrer Mme Dreux dans les carrosses et manger à la table de la duchesse de Bourgogne. »

L'extrême sévérité du noble écrivain pour les parvenus qu'il appelle impitoyablement, dans ses mémoires, des gens de peu, permet de trouver que ces expressions sont un peu dures; mais quand il serait vrai que le roi aurait cru devoir prendre un *prétexte* pour accorder une faveur à Micheline, cela prouverait du moins que sa majesté portait un vif intérêt à cette jeune dame et à son mari.

M. Dreux le père ne vint pas souvent à Versailles. Il y gagna la réputation d'un censeur incommode et quelque peu brutal de sa langue. Cependant le roi l'accueillit toujours avec bonté.

Les documents ne manquent pas sur Chamillart. L'histoire de son ministère n'est que trop fameuse. Sa puissance s'accrut encore prodigieusement. Au bout de deux ans Barbézieux étant mort, le roi voulut que le portefeuille de la guerre fût joint à celui des finances, tant il avait d'estime pour Chamillart. Malheureusement les guerres devinrent désastreuses et les finances s'épuisèrent. On vendit les grades et les décorations; on essaya de toutes les ressources d'usage dans les temps mauvais. Du fond de son cabinet, Louis XIV s'obstina

long-temps à diriger les opérations militaires. Il retira le commandement de l'armée au maréchal de Villars, le seul homme capable, par ses talents, de sauver l'état. Une succession effroyable de batailles perdues amena les étrangers et le prince Eugène à soixante lieues de la capitale. Les Français, nés malins, trouvant une heureuse compensation à tant de malheurs dans la rime du nom du ministre avec le mot billard, se consolèrent par des épigrammes. L'honnête Chamillart offrit vingt fois sa démission, et supplia le roi d'appeler aux affaires des têtes plus fortes que la sienne. Sa majesté persista. Un jour, entre autres, le ministre remit dans les mains du prince une lettre pressante où il faisait un exposé des fautes et des accidents résultés de la multiplicité de ses occupations. Il terminait en conjurant Louis XIV de reprendre au moins le portefeuille de la guerre, s'il ne voulait voir le trône en danger. La lettre revint avec cette réponse en marge, écrite de la main royale :

— Eh bien ! nous périrons ensemble !

Et peu s'en fallut qu'ils n'y périssent en effet tous deux, corps et biens.

PAUL DE MUSSET.

DE
L'INSTRUCTION
SECONDAIRE
EN FRANCE.

Depuis quelques années, le gouvernement s'occupe avec zèle et activité d'améliorer l'état de l'instruction publique en France. Le besoin de faire des progrès sous ce rapport était profondément senti par toutes les classes de la société. La loi sur l'instruction primaire a satisfait en partie à ce besoin, en mettant chacun, riche et pauvre, à même de savoir lire et écrire. Cette loi cependant n'était qu'un premier pas dans une carrière nouvelle et ne pouvait être considérée comme l'entier accomplissement des promesses de la charte de 1830; elle devait nécessairement en amener une sur l'instruction secondaire, instruction plus intéressante encore, car elle est destinée à former et à élever la masse des citoyens qui composent l'élite de la nation.

L'instruction secondaire est en effet la partie la plus importante de l'instruction publique. Elle agit sur l'homme dans la période de la vie où il est le plus susceptible d'être instruit, discipliné, façonné, et pendant cette période il peut lui être confié, afin qu'elle préside au développement progressif de ses facultés. C'est le seul temps de sa vie qui soit exclusivement consacré à l'éducation, et où elle s'empare de l'individu tout entier, là surtout où les établissements d'in-

struction secondaire ne sont pas de simples externats. Avant cette époque, le corps est si frêle et a des besoins si exigeants, que l'instruction ne peut être la chose essentielle. Après cette époque au contraire, le jeune homme est devenu trop fort et le désir de la liberté trop vif en lui pour qu'il se soumette facilement à la discipline ; à l'académie comme à l'école primaire, il ne peut y avoir d'éducation proprement dite, elle ne se donne que dans les écoles secondaires ; de là l'immense influence de ces écoles. La loi qui doit en régler le régime intéresse donc essentiellement la société, dont l'avenir en dépend ; car un peuple, comme un individu, devient ce que l'éducation le fait.

Le système d'éducation dominant chez un peuple doit être en harmonie avec l'état moral, intellectuel et politique de ce peuple. Il doit répondre à ses besoins et à ses devoirs, et former les hommes pour la société dont ils font partie. Cette harmonie n'existant pas, l'état sera nécessairement en souffrance, sinon en péril ; car chaque génération nouvelle qui entre dans la vie civile, n'étant pas préparée convenablement à ce qu'elle y doit faire, ou ne le comprenant pas, souvent même animée d'un esprit contraire à celui de son époque, luttera plus ou moins avec la société et y jettera le trouble, jusqu'à ce que, subjuguée par la force des choses et des intérêts, elle s'accommode tant bien que mal à l'ordre établi. Dans ce cas, il n'y a pas, à proprement dire, d'*instruction publique*, bien qu'il puisse y avoir des établissements qui en portent le nom ; car une éducation vraiment publique ou nationale, je le répète, façonne un peuple à ce qu'il doit être, en raison de sa constitution et de sa situation ; c'est elle qui, en formant l'homme, fait le citoyen de tel pays, de telle époque.

L'état intellectuel et moral de la jeunesse qui arrive aux affaires, est aujourd'hui un des obstacles principaux à l'ordre et à une bonne administration, et la peine que la France éprouve à se constituer solidement dans sa nouvelle position politique, a surtout sa cause dans l'imperfection de l'éducation publique, dans le vice de l'instruction secondaire. Pour nous en convaincre, il suffira de jeter un coup d'œil sur les différentes maisons d'éducation maintenant existantes.

Quatre sortes d'établissements sont autorisés par la législation actuelle à donner l'instruction secondaire : les colléges royaux, les colléges communaux, les institutions et pen-

sions, et les écoles secondaires ecclésiastiques, dites petits séminaires.

En les examinant sérieusement et avec impartialité, il est impossible de ne pas reconnaître qu'avec le bien qu'on peut y rencontrer à divers degrés, il s'y trouve des vices graves dont les conséquences sont funestes à la société actuelle, mais qui, nous le reconnaissons, viennent moins des hommes d'aujourd'hui que des choses d'autrefois, c'est-à-dire des circonstances où ces établissements ont été formés, de l'esprit qui a présidé à leur naissance et de la mauvaise législation qui continue à les régir.

L'université de France, telle qu'elle existe encore de nos jours, au moins pour la forme et administrativement, est une conception impériale, grande comme tout ce que Napoléon concevait dans l'intérêt de sa puissance et de sa gloire. C'était une belle pensée que de tendre à rallier tous les esprits par l'unité de l'instruction quand l'anarchie s'efforçait de les diviser, et il fallait l'énergie de volonté du vainqueur des factions et de l'Europe, pour discipliner les intelligences et les faire, pour ainsi dire, marcher au pas. Napoléon organisa l'instruction publique comme une armée; les lycées furent des écoles militaires préparatoires, et comme dans ses vues tous les Français devaient passer un temps sous les drapeaux, tous durent s'enrégimenter pour s'instruire et être formés dès le bas âge à ce qu'il en voulait faire un jour. L'éducation morale leur fut donnée au bruit du tambour, le commandement militaire leur apprit l'ordre, et la voix du chef fut la loi; en un mot la discipline des camps fut le principal moyen d'éducation de l'université impériale; non qu'il n'y eût des aumôniers dans les lycées et qu'on n'y parlât à certaines heures de religion et de morale; mais leur influence n'y était pas plus efficace qu'elle ne le fut dans les régiments sous la restauration. L'esprit militaire dominait complètement l'enseignement secondaire; par conséquent cet enseignement dut présenter dans son ensemble des lacunes et des vices, malgré l'émulation et la vie studieuse qui régnaient dans les lycées, ainsi que l'a fait observer M. Guizot dans son rapport; l'instruction n'était point considérée sous son point de vue le plus élevé et le plus général; les sciences mathématiques et toutes celles qui se rapportent à l'art de la guerre eurent la prééminence. On étudia aussi le latin et le

grec, parce que les langues anciennes sont les sources de notre littérature, et qu'il fallait également à l'empire la gloire des lettres et des arts ; mais, dans toutes ces études, la pensée prédominante était de jeter un grand éclat, de façonner des hommes tels que les voulait le chef de l'état, et non pas de former des citoyens. Aussi s'occupa-t-on à peine, dans les écoles, des sciences morales, politiques et historiques. Il n'y avait pas dans les lycées de l'empire un seul cours d'histoire, et l'étude de la philosophie était abandonnée ou singulièrement négligée.

La restauration, malgré ses efforts, ne put changer au fond cet état de choses. Elle ôta aux lycées leur nom, leurs armes, leurs tambours, leurs uniformes, leur discipline ; elle ne put leur arracher leur esprit, parce que cet esprit les avait créés et pouvait seul les soutenir. On voulut remplacer la tendance militaire par la tendance religieuse, et on ne réussit pas, d'abord parce qu'on s'y prit mal, et ensuite parce que le système universitaire établi ne s'y prêtait nullement. Cette grande création avait encore de la vie, même après la chute de celui dont la puissante main l'avait soutenue. Ne pouvant détruire le fond, on modifia la forme le plus qu'on put. Nous devons avouer toutefois que le désir d'éteindre l'esprit militaire amena dans les études de grandes améliorations destinées à le combattre. Les sciences morales furent remises en honneur; on enseigna l'histoire ; la philosophie sortit de son obscurité et prit une certaine prépondérance. L'instruction religieuse fut en général plus soignée et plus considérée. Malgré tout cela, la tendance des lycées se maintint dans les colléges royaux ; la jeunesse, quoique naturellement portée aux sentiments religieux, résista, par esprit d'opposition, à ceux qu'on voulait lui inculquer. Une secrète animadversion contre le gouvernement d'alors animait la grande majorité des jeunes gens renfermés dans les colléges ; cette animadversion se manifestait de temps en temps par des révoltes, et elle se déclara ouvertement en 1830, où l'esprit militaire opprimé, mais non étouffé, croyant le moment venu de reprendre son empire, redemanda ses armes et n'obtint qu'un tambour à la place d'une cloche ; son temps était passé.

Ainsi, quoi qu'on ait fait pendant vingt ans, on n'a pu bannir des lycées le génie qui les a créés. La pensée de Na-

poléon y est encore toute vivante, mais elle y est à l'étroit, elle y est déplacée, depuis que la forme destinée à la réaliser a été mutilée, défigurée. Ces établissements répondaient merveilleusement aux vues de leur fondateur, à ses desseins gigantesques ; mais ils ne sont plus en rapport avec l'état et les besoins de la France d'aujourd'hui. Ils devaient faire des soldats, ce sont des citoyens qu'il nous faut, c'est-à-dire des hommes libres, à la condition de respecter la loi. L'esprit public de la France n'est plus militaire, il est devenu constitutionnel, et il le devient tous les jours davantage. La paix, avec ses améliorations politiques, industrielles, commerciales, scientifiques, est plus prisée de nos jours que la guerre avec toute sa gloire. La victoire n'est plus notre idole, c'est la liberté; et nous préférons la sûreté et la dignité du citoyen à la grandeur du conquérant. Ce qu'il faut surtout enseigner à la jeunesse actuelle, c'est le respect de l'ordre, de la justice, de la loi; c'est le devoir du citoyen, le dévouement à la patrie dans l'accomplissement des fonctions qu'elle peut lui imposer ; c'est le courage civil pour résister, d'un côté, à la licence et à l'emportement des partis, de l'autre aux empiétements du pouvoir : ces enseignements supposent une doctrine morale haute et forte, qui ne s'impose pas, comme une discipline extérieure, par la parole de commandement, mais qui subjugue les volontés par la conviction et la persuasion. L'état présent de la société réclame donc une éducation opposée à celle de l'empire, qui disciplinait l'enfant comme un soldat ; en d'autres termes, la France d'aujourd'hui veut une éducation morale, que les colléges, tels qu'ils sont organisés, ne peuvent donner. Que l'enseignement littéraire et scientifique y soit, en général, fort et bien suivi, personne ne le contestera, je pense; mais on peut affirmer aussi, avec autant de raison, que le développement moral n'y est point en proportion avec le développement intellectuel, que *l'éducation* y est peu soignée, et que si ces établissements préparent pour la société des savants et des hommes d'esprit, ils s'entendent mal à former des pères de famille et des citoyens. Aussi, depuis la chute de l'empire, leurs pensionnats, sauf quelques exceptions dans les grandes villes, ont-ils bien de la peine à se soutenir; la confiance publique leur manque, et ils n'existent que par les subventions du gouvernement et des villes.

Au-dessous des colléges royaux sont les colléges communaux ; ils ont à peu près le même esprit que les premiers, quand ils sont en plein exercice, avec une instruction inférieure et une éducation tout aussi faible. Les autres ne méritent pas le plus souvent le nom de colléges.

Quant aux institutions et pensions, elles sont dans une telle sujétion vis-à-vis de l'université, qu'elles ne peuvent avoir de caractère propre et d'allure originale. Le système légué à la France par l'empire, d'après lequel l'instruction secondaire appartient exclusivement à l'état, exerce encore ici son plein et entier effet, et rend les établissements privés de simples succursales des établissements publics. Dans les villes où il y a un collége, les pensions sont obligées d'y envoyer leurs élèves, et alors la tendance du collége les domine ; quand elles échappent à cette obligation par leur éloignement des villes, elles trouvent dans cet éloignement même d'autres inconvénients, relativement à l'instruction qu'elles donnent.

Il y a cependant en France quelques établissements de ce genre où l'éducation paraît moins négligée qu'ailleurs : malheureusement, sous la législation actuelle, avec le pouvoir presque discrétionnaire donné à l'université, ces institutions n'ont aucune garantie de durée, et leur succès peut amener leur ruine.

Restent les écoles secondaires ecclésiastiques, dites petits séminaires. Ces écoles, telles qu'elles sont constituées, sont complétement indépendantes de l'université, et c'est la seule exception à son monopole. Elles relèvent des seuls évêques, qui en nomment tous les fonctionnaires, sauf la ratification du gouvernement déférée au ministère des cultes. La loi de 1828 a sanctionné en faveur du clergé ce privilége, qui existait déjà par le fait, à la condition que les petits séminaires recevraient exclusivement des enfants destinés au sacerdoce, que le nombre de leurs élèves serait limité, qu'ils seraient tous internes et prendraient à quatorze ans l'habit ecclésiastique ; conditions illusoires, parce qu'il est impossible d'en surveiller strictement l'exécution sans moyens vexatoires, et qui sont tombées en désuétude à peu près partout. Il y a donc des petits séminaires où l'on reçoit des externes; leurs élèves, dont le nombre dépasse quelquefois le chiffre fixé, ne portent pas l'habit ecclésiastique, et

beaucoup d'entre eux, au su de tout le monde, ne se destinent pas à la prêtrise. Cependant, en vertu de leur privilége, ces maisons ne paient point la rétribution universitaire et sont soustraites à la surveillance du gouvernement. Elles sont donc exemptes des charges qui pèsent sur les autres, avec lesquelles elles sont en concurrence, puisqu'elles ne se bornent pas à élever la jeunesse du sanctuaire; de là de vives et justes réclamations.

On a d'abord peine à concevoir comment ce privilége exceptionnel a pu s'établir en face du monopole. L'histoire de nos derniers temps et de nos gouvernements successifs peut seule l'expliquer. Chacun en passant s'est efforcé d'implanter son esprit dans l'éducation pour façonner la jeunesse à sa guise, et notre époque a hérité de tout ce que l'on a fait dans des tendances bien diverses, ce qui ne contribue pas peu à y jeter la confusion. Prévoyant l'abus que les écoles secondaires ecclésiastiques feraient d'une législation exceptionnelle, et voulant empêcher qu'une classe de citoyens pût être formée en dehors de la loi commune, l'empereur décréta (9 avril 1809) qu'aucune école, excepté les grands séminaires ou écoles de théologie, sous quelque dénomination que ce fût, ne pourrait exister en France sans être régie par l'université.

L'empire avait soumis ainsi toute l'éducation au régime militaire : la restauration voulut la soumettre au régime ecclésiastique. Elle désirait détruire l'université, elle n'osa pas; la terrible réaction du 20 mars la força de composer avec les circonstances, et pendant plusieurs années l'instruction publique, régie provisoirement par une commission mixte, ne sut trop vers quel but elle marchait. Bientôt le clergé s'en empara; ne pouvant la renverser, il résolut de l'envahir, et il y eut en effet à une certaine époque comme une invasion de prêtres dans l'enseignement, dont la direction fut remise à un évêque. Cependant il y avait des droits acquis, et l'on ne pouvait remplacer tout le monde; les choses n'allèrent pas aussi vite qu'on le désirait. La réaction ecclésiastique n'opérait pas assez puissamment sur la jeunesse. On établit un nouveau système d'instruction publique en face du premier. Les évêques eurent la faculté de fonder, sous le nom de petits séminaires, des écoles indépendantes que le gouvernement favorisa de tout son pouvoir. Plusieurs

de ces maisons furent confiées aux jésuites, et en peu d'années, par l'influence de ce qu'on appelait alors la *congrégation*, leur accroissement excessif obligea de leur opposer une barrière légale, quand le parti qui les soutenait perdit de nouveau une partie de son influence. De là, la loi présentée par le ministère Martignac en 1828, laquelle, tout en paraissant limiter les écoles ecclésiastiques, les a cependant établies légalement en dehors du droit commun, et leur a donné le privilége et l'indépendance dont elles jouissent encore aujourd'hui.

Voilà donc en France deux espèces d'enseignements secondaires, tous deux établis par la loi et cependant ennemis l'un de l'autre, parce qu'ils sont animés d'un esprit contraire, et tendent vers deux buts opposés; et chose remarquable, qui peut expliquer la confusion de notre époque, ni l'un ni l'autre n'est favorable à notre système politique actuel : le premier, regrettant toujours l'empire et ses jours de gloire; le second, l'ancien régime et ses priviléges. L'enfance et la jeunesse sont élevées sous ces deux influences, qui leur inculquent dès le bas âge leurs principes, leurs affections et leurs répugnances. Qu'on s'étonne après cela de voir la France déchirée par les partis, quand l'éducation contribue elle-même à les exciter et à les fomenter, quand elle fait surgir dans une même patrie deux peuples qui se combattent et se disputent la puissance.

Le vice capital des écoles secondaires ecclésiastiques, dans leur rapport avec la nationalité française, est d'être animées d'un esprit particulier que je ne puis appeler ni *religieux* ni même *ecclésiastique*, parce qu'en effet ce n'est ni l'esprit de la religion chrétienne ni celui de l'église, mais que je désignerai par le nom d'*esprit prêtre*, qui lui a été donné dans ces derniers temps, comme appartenant spécialement à la corporation et aux intérêts du clergé. Cet esprit, attaché exclusivement aux institutions d'autrefois ou au moins aux avantages qu'il en retirait, est ennemi né des gouvernements constitutionnels et de tout ce qui s'y rattache. Il se perpétue dans les petits séminaires; l'immense majorité des élèves en est imbue, et ils apportent dans la société les préjugés qu'ils y ont puisés. C'est donc un grand malheur que ces établissements soient abandonnés à eux-mêmes; sans surveillance du gouvernement, sans participation aucune à l'enseignement, à la civilisation, aux mœurs, aux perfectionnements

de la société actuelle, ils tendent à s'en séparer de plus en plus, et cette scission, imprudemment établie par la loi, est une cause incessante de discordes parmi les citoyens et d'affaiblissement pour l'état. Un des plus grands bienfaits d'une bonne loi sur l'instruction secondaire sera de porter remède à ce mal.

Les écoles secondaires ecclésiastiques présentent d'autres vices, sur lesquels nous ne voulons pas nous arrêter pour le moment. L'instruction y est très-faible dans toutes les parties, et il n'en peut être autrement de la manière dont l'enseignement s'y recrute. De jeunes clercs sont faits professeurs au sortir du séminaire, où ils ont appris toute autre chose qu'à enseigner, et ils professent le plus souvent jusqu'à l'âge où ils peuvent être ordonnés prêtres, pendant un ou deux ans tout au plus. Leurs honoraires, excessivement minces, suffisent à peine à leur entretien, et surtout à celui de leur famille, qui attend la plupart du temps sa subsistance de leur travail, après s'être épuisée pour les mener jusqu'au sacerdoce. Ils quittent le professorat le plus tôt possible pour entrer dans les ordres. Ainsi les maîtres ne se forment pas, et les études ne sauraient se perfectionner avec ce régime. L'apprentissage est toujours à recommencer et se fait constamment aux dépens des élèves. Quant à l'éducation, pour concevoir ce qu'elle est, il suffit de dire qu'en général elle est confiée, dans ces maisons, à des jeunes gens de vingt à vingt-quatre ans, dont la plupart ont quitté trop tard les travaux de la campagne ou le métier de leurs parents, pour étudier afin de devenir prêtres, et qui, malgré leur zèle et leur bonne volonté, ne sauraient transmettre à d'autres les règles et les enseignements d'une éducation vraiment sociale, qu'ils n'ont pas reçue.

Telle est la statistique de l'éducation secondaire léguée à la France par l'empire et la restauration; l'un et l'autre l'ont façonnée ainsi dans la vue de leur puissance plus que dans l'intérêt du pays, bien que cet intérêt ait pu être mis en avant, même avec une certaine apparence de bonne foi. L'empire voulait rendre la France grande et forte par la conquête; il lui fallait des soldats, et l'éducation dut lui en faire. La restauration a voulu rétablir ce qu'elle appelait l'ordre, c'est-à-dire l'ancien régime par la religion; elle a donné une grande influence au clergé dans le gouvernement, et elle aurait

aimé qu'il formât toute la jeunesse française à ses vues. De là le privilége d'enseignement qu'elle lui a accordé. Nos établissements d'éducation sont maintenant partagés entre ces deux tendances, et ni l'une ni l'autre, comme nous l'avons vu, ne convient à la société actuelle, qui ne veut ni du gouvernement du sabre ni de celui de l'étole. Il faut donc qu'un esprit nouveau vienne animer l'enseignement public pour le mettre en harmonie avec les besoins, le développement, la civilisation de notre époque, et le rendre ainsi vraiment national. Quel est cet esprit, et comment peut-il s'introduire dans l'éducation ? C'est ce que je vais chercher à indiquer.

Cet esprit doit être celui-là même dont la France est aujourd'hui animée, qui respire dans sa constitution, dans toutes les institutions qui en dérivent, et dans les mœurs publiques telles qu'elles se sont développées depuis 89 jusqu'à nos jours ; jusqu'à présent, il est resté complètement étranger à l'enseignement secondaire.

L'empire, je le répète, tendait à faire des soldats, la restauration voulait faire des dévots, l'un et l'autre dans un intérêt particulier ; nous devons tâcher aujourd'hui de faire des citoyens dans l'intérêt général et pour la grandeur de la France. C'est une éducation constitutionnelle et vraiment libérale qu'il faut substituer aujourd'hui à l'éducation militaire ou ecclésiastique de nos colléges, et pour cela je ne connais qu'un seul moyen : c'est d'introduire dans l'instruction publique le principe même de notre gouvernement, à savoir la liberté maintenue par de fortes garanties.

Que le gouvernement, fidèle aux promesses de la charte nouvelle, renonce au monopole de l'enseignement, à ce monopole essentiellement contraire à l'esprit qui l'a fondé et qui peut seul le soutenir, à ce monopole que l'opinion publique de la France repousse plus encore que tous les autres, en raison du caractère sacré de son objet. Que d'un autre côté le clergé rentre dans le droit commun, en ce qui touche l'instruction secondaire, et ne jouisse plus d'un privilége exceptionnel, qui l'exempte des charges que la loi fait peser sur tous, tant pour l'impôt universitaire que pour la surveillance de l'autorité ; que ces écoles cessent d'être indépendantes au milieu de la servitude de toutes les autres, ou plutôt, pour trancher la question, que toutes les maisons

d'éducation soient libres à certaines conditions, voilà ce que la justice demande, ce que l'esprit du siècle réclame; voilà ce qu'une loi nouvelle sur l'instruction secondaire, conforme aux besoins de la société, doit d'abord établir.

Nous adhérons donc au principe du projet de loi présenté à la chambre. Nous aussi, nous adoptons un système différent de ceux de l'empire et de la restauration. A la place du privilége, nous demandons la concurrence. Nous demandons, avec M. Guizot, qu'on étende à l'instruction secondaire la liberté déjà accordée, par la loi de 1833, à l'instruction primaire. Nous demandons que la législation soit conséquente avec elle-même, qu'elle ne recule pas devant un principe déjà consacré, et qu'elle ne refuse pas à un degré ce qu'elle a accordé à un autre.

Comme l'auteur du projet de loi, nous ne voulons point détruire l'œuvre du passé, et nous n'avons point la folle pensée de tout refaire à neuf. Nous voulons seulement améliorer, perfectionner ce qui existe en l'isolant des vices d'un état de choses étranger à notre époque, en y faisant pénétrer les tendances de notre temps. Nous ne voulons détruire ni les colléges royaux, ni les colléges communaux, ni les petits séminaires; nous voulons au contraire qu'ils vivent, mais qu'ils vivent bien, c'est-à-dire selon le droit commun, sous le régime de l'égalité devant la loi, et non plus de monopole et d'exception.

Nous admirons autant que personne la grandeur et les avantages de l'unité universitaire; nous aimons la centralisation quand elle est sagement tempérée; nous sommes convaincus qu'elle seule peut rendre forte une grande nation, et qu'elle est la condition nécessaire d'un gouvernement énergique et actif. Nous admettons donc l'université avec son grand maître, son conseil royal, ses inspecteurs-généraux, ses recteurs et ses colléges; nous demandons seulement qu'elle n'ait plus l'exploitation exclusive de l'instruction secondaire; qu'au régime discrétionnaire qui accorde ou retire un diplôme à volonté, succède le régime légal de la concurrence, de l'inviolabilité du droit acquis; que les établissements privés ne soient plus les auxiliaires, les succursales ou plutôt les vassaux des colléges universitaires, mais leurs libres émules et leurs dignes rivaux.

Nous demandons, avec le projet de loi, que tout Français, en fournissant certaines garanties déterminées par la loi, puisse, sous la surveillance du gouvernement, établir une maison d'éducation.

Nous demandons que les maisons d'éducation ainsi établies soient indépendantes des colléges du gouvernement, et aient la faculté d'y envoyer ou de n'y pas envoyer leurs élèves.

Nous demandons que le droit acquis au chef d'institution, ou au maître de pension, par l'accomplissement des conditions imposées par la loi, ne puisse se perdre que par l'infraction de ces mêmes conditions, ce qui devra être constaté par un jugement du tribunal compétent, comme tout autre abus de la liberté civile. Nous demandons enfin que la loi soit *pour tous* avec ses bénéfices et ses charges, que personne ne puisse s'y soustraire, et qu'ainsi il n'y ait plus dans l'instruction secondaire aucun privilége d'aucune espèce.

Mais nous reconnaissons aussi que toute liberté, accordée par la société à ses membres, doit toujours être subordonnée dans son exercice à l'intérêt général dont la loi est l'expression, et qu'ainsi des conditions doivent être imposées à l'exercice de chaque liberté, pour le régler autant qu'il est possible, et concilier ainsi l'intérêt privé avec le bien commun. Ici, plus qu'en aucun cas, cette maxime d'un bon gouvernement est applicable. Quoi de plus important en effet que l'éducation? Quelle immense influence en bien ou en mal peuvent acquérir les instituteurs, puisqu'ils tiennent entre leurs mains tout l'avenir de la société dans les jeunes générations qui leur sont confiées !

La faculté d'élever la jeunesse ne saurait être laissée à tous indistinctement. C'est un ministère sacré; ceux-là seuls qui s'en montrent capables et dignes doivent l'exercer. Capacité suffisante, irréprochable moralité, voilà les gages nécessaires à la société, en retour du droit qu'on lui demande, et ces garanties constatées publiquement sont d'autant plus nécessaires que l'éducation est le plus souvent une affaire de confiance, la plupart des parents n'ayant ni les connaissances ni l'expérience requises pour apprécier les maîtres auxquels ils livrent leurs enfants. Ces conditions, sous lesquelles un établissement peut être formé, doivent établir pour le public la présomption que l'homme qui le dirige

est digne et capable de ces nobles et difficiles fonctions.

Quant à ces garanties, nous ne partageons pas l'opinion de l'auteur du projet de loi. Celles qui y sont proposées nous paraissent insuffisantes, et nous insisterons d'autant plus vivement sur ce point que nous serions désolé de voir l'excellence du principe compromise par la facilité des abus. Certes, il faut féliciter M. Guizot d'avoir le premier osé substituer dans l'enseignement la libre concurrence au monopole. Il est conséquent avec lui-même quand il veut établir dans l'instruction secondaire l'esprit de liberté par lequel il a vivifié l'instruction primaire. Il est à regretter cependant qu'après avoir si franchement posé le principe, il n'ait pas voulu le suivre dans toutes ses applications, et qu'il ait jugé à propos de parler des seules maisons d'éducation actuellement soumises à l'université. La loi ne sera-t-elle donc pas pour tout le monde? Les écoles secondaires ecclésiastiques ne rentreront-elles pas dans la sphère de l'instruction secondaire? Le régime de liberté qu'on veut établir peut-il s'accommoder avec des exceptions? Le droit commun souffre-t-il des priviléges? M. Guizot ne le pense pas sans doute, et nous ne nous expliquons sa réserve, ou plutôt sa réticence à cet égard, que par des considérations d'une autre nature.

Quant aux garanties à exiger de tous ceux qui désirent établir une maison d'éducation, nous serons, avec les mêmes intentions, plus sévère que le ministre, afin de mieux assurer l'efficacité du principe en prévenant l'abus.

Il est dit dans l'article 1er du projet de loi : Tout Français âgé de vingt-cinq ans au moins, etc., pourra former et diriger un établissement d'instruction secondaire, sous la condition, etc. »

Nous demandons qu'on mette trente ans au lieu de vingt-cinq. A trente ans, l'homme est plus près de la maturité; le feu de la première jeunesse est amorti; il sait mieux ce qu'il sait, et la pratique de la vie lui a déjà donné une certaine expérience des hommes et des choses. Il ne s'agit point seulement ici de donner à un individu le droit d'enseigner telle ou telle partie des connaissances humaines, ce qu'on peut faire très-bien sans doute avant trente ans; il s'agit de faire un chef de maison, qui aura sous sa direction, non-seulement les enfants confiés à ses soins, mais encore des hommes chargés de les instruire; il faut donc qu'il puisse exercer de l'as-

çendant sur ses collaborateurs ; il faut surtout qu'il ait assez de gravité et de conscience pour comprendre toute la responsabilité de la tâche qu'il s'est imposée, et quoiqu'il soit surtout préoccupé de la partie morale de ses fonctions. Voit-on, dans l'université, des proviseurs et des principaux de collége de vingt-cinq ans? S'il y en a, il faut les regarder comme d'honorables exceptions. Une institution est relativement au but et aux fonctions, une maison d'éducation comme un collége royal ; et, à ce titre, elle est tout aussi importante pour la société, puisqu'elle accomplit la même œuvre, et peut lui rendre les mêmes services, ou lui faire le même mal. On n'est juré qu'à trente ans, sans doute qu'il faut une certaine maturité pour prononcer sur la vie, la liberté ou la propriété de son semblable ; on ne peut être député avant trente ans, sans doute parce que, pour siéger à la chambre, il faut être capable de comprendre les intérêts généraux sur lesquels les hommes sont appelés à délibérer. En un mot, c'est à trente ans que commence en France la majorité politique; à cet âge seulement, le citoyen exerce la plénitude de ses droits. Les fonctions de chef d'instruction ne sont-elles pas aussi augustes et aussi importantes que celles de député ou de juré? L'éducation n'est-elle pas la vie d'un homme, plus même que sa vie présente? n'est-elle pas son bien le plus précieux, celui dont la perte est le plus irréparable? Y a-t-il dans l'état social quelque chose d'un intérêt plus vital? Faut-il donc moins de maturité pour élever et former des hommes que pour les juger, ou pour décider de leurs intérêts généraux et privés? Les seuls droits politiques dont on jouisse en France dès l'âge de vingt-cinq ans, sont ceux d'électeur; mais l'électeur n'exerce pas par lui-même; ses fonctions se bornent à déléguer celui qui doit exercer. Or, l'instituteur exerçant lui-même, c'est l'âge du juré ou du député que la loi devrait assigner au chef d'instruction. Une autre considération, plus positive, s'ajoute à celle-là : si on ne peut établir une maison d'éducation qu'à trente ans, les hommes ayant de la vocation pour cette profession s'y prépareront plus longuement, plus sérieusement. Jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge requis, ils travailleront dans des colléges, ou dans des établissements privés, sous la direction d'un chef expérimenté, et ils s'y formeront non-seulement à l'enseignement mais encore à l'art bien plus difficile de façonner et de di-

riger des hommes. Ils feront donc un véritable noviciat qui, comme nous le verrons tout à l'heure, fournira les meilleures preuves de leur capacité et de leur moralité.

Le projet de loi exige de ceux qui veulent former un établissement un brevet de capacité et un certificat de moralité.

1° Le brevet de capacité s'obtiendra par un examen passé devant une commission formée *ad hoc* ; nul n'y sera admis, s'il ne produit le diplôme de licencié ès-lettres et de bachelier ès-sciences, ou celui de licencié ès-sciences, s'il veut obtenir le brevet de capacité pour le titre de chef d'institution, ou seulement le diplôme de bachelier ès-lettres, s'il ne prétend qu'au brevet de capacité pour le titre de maître de pension.

Nous avons ici deux observations à faire.

D'abord nous voudrions qu'on exigeât le diplôme de bachelier ès-sciences pour le brevet de maître de pension. Dans les pensions, on enseigne les éléments des sciences comme les éléments des lettres, et il est bon que le maître soit initié aux unes comme aux autres. Puis, comme l'examen de licencié ès-lettres est devenu difficile, et que d'ailleurs dans la pratique il y a le plus souvent assez peu de différence entre une institution et une pension, beaucoup demanderont le brevet de maître de pension, parce que les conditions en seront plus faciles, s'il ne faut être que bachelier ès-lettres.

Ensuite nous ne voyons pas pourquoi on n'exige pas des fonctionnaires employés par les chefs d'établissement des preuves de capacité analogues à celles qu'on demande aux professeurs et aux régents des colléges, à savoir le grade universitaire correspondant à leurs fonctions. En général, le chef d'établissement n'enseigne pas, il dirige et surveille. C'est donc moins à lui qu'à ses collaborateurs, qu'à ceux qui enseignent en son nom et sous son influence, qu'il faut demander des gages d'instruction ; sinon il est à craindre que son institution ne devienne une simple affaire de spéculation, que l'intérêt de sa fortune ne l'emporte sur sa sollicitude pour les études, et que, par des motifs d'économie, il n'ait des collaborateurs peu capables et un enseignement plus faible. Il nous paraîtrait encore convenable que tout fonctionnaire d'un établissement privé reçût une autorisation *ad hoc* du recteur de l'académie, laquelle devrait lui

être délivrée sur la présentation du diplôme du grade correspondant aux fonctions qu'il veut remplir. De cette manière, l'autorité connaîtrait tous les individus employés dans l'enseignement privé.

Quant aux matières et au mode d'examen pour obtenir le brevet de capacité qui donne droit au titre de chef d'institution ou de maître de pension, cet examen doit porter sur deux parties distinctes :

1° Sur les connaissances littéraires et scientifiques du candidat, et cette épreuve doit être supérieure à celles de la licence ès-lettres ou ès-sciences pour les chefs d'institution et à celles du baccalauréat ès-lettres et ès-sciences pour les maîtres de pension;

2° Sur la pédagogie ou sur la manière de diriger une maison d'éducation, tant sous le rapport des études que sous celui de la discipline et des mœurs.

3° Avec le brevet de capacité, le projet de loi exige de l'aspirant un certificat qui constate qu'il est digne par ses mœurs et sa conduite de diriger une maison d'éducation, ledit certificat délivré sur l'attestation de trois conseillers municipaux, par le maire de la commune ou de chacune des communes où il aura résidé depuis trois ans.

Cette condition nous semble insuffisante toute seule, et nous proposons d'y en adjoindre une nouvelle pour la compléter.

Il y a ici deux choses à constater. — La première, c'est la moralité d'un individu, autant qu'on peut la connaître par sa conduite journalière dans les lieux où il a résidé depuis un certain temps. Sous ce point de vue, le certificat du maire, donné sur l'attestation de trois conseillers municipaux de la commune ou des communes où l'aspirant a demeuré depuis trois ans, suffit. — La seconde, c'est que l'aspirant est digne par ses mœurs et sa conduite de diriger une maison d'éducation. Sous ce rapport ni le maire ni les conseillers municipaux ne nous semblent en position d'être juges compétents des qualités morales nécessaires. Il faut vivre habituellement avec un homme, le suivre dans sa conduite de tous les jours, pour être à même de le juger d'une manière aussi intime; et en outre, il faut avoir l'idée de ce que doit être une maison d'éducation et de tout ce que la bonne direction d'une pareille maison exige. Évidemment

la plupart des maires et des conseillers municipaux des petites et même des grandes communes ne sont point en mesure de rendre avec connaissance de cause un tel témoignage ; leur attestation deviendra donc une pure formalité que les convenances sociales les forceront le plus souvent d'accomplir, et la garantie demandée par la loi n'aura aucune efficacité.

Outre le certificat du maire destiné simplement à constater, sur l'attestation de trois conseillers municipaux, la moralité de l'individu, nous demandons, préalablement à l'examen, la présentation d'un autre certificat délivré par le chef d'un établissement public ou privé, déclarant que telle personne a été employée pendant tant de temps dans la maison qu'il dirige, et qu'elle s'est acquittée avec zèle et capacité de ses fonctions. Le temps fixé par la loi pourra être constaté par la date de l'autorisation d'enseigner donnée par le recteur. Une telle attestation de la part d'un homme compétent qui aura jugé et dirigé l'individu pendant plusieurs années, et l'aura surveillé journellement dans l'exercice de ses fonctions, présentera à coup sûr, sous le rapport de la moralité et de l'aptitude, une garantie bien plus solide quo le témoignage de trois membres du conseil municipal qui, en leur supposant la faculté de juger en cette matière, connaîtraient peu ou point, au moins sous les rapports voulus, l'individu réclamant leur suffrage. De cette manière, nul ne pourrait devenir chef d'une maison, sans avoir fait, sous la direction d'un maître éprouvé, un apprentissage plus ou moins long de la profession difficile qu'il demande à exercer, et ce serait une garantie de plus donnée à la société et aux familles. L'université impose aujourd'hui une condition semblable à tous ceux qui aspirent à devenir professeurs dans les colléges royaux ; s'ils se présentent au concours avec le grade de licencié, il faut qu'ils aient passé trois ans à l'école normale, ou qu'ils prouvent avoir exercé pendant plusieurs années des fonctions dans l'enseignement.

Le § 3 de l'article 1er du projet de loi porte que le réglement intérieur et le programme d'études de l'établissement projeté devront être déposés entre les mains du recteur, lequel, d'après l'exposé des motifs, doit les transmettre à l'administration générale de l'instruction publique. Qu'en peut-il résulter ? c'est ce que le projet de loi ne dit pas. Cette com-

munication du programme est-elle une simple marque de déférence, et ne peut-il rien s'ensuivre, quelle que soit la teneur de ce programme? Alors, c'est une mesure inutile, une vaine formalité qu'il faut supprimer. L'effet de cette communication doit-il être de mettre l'administration centrale à même de juger l'esprit et la marche du nouvel établissement? et si cet esprit lui paraît mauvais, cette marche fausse, et tendant à pervertir l'intelligence ou le cœur des enfants, n'aura-t-elle rien à dire? ne pourra t-elle rien faire pour prévenir un mal qui va naître et que son silence paraîtra autoriser? Il faut cependant s'attendre à tous les abus, quand on ouvre la carrière à tout le monde, dans un temps surtout où les partis sont en présence et cherchent à exploiter la société à leur profit. — L'éducation nous paraît le meilleur moyen de s'en emparer, et bien qu'on ait affirmé le contraire, les idées et les impressions gravées dans le cœur de l'enfant, ou de l'adolescent, pendant la vie de collége, en sont difficilement extirpées plus tard; ce sont des semences qui produisent un jour des fruits : la parole de vérité ou de mensonge, présentée avec autorité à un âge où l'homme ne raisonne pas encore par lui-même, prend racine, se développe, et à une époque plus avancée de la vie, on en retrouve la trace dans les actions et les pensées de celui à qui elle a été inculquée.

Il nous semble que le projet de loi laisse ici le gouvernement dans une funeste impuissance, et cela, pour éviter le régime discrétionnaire de l'autorisation préalable; nous voulons aussi la liberté et nous avons horreur de l'arbitraire, mais avant tout l'ordre et la conservation de la société, et nous croyons l'un et l'autre gravement compromis, si le conseil royal de l'instruction publique n'a pas le pouvoir d'empêcher la réalisation d'un plan d'éducation dont il désapprouve les principes, le but et les moyens. Le projet de loi accorde au maire de la commune la faculté d'empêcher l'ouverture de l'établissement, si le local lui paraît peu convenable ou insalubre, sauf le recours de droit par la voie administrative et contentieuse. Le plan intellectuel et moral ne peut-il pas aussi n'être pas convenable, n'être pas *salutaire*, et la santé morale des enfants nous paraîtra-elle moins précieuse que leur santé physique? aurons-nous moins de sollicitude pour préserver l'âme que le corps? Il y a là une

lacune, elle doit être remplie par une mesure qui garantisse l'ordre public sans violer le principe de la loi. Nous proposons que l'administration centrale de l'instruction publique puisse, en rejetant le réglement intérieur et le programme d'études de l'établissement projeté, en empêcher la réalisation, mais après avoir entendu l'auteur assisté de son conseil, et en lui donnant par écrit les motifs de son jugement.

Le projet de loi laisse le gouvernement dans une égale impuissance pour réprimer le mal commis, et pour prévenir le mal qui va se faire. L'article 8 autorise le recteur de l'académie à poursuivre devant les tribunaux un chef d'institution ou maître de pension pour cause d'inconduite et d'immoralité, et dans ce cas le délinquant pourra être interdit de sa profession, à temps ou à toujours. L'article 11 impose une amende à celui qui refuse de se soumettre à la surveillance de l'autorité, et il permet la fermeture de l'établissement, en cas de récidive. Mais que fera-t-on avec un homme contre lequel il n'y a point de preuves d'inconduite ou d'immoralité, qui ne refuse pas la surveillance de l'université, tout en négligeant tellement sa maison, qu'elle ne présente plus de garanties de bonnes études, ni de bonnes mœurs? D'après l'article 12, le chef dudit établissement pourra, sur le rapport des inspecteurs d'académie, être appelé à comparaître devant le conseil académique, pour y être réprimandé. Je suppose qu'il ne tienne pas compte de la réprimande et que les désordres continuent avec sa négligence? Le ferez-vous comparaître et réprimander une seconde fois, une troisième fois? Et où tout cela mènera-t-il, si vos réprimandes n'ont point de sanction, vos menaces point d'effet, ou plutôt si la loi ne vous permet pas même de menacer, car, avec le projet de loi, de quoi le menacez-vous? La réprimande faite, l'inspecteur, le recteur et le conseil académique sont à bout. L'opinion publique, dira-t-on, fera justice d'un établissement ainsi dirigé. Cela est probable en effet, mais un établissement qui a eu de la réputation ne tombe pas en un jour; il lui faut des années pour s'éteindre, et pendant ces années vous laissez le mal infecter la jeunesse. A quoi sert donc l'autorité publique, si elle reste désarmée devant un mal patent qu'elle a constaté à plusieurs reprises, et qui persiste malgré ses avertissements? A force de précautions contre le

pouvoir, nous finissons par le rendre inutile. Nous l'enchaînons devant l'abus auquel nous ne mettons point d'entraves. Nous proposons donc qu'après trois comparutions devant le conseil académique, après trois réprimandes, le chef d'établissement qui persévère dans une grave négligence soit mis en jugement devant le conseil, constitué à cet effet en tribunal, lequel pourra l'interdire de sa profession à temps ou à toujours, après avoir entendu lui et son défenseur, sauf recours au conseil royal, qui dans le cas d'appel devra le juger de nouveau et dans la même forme.

Enfin, pour dernière garantie donnée à l'ordre public, nous demandons que tout chef d'établissement, avant de commencer l'exercice de sa profession, prête serment de fidélité au roi et à la charte, entre les mains du recteur de l'académie, et qu'en même temps il déclare par écrit n'appartenir à aucune association ou corporation, de quelque nature qu'elle soit, non autorisée par les lois du royaume. On ne peut contester à tout un peuple le droit d'exclure de son sein des sociétés particulières qu'il juge dangereuses pour sa sûreté, ennemies de son existence. Or, c'est surtout par la jeunesse, et ainsi par l'éducation que ces sociétés tâchent de se recruter, afin d'acquérir des instruments et de se former des séides. Il est malheureusement trop facile de fanatiser les hommes dans un sens ou dans un autre, en faussant, dès l'enfance, leur conscience et leur raison, en pervertissant leur volonté sans expérience. L'histoire nous en offre plus d'un horrible exemple. La société, en accordant la liberté d'enseignement, doit se prémunir de ce côté, autant qu'il lui est possible. Sa conservation lui en fait un devoir. C'est bien le moins qu'elle puisse exiger, de ceux auxquels elle donne le droit important d'élever la jeunesse, et l'immense influence que ce droit confère, l'assurance qu'ils respecteront son gouvernement, qu'ils obéiront à ses lois, et qu'ils ne tourneront point contre elle, en s'associant à ses ennemis, le pouvoir qu'elle leur donne.

Nous n'avons rien à ajouter au titre 2 de ce projet de loi, qui concerne tout entier les colléges communaux. Nous applaudissons à une mesure qui ramène une multitude de petits colléges à leurs justes bornes, et empêchera grand nombre de villes de s'épuiser en frais inutiles par l'ambition d'avoir un collége de plein exercice, qu'elles ne peuvent soute-

nir long-temps, et où les études sont nécessairement défectueuses. L'existence même de ces colléges trompe les familles, elles s'imaginent que leurs enfants ont réellement fait les classes indiquées dans le programme, où elles ne figurent que pour la forme. Un collége de plein exercice dans chaque chef-lieu de département, royal ou communal, est d'ailleurs plus qu'il n'en faut avec les établissements privés, pour satisfaire aux besoins de l'instruction secondaire.

En résumant les considérations précédentes, nous poserons les articles suivants qui pourraient être introduits comme amendements dans le projet de loi présenté.

TITRE I.

Art. 1er 1° Tout Français âgé de trente ans au moins, etc., etc.

2° Nul ne pourra exercer de fonctions dans une institution ou une pension, sans y être autorisé par le recteur, lequel devra délivrer l'autorisation sur la présentation du diplôme du grade exigé pour les mêmes fonctions dans les colléges royaux et communaux.

3° Nul ne pourra se présenter à l'examen pour obtenir un brevet de capacité, s'il n'exhibe un certificat d'un proviseur, principal, chef d'institution, ou maître de pension, visé par le recteur de l'académie, attestant que le candidat a été attaché à un établissement d'instruction secondaire, comme maître ou comme surveillant, pendant trois ans au moins, et qu'il est capable et digne de diriger une maison d'éducation.

4° Nul n'ouvrira une maison d'éducation sans que le réglement intérieur et le plan d'études de cette maison n'aient été approuvés par le conseil royal, lequel ne pourra les rejeter qu'après avoir entendu l'auteur assisté de son conseil, et lui avoir signifié par écrit les motifs de son rejet.

5° Tout chef d'institution ou maître de pension qui aura été réprimandé trois fois par le conseil académique pourra, s'il persiste dans ce qui lui est reproché, être interdit à temps ou à toujours de sa profession, après avoir été entendu lui et son conseil par le conseil académique, qui devra lui délivrer copie du jugement avec les motifs de son interdiction. Le délinquant pourra en appeler au conseil

royal, qui dans ce cas devra le juger de nouveau et dans les mêmes formes.

6° Nul ne pourra avoir un établissement d'éducation, s'il n'a prêté serment de fidélité au roi et à la charte entre les mains du recteur de l'académie, et s'il ne déclare par écrit n'appartenir à aucune association ou corporation, de quelque nature qu'elle soit, non autorisée par les lois du royaume.

Telles sont les conditions nouvelles que nous voudrions voir ajouter à celles imposées à la liberté d'enseignement par le projet de loi dont la chambre est saisie. Avec elles, nous croyons que la société serait suffisamment garantie contre la licence, toujours voisine de la liberté, et que l'abus d'un droit si imposant n'en compromettrait pas l'usage. Le principe du projet de loi est excellent, parce qu'il est conforme à la nature de notre gouvernement, parce qu'il répond parfaitement à l'esprit, aux besoins, aux vœux de notre époque; c'est pourquoi il faut l'entourer de plus de précautions dans son application, pour qu'il produise ses bons effets et parvienne à s'enraciner dans nos institutions et dans nos mœurs. Le peuple juge les lois uniquement par les résultats, et elles ne se popularisent que par une expérience heureuse et longue. Mais à toute expérience il faut un commencement, et c'est à la sagesse du gouvernement qu'il appartient de frayer la route et d'y entraîner les peuples après lui.

Nous avons la conviction que, par la loi proposée, renforcée et amendée comme on vient de le voir, l'instruction secondaire sera profondément améliorée en peu d'années. Il y aura avantage pour tout le monde, comme il arrive toujours dans la réalisation d'une sage liberté. Les établissements actuellement privilégiés pourront souffrir d'abord, mais ce sera une gêne momentanée, qui cessera aussitôt qu'ils auront repris leur assiette, au milieu de la secousse générale imprimée au premier instant par la concurrence. Les colléges du gouvernement ou des villes auront toujours de grands avantages sur les établissements privés, parce qu'étant subventionnés, ils ont plus de moyens de se procurer des professeurs instruits et capables, et parce que, pouvant faire des avances à la science, et n'étant pas, comme les institutions privées, des spéculations industrielles, les études y seront toujours plus fortes et plus profondes. On y

cultivera les sciences pour elles-mêmes, indépendamment de l'utilité pratique qu'on en pourra retirer, et de l'empire de la mode et de méthodes nouvelles et rapides ; celles-ci exerceront au contraire une grande influence sur les établissements privés, où, comme le dit M. Saint-Marc Girardin dans son rapport, on sera obligé, pour se soutenir, de vendre ce que le siècle est disposé à acheter. Les colléges l'emporteront probablement presque toujours par l'instruction; mais même, sous ce rapport, la crainte d'être dépassés les excitera au progrès, et l'émulation fera justice des mauvaises pratiques et de la routine. En ce qui concerne l'éducation morale et religieuse, ils auront beaucoup à faire pour disputer aux institutions privées la confiance publique; la rivalité les poussera à de grands efforts pour se mettre au niveau de l'opinion du jour, entrer dans son esprit et satisfaire à ses exigences. Ainsi disparaîtra peu à peu, par la force des choses, par les heureux effets de la concurrence, l'esprit militaire ou soldatesque qui domine encore les colléges, au détriment de l'éducation morale, de la vraie discipline et des bonnes mœurs. Ainsi s'établira à sa place l'esprit de notre siècle, qui veut par-dessus tout l'obéissance à la loi, la soumission à l'autorité légitime et le respect des droits de tous. Ce que la restauration n'a pu changer par quinze ans d'efforts, la liberté le détruira en quelques années. Nos colléges ne seront plus des casernes, quand l'intérêt de leur conservation voudra qu'ils soient autre chose. Ils se mettront en harmonie avec l'esprit du gouvernement constitutionnel qui régit la France, esprit de paix, d'ordre, de légalité, qui veut l'intérêt et le bien-être de tous avant la grandeur et la gloire de quelques-uns, qui subordonne la force à la loi, et leur demande de former avant tout des hommes de bien et de bons citoyens. Ce sera, nous en sommes persuadé, une ère de régénération morale pour les colléges de l'état. Il faut donc bien se garder de les détruire, quand il est facile de les améliorer par le seul fait d'une institution rivale. Le gouvernement doit être à la tête de tous les progrès sociaux ; il pourra, au moyen de ces établissements qu'il soignera avec plus de sollicitude que jamais, donner une vive et salutaire impulsion à l'enseignement secondaire, non-seulement pour mettre ses colléges en état de soutenir la concurrence redoutable et toujours renaissante des maisons privées, mais encore, ce qui

est plus digne de sa haute mission, pour introduire tous les genres de perfectionnement et donner l'exemple des améliorations nouvelles. Les établissements privés, de leur côté, s'empresseront de prendre modèle sur les établissements publics, parce qu'ils seront intéressés à les imiter dans tout ce qu'ils feront d'utile, pour ne pas rester en arrière, et ils le feront volontiers, n'ayant plus à craindre l'espèce d'oppression que le monopole universitaire fait aujourd'hui peser sur eux ; d'humbles vassaux ils deviendront des rivaux indépendants, et au lieu de cette guerre sourde qui existe aujourd'hui dans l'université et la divise profondément sous la forme illusoire de son unité, il y aura une noble lutte d'efforts et de succès ; cette lutte n'exclura point l'estime, elle n'excitera point la haine, parce qu'elle se fera franchement et à armes égales, et en définitive elle tournera à l'avantage des maisons rivales et au bénéfice de la société.

La principale vertu de la loi nouvelle, *ainsi amendée*, selon nous, c'est qu'elle sera pour tous, et qu'en détruisant le monopole, elle ne laissera plus de prétexte au privilége. J'appuie à dessein sur ce fait, auquel je reviens encore une fois, parce que, selon moi, l'exception maintenue en faveur des petits séminaires constitue la principale lacune du projet de loi présenté à la chambre. L'esprit exceptionnel de la restauration, conservé dans l'instruction secondaire, s'évanouira, comme l'esprit de l'empire. Les écoles secondaires ecclésiastiques seront mises dans les mêmes conditions que toutes les autres, jouissant des mêmes droits et supportant les mêmes charges. Il n'y aura plus en France deux espèces d'enseignement, relevant chacun d'un pouvoir différent, l'un du pouvoir temporel, l'autre du pouvoir spirituel, et se contrariant continuellement dans leur but, comme dans leurs moyens. Alors s'évanouiront des défiances réciproques entre ces deux puissances rivales, et leurs vrais rapports se rétabliront. Le gouvernement reprendra des droits qu'il n'aurait jamais dû perdre, à savoir, la surveillance de toutes les écoles secondaires soumises à la loi commune. Les écoles ecclésiastiques recouvreront, en rentrant dans le droit commun, les libertés que la loi de 1828 leur a ôtées, et, ne subissant point de charges exceptionnelles, elles n'auront plus de priviléges à réclamer. Les évêques établiront autant de maisons d'éducation qu'ils le jugeront conve-

nable, en accomplissant les conditions de la loi devant laquelle le chef d'institution sera seul responsable. Les supérieurs, directeurs, professeurs et maîtres des petits séminaires, devront prendre les mêmes grades que tous les fonctionnaires des autres établissements. Il faudra qu'ils participent à l'instruction commune, qu'ils fréquentent les écoles supérieures, qu'ils se mêlent davantage à la société, et ainsi ils apprendront à la mieux connaître, en même temps qu'ils en seront mieux connus. Cet avantage rejaillira sur la jeunesse qu'ils seront appelés à élever; plus instruits eux-mêmes, ils instruiront mieux les autres; leur enseignement deviendra plus intelligent et plus large à mesure que leurs idées s'étendront, et il finira par se mettre en harmonie avec les besoins du temps et l'état de la civilisation. Devenus plus sociables par leur commerce plus fréquent avec le monde, ils en seront plus capables de former leurs élèves et de leur donner de bonnes manières avec de bonnes mœurs. — Les petits séminaires, au lieu de continuer à être des écoles destinées surtout aux classes pauvres, des pensions au genre d'éducation et d'instruction desquelles s'attache une idée d'infériorité, compteront au nombre de leurs élèves des fils de familles aisées et tenant un état honorable dans le monde. Cet avantage profitera à la fois au clergé et à la société; le clergé, loin de se recruter, comme il le fait maintenant, dans les classes indigentes, trouvera ses ministres parmi des personnes d'une position plus élevée; les prêtres, plus éclairés, et ne se ressentant plus des habitudes grossières d'une première jeunesse négligée, auront une vertu plus douce, plus tolérante, plus en harmonie avec l'état du monde qu'ils sont appelés à diriger sous le rapport moral, sans avoir pour cela moins de zèle et de piété. La société gagnera également; le besoin du sentiment religieux, qui se fait si vivement sentir aujourd'hui, sera plus facile à satisfaire; le clergé comprendra que, pour être respecté et pour faire aimer la religion, il est nécessaire qu'il soit à la hauteur de tout le monde par son instruction, et qu'il inspire le respect par des mœurs pures, sans rudesse ni grossièreté. — La piété paraîtra plus aimable quand elle aura des formes plus douces, des dehors plus polis, et la religion y gagnera comme tout le reste. Ainsi, nous l'espérons, s'effacera, avec le temps, la ligne de démarcation qui

sépare, de nos jours, la jeunesse élevée par le clergé et celle instruite par l'université; séparation funeste à l'ordre public autant qu'elle est contraire à la charité, puisqu'elle tend à exciter les uns contre les autres les citoyens d'une même nation, en leur inspirant, dès l'âge le plus tendre, des préjugés de haine et de mépris, en les habituant, presque dès le berceau, à se regarder comme des adversaires qui devront, plus tard, se disputer la société comme un champ de bataille. Oui, c'est une des choses les plus funestes à la France que cette malheureuse division, produite et alimentée par l'éducation même, et le pays n'aura de paix intérieure, de repos réel, que quand cette source profonde de l'esprit de parti sera détruite. Tel sera, nous l'espérons, l'heureux effet d'une bonne loi sur l'instruction secondaire; et celle-là seule sera bonne qui, tout en accordant la liberté de l'enseignement, trouvera moyen d'en concilier l'exercice avec toutes les garanties d'ordre et de conservation réclamées par l'état social.

Qu'on ne s'y trompe point cependant, les avantages que nous annonçons comme des conséquences infaillibles d'une loi sur l'instruction secondaire, telle que nous la concevons, ne se montreront pas instantanément. Il ne suffit pas de faire une loi, de la promulguer, pour qu'elle porte immédiatement tous ses fruits; il lui faut du temps pour s'enraciner dans le terrain social, s'y fixer, s'y développer. Dans la société comme dans la nature, le bien se fait lentement, et c'est à cette condition qu'il est solide et durable. Nous ne passerons pas sans secousses, sans souffrance, d'un régime de monopole et de privilége à un état de concurrence et de liberté. Il y aura des positions compromises, des intérêts froissés. Nous entendrons des plaintes, des regrets, des réclamations. Les espérances des uns feront le désespoir des autres. Ceux qui exploitent l'état présent des choses verront avec frayeur, avec envie, paraître des rivaux; toutes les passions humaines seront en émoi; il y aura une crise dans l'instruction secondaire, mais si la loi est bien faite, et surtout bien appliquée, c'est-à-dire impartialement, la crise sera bien jugée, et elle amènera un surcroît de vie, de force et de santé pour la France. Dix ans après la promulgation de la loi, nous osons le prédire, l'instruction secondaire sera renouvelée. La liberté qui lui sera donnée fera mille tenta-

tives plus ou moins heureuses ; elles seront jugées par l'expérience, et nous en recueillerons le profit avec les années. Toutes les méthodes seront essayées, toutes les disciplines appliquées, tous les moyens employés, comme il arrive toujours partout où le génie de l'homme est libre. Le gouvernement, qui peut exercer une grande influence sur les établissements particuliers par la surveillance que la loi lui donne, et qui a en outre sous sa direction les établissements publics, saura, s'il comprend sa mission, et s'il la veut remplir, diriger ce grand mouvement dans la voie du progrès véritable, et faire sortir du milieu de tous les systèmes qui vont paraître, l'éducation vraiment nationale réclamée par la France.

THÉODORE DE BUSSIERRE.

LA VÉRITÉ

SUR LES DEUX PROCÈS CRIMINELS

DU MARQUIS DE SADE (1).

Une notice biographique rédigée par M. Jules Janin avec plus de talent que de vérité, a fait connaître aux gens de bonne compagnie, et même aux femmes, le nom, le caractère et les ouvrages de ce fameux libertin, qui ne pouvait guère prétendre à l'honneur de paraître en public et d'y étaler les souillures inouies de son imagination, puisque la société, redoutant le contact pestiféré de cet apôtre du crime et de la débauche, l'avait renfermé dans l'oubli d'une prison perpétuelle. Maintenant, grâce au style honnête et brillant de M. Janin, les faits et gestes du marquis de Sade se sont gravés fort décemment dans la mémoire de tout le monde, et l'auteur de ces romans abominables, qu'on n'ose pas nommer, a obtenu la gloire d'Erostrate, une célébrité d'horreur et d'effroi.

Si ses livres n'existaient pas, multipliés sans cesse en secret par une cupidité plus coupable peut-être que la corruption calculée qui les a produits, j'essaierais certainement de défendre le marquis de Sade contre ce qu'il y a d'exagéré, d'aveugle et d'injuste dans une partie des accusations qui le flétrissent; je parviendrais sans doute à prouver que ce malheureux n'était pas d'abord tel qu'on le représente, un

(1) Voir la *Revue de Paris*, novembre 1834.

monstre prodigieux de scélératesse, et qu'il ne l'est devenu en vieillissant que pour se venger de la société à laquelle il imputait les malheurs de sa vie; car il y a deux divisions bien tranchées dans l'existence du marquis de Sade : l'une appartient à l'histoire des mœurs de son temps, l'autre à l'histoire des plus hideuses maladies de l'âme; celle-ci est la conséquence de la première; chacune, à différents degrés, offre la satire des préjugés, des règles, des lois de la nature civilisée. C'est la passion qui a commencé la chute morale du marquis de Sade; ce sont l'orgueil et le désespoir qui ont achevé de le précipiter dans un abîme infect où il eût voulu entraîner ses contemporains, de même que Satan peuplant l'enfer où la main de Dieu l'a plongé.

Mais il y a trop de preuves écrites de l'exécrable doctrine que prêchait au milieu des fous de Charenton le marquis de Sade en cheveux blancs, pour que j'élève la voix contre les fautes trop réelles de l'organisation sociale qui a fait d'un homme spirituel et distingué le plus insensé et le plus dangereux des criminels. Non, en présence de l'effrayante contagion que ces livres empestés répandent journellement parmi la jeunesse, je ne me sens pas le courage d'entreprendre une justification en faveur de l'écrivain qui forma l'absurde projet de pervertir l'espèce humaine, et consacra ses plus nobles facultés à l'exécution de ce qu'il regardait comme des représailles.

J'ai souvent interrogé des personnes respectables, dont quelques-unes vivent encore, plus qu'octogénaires; je leur ai demandé, avec une indiscrète curiosité, d'étranges révélations sur le marquis de Sade, et je n'ai pas été peu étonné que ces personnes, que leur moralité, leur position et leurs honorables antécédents mettent à l'abri de toute espèce de honteux soupçons, n'éprouvassent aucune répugnance à se souvenir de l'auteur de *Justine* et à en parler comme d'un aimable mauvais sujet. Il est vrai que ces derniers témoins du siècle passé avaient cessé de connaître le marquis de Sade depuis la déplorable scène qui eut lieu à Marseille, en juin 1772, et qui le fit condamner à mort par contumace, le 11 septembre de la même année, arrêt qu'il fit casser six ans après dans un nouveau procès, où il parut hardiment pour se voir condamner à une simple amende de cinquante francs, au profit de l'*œuvre des prisons !*

Voici comme les biographes ont raconté cette mystérieuse affaire, d'après les *nouvelles à la main*, recueillies dans les *Mémoires de Bachaumont*. Le marquis de Sade, qui avait pris le titre de comte après la mort de son père, n'était pas devenu plus sage depuis le terrible scandale causé, en 1768 par son aventure avec la fille Keller, mutilée dans une débauche, *sous prétexte d'éprouver des topiques* ; les cent louis qu'il avait payés à cette misérable, et les six semaines pendant lesquelles il avait été enfermé au château de Pierre-Encise, à Lyon, semblaient l'encourager à commettre de plus grands crimes et à encourir des châtiments plus exemplaires. Il habitait alors son beau domaine de la Coste, près de Marseille ; il vint en cette ville au mois de juin 1772, et y donna un bal où il avait invité beaucoup de monde. Mais, par un raffinement de perversité incroyable, il avait glissé dans le dessert certaines pastilles de chocolat préparées avec des mouches cantarides. « L'on connaît la vertu de ce médicament, dit le nouvelliste. Elle s'est trouvée telle que tous ceux qui en ont mangé se sont livrés à tous les excès auxquels porte la fureur la plus amoureuse ; le bal a dégénéré en une de ces assemblées licencieuses si renommées parmi les Romains. C'est ainsi que M. de Sade a pu se *faire aimer* de sa belle-sœur, avec laquelle il s'est enfui pour se soustraire au supplice qu'il mérite. Plusieurs personnes sont mortes de ces excès effroyables, et d'autres sont encore très-incommodées. » L'opinion publique s'empara du fait revêtu de ces odieuses couleurs, et le parlement d'Aix, en appliquant la peine de mort à l'auteur de cet *empoisonnement*, confirma l'exactitude de la version qui circulait dans les salons de Paris et de Versailles. Plus tard, quand l'arrêt du parlement d'Aix fut cassé, et que le comte de Sade eut racheté sa tête par une amende de cinquante francs, son prétendu attentat, si romanesque et si atroce dans le but non moins que dans les circonstances, avait frappé trop vivement les esprits pour que la révélation tardive de la vérité parvînt à effacer les fables qui avaient pris sa place.

Cependant la vérité était d'accord avec la vraisemblance pour détruire la calomnie que le marquis de Sade avait inventée contre lui-même. Je rapporte à ce sujet le récit que je tiens d'un vieillard digne de foi, et je suis seulement surpris que la famille de Sade, plus intéressée que moi à démen-

tir le faux bruit de ce bal donné à Marseille et souillé par un inceste, n'ait pas publié bien haut comment les choses se sont passées.

Le marquis de Sade revint à Paris en 1766, après avoir fait la guerre en Allemagne et gagné sur le champ de bataille le grade de capitaine de cavalerie. Son père qui lui reprochait plusieurs folies de jeune homme, avait hâte de le marier, dans l'espérance de le forcer par là à une conduite plus sérieuse. M. de Montreuil, président à la cour des aides, se trouvait lié d'amitie avec le père du marquis, et les deux amis délibérèrent ensemble d'ajouter à leur ancien attachement un nouveau gage de durée en mariant leurs enfants. M. de Montreuil avait deux filles, l'une âgée de vingt ans, l'autre de treize, toutes les deux également jolies et bien élevées, mais bien différentes d'humeur et de beauté. L'aînée était brune de teint, avec les yeux et les cheveux noirs, grande, majestueuse, remplie de talents, et pourtant exclusivement occupée de dévotion, négligente de plaire et dépourvue de toute chaleur de cœur, excepté dans l'exercice des vertus chrétiennes. La cadette, au contraire, qui, malgré son extrême jeunesse, avait déjà l'apparence physique de l'âge de puberté, n'était pas moins avancée du côté de l'intelligence : le principal caractère de sa figure consistait dans une expression de douceur angélique et de grâce suave que réfléchissaient ses yeux en harmonie avec sa peau blanche et sa blonde chevelure ; mais cette nature fraîche et délicate à l'extérieur devait bientôt se déclarer susceptible des passions les plus fougueuses et les plus fortes : la religion n'était pas un frein capable de l'arrêter.

Le mariage avait été fixé de longue main, lorsque le marquis de Sade fut introduit dans la maison de M. de Montreuil. Par un hasard qui décida de son avenir, il ne vit pas sa future la première fois qu'il alla chez le père de celle-ci : elle était indisposée et ne se montra point ; mais sa jeune sœur la remplaça dans cette soirée, qui laissa des souvenirs si agréables au galant capitaine, qu'il se persuada facilement avoir rencontré la femme qu'il devait épouser. Cette demoiselle chantait d'une manière ravissante, et pinçait de la harpe avec tant de feu, qu'elle prenait un air inspiré dès qu'elle touchait les cordes qui s'animaient et parlaient sous ses doigts. Le marquis de Sade, qui aimait beaucoup la musique, fut

enivré de celle qu'il entendait, et ce cœur, que les événements ont convaincu de férocité, se sentit ému à la vue de cette charmante fille, aux accents de sa voix, aux sons de l'instrument qui lui empruntait une âme. Il se retira amoureux le soir même, il revint le lendemain plus amoureux, et se flatta d'avoir fait éprouver ce qu'il éprouvait.

Tant que dura l'indisposition de l'aînée des demoiselles de Montreuil, il fut très-assidu auprès de la cadette, qui sans doute ne reçut pas avec indifférence les soins dont elle était l'unique objet. Quand on présenta au marquis la femme qu'on lui destinait, il ne ressentit que de l'aversion pour elle, parce qu'il la regarda dès-lors comme un obstacle au bonheur qu'il avait rêvé; il dédaigna les solides qualités de cette jeune personne, qui les cachait sous une modestie décente, et qui avait pour guide de ses paroles et de ses actions un sentiment parfait de son devoir : elle acceptait donc avec une obéissance résignée l'époux que ses parents lui avaient choisi sans la consulter.

Mais le marquis de Sade n'était point aussi soumis à la volonté paternelle : il énonça la ferme intention de n'obéir qu'à son cœur dans une affaire qui intéressait tout son avenir; il avoua au comte son père que, s'il consentait à devenir le gendre de M. de Montreuil, il entendait ne pas être contrarié dans ses affections, qui le portaient à demander la main de la fille cadette en refusant celle de l'aînée. Le comte de Sade, qui savait bien par expérience que son fils se sentait peu de penchant pour les habitudes conjugales, crut que c'était une défaite imaginée pour rompre le mariage projeté; mais le marquis jura qu'il était prêt à épouser celle qu'il aimait. D'abord le comte de Sade, qui voulait seulement contracter une alliance de famille avec M. de Montreuil, ne vit aucun inconvénient à donner au marquis l'une ou l'autre des filles du président. Celui-ci, au contraire, jeta des hauts cris à la proposition que lui fit son ami, et, soutenu par l'entêtement de sa femme, il s'opposa formellement à l'union de sa fille cadette avec le prétendu de l'aînée. Le comte de Sade n'insista pas, en voyant combien était inébranlable la décision prise par M. de Montreuil, et il pensa que, dans une question de mariage, peu importait la répugnance ou l'empressement du mari : en conséquence, il enjoignit à son fils d'accepter la femme qu'on lui offrait.

Le marquis de Sade repoussa de toutes ses forces la contrainte qu'on lui imposait, et répondit à son père qu'il n'aurait jamais d'autre femme que la plus jeune des filles de M. de Montreuil. Le comte, entiché de ses prérogatives de père et des idées de la vieille noblesse, s'arma d'une menaçante sévérité, et somma le jeune homme de ne pas sacrifier à des enfantillages un parti sortable et avantageux; il lui donna à opter entre une prompte soumission et un prompt départ pour l'armée, avec la perspective d'un dénuement absolu et d'un oubli perpétuel. Le marquis n'ignorait pas que son père lui tiendrait parole, et le punirait de sa résistance par la privation de ses revenus; or, il ne pouvait se résoudre à manquer d'argent et à se trouver réduit aux modiques appointements de capitaine. Il fit de nouveaux efforts auprès du comte pour obtenir au moins l'ajournement de ce mariage qu'il redoutait, comme s'il pressentît déjà ce qui en arriverait; il s'adressa ensuite à M. de Montreuil, qui fut encore plus inflexible; il recourut en dernier espoir à Mme de Montreuil, qui lui ferma la bouche avec une réponse froide et impérieuse; il supplia enfin la plus jeune des demoiselles de Montreuil de l'aider à vaincre ces difficultés insurmontables, et il la vit elle-même, toute en larmes, intercéder son père qui chancelait, sa mère qui la maltraitait, sa sœur qui ne pouvait que pleurer avec elle.

Rien ne fit: les deux chefs de famille avaient arrêté entre eux les conditions du mariage qui allait s'accomplir; tout était irrévocablement conclu avant que le marquis de Sade se fût soumis à cette tyrannie. Tout-à-coup il changea de rôle et de dessein; il ne s'obstina plus à réclamer la liberté du choix d'une compagne, il ne s'ingénia plus à créer des délais et des embarras qui ne pouvaient être éternels, il se prêta de bonne grâce aux exigences de l'autorité paternelle, il épousa la fille aînée de M. de Montreuil. Mais, au fond de l'âme, il maudissait la société, les lois, l'opinion, parce qu'elles ne lui avaient donné aucun appui contre le pouvoir despotique d'un père qui était maître d'ordonner le malheur ou la ruine de son fils; au fond de l'âme, il songeait à revendiquer les droits méconnus de la sympathie, et à prendre de vive force, comme un voleur, le trésor qui lui appartenait, et auquel il n'avait pas renoncé: il avait la pensée d'un seul crime, pour l'accomplissement duquel tous les autres

crimes lui paraissaient des jeux d'enfant; il voulait rentrer dans la possession de son amante, que le titre de belle-sœur ne rendait pas sacrée pour lui. Dès ce moment, il esquissa son système de guerre secrète et de rébellion permanente contre l'ordre de choses établi dans le monde social.

Son ressentiment s'accrut de la tendresse que lui portait sa femme, qui mettait une sorte de religion à aimer l'époux qu'elle avait reçu des mains de ses parents : elle ne l'eût pas moins aimé, s'il avait été laid, sot et déplaisant; mais elle l'aimait d'autant plus qu'il était charmant de figure, d'esprit et de manières. Le marquis de Sade, au contraire, ne la payait en retour que d'aversion et de mépris ; car il l'accusait d'être cause du chagrin profond qu'il avait conçu, lorsqu'il feignit d'étouffer pour elle l'amour dont il brûlait toujours pour la sœur de cette vertueuse épouse. Mme de Montreuil, se défiant de l'intelligence trop intime qu'elle remarquait entre son gendre et sa fille non mariée, éloigna celle-ci et l'enferma dans un couvent. Le marquis fut désolé de cette séparation, survenue au moment où il espérait se dédommager de la contrainte qu'il avait subie en se mariant, et rectifier les lois de la morale publique par les lois de la simple nature, suivant son système, qu'il commençait à dresser en théorie. Il se vengea de ce nouveau désappointement en lâchant la bride à ses mœurs, et en faisant rejaillir le scandale de sa conduite sur la femme innocente qui partageait son nom.

La mort de son père arriva un an après ce mariage néfaste. Devenu comte de Sade, quoique le titre de *marquis* lui soit resté, comme pour le distinguer de ses honorables ancêtres, et maître alors d'une grande fortune qu'il ne craignait plus de perdre au moindre caprice d'un rigide vieillard, il chercha, dans le tourbillon des plaisirs, les moyens d'étourdir l'amour incestueux qui le dévorait. Il ne savait pas en quel endroit était cachée Mlle de Montreuil, à laquelle il avait déclaré ses sentiments, et qu'il voyait prête à y répondre, quand on la lui enleva pour l'ensevelir dans un cloître : il s'épuisa en démarches inutiles afin de découvrir la retraite de sa belle-sœur ; mais, plus ses recherches étaient actives, plus la famille de Montreuil mettait de soin à les faire échouer. Enfin, il redoubla de folie et d'emportement dans ses libertinages, où il dépensait sa santé et ses richesses avec

l'aide des roués de la cour et des plus méchants garnements de bas étage. Tantôt il était le coryphée des orgies musquées du duc de Fronsac et du prince de Lamballe ; tantôt il se mêlait à des laquais dans d'ignobles saturnales. Initié aux mystères des petites maisons et des mauvais lieux , il avait déjà l'ambition de surpasser les prouesses licencieuses de ses compagnons de débauche.

Cependant on aurait tort de croire à la lettre les dénonciations de la veuve Rose Keller qui , le 3 avril 1768 , conduite par le marquis de Sade dans sa maison d'Arcueil, y fut garottée et fustigée avec des circonstances obscènes , que Mme Dudeffant n'a pas osé décrire dans ses lettres à Horace Walpole , mais que les femmes les plus prudes se faisaient raconter, sans rougir , à l'époque où cette affaire eut tant d'éclat. Rose Keller était une prostituée qui accepta d'abord les honteuses propositions du marquis , mais qui s'effraya ensuite de l'appareil extraordinaire de tortures que ce libertin déployait autour d'elle, peut-être pour se divertir de la crédulité et de la peur de cette fille; elle fut tellement effrayée que, dès qu'elle se vit seule, elle rompit ses liens, se précipita par la fenêtre dans la rue, et risqua de se tuer pour échapper à la mort plus horrible qu'elle appréhendait. Elle se blessa dans sa chute; et le sang qui coulait de ses blessures émut d'indignation le peuple rassemblé autour de la victime nue, toute bleue de coups, et criant vengeance. On eût mis en pièces le marquis de Sade qui se sauva de table , à moitié ivre , et fut poursuivi à travers la campagne par les paysans furieux. La fille porta plainte; l'accusé fut arrêté , enfermé au château de Saumur , puis dans celui de Pierre-Encise à Lyon. C'était une première satisfaction donnée au scandale de l'attentat qui se réduisit , dans l'instruction , à des actes coupables de débauche , mais non qualifiés par la pénalité judiciaire; l'accusation fut mise à néant par des lettres d'abolition et surtout par le désistement de l'accusatrice, qui se contenta d'une somme de cent louis , laquelle lui servit de dot l'année suivante. Mais les détails hideux de cette accusation ne furent point oubliés dans le public, quoiqu'ils se trouvassent plus ou moins entachées d'exagération et de calomnie.

Cette aventure ne fit qu'irriter davantage contre la société tout entière cet homme orgueilleux et passionné qui ne

croyait pas avoir forfait en achetant à prix d'or le droit de commettre même un crime. Le marquis de Sade descendit alors de la sphère élevée où sa naissance et sa fortune lui avaient assigné une place; il s'écarta des connaissances qu'il avait dans la haute aristocratie ; il se concentra dans des amitiés subalternes, fréquenta les comédiens et les gens de lettres les plus mal famés, s'entoura de femmes perdues et ouvrit libre carrière à ses goûts pervers. M. de Montreuil obtint un ordre de la police pour que son gendre fût relégué en Provence, au château de la Coste. Le marquis de Sade y transporta son train de vie, ses habitudes dépravées, ses odieux complices; mais comme il sentait la nécessité d'imposer à ses vassaux une apparence de respect et de crainte, il continua tous ses débordements sous un air de bonne compagnie, et voulut étouffer la voix réprobatrice de l'opinion au milieu du fracas de son luxe et de ses divertissements. La noblesse des environs afflua long-temps aux fêtes de la Coste, où la véritable comtesse de Sade était parodiée par une aventurière, tandis qu'elle demeurait à Paris, confinée obscurément dans la maison maternelle, sans adresser à son mari d'autres reproches que celui d'une conduite chaste et régulière en opposition avec la sienne. L'héritier du nom de Sade, plongé dans le vice, ne parvenait pourtant pas à triompher d'un amour qui le consumait.

Mme de Sade, par le conseil de ses amis et de sa famille, se décida enfin à se rapprocher de l'époux qu'elle avait pris sans le connaître, et pour qui elle ne cessait d'implorer le ciel ; elle demanda au marquis la permission d'aller habiter le château de Saumane, qu'ils possédaient auprès de la fontaine de Vaucluse ; elle eut l'imprudence de lui dire qu'elle s'y rendrait avec sa sœur, récemment sortie du couvent. Le marquis de Sade apprit cette nouvelle comme la réalisation de sa plus chère espérance ; il applaudit perfidement au projet de sa femme, et promit d'aller la voir, aussitôt qu'elle serait à Saumane. Il lui tint parole : il était impatient de se retrouver vis-à-vis de sa belle-sœur, qui lui parut plus jolie après une absence de six ans. Mais cette absence avait agi sur la raison de Mlle de Montreuil, qui, d'ailleurs instruite de l'exécrable réputation du marquis, s'accusait de l'avoir aimé, sans se douter qu'elle l'aimait encore, et que ce feu couvert de cendres se rallumerait plus ardemment au moindre souf-

fle de la séduction. Le marquis commença par tromper sa femme pour mieux abuser ensuite sa belle-sœur ; il affecta devant Mme de Sade un changement complet d'idées et de mœurs, il pleura même ses erreurs passées, et fit de tels serments, que Mme de Sade y ajouta foi en bénissant la main de Dieu.

Mais la première fois qu'il put amener un tête-à-tête entre Mlle Montreuil et lui, ce fut un langage bien différent : il lui jura qu'il n'avait jamais aimé qu'elle, et que les fautes même dont il s'avouait coupable n'étaient que le résultat de cette amour poussé au désespoir; il la menaça de se frapper de son épée, de se noyer dans la Sorgue, de se jeter du haut des tours de Saumane, si elle refusait de lui pardonner et de lui rendre le même amour dont il s'était cru digne avant de contracter un mariage détesté. Mlle de Montreuil, ébranlée par ces véhémentes protestations qu'accompagnait la pantomime la plus pathétique et la plus vraie, dissimula néanmoins son émotion en se retirant dans son appartement où le marquis ne réussit pas à la suivre. Il avait assez étudié les signes extérieurs qui trahissent le cœur des femmes, pour être certain que le cœur de sa belle-sœur lui appartenait toujours. Quant à lui, il aimait encore cette jeune personne avec tant de passion, qu'il résolut de l'enlever et de passer avec elle en pays étranger.

Voici l'étrange plan qu'il conçut et exécuta : Il se rendit à Marseille dans le courant du mois de juin, accompagné d'un domestique affidé qu'il avait dressé à servir ses plus criminelles débauches; il s'était pourvu de pastilles de chocolat, dans la composition desquelles entrait une forte dose de mouches cantharides, ce terrible et dangereux stimulant qui produit de si effroyables désordres dans le système nerveux. Les deux complices allèrent ensemble dans une maison de filles publiques où ils prodiguèrent le vin, les liqueurs et les pastilles spasmodiques : l'effet de ces pastilles ne se borna pas à des rires, des danses lascives et des symptômes dégoûtants d'hystérie : une des malheureuses, que la drogue excitante avait mise dans l'état des bacchantes de l'antiquité, s'élança par la fenêtre et se blessa mortellement, tandis que les autres, à demi-nues, se livraient aux plus infâmes prostitutions, à la vue du peuple accouru devant la maison qui retentissait de cris et de chants frénétiques. Le

marquis de Sade et son valet s'étaient enfuis, mais ils furent aussitôt dénoncés à la vindicte publique, et les magistrats se réunirent aux médecins pour constater les circonstances de ce complot érotique. Deux filles moururent des suites de leur fureur impudique, ou plutôt des blessures que ces infortunées s'étaient faites dans une épouvantable mêlée.

Dès que le parlement d'Aix se fut saisi de cette affaire, le marquis de Sade, qui avait eu la précaution de se cacher, se fit écrire, par un des conseillers de ce parlement, une lettre dans laquelle on annonçait l'issue inévitable du procès, une condamnation infamante, le supplice de la roue et la confiscation de tous les biens du coupable. Muni de cette lettre qui exagérait les détails du crime et qui en faisait un véritable empoisonnement, de la nature la plus scélérate, il se présente un soir au château de Saumane. Il avait eu soin d'éloigner sa femme; il avait rassemblé en secret le plus d'argent possible, et obtenu même, en offrant de grosses remises, le paiement anticipé de ses fermages; il avait enfin préparé une chaise de poste et des relais particuliers jusqu'à la frontière. Il entre précipitamment dans la chambre de sa belle-sœur, se jette à ses pieds, les lui baise en poussant des sanglots étouffés, se nomme lui-même un monstre indigne de pitié, s'accuse des plus grands forfaits, et déclare qu'il va s'en punir par un suicide. Mlle de Montreuil, surprise, émue, épouvantée, lui demande, en pleurant, l'explication de ce grand trouble qu'elle essaie de calmer avec des paroles affectueuses.

— Je vous aime au point de ne vouloir plus vivre sans vous, dit-il avec tous les signes de la plus vive douleur; je sais que vous ne m'aimez pas; je sais que vous me méprisez! Cette pensée a fait mon crime : j'étais décidé à périr; mais par une vengeance que j'aurais souhaité exercer sur l'humanité entière, je formai le dessein d'immoler avec moi quelques misérables qui m'avaient perdu de réputation, en m'attribuant des infamies que je renvoie à leurs infâmes auteurs; j'ai préparé de mes mains le poison; plusieurs personnes ont succombé; le hasard m'a sauvé, et maintenant je vais me faire justice, après vous avoir dit adieu, pour échapper au châtiment qui m'est réservé.

Mlle de Montreuil ne comprit pas bien cette histoire inventée par le marquis de Sade, et la lettre qu'il lui fit lire

ne servit qu'à augmenter le trouble de son esprit : elle voyait seulement que son beau-frère était exposé à une condamnation capitale, et elle se persuadait aveuglément qu'elle-même avait amené ce malheur en repoussant un amour capable de tout s'il était réduit au désespoir ; elle s'accusa donc de cruauté et d'injustice, elle supplia tendrement M. de Sade d'éviter le jugement qui l'attendait, de se dérober par la fuite aux conséquences de cette affaire, de sauver du moins sa tête, puisqu'il avait perdu l'honneur. C'était là le résultat que le marquis espérait de sa ruse.

—Eh bien! s'écria-t-il avec exaltation, je consens à vivre, je consens à fuir, si vous ne m'abandonnez pas, si vous m'aimez! autrement, adieu, laissez-moi mourir!

Une heure après, Mlle de Montreuil, toute pâle, toute tremblante, était assise à côté du marquis de Sade dans une chaise de poste, autour de laquelle les amis de celui-ci venaient le féliciter de sa conquête, et faire des vœux pour qu'il la conservât long-temps. La pauvre demoiselle restait muette au fond de la voiture, où sa honte et sa rougeur n'avaient pas d'autre voile qu'une nuit obscure à peine éclairée par quelques flambeaux : le marquis triomphait.

— Adieu, messieurs, dit-il gaiement aux témoins de cet enlèvement, faites comme moi pénitence : je vais fonder un ermitage en Italie et adorer le parfait amour.

Les deux amants partirent, et le 11 septembre de la même année le parlement d'Aix condamna le marquis à être rompu vif en effigie, malgré toutes les démarches des familles de Montreuil et de Sade pour empêcher cet arrêt. Le ravisseur semblait être corrigé de ses mauvaises mœurs et surtout de ce besoin de scandale qui l'avait tourmenté jusque-là ; il menait une vie rangée et très-édifiante, à l'inceste près, lorsqu'une maladie violente emporta dans ses bras Mlle de Montreuil à l'âge de vingt-un ans. La douleur que lui causa cette mort prématurée fut suivie d'un retour vers ses anciennes habitudes : il redevint un fanfaron de crimes.

Paul L. Jacob, bibliophile.

WASHINGTON LEVERT

ET

SOCRATE LEBLANC.

I.

Un cri déchirant sortit du fond d'une alcôve.

Tout-à-coup un homme, dont le costume était en désordre, s'échappa de cette alcôve et tomba dans les bras d'un autre homme extraordinairement agité. Ils s'embrassèrent à plusieurs reprises sans pouvoir se parler. Enfin, l'un des deux s'écria :

—Monsieur le duc, c'est un garçon : Dieu vous envoie un fils!

—Un fils! docteur, un fils!

—Un superbe garçon, monsieur le duc; l'accouchement a été laborieux. Mais enfin ma mission est finie et la vôtre commence. Vous l'avez, ce fils si désiré; il sera digne de votre nom et de votre fortune.

—J'en ferai un sage, docteur. Oh! je suis le plus heureux des hommes ; la joie m'étouffe ; un fils! quand je n'espérais plus avoir d'héritier, quand mon nom allait s'éteindre! et s'éteindre dans huit ans, plus tôt, peut-être. C'est que je suis vieux, très-vieux ; je ne rougis pas de le dire ; maintenant je puis mourir sans regret, car j'ai un fils. Ce sera un noble enfant, docteur, n'est-ce pas?

—Jusqu'ici, monsieur le duc, il promet d'être fort bien constitué.

—Un ami de l'humanité, n'est-ce pas ?

—C'est possible. Il a pris le sein tout de suite.

De peur de troubler le repos de sa femme, et peut-être aussi pour ne pas froisser ses opinions, le duc entraîna le docteur dans un cabinet où il exhala sa joie tout à son aise.

—Docteur, nos enfants vaudront mieux que nous. Le mien ne démentira pas nos espérances. Washington ajoutera un nouveau lustre au nom des Levert ; mon fils, je vous l'ai dit, s'appellera Washington! comme le héros dont je ne regarde jamais le buste sans sentir mes yeux s'obscurcir de larmes.

Le duc s'était retourné vers un des portraits d'hommes illustres qui ornaient son cabinet.

—Croiriez-vous, docteur, que ce mot de fils me remplit la bouche autant que si je disais : Je suis le roi de France ! Mon fils, Washington, docteur, n'aura aucun sot orgueil de race. Il ne se rappellera qu'il est grand que pour se souvenir d'être juste. Mais quoi ! vous nous quittez, docteur ! Où allez-vous donc à minuit?—Il est plus de minuit même, il est deux heures; il neige, le temps est affreux; restez donc ; on va vous dresser un lit dans cette pièce.

—Je ne puis rester plus long-temps, monsieur le duc; on m'attend à l'hospice des Enfants-Trouvés, où je devrais avoir fait ma tournée depuis plus de deux heures.

—On abandonne des enfants ! des fils!

—Tous ne naissent pas fils de ducs.

—Et c'est un grand malheur, docteur. La Providence l'a réglé ainsi ; les uns en haut, les autres là-bas.

—Bien bas, monsieur le duc. Mais je vous souhaite une bonne nuit.—Vous permettez que je parte?

Le duc posa sa main sur celle du docteur avec un abandon de roi qui se fait populaire dans un bel instant de familiarité, et en lui parlant du ton de générosité exubérante d'un homme complétement satisfait, qui n'a plus rien à désirer sur la terre, il lui dit avec onction :

—Docteur, vous allez au *Enfants-Trouvés ?*

—Je devrais y être, monsieur le duc.

—Veuillez, docteur, je vous en prie, prendre le nom ou

bien remarquer avec soin le signe particulier du dernier enfant qui aura été abandonné cette nuit.

—Quelle idée, monsieur le duc !

—Acquittez-vous de cette commission, et sur mon honneur je n'oublierai ni ce nom ni cette marque.

—Et qu'en ferez-vous ensuite ?

—Né la même nuit, à la même heure que mon fils Washington, cet enfant sera le frère de mon fils, il en sera l'ami. Le duc tendra la main au bâtard dans le chemin scabreux de la vie où ils auraient marché tous deux sans se voir, où ils se seraient rencontrés peut-être pour se mépriser, pour se haïr, pour s'égorger. Si, par mon action, il n'est pas sûr que j'empêche un crime, il est certain que je crée deux amis. Docteur, cette pensée que la joie me suggère, que ma raison ratifie, vous paraît-elle condamnable?

—Elle me paraît indifférente, répondit froidement, et sans qu'on l'interrogeât, une personne assise à l'autre bout du cabinet.

—Comment, indifférente? Voilà comme vous êtes toujours, mon frère.

—Je suis toujours de mon avis; en cela je ressemble à beaucoup de monde. Franchement votre idée n'est ni extraordinaire, ni merveilleuse, ni très-commune cependant. Indifférente, c'est le mot : je l'ai dit. Mon avis est que vous jouez à la loterie.

—Je joue à la loterie! mon frère. Je rends un homme à coup sûr heureux ; j'en fais l'ami de mon fils. Je joue à la loterie !

—Et si votre fils est un scélérat, vous donnez là un bel ami à cet inconnu, qui s'en serait bien passé.

—Mon frère, vous êtes un terrible astrologue. Eh bien ! si mon fils est un scélérat... mais cela ne saurait être... Mon Washington un scélérat ! Le fils de votre sœur ! votre propre neveu !

—Il y a des neveux scélérats. Mais, puisque cela vous répugne tant, j'admets que votre fils soit bon.—Voyons ! Et si l'enfant trouvé est un monstre?

—Alors... Mais, mon frère, s'ils sont bons tous les deux? vous demanderai-je à mon tour.

—Dans ce cas vous aurez gagné.—J'avais donc raison de dire d'abord que vous jouiez à la loterie.

—Que ferai-je, monsieur le duc? car je ne puis rester ici jusqu'à ce que votre fils ait assez grandi pour décider la question.

—Faites ce que je vous ai dit, docteur. Retenez bien le nom et le signe de l'enfant qui aura été porté cette nuit à l'hospice.

—Ainsi, c'est convenu.

—Irrévocablement convenu, docteur.

Mais—à propos—vous voulez, dit le docteur en revenant sur ses pas et en tenant sa canne d'une main et son chapeau de l'autre, vous voulez, n'est-ce pas, que l'enfant abandonné soit remarqué pour qu'il soit plus tard le compagnon d'existence de votre fils?

—Docteur, douteriez-vous de mes bonnes intentions, et pensez-vous que la réflexion m'empêchera jamais de réaliser les inspirations du bonheur?

—Permettez-moi d'achever, monsieur le duc. Mais si cet enfant abandonné n'est pas un garçon, si l'enfant est une fille?

Le duc de Levert regarda le docteur avec un profond étonnement.

La joie ironique d'un homme satisfait de voir se réaliser un danger qu'il avait prédit courut sur le visage du beau-frère du duc à cette objection si sensée et si naïve du docteur.

—Répondez donc, mon frère; si c'est une fille, sera-t-elle à dix-huit ans la femme de votre fils, et jusque-là sera-t-elle sa maîtresse?

—Je n'ai pas dit cela.

—Je le croyais, mon frère.

—Il est bien difficile d'être généreux, messieurs à vous entendre.

—Et d'être philantrope quand on est duc, ajouta sardoniquement le beau-frère de M. Levert en se mouchant.

—Mais, docteur, ne me désespérez pas, l'enfant trouvé sera un garçon.

Du moment où cette opinion vous est agréable, sembla dire le visage du docteur, je consens à m'en rapporter à l'événement. Et le docteur se retira.

Le beau-frère du duc de Levert alla se coucher, tandis que le duc courut embrasser son héritier Washington dans son berceau d'ébène tendu de soie.

II.

Il faudrait que je fusse arrêté par des voleurs, se disait le docteur, en se dirigeant de toute l'haleine de son cheval vers la rue d'Enfer, et en broyant la neige répandue sur le pavé des sombres rues du faubourg Saint-Germain. Si j'étais tué dans cette rencontre, que deviendrait la belle destinée de l'enfant de l'hospice? La sienne tient à la mienne dans ce moment; et la mienne dépend du caprice des malfaiteurs nocturnes, occupés ailleurs au lieu d'être ici.

Heureusement, aucun accident ne justifia les craintes philosophiques du docteur pendant son trajet de la rue Saint-Dominique à la rue d'Enfer; il descendit à la porte de l'hospice des Enfants-Trouvés sain et sauf, enveloppé dans sa houpelande de petit-gris.

Il sonna, traversa la cour, passa devant la statue du sublime Vincent-de Paule, et monta suivi d'une sœur dans une des premières pièces du bâtiment. Un bon feu brûlait sous le marbre, et sur le marbre une théière, deux tasses et un sucrier pyramidalement lesté, attendaient les consommateurs de fondation, qui étaient la supérieure et le docteur de service. Un livre de prières à la main, les yeux attachés sur la pendule du fond, la supérieure semblait flotter entre deux méditations également puissantes. Près d'elle était ouvert un registre semblable de forme et de couleur à un grand livre de négociant, et sur ses pages, encore humides d'encre, reposaient une plume, une paire de lunettes et une tabatière en corne. De sa main gauche, distraite et pensive, la supérieure jouait avec ces divers objets dont elle venait de faire usage. Quelquefois ses doigts se portaient, et toujours aussi machinalement, au fond d'une petite corbeille d'osier où étaient rassemblés avec le pêle-mêle aimé des enfants une croix de cuivre, un collier en diamants, une montre et une jonquille à peine fanée.

Ce ne fut qu'aux saluts réitérés du docteur que la supérieure sortit de sa rêverie.

Elle se leva aussitôt pour offrir un fauteuil, et mettre auprès du feu la bouilloire d'étain.

—Notre nuit est terriblement agitée, docteur!

—Comment cela, ma mère, s'informa le docteur en dégageant ses socques sur des carreaux plus cirés et plus luisants

que ceux d'un boudoir, et en posant sur une table sa houpelande et son chapeau.

—Il n'est que trois heures, et déjà quatre enfants ont été déposés au tour ; quatre fois la sonnette a retenti. Bon Vincent-de-Paule ! l'année sera féconde.

—Souvenirs des Russes et des Prussiens, ma mère. Dans quinze ans Paris aura d'étranges ressemblances à remarquer.

L'excellente supérieure sourit tristement; en femme assez élevée d'esprit et de cœur pour tout accepter du langage corrompu du monde sans en être blessée, elle convint par une affirmation discrète de la justesse de l'observation.

— Oui, docteur, répéta-t-elle en offrant à celui-ci une tasse de thé, quatre enfants.

— Et de quel sexe ? s'informa le docteur, à qui le souvenir de la commission du duc revenait à propos.

— Ce sont quatre garçons, tous quatre charmants; quatre amours d'enfants. Ils dorment déjà dans la Crèche. — Voici les objets dont les parents ont accompagné leur dépôt. Une croix, un collier en diamants, une montre et une jonquille.

J'ai constaté ceci au procès-verbal de réception :

« La mère du garçon à la croix de cuivre a poussé des cris affreux dans la rue ; elle tenait son enfant par les pieds, tandis que la sœur faisait de grands efforts pour l'emporter du tour. Elle a baisé les pieds de son enfant; elle a tendu ses mains dont la forme et la rudesse ont appris à la sœur qu'elle appartenait à la campagne. »

— Et le second garçon ? demanda le docteur.

— Le second ? — Mais lisez vous-même dans le registre, docteur.

En aspirant par petites gorgées son thé, encore trop chaud, le docteur lut :

Cet enfant, qui est du sexe masculin, avait une lettre attachée par un cordon en cheveux au collier de diamant passé autour de son cou. Cette lettre contient les lignes suivantes :

« On élèvera mon fils avec les soins les plus attentifs. Il appartient à un sang illustre. Si des temps meilleurs arrivent pour sa mère, il n'aura pas à rougir du malheur qui le condamne en naissant à être élevé dans cet hospice. Chaque mois un inconnu apportera cent francs à l'administration,

afin qu'il ne soit rien refusé à ses besoins comme à ses goûts. »

A la bonne heure ! — Quand le repentir est si près de la faute, la faute ne se renouvellera plus.

— Il est trop près de la faute, docteur. — J'y crois peu pour cette raison.

— Je n'ose contredire votre expérience, ma mère. Cependant il y a de la sincérité dans ces paroles.

— Docteur, je connais le monde : vous verrez si je me trompe. Mais êtes-vous curieux de lire les deux autres rapports ?

— Il le faut bien pour savoir si les mères des deux derniers garçons exposés n'ont pas à nous révéler sur eux quelque infirmité particulière.

Le docteur lut encore :

« La montre que porte cet enfant s'arrêtera à quatre heures cette nuit. A quatre heures, je me serai donné la mort. Je désire que mon fils n'oublie pas, en portant toujours sur lui cette montre, que le crime de son origine a été expié la nuit même de sa naissance. »

Cette femme a encore trois quarts d'heure à vivre, supputa le docteur en se versant une seconde tasse de thé.

— Mon doux Seigneur ! que de crimes là-bas dessous, fit la supérieure en étendant sa main droite du côté de Paris. Dirait-on cela à la tranquillité qui règne ? — Elle se leva ensuite pour aller vers la croisée dont elle tira les rideaux. — Regardez, docteur.

Paris, en effet, dormait sous la neige et aux rayons de la lune. Ses monuments, ses groupes de maisons, moutonnaient entre la double lueur blafarde. Rien n'avait plus sa forme accoutumée dans l'immense champ de la capitale. Tout était démoli, échancré, en ruines. La Tour Saint-Jacques-la-Boucherie, Saint-Étienne-du-Mont, Notre-Dame, le Panthéon, semblaient de vieux mamouths sortant, après des siècles, de dessous la neige où ils étaient ensevelis. Leurs ossements pointaient sous leurs linceuls en lambeaux. A leurs pieds des débris poudreux de maisons étaient éparpillés ; on eût dit aussi une ville de la lune. Le ciel était vert de bronze, et la tranquillité du chaos planait les ailes étendues sur ce désert. Quel homme, tout-à-coup transporté de son pays lointain et mis en présence de ce néant, eût pensé que sous ce

tas de neige il y avait des maisons, des êtres pleins de vie et d'éveil; des passions tenant une torche à la main, et de l'autre une plume empoisonnée, ou un cornet de jeu, ou un poignard; eût-il pensé que des femmes rampaient ensuite sur cette plaine pour gravir des hauteurs perdues, et venir, sans souffle et sans force, déposer leurs enfants nus au sommet de ce promontoire d'où l'on ne découvrait que la neige sous le ciel, l'immensité sous l'infini.

—Ne trouvez-vous pas, docteur, qu'il n'y a de vrai que Dieu quand on compare ce calme aux choses odieuses qu'il recouvre?

—Voyons, répondit celui-ci, le dernier rapport, avant d'examiner dans quel état sont les quatre enfants déposés cette nuit.

— Une jonquille était placée dans la main de cet enfant qui est du sexe masculin; autour de son bras on avait lié un papier où est écrit ceci:

«Vivent la joie, le vin de Champagne et les bals de Paphos! cet enfant n'a besoin de rien. Venu au monde cette nuit au milieu d'une grande fête, il a été baptisé dans le punch; son parrain est un luron, sa mère une grivoise. Nous recommandons bien qu'on le fasse boire, afin qu'il nous revienne digne de ses parents et de lui. Si, un jour, dans quelque vingt ans, il prend fantaisie à un de ses mille pères de le réclamer, celui là aura soin de dire de combien de feuilles se composait la jonquille ci-jointe: seulement, l'hospice des Enfants-Trouvés voudra bien conserver jusque-là dans l'eau fraîche ladite fleur, symbole virginal de la mère de l'enfant. A votre santé!

Et ont signé: Rose, l'Irrésistible.
Félicité, l'Agaçante.
Lucie, les Beaux-Bras.

Paphos, novembre 1814.

La supérieure essuyait la longue larme qui avait roulé sur sa joue pendant cette lecture, lorsqu'on sonna au tour.

—Un cinquième dépôt! docteur.

Quelques minutes s'écoulèrent, et une paysanne entra dans la salle, demandant avec instance qu'on lui donnât, par

pitié, un enfant à allaiter. Son mari était parti, son fils était mort, elle était sans ressources.

—Venez, suivez-moi, dit la supérieure à la paysanne. Docteur, si vous le voulez, vous ferez votre visite en même temps.

Tous les trois passèrent dans la Crèche, vaste salle oblongue où sont les enfants-trouvés. Pas un ne se plaignait; une lampe rayonnait sur de petits lits en fer propres comme des joujoux tout neufs. De distance en distance on apercevait de pieuses têtes de jeunes sœurs qui se penchaient sous les draperies pour sourire à ces anges blancs endormis. Une bonne vierge plane avec son ineffable sourire sur cette famille universelle dont elle est la véritable mère, car elle les reconnaît tous: les beaux et les difformes, les sains et les souffreteux, et ceux qui ont été accompagnés des baisers de leur père jusqu'à la porte de l'abandon, et ceux qui ont été rejetés hors du lit par le pied brutal de la débauche.

—Nourrice choisissez, dit la supérieure à la jeune femme qui s'était présentée pour allaiter.

Celle-ci se précipitait comme une lionne sur l'un des quatre enfants venus dans la nuit, quand le docteur, l'arrêtant par le bras, lui dit :

—Ecoutez! nourrice, vous aurez 1000 fr. par an, outre vos gages de la maison, si au lieu de faire un choix, vous vous engagez à nourrir celui de ces quatre enfants que le sort vous indiquera.

La supérieure ne comprenait rien aux paroles du docteur.

La proposition n'étonna pas moins la jeune femme de la campagne, car, à ses habits grossiers et à sa coiffure particulière, on devinait aisément qu'elle arrivait de quelque ferme de la Normandie.

Prenant à part la supérieure, le docteur lui apprit en peu de mots le projet du duc de Levert, qui l'avait chargé d'adopter l'enfant déposé à l'hospice la même nuit où un fils venait de lui naître. Dans l'impossibilité de favoriser quatre garçons, pour un qu'on attendait, il était naturel qu'on laissât au hasard à faire un choix parmi ceux que le hasard avait réunis.

Une étrange hésitation se lut dans les traits de la jeune nourrice. Au fait, sembla-t-elle se dire, au lieu d'avoir un nourrisson, j'en aurai deux. Elle accepta.

Un voile fut jeté sur la corbeille où étaient la croix de cuivre, le collier en diamants, la montre et la jonquille ; et une sœur de l'hospice fut priée de tirer un de ces quatre objets.

La sainte sœur adressa une fervente prière à la Vierge, glissa une main tremblante sous le voile, et ramena la croix de cuivre.

—Mon fils, c'est mon fils! s'écria la jeune paysanne : je nourrirai mon fils.

Elle courut vers le berceau.

Son fils était mort.

—Au premier venu des trois qui restent encore, s'écrie le docteur.

Il s'approcha du second lit, où était l'enfant de sang illustre qui portait un collier de diamants.

Mort pareillement.

Il court vers le troisième lit, celui où était l'enfant dont la mère avait indiqué sur une montre l'heure de son suicide.

Mort aussi.

Le docteur tire avec anxiété le rideau du quatrième lit, celui où avait été déposé l'enfant né au bal de Paphos, au milieu d'une orgie, l'enfant à la jonquille, baptisé dans le punch.

Le bel enfant dormait comme un séraphin. Rien de plus vivant et de plus sain.

Celui-ci donc, dit le docteur à la supérieure, appartiendra à M. le duc de Levert, et sera le frère de son fils.

—Nourrice, voilà un enfant qui ne remplacera pas le vôtre dans votre cœur, mais qui vous rendra plus riche que vous ne l'auriez jamais été en le conservant.

La pauvre nourrice tendit le sein à l'enfant trouvé qui, plus fort que ses trois compagnons, avait survécu au froid, et l'enfant téta tout de suite.

—Maintenant ma visite est finie, ma mère, et je me retire. Ayez soin de cet enfant dont la destinée sera si étonnante, si elle ressemble à sa naissance et à son adoption.

Le petit jour se faisait. Paris commençait à s'éveiller sous la neige. Dans cette nuit si monotone et si placide , une mère s'était tuée, deux autres mères avaient perdu leurs fils mort de froid à la porte d'un hospice, un troisième enfant,

suivant les deux autres, était allé retrouver sa mère dans le ciel, et un enfant vomi par la débauche avait roulé, joyeux comme Silène, de Paphos aux *Enfants trouvés*.

Trois couronnes d'immortelles ornées de faveurs roses furent attachées au-dessus des trois berceaux où reposaient les trois gracieux cadavres.

III.

Assis au fond d'un fauteuil, le duc de Levert se disposait à lire un monceau de lettres empilées sur son bureau. Un soleil délicat d'hiver argentait son front ; il enrichissait de nuances les plis de sa robe de chambre, après avoir effleuré, au niveau du balcon, la cime des arbres du jardin, et glissé sur le sommet des bustes de plâtre, de bronze et de plâtre bronzé rangés autour du cabinet. Ces vénérables images réflétaient sur celui dont elles entouraient le trône en maroquin vert, une partie de leur dignité. Par l'effet naturel du même accident de voisinage, le duc transmettait aux bustes quelque peu de son animation. Il faisait regretter de ne pas voir des robes de chambre en satin et des pantoufles à ramages à Franklin, à Étienne de la Boétie, à Trajan et à Washington, et à d'autres grands hommes juchés sur leur socle. La langue descriptive renonce à détailler un à un la foule de bustes auxquels l'enthousiasme du duc avait ménagé une place. Toutes les races, toutes les conditions, tous les pays étaient représentés dans la personne de leurs sages. Il y avait des sages grecs, des sages romains, des sages macédoniens, des sages persans, des sages arabes, des sages chinois, des sages kamschadales, des sages anglais, des sages allemands, des sages italiens. Et tous, cela va sans dire, philantropes, ou au moins philosophes. Ceux dont le peu de popularité n'avait pu obtenir de la postérité ingrate un socle ou un fer dans le milieu du dos, pour se soutenir contre un mur, ceux-là s'étaient réfugiés dans le médaillon de soufre ou de terre glaise ; et ceux enfin dont la renommée n'avait conquis ni l'immortalité du soufre, ni la pérennité de la glaise, brillaient sous les corniches dans une maxime tirée de leurs œuvres, et tenant lieu de leur profil méconnu. A peine avait-on économisé quelques pieds de terrain pour placer une bibliothèque pareillement couronnée de sages. Dire lesquels?

c'est impossible ; mais c'étaient des sages, à coup sûr. Ils étaient bronzés, chauves, et projetaient des nez énormes au-dessus de la bibliothèque.

On voyait dans cette bibliothèque, malgré l'obstacle d'une grille dorée et de deux rideaux verts à demi-tirés, les traités les plus connus et les traités les plus ignorés de l'art de rendre les hommes heureux et meilleurs. *Charron* avoisinait *Montaigne*, *J.-J. Rousseau* était côte à côte avec Mirabeau le père, qui aimait les hommes et faisait passer ses vassaux par les verges quand ils oubliaient le soir de battre les étangs du château pour empêcher les grenouilles de coasser pendant son sommeil. *Le Traité de la vertu* de Cicéron touchait le recueil de *Pensées philosophiques* de Caton ; le médecin du peuple, *Tissot*, s'élevait au niveau *du Mérite de la vertu* de Diderot. Mably, Fénélon, Raynal, occupaient un rang entier et sanctifiaient les regards. Ensuite se pressaient sur d'autres étagères d'innombrables écrits ayant trait de près ou de loin au progrès de l'humanité. Des titres compendieux envahissaient le dos trop étroit de leur reliure. C'étaient : *Les Voluptés de la sagesse, ou la Joie pure de la bienfaisance. —Traité de la vaccine, par Jenner, recommandée au peuple, esclave des préjugés.—La Balance des droits, ou l'équilibre nécessaire à établir entre les pauvres et les riches, pour que ceux-là soient respectueux envers ceux-ci, pour que ceux-ci soient humains envers ceux-là.—Le Livre de vie, ou la Sobriété recommandée au sage pour maintenir l'esprit dans une honnête quiétude, traduit du danois.—Apologie de la pomme de terre, ou des milles avantages de ce tubercule farineux, l'histoire de sa découverte, la culture qu'elle demande.—Réflexions d'un solitaire sur l'inégalité chimérique parmi la grande famille des humains.—Cri d'indignation d'une âme honnête contre les liqueurs fermentées vendues aux sauvages d'Amérique.—Exécration éternelle vouée aux négriers, indignes du nom d'hommes. — Le Pélerinage d'un affranchi des superstitions.—Les matinées de Saint-Domingue, ou Méditations sur les larmes que coûte la fabrication du sucre.—Eveillons-nous, philantropes, l'univers nous regarde!* imprimé aux frais de l'Académie de Dresde en 1763.—*Couronne déposée, sur le front de l'abbé Raynal*, imprimé à La Haye, aux Trois Oranges ; mauvaise édition, très-recherchée.—*Des Richesses et de leur injuste distribution*, par un sage dans l'exil.—*Ré-*

glons nos comptes, ô mortels! ou Levons le masque, histoire impartiale des ministres coupables. — *Du Rôle des femmes, ces aimables compagnes de nos maux et de nos plaisirs*, imité du persan. — *Des Enfants; de la gestation; du soin à apporter à leur premier développement; de la dentition, de la nutrition, de la digestion et de leur éducation; de leurs devoirs envers les auteurs de leurs jours; les habituer à vénérer un être suprême, à aimer la patrie, à mourir pour leur pays; à être enfin pères, fils, époux, citoyens, hommes, par un déserteur des fausses idées sociales qui corrompent le cœur, obscurcissent l'esprit et efféminent les âmes. Brochure qui en dit plus que son titre.*

Il était impossible de pousser plus loin les investigations dans la bibliothèque du duc de Levert; les deux tombées du rideau cachaient les autres ouvrages, qui étaient réduits à ne se révéler que par leur parfum de philantropie.

Quant aux autres particularités mobilières du cabinet, il aurait fallu plus de science positive que n'en a d'ordinaire un simple observateur pour les peindre avec netteté à l'intelligence du lecteur. Peut-être était-ce un procédé ingénieux pour relever l'épine dorsale des enfants, qu'un corset de baleines et de lames d'acier appendu au mur; peut-être fallait-il voir un moyen nouvellement inventé pour empêcher les nouveau-nés d'avoir la gourme, qu'une calotte de poix résine posée sur une table de marbre. Et c'était sans doute pour qu'ils ne louchassent pas, qu'un opticien philantropique avait imaginé une énorme paire de lunettes avec des verres violets, des armatures d'acier trempé, des rideaux bleus et des charnières destinées à réduire le rayon visuel jusqu'à la presque obscurité. On remarquait encore des bottines de fer pour détruire les difformités des genoux chez les adolescents; des colliers armés de petites pointes pour leur faire dresser la tête; des gants de tôle pour ramener leurs doigts à une direction naturelle, et des siéges en talus rapide pour forcer les jeunes demoiselles à n'imprimer à leur taille, lorsqu'elles sont assises, aucun angle disgracieux.

Au milieu de son musée, le duc de Levert goûtait, nous venons de le dire, les délices du repos et de la méditation. Son beau-frère, les pieds dans une chancelière, achevait lentement sa tasse de chocolat, lorsque tout-à-coup il posa

sa cuillère, se tourna vers M. de Levert, et lui dit : Je crois que vous me parliez.

— Oui, mon frère, en parcourant ces lettres trop pleines de reconnaissance pour ma sollicitude envers l'humanité, je me disais que je finirais par vous convertir.

— Convertir à quoi ?

— A la religion du sage, à la seule qui, pour être crue, ne demande aucun sacrifice à la raison, à la philantropie.

— Je vous croyais guéri pour toujours, mon frère, après certaines mésaventures que je ne veux pas vous rappeler, et voilà que vous revenez, depuis la naissance de votre fils, à ces idées malheureuses dont vous serez la dupe éternelle. Quant à moi, je vous le répète pour la cent millième fois, mon frère, je n'entends rien à votre tendresse pour le genre humain. Avant l'émigration, je vous le disais comme aujourd'hui : j'aime peu, mais j'aime bien ; vous aimez tout, vous, et peut-être n'aimez-vous rien; ou peut-être, ceci vous offensera moins, n'êtes-vous aimé de personne. Rappelez-vous mes opinions et les vôtres en 89. Vous étiez un sage, un Socrate, un Platon de vingt ans ! Vous fuyiez la cour, vous adoriez M. de Lafayette, vous achetiez des fusils pour les Américains, pour tous les insurgés du monde. Attendez ! vous disais-je à cette même place où nous sommes, attendez ! Vint la révolution. Je fis mes malles, je partis pour l'Allemagne ; j'arrivai à Coblentz six mois avant vous. Bien m'en prit. Vous, mon frère, vous comptiez sur le règne des philosophes, sur la magnanimité du peuple, sur la clairvoyance de la cour. Qu'arriva-t-il ? Qu'on pilla votre hôtel de fond en comble, qu'on vous coupa en place publique les pans de votre habit de duc et votre petite queue poudrée ! qu'on incendia vos parcs, qu'on vous désigna comme suspect au comité de votre quartier. Mais comme vous n'êtes pas tout-à-fait dépourvu de prudence quand vos accès de passion pour le genre humain ne vous saisissent pas, vous accourûtes enfin à Coblentz, où je vous attendais. Il était temps; vous apprîtes depuis que votre nom était sur la liste de ceux qui allèrent à la Grève pour n'avoir pas voulu aller à Coblentz. A Coblentz, votre frénésie pour l'humanité n'eut de trêve que lorsque vous eûtes fondé, avec le peu d'argent qui vous restait, une colonie de philosophes agriculteurs, de philosophes jardiniers, de philosophes pratiques. C'est sans

orgueil pour mes prévisions d'alors que je vous rappelle aujourd'hui, mon frère, que vos philosophes cultivèrent le créancier beaucoup plus que votre terrain, qu'ils se chauffèrent avec le bois de vos plantations, qu'ils attirèrent sur eux la colère de tous les maris dont ils greffaient les femmes, ces excellents hommes de la nature. Peu s'en fallut que le roi de Prusse ne vous punît d'aimer trop la nature dans ses états, comme le peuple vous avait poursuivi à coups de pierre en France pour l'avoir trop aimé. Ce que je dis vous blesse, je m'en aperçois. Vous m'appelez intérieurement cœur dur, âme de bronze, que sais-je? Vous aiguisez contre moi dans votre poitrine toutes les épithètes ramassées dans l'arsenal de vos philosophes, que j'estime beaucoup du reste comme écrivains. Mais sincèrement, mon frère, quand vous êtes triste, qui vous console? Est-ce le genre humain ou votre femme? Quand vous avez un chagrin à épancher, qui allez-vous chercher? Est-ce le genre humain ou moi? Quand vos accès de goutte vous paralysent les jambes, qui vous soutient? Est-ce le genre humain, ou votre vieux Cyprien, presque aveugle. Folie, extrême folie, mon frère, de s'occuper du ménage de l'univers quand on a tout chez soi et rien ailleurs. Mes affections à moi c'est vous, c'est ma sœur, c'est mon fauteuil, c'est ma canne, c'est moi, c'est mon chien; oui, puisqu'il faut vous le dire, dans l'ordre de mes sympathies je mets mon chien bien au-dessus des peuples que je n'ai jamais vus, qui n'existent pas pour moi, qui ne seront jamais à mes yeux que des taches sur une géographie. Mon chien m'aime, me défend, me garde; sa langue caresse ma main bienfaisante. Montrez-moi une preuve de reconnaissance du genre humain pour ceux qui ont essayé de l'améliorer. Socrate meurt empoisonné, Phocion empoisonné, Sénèque expire les quatre veines ouvertes, Jésus-Christ meurt crucifié; après ces grands noms, voulez-vous que je vous cite des noms moins illustres? Bailly est guillotiné, Condorcet s'empoisonne au milieu des champs. Vous bondissez sur votre fauteuil. Tout ce que je dis est commun, n'est-ce pas? Cela traîne dans la bouche de tous les rhéteurs infatués des superstitions monarchiques. Suis-je monarchique, moi? Vous savez bien que non. Je tiens à ma noblesse parce que c'est une chose acquise, une chose d'ordre. Je m'appelle Des Verriers, parce que je ne m'appelle pas Verrier tout court.

Respectueux envers les royalistes réfugiés comme nous à Coblentz, m'avez-vous vu à leur suite baiser la botte du prince de Condé ? M'avez-vous entendu déclamer contre le peuple au plus fort de ses excès ? Ah ! c'est heureux que vous me rendiez cette justice. Donc, mon frère, j'ai raison d'être ce que je suis. Indifférent par expérience comme par supériorité sur des faiblesses coupables, bon avec discernement, obligeant sans zèle, le zèle, source de tous les malheurs. Dans une comédie, dans un drame, je ne serais pas ce qu'on appelle un caractère. Dieu en soit loué ! Mais voilà que mon chocolat est glacé depuis que je parle. C'est en punition, sans doute, mon frère, d'avoir fait de la raison contre vous. Je n'ai jamais tant parlé ; aussi ne vous parlerai-je plus de ce ton ni sur ce sujet.

Après avoir bu le reste de son chocolat coagulé, M. Des Verriers se leva et tendit la main à son beau-frère.

— Vous ne m'en voulez pas, mon frère ?

— Des Verriers, vous êtes une mauvaise tête et un bon cœur.

— Je ne suis ni l'un ni l'autre absolument.

— Mais vous avez manqué de ressorts dans votre vie. Je vous compare à un bon instrument dépourvu de cordes !

— Que voulez-vous dire ?

— Qu'il vous a manqué de connaître l'amitié pour un seul afin de comprendre l'amitié pour tous, l'amour pour une femme afin de vous intéresser à la femme par une impulsion universelle. J'ajoute qu'il vous a manqué de sentir le charme de la paternité pour vous attendrir sur le sort de la famille, et d'avoir une opinion sur quoi que ce soit pour être indulgent envers toutes les opinions et être porté de préférence vers les meilleures.

— Mon frère, j'ose croire au contraire que si j'eusse eu de l'attachement pour quelqu'un au degré élevé de l'amour et de l'amitié, que si j'eusse eu des enfants, une femme, une famille, j'aurais encore moins songé aux enfants des autres et à des amitiés qu'il faut chercher au loin.

— Alors, Des Verriers, vous me forcerez de vous dire que vos prédispositions organiques vous condamnent à ne pas partager mes sympathies. Vous êtes infirme.

— Ah ! vous vous réfugiez dans les aberrations de cette

fameuse science du docteur Gall, à laquelle vous a initié son grand-prêtre, notre voisin, M. Wolf.

— N'y croiriez-vous pas non plus, Des Verriers ?

— Je ne m'en occupe guère, à vrai dire. Vous comprenez qu'à mon âge il importe fort peu de savoir les prédispositions avec lesquelles on est né. Si j'étais né amoureux, meurtrier, voleur ou grand poète, il ne serait guère temps de m'en apercevoir. En tout cas, si je les ai eues, je n'ai pas contrarié ces facultés, je vous l'assure.

— Oui, mon frère, vous êtes infirme ; vous aurez toute votre vie obéi malgré vous à vos penchants pour l'indifférence; et vous venez de vous expliquer à mes yeux.

— Notre conversation se résume donc en ceci, mon frère, que dans ce monde nous sommes, au bout du compte, ce que nous devons être. Les Turcs et les ignorants ne concluent pas d'une autre manière. Conséquemment, je dirai une seconde fois que rien ne vaut la peine qu'on se donne. Vous qui croyez aux volontés impérieuses du cerveau, et moi qui suis un ignorant faisant à sa paresse un commode oreiller de la fatalité, vous qui par amour du genre humain étendez votre affection jusqu'aux pôles, et moi qui, dans un intérêt plus réfléchi, me concentre en moi, nous voilà arrivés, si je vous ai bien compris, tous les deux au même point. Seulement j'ai l'avantage de n'être ni ridé comme vous, ni goutteux, ni interrompu comme vous dans mon sommeil par de mauvaises digestions. Reste à soutenir contre moi que la goutte, les indisgestions et l'insomnie sont de bonnes choses

—Vous êtes sceptique, Des Verriers.

A ce mot de sceptique, Des Verriers se leva comme un chamois blessé à l'aîne en dormant.

—Mon frère, nous n'avons pas échappé à la morale, tâchons de ne pas nous envaser dans la métaphysique. J'ai déjà bu froid mon chocolat.

Les craintes de Des Verriers auraient eu peut être quelque fondement, si, au moment où celui-ci abandonnait la partie, deux dames ne fussent entrées en même temps dans le cabinet du duc de Levert.

Ces deux dames ressemblaient, malgré la différence bien accusée de leur âge et de leur mise, également soignée, à deux enseignes de sage-femme. L'une, par son visage acci-

denté de verrues, dont deux entre autres couvertes d'un beau poli à peu de distance de la bouche, par des cheveux d'un noir impossible, comme prétendent en avoir toutes les vieilles femmes qui les ont eus châtains dans leur jeunesse, par des moustaches blanches, des épaules de roulier, et un coup d'œil dangereux aux vieillards, représentait l'enseigne des sages-femmes et la sage-femme de l'empire. Quand il n'y avait ni romantisme en peinture ni poésie dans l'adultère, patron des sages-femmes, c'était bien là le type peint et réel des accoucheuses ; l'image et la chose. Le besoin d'hommes pour la guerre faisait passer sur la brutalité des moyens employés pour les amener à la lumière. La sage-femme tenait un peu de la cantinière.

Je ne veux pas dire que l'accoucheuse qui ne procède pas de l'empire ait hérité des belles traditions de mystère et de galanterie nées bien avant Louis XV ; elle n'a conservé des temps de la régence, où elle devint une idole pour les petites maisons de faubourgs, que la discrétion, et une immense indulgence pour des fautes qui la font vivre. L'accoucheuse moderne ne vend plus ni philtres ni poisons ; elle sympathise avec une erreur pour cent cinquante francs par mois de chambre, mais elle n'a rien à se reprocher envers les générations futures. Elle est, comme son enseigne la reproduit, intéressante, presque toujours jeune, pensive, tendant le pied par la pointe, ayant un sourire qui tient de la provocation et du refus ; femme sage d'un œil, et sage-femme de l'autre.

Tel était le portrait de celle des deux femmes dont je tiens à tracer la peinture la moins désavantageuse.

A leur entrée dans le cabinet, le beau-frère du duc avait quitté sa place auprès du feu ; tout en ayant l'air de passer en revue les tableaux et les bustes, il avait gagné la porte et s'était éclipsé. Ces dames s'assirent l'une et l'autre à quelques pas du duc de Levert, qui les invita à lui communiquer le motif de leur visite.

La plus âgée des deux, celle qui rappelait la sage-femme de l'empire, parla la première.

—Vous êtes président, monsieur le duc, de la Société d'Allaitement.

— J'ai cet honneur, madame ; c'est mon plus beau titre.

—Il n'est pas de mère, monsieur le duc, qui ne bénisse

tous les jours votre nom pour la générosité avec laquelle vous accueillez et faites prévaloir les découvertes utiles au jeune âge. Des voix reconnaissantes s'élèvent de partout. La société d'allaitement est la plus belle institution du monde, répète-t-on dans les familles. Les mères vous portent dans leur cœur.

—Chacun se rend utile comme il peut, madame; et vous m'attribuez un mérite que je renvoie à la société entière d'allaitement. Je n'agis que par ses inspirations. Quel sujet me vaut la faveur de votre visite, madame?

—Voici, monsieur le duc. Les nouveau-nés, vous le savez, ont des caprices ; ils refusent souvent le sein.

—Oui, madame, et notre société d'allaitement a souvent agité cette intéressante matière.

—Or, s'ils refusent le sein, monsieur le duc, ils se privent de nourriture et meurent bientôt. Pauvres petites créatures! ce n'était pas assez des malheurs qui les attendent dans la vie, il fallait encore qu'ils ne prissent pas le sein!

—Mais, madame, des amis de l'humanité, des hommes de la science,n'ont-ils pas conseillé, dans le cas où les enfants s'éloignaient du sein, d'employer une éponge imbibée de lait?

—Routine, pure routine, monsieur le duc. Tout cela était bon pour les enfants d'autrefois. Ils naissent plus malins maintenant. Ils vous jetteraient l'éponge au visage. J'ai inventé.... Mais peut-être ma conversation n'est pas du goût de madame? madame attend peut-être? je reviendrai une autre fois si vous le permettez, monsieur le duc, pour vous parler de ma découverte ; je me présenterai dans un meilleur moment.

—Je vous demande pardon, madame, votre conversation est fort de mon goût, puisque je suis sage-femme.

—Ah! madame est sage-femme aussi?

—Madame l'est donc?

—J'ai cet honneur, je m'appelle Norine.

—Et moi Elisa, pour vous servir.

— Monsieur le duc, reprit la sage-femme de l'empire, Mme Elisa, si célèbre à Popincourt, élève de la Faculté de Paris, — car je connais bien madame de réputation, — comprendra comme vous, monsieur le duc, l'avantage qu'offre le biberon de mon invention. Le voici ; souffrez que je vous

le présente : il est en cuir bouilli, peint en rose ; il trompe l'œil du nouveau-né par sa parfaite imitation et coloration, va à toutes les bouches, est frais, et console les mères de ne pouvoir nourrir leur enfant. Si monsieur le duc avait la bonté de présenter mon biberon à la société d'allaitement dont il est président, il obtiendrait pour moi un brevet d'invention avec un petit éloge dans le journal de la société. C'est tout ce que je demande. Que madame Elisa juge elle-même si ma découverte ne mérite pas les suffrages de toutes les accoucheuses de Paris. Je m'en rapporte pleinement à son impartialité.

—Il faudrait être bien difficile, en effet, monsieur le duc, répondit Mme Elisa, pour ne pas approuver le biberon de l'invention de madame Norine. Quand même je n'aurais pas, de mon côté, imaginé un biberon que je venais aussi tout exprès pour vous soumettre, ce qui me donne quelque droit de prononcer dans la question, j'approuverais encore celui de madame.

Madame Norine pâlit. Toutes ses verrues se hérissèrent. Un biberon rival du sien !

—Et voyons, dit-elle, le biberon de Mme Elisa.

—Oh ! mon Dieu, madame,... c'est bien simple. Mon biberon n'est ni rose, ni en cuir bouilli. Il est tout bonnement en agaric.

—Vous voulez dire en amadou.

—Je dis en agaric.

—Vous dites en amadou !

—Je dis en agaric !

—Allons, mesdames, agaric ou amadou, qu'importe? si l'enfant doit téter plus facilement.

—Certainement qu'il tétera plus facilement. L'agaric, si madame Norine l'ignore, est une substance végétale qu'on détache du chêne ; elle est spongieuse, absorbe le lait, le salubrifie et le rend onctueux et doux, à la plus légère pression.

— Oh ! légère pression, légère pression ; cela vous plaît à dire, madame Elisa. Vous admettez bien un peu le pouce de la nourrice.

—Madame Norine, je n'ai pas calomnié, monsieur le duc en est témoin , votre cuir bouilli peint en rose , propre à étouffer les enfants; laissez-moi justifier mon biberon d'agaric.

— Je ne souffrirai jamais, mademoiselle Élisa, en ma qualité d'accoucheuse, que vous préconisiez votre découverte du diable. Agaric, amadou, chêne! Enfoncer un chêne, oh! dans la bouche d'un innocent!

— Un chêne! Ce n'est pas un chêne, entendez-vous? Vous qui faites avaler aux enfants des cuirs à giberne et des fourreaux de sabre, accoucheuse de la reine Berthe!

—Mesdames, je vous en supplie! entendons-nous. Ne sommes-nous pas ici tous trois pour le bien de l'humanité, de la pure et belle humanité; qu'elle nous unisse sous le commun désir de soulager nos semblables, et écarte de nous le poison de la rivalité. Quoi! au lieu d'être fières l'une et l'autre, mesdames, d'avoir allégé à l'enfance, par des voies différentes, le poids des douleurs, vous vous déchirez sans pitié. Tendez-vous la main, au contraire, et félicitez-vous de vous être rencontrées dans une même intention de bienfaisance. Les femmes sont des anges sur la terre.

— Madame Élisa! ah! madame Élisa! accoucheuse de grisettes! manufacturière de biberons en chêne et en amadou! N'en composez-vous pas en briquets phosphoriques?

—Taisez-vous, madame Norine! accoucheuse d'éléphants! reçue à la maternité des chèvres, élève d'un savetier de la faculté de Paris, qui fabrique des biberons en peau de chiens!

—Encore une fois, mesdames, respectez-vous, respectons-nous; ne donnons pas ce triste spectacle plus long-temps. Il est un moyen de vous mettre d'accord, si vous voulez m'écouter, et je vous y invite. La société d'allaitement, que j'ai l'honneur de présider, n'est pas si avare d'encouragements, qu'elle ne puisse adopter vos deux systèmes de biberons. Elle se plaira même à recommander vos procédés respectifs, s'ils méritent tous deux, comme je le pense, d'occuper son attention. Très-disposé, pour ma part, à vous accorder une égale justice, je vous proposerai d'essayer sur-le-champ vos biberons sur mon fils. Jugez, par mon offre, si mes vœux de conciliation sont sincères.

A cette proposition du duc, les deux femmes s'apaisèrent. La sage-femme de l'empire ne souffla plus que comme un

bœuf qui a reçu à faux un coup de massue entre les deux cornes ; l'autre, semblable à la demoiselle aquatique dégagée de la persécution d'un lévrier, replia ses ailes frémissantes, et se posa pour écouter.

—Ma proposition vous sourit-elle ?

— Mais comment, monsieur le duc. Votre confiance, d'ailleurs, n'aura pas à se repentir, je l'espère, de mon côté.

—Pourquoi pas, monsieur le duc ? je ne reculerai pas devant un essai, surtout en présence de madame Élisa.

Glorieux d'avoir obtenu cette trève, le duc se leva pour aller chercher son fils, qui reposait profondément dans son berceau. Quand il revint, il était suivi d'un domestique portant un vase plein de lait. Aussitôt les deux sages-femmes y plongèrent chacune une bouteille terminée par leur biberon, et se mirent en mesure d'expérimenter sur l'enfant. L'enfant prit d'abord assez bien la chose. Comme il était dans ce moment très-fort disposé à boire, il pressa le biberon de cuir bouilli, comme il aurait pressé un biberon de bronze. Bref, il vida la bouteille de lait présentée par Mme Norine.

—Je triomphe ! s'écria Mme Norine ; à moi le brevet d'invention pour le biberon en cuir bouilli ! A moi la médaille d'or de la société d'allaitement !

—A mon tour, répondit Mme Élisa, qui approcha avec assurance des lèvres de l'enfant son biberon d'agaric.

Washington avala courageusement le tiers de la seconde bouteille ; mais ensuite il refusa net. On le caressa, on lui éleva le menton, on lui ouvrit la bouche, rien n'y fit.

—Vous avouez-vous vaincue, madame Élisa ?

—Moi vaincue ! Pour un caprice d'enfant. Attendez un peu. Je me fais forte de lui faire avaler une vache avec mon biberon d'agaric. Et plaçant l'enfant dans une posture atroce, Mme Élisa précipita, plutôt qu'elle n'égoutta dans le gosier du pauvre enfant, les deux tiers restants de la bouteille de lait. Elle s'écria :

—Je triomphe aussi !

Ces deux triomphes combinés valurent d'horribles tranchées à l'enfant. Gorgé de lait, étouffé, il poussa des cris affreux ; son sang se porta au cerveau ; Washington devint d'un beau bleu. Il allait passer en quelques minutes si on ne lui portait secours.

M. de Levert ne sait que devenir; il appelle les domestiques, il sonne, se lamente, sonne encore. Les uns ne viennent pas, les autres se présentent avec de nouvelles jattes de lait.

Heureusement pour le duc, pour sa postérité et pour cette histoire, le docteur entra dans ce moment désespéré, comprit le danger, courut à l'enfant, le prit dans ses bras et l'emporta dans une pièce voisine. L'enfant fut immédiatement rendu à la vie par un geste violent, et l'expérience des biberons n'eut pas de plus fâcheuses suites.

Effrayées de la présence du docteur, les deux inventrices profitèrent, pour s'esquiver sans bruit, de l'instant où elles se trouvèrent seules. Quand l'enfant fut hors de tout danger, le docteur adressa des observations très-vives à M. le duc sur son imprudence, et lui représenta la douleur où il aurait jeté Mme la duchesse si elle n'eût pas été absente.

— Que voulez-vous, docteur, je suis président de la société d'allaitement, et par devoir...

— Très-bien, monsieur le duc; mais à l'avenir laissez appliquer les essais sur les enfants des autres.

— Docteur, les enfants des autres sont les nôtres, et les nôtres sont par conséquent à tout le monde et à la science, maîtresse du monde. Mais avez-vous des nouvelles à me donner du frère de Washington?

— Monsieur le duc, je le quitte il n'y a qu'un instant.

— Comment est-il?

— Trois fois mieux portant que votre fils.

— En vérité! Et comment cela?

— Comment! C'est qu'on ne l'étouffe pas de caresses, c'est qu'on lui donne de l'air, ce dont votre fils manque; c'est qu'il est couché dans de la toile, au lieu d'être chauffé dans la soie. Dans deux mois, il sera incomparablement plus fort, plus sain, plus beau que votre fils, parce qu'on n'aura pas tenté d'épreuves sur lui.

— Docteur, ne m'affligez plus; brisons là-dessus, et apprenez-moi sous quel nom a été baptisé ce cher enfant de l'hospice.

Mais, monsieur le duc, il a le nom que portent tous ceux de son espèce : *Blanc* ou *Leblanc*.

— Et n'a-t-on pas, docteur, la faculté d'ajouter à ce nom de Blanc un prénom moins effacé, plus expressif?

— Rien ne s'y oppose, monsieur le duc.

— Je veux qu'il se nomme alors Socrate Leblanc; Socrate fut le sage de l'antiquité, comme Washington est le sage des temps modernes. Gloire éternelle à ces deux hommes! Séparés par des siècles, je les unis dans ceux qui les prendront pour modèles, dans mes deux fils, Washington Levert et Socrate Leblanc.

L'avenir de Socrate Leblanc me préoccupe déjà tellement, docteur, que j'achèterai demain sous son nom deux maisons dans l'enceinte de Paris. Elles seront à mon fils Socrate. Washington m'en remerciera un jour.

Après avoir dit ces paroles, le duc de Levert regarda d'un œil attendri le buste de Jean-Jacques Rousseau, précurseur théorique de la philantropie effective du duc de Levert. Malheureusement pour le pathétique de la situation, le docteur avait posé son chapeau à larges bords sur la tête du philosophe de Genève.

LÉON GOZLAN.

TRADITIONS

D'ALLEMAGNE.

DEUXIÈME ARTICLE.

Nous avons raconté les traditions féeriques et superstitieuses de l'Allemagne (1). A côté de ce cycle varié, infini, qui remonte jusqu'à la poésie païenne de l'Orient, et redescend aux plus mystérieux symboles du christianisme, il en est un autre non moins vaste, non moins imposant, c'est celui des traditions historiques. Cette fois, nous passons de l'être fictif à l'être réel, d'une nature de convention à la nature vraie. Si nous portons nos regards vers les fleuves au cours lointain, vers l'immense espace des mers, ce ne sera plus pour y chercher les Nixes aux blonds cheveux qui habitent au fond des vagues des palais de cristal, ou l'esprit des eaux qui attire à lui les âmes des noyés ; ce sera pour y voir passer la petite barque du batelier, qui dans l'orage se recommande à la Vierge, ou le bateau qui emporte le pélerin à la chapelle, le chevalier à la croisade, ou le vaisseau armé

(1) Voyez la *Revue de Paris*, décembre 1836.

d'un éperon de fer sur lequel le hardi pirate s'en va sillonner l'Océan, chercher les combats. Si nous nous égarons dans la forêt, nous n'entendrons plus résonner le cor d'Obéron ou le sifflet d'Ariel ; mais voici Geneviève la belle, la dolente, qui pleure assise au pied d'un arbre; voici Berthe échappée à la cruauté de Tibert, qui s'agenouille, implore le ciel, et regrette sa douce terre de Hongrie et sa bonne mère la reine Blanchefleur. Si nous gravissons la montagne, ne songeons plus ni aux géants qui habitent dans les larges cavités du roc, ni aux nains qui forgent les métaux ; voici les hauts remparts où retentit le cri de guerre ; voici la blanche tourelle où la châtelaine salue encore de loin le chevalier qui s'en va. Si nous descendons dans la vallée, nous ne verrons plus tourbillonner autour de nous les sylphes ailés; mais la cellule de l'hermite va nous conter ses miracles, et l'abbaye nous ouvre son livre de chroniques.

Toutes ces traditions allemandes dont nous avons à parler ne sont pourtant pas dépourvues de merveilleux ; mais elles ont du moins une base certaine, elles reposent sur un fait. Le peuple, entraîné par son imagination, les a brodées et embellies, il les a entourées d'images poétiques, mais sans altérer leur caractère primitif, le nom qu'elles célèbrent, l'évènement qu'elles constatent.

Chaque abbaye d'Allemagne, chaque château, chaque forteresse a sa légende. De nos jours, quand on pose la première pierre d'un édifice, on y place une médaille. Autrefois on consacrait un monument nouveau par une légende. Le monument est tombé en ruines, la légende est restée. Aujourd'hui, quand nous bâtissons une de nos demeures, une seule chose nous préoccupe, c'est de savoir combien elle nous coûtera, et si elle sera assez confortable. Au moyen-âge, une pensée d'amour, d'héroïsme, de religion, s'attachait à toutes les constructions comme à toutes les entreprises. Un chevalier qui avait long-temps couru le monde s'en revenait fatigué de ses aventures, repentant de ses fautes. Il vendait tous ses biens, en distribuait une partie aux pauvres, et avec le reste bâtissait un cloître. Un grand seigneur qui dans la croisade tombait au pouvoir des Sarrazins, priait la Vierge de le délivrer, et à son retour il lui consacrait une chapelle. Un baron de Bavière trouve un jour au pied d'un rocher le corps sanglant de sa bien-aimée, et à

l'endroit où la jeune fille a rendu le dernier soupir, il élève un monument religieux. Une reine d'Allemagne, assise à son balcon, laisse tomber son voile, elle s'en va le chercher jusque dans la forêt, et comme s'il avait été amené là par le souffle de Dieu, elle bâtit une abbaye près du buisson où le voile s'est arrêté. Notre charmante église de Brou a été rêvée dans un rêve d'amour et bâtie dans une pensée de deuil, et les chapelles votives qui de loin apparaissent au sommet de nos collines, au bord de nos lacs, disent assez par la place qu'elles occupent, par le nom qu'elles portent, par les inscriptions qu'elles renferment, à quelle douleur elles doivent servir de refuge, à quel souvenir elles sont vouées.

En Allemagne comme en France, c'est dans les abbayes qu'on a écrit et conté toutes les légendes religieuses, les légendes de saints et de miracles, et celles des expiations de péchés, et celles des juifs, cette pauvre race errante si cruellement persécutée par le moyen-âge. Dans l'un et l'autre pays on trouve les mêmes préjugés, les mêmes dogmes attachés à des faits différents, et revêtus d'une différente forme. On croyait en Allemagne que les juifs exerçaient la sorcellerie, qu'ils se livraient dans l'intérieur de leurs maisons à d'horribles impiétés, et que, pour opérer leurs maléfices, ils déterraient les morts et massacraient les petits enfants. Un jour, une pauvre femme de village travaillait dans les champs; elle était seule, elle avait laissé son mari et son enfant à la maison. Tout-à-coup un affreux pressentiment la saisit et trois gouttes de sang lui tombent sur la main. Elle accourt, elle demande son enfant; mais son mari lui dit qu'il l'a vendu à des juifs qui viennent de l'égorger, et lui montre les pièces d'or qu'il a reçues. Un instant après ces pièces d'or se changèrent en feuilles d'arbre. La malheureuse mourut de douleur, le mari devint fou, et les juifs furent brûlés. On connaît la tradition de l'hostie percée par un juif. Elle a été racontée mainte fois, elle a été peinte avec un art admirable sur les vitraux d'une des églises de Rouen. Elle se retrouve aussi en Allemagne, seulement avec quelques modifications.

On sait qu'en France, les moines délivraient autrefois des passeports pour aller tout droit en paradis. Un seigneur franc-comtois donna en mourant une vigne magnifique à un couvent de Besançon. Les religieux lui remirent en échange un

contrat scellé de leur sceau par lequel ils s'engageaient à lui donner au ciel autant de place qu'il leur en laissait dans ce monde. Pour l'exécution de leur promesse, ils l'adressaient à saint François, qui devait le mener directement à saint Pierre. En Allemagne, mêmes contrats, même crédulité. Rodolphe de Strattelinger était un prince fourbe, ambitieux, cruel, également haï et de ses voisins et de ses sujets; mais il protégeait les moines, il enrichissait les églises. Quand il mourut, les diables accoururent pour s'emparer de son âme. Déjà ils la tenaient entre leurs griffes, et ils allaient l'emporter, lorsque l'archange Michel, se souvenant du respect constant de Rodolphe pour les prêtres et de ses libéralités pieuses, vint combattre les diables. Pour prévenir une bataille qui pouvait durer long-temps, on résolut de part et d'autre de peser équitablement les mérites du mort. On mit dans la balance d'un côté ses injustices, ses meurtres, ses vols à main armée; de l'autre, sa condescendance envers les religieux, ses aumônes aux pauvres, ses dons aux églises. Le diable, s'apercevant que le bassin l'emportait de beaucoup sur l'autre, se suspendit, pour rétablir l'équilibre, au bassin des péchés, et il allait faire condamner l'âme de Rodolphe, quand l'archange Michel, remarquant cette supercherie, tira son glaive flamboyant et précipita le démon dans les enfers.

L'histoire suivante, conçue dans le même esprit, est encore plus explicite.

A la mort de l'empereur Henri II, les diables sortirent aussi en toute hâte de l'abîme pour venir s'emparer de son âme. On pesa aussi ses vices et ses vertus. Ses vices étaient bien lourds et en grand nombre. Les diables triomphaient; mais, par bonheur pour lui, l'empereur avait donné une fois dans sa vie un calice d'or à une église. Voilà Saint-Laurent qui s'approche et jette le calice dans la balance. Aussitôt le bassin des vertus l'emporte, l'âme joyeuse s'élance vers le ciel, et les pauvres diables s'en vont tout honteux.

Telles sont les légendes d'église, souvent cruelles, souvent entachées de superstition et d'égoïsme, mais plus souvent encore admirables par leur candeur, leur effusion religieuse, leur loi de charité.

Celles de châteaux ne sont que des légendes de guerre ou d'amour. Au cycle purement germanique sont venus se

joindre tous ceux qui sont enfantés par la Provence et l'Armorique, par l'Angleterre et l'Espagne. Dans le pays de Souabe comme dans le pays de Cornouailles, les chroniqueurs ont raconté les aventures de Tristan; les poètes ont chanté la belle Yseult. Dans la Thuringe, Wolfram d'Eschenbach a fait revivre le nom d'Arthur et de Parcival, et le roman de Fleur et Blanchefleur, de la fée Mélusine, de Maguelonne, les magies de Virgile ont été imprimées pour le peuple à Nuremberg et à Cologne, comme elles l'étaient à Troyes et à Paris.

Le plus célèbre de tous les héros de tradition allemande, c'est Charlemagne. Cette tradition lui prête, il est vrai, des aventures auxquelles sir Eginhard, ni même l'archevêque Turpin, n'avaient jamais songé. Mais tous les peuples ont pris la même liberté à l'égard de notre vieil empereur. Un poème anglo-normand, publié par M. Fr. Michel, le fait voyager à Constantinople et à Jérusalem, et la chanson de Roland, dont nous devons aussi la publication au zèle éclairé de M. Fr. Michel, agrandit singulièrement le cadre habituel de la bataille de Roncevaux.

Un jour, dit la tradition allemande, Charlemagne part pour la Hongrie. Il voulait aller convertir les païens. Il embrasse sa femme Hildegarde et lui dit : Attends-moi dix ans. Si à cette époque je ne suis pas revenu, tu pourras te regarder comme veuve et te marier. Neuf ans se passent. Les grands du royaume, n'apprenant plus rien de Charlemagne, pressent Hildegarde de se choisir un autre époux. Long-temps elle s'y refuse, mais ils redoublent leurs instances, et elle cède. L'époux est choisi, le mariage est arrêté. Une nuit, Dieu envoie un de ses anges à Charlemagne pour le prévenir de ce qui se passe. Aussitôt Charlemagne monte à cheval, et par la puissance de son guide céleste arrive en trois jours du fond de la Hongrie à Aix-la-Chapelle. Il était temps. Déjà les cloches sonnent, les sacristains décorent l'église, les comtes et les barons caracolent autour du palais; et quand l'empereur demande ce que signifient tous ces préparatifs de fête et ce mouvement de la foule, on lui dit que le lendemain Hildegarde se marie. Le bon empereur ne se fait pas reconnaître. Il passe la nuit dans une auberge, mais le lendemain matin, à l'heure où l'on allait célébrer la messe solennelle, il entre le premier dans l'église. Il y avait au haut de la nef

un siége doré qui ne pouvait être occupé que par l'empereur. Il va s'y asseoir, tire sa large épée, la pose nue sur ses genoux et attend. Le premier prêtre qui aperçut cet homme à cheveux blancs, assis sur le trône impérial et roulant autour de lui des regards de colère, jeta un cri d'effroi. Les autres prêtres accoururent aussitôt, et l'évêque, s'avançant avec ses habits pontificaux, demanda au majestueux vieillard qui il était : « Qui je suis? s'écria Charlemagne d'une voix tonnante. Ne me reconnaissez-vous pas? Je suis votre empereur que vous deviez servir, que vous avez trahi. » L'évêque se jette dans ses bras; le peuple le salue avec des acclamations de joie. Puis Hidelgarde bénit le ciel qui lui a rendu son époux.

N'est-ce pas là la vieille Odyssée d'Ulysse appliquée à d'autres noms, mélangée d'autres faits. Cette histoire d'un homme qui s'en va courir le monde, et revient chez lui sans être reconnu, et trouve sa femme mariée ou prête à se marier, n'appartient pas à un seul pays, à un seul individu, mais à tout un cycle de traditions, à tout une époque; elle se présente à chaque instant dans les livres de légendes, notamment en Allemagne dans ceux de Mœringer et de Henri-le-Lion; en Espagne dans la romance du comte d'Irlos; en Franche-comté dans la chronique du sire de Palud.

Une autre tradition rapporte que Charlemagne, étant à Aix-la-Chapelle, devint amoureux d'une femme qui n'était ni jeune ni belle. Chacun s'étonnait de cette singulière passion. Plus d'une fois même, ceux qui pouvaient lui parler librement lui représentèrent le mauvais choix qu'il avait fait. Mais ni les conseils ni les reproches ne l'arrachèrent à son entraînement. Cette femme mourut, et il la pleura amèrement. Il se fit apporter son corps dans sa chambre. Il la garda auprès de lui et passa des jours et des nuits à la contempler. Déjà le cadavre commençait à tomber en putréfaction, et Charlemagne, absorbé dans son amour, ne s'en apercevait pas. A la fin, l'archevêque Turpin soupçonna qu'une telle passion pourrait bien ne provenir que d'une œuvre de magie. Il entra dans la chambre où était le corps de la morte. Il la fit visiter, et trouva sous sa langue un anneau d'or qu'il emporta. Quand Charlemagne revint, on eût dit qu'il s'éveillait tout-à-coup d'un long sommeil. Il promena autour de lui des regards surpris, et demanda avec co-

lère qui avait apporté dans sa chambre ce cadavre infect. Mais aussitôt toute son affection se tourna du côté de l'archevêque. Il voulut le voir à toute heure du jour, il le suivit partout. Le digne archevêque comprit alors toute la puissance de l'anneau ; et prévoyant les malheurs qui pourraient arriver, si ce magique talisman venait à tomber entre les mains d'un méchant homme, il le jeta dans le lac. Voilà pourquoi, dit-on, Charlemagne aimait tant la ville d'Aix-la-Chapelle et son lac.

Othon III fit un jour ouvrir le tombeau de Charlemagne. Il trouva le vieil empereur assis sur son fauteuil, la couronne sur la tête, le sceptre à la main. La mort n'avait point altéré les traits de son visage, et, à le voir ainsi dans une attitude majestueuse, le corps droit et les épaules couvertes de son manteau, on eût pu se croire encore aux jours où il régnait à Aix-la-Chapelle. Les barons de l'empire s'inclinèrent devant lui, et le fier Othon le contempla avec respect.

Le nom de Roland a été, comme celui de Charlemagne, chanté et popularisé parmi les Allemands. Vers la rive gauche du Rhin, non loin du Drachenfels, on aperçoit un île, une demeure riante au milieu d'un vert enclos. Cette île est dominée par une montagne rocailleuse au-dessus de laquelle apparaît une tour et des remparts en ruines. C'est là ce qu'on appelle le *Rolandseck* ; c'est là que la tradition a long-temps fait vivre le vaillant neveu de Charlemagne. Un matin je cotoyais dans une barque ces rives poétiques, et quand nous arrivâmes en face de l'île, en face du vieux château, le batelier me raconta dans son langage simple et sans art cette légende :

Sur ce sol riant et fertile
S'élevait jadis un couvent,
Couvent de femmes, saint asile.
On y venait de loin souvent.

C'est là qu'Hildegonde la belle
A Dieu consacra son destin.
Un chevalier dans la chapelle
L'aperçut et l'aima soudain.

C'était Roland , homme de guerre ,
Un brave comte craignant Dieu.
Il aimait. Il eût voulu plaire,
Mais Hildegonde avait fait vœu.

Alors là bas , sur la colline,
Il alla bâtir ce château
Dont on ne voit que la ruine
Triste et pendant sur le hameau.

Là, songeant à la jeune fille ,
Sans cesse il eût voulu la voir.
Dans les murs, derrière la grille,
Il la cherchait matin et soir.

Et puis là haut dans sa retraite,
La nuit il allait s'enfermer ,
Oubliant jeux , tournois et fête ,
Heureux tout seul , heureux d'aimer.

Un jour la cloche au cloître tinte
D'un son qui lui va jusqu'au cœur ;
Il écoute, entend une plainte
Profonde et d'amère douleur.

Puis un long convoi se déroule ,
Avec les vêtements de deuil.
Et de loin à travers la foule ,
Ses yeux distinguent un cercueil,

Un crucifix, une couronne,
Des roses blanches , un drap noir.
Il regarde , pâlit , s'étonne.
C'était elle.... Il cessa de voir.

Il s'enfuit en terre étrangère ,
Laissant son château sans soutien,
Cherchant les périls de la guerre ;
Et de lui l'on n'apprit plus rien.

Mais l'hiver, pendant les nuits sombres,
On raconte encore au hameau

Que l'on a vu deux blanches ombres
Planer au-dessus du château.

Toutes les forteresses en ruines, tous les châteaux aux blanches tourelles qui dominent les coteaux pittoresques du Rhin, les sommités de Thuringerwald, les montagnes de la Silésie, ne rappellent pas au voyageur des histoires empreintes d'une telle mélancolie. Il en est que la tradition signale comme le séjour des méchants esprits et devant lesquels les crédules enfants d'Allemagne font le signe de la croix en passant. Le peuple du moyen-âge aimait à idéaliser la mémoire des princes qui s'étaient montrés tendres et généreux envers lui; mais il flétrissait à tout jamais par un conte, par un poème, le nom de ses tyrans. C'était là sa vengeance. Pour toutes les exactions qu'il avait subies, pour les larmes qu'il avait versées, pour le sang qu'il avait répandu, il imaginait une légende. Comme les Égyptiens, il faisait le procès de l'homme après sa mort; il l'appelait à son redoutable tribunal, et le condamnait dans ses chants populaires, dans ses livres, à des remords sans fin. Ici, l'insatiable baron, qui toute sa vie a dérobé le bien de ses sujets, se roule avec des cris de douleur sur l'or qu'il a injustement amassé. Là, celui qui a commis un meurtre erre sans cesse avec une plaie saignante au cœur. Ailleurs, celui qui a méprisé les douleurs de la pauvre veuve, les larmes de l'orphelin, revient au milieu des nuits demander une prière aux enfants de ceux qu'il a offensés.

Dans la Bohême, on montre au voyageur les ruines du château de Kynast, et l'on raconte cet étrange roman. Le maître de ce château n'avait qu'une fille, appelée Cunégonde, à laquelle il légua en mourant tous ses biens. Cunégonde était belle, mais elle avait l'âme dure et orgueilleuse. Quand les vieux serviteurs de son père la prièrent de se choisir un époux, elle les conduisit au-dessus d'un abîme, au sommet d'un roc escarpé, où l'homme le plus brave ne posait le pied qu'en tremblant, et elle leur dit : Si quelqu'un songe à m'épouser, il faut qu'il gravisse à cheval cette cime élevée, et j'en jure par tout ce qu'il y a de plus saint, celui-là seul qui pourra soutenir cette épreuve aura droit à m'appeler sa femme. Plusieurs chevaliers essayèrent d'accomplir cette terrible condition, et tous succombèrent. Les uns accouraient

séduits par la beauté de Cunégonde, d'autres entraînés par l'ambition, d'autres par un fol orgueil ; et l'impitoyable jeune fille vit périr avec la même indifférence ceux qui l'aimaient sincèrement et ceux qui aspiraient à partager ses principautés. Un jour, trois nouveaux chevaliers vinrent tenter la même entreprise. C'étaient les trois enfants d'une famille puissante, tous trois jeunes, beaux, braves; ils attiraient tous les regards, et tous les vœux de la foule les suivaient. L'un après l'autre ils essayèrent de gravir le roc fatal. Le premier n'était pas à moitié chemin que son cheval fit un faux pas et le précipita dans l'abîme ; le second échoua un peu plus haut ; le troisième s'avança avec plus de précaution, et déjà il avait surmonté les principaux obstacles, déjà il approchait du but, quand tout-à-coup une plante humide le fit glisser, et il roula de roc en roc jusqu'au fond du gouffre béant. Le peuple poussa un cri de douleur à la vue de ce spectacle cruel, et Cunégonde elle-même se sentit émue. Mais bientôt elle reprit sa superbe indifférence, et regarda sans un seul battement de cœur tomber tous ceux que l'aspect de la montagne sanglante n'avait pu effrayer. Un matin, le son du cor annonce l'arrivée d'un étranger. Un chevalier entre dans le château; il porte une armure étincelante ; une plume d'aigle flotte sur son casque, et ses longs cheveux noirs tombent sur ses épaules. Celui-là est beau, plus beau que tous ceux qui l'ont devancé. Son regard respire la fierté, son attitude est imposante. Cunégonde, en le voyant, éprouve un sentiment de crainte et d'amour qu'elle n'avait jamais connu auparavant. Quand il lui annonça le désir qu'il avait de gravir la montagne, elle pâlit, elle trembla, elle eût voulu l'arrêter au bord du chemin, l'enlacer dans ses bras, et lui jurer à l'instant même une fidélité éternelle. Mais lui voulait achever son périlleux voyage. Il se met en route; il monte par le sentier tortueux, par les rochers à pic. Cunégonde le suit avec anxiété ; elle compte chacun de ses pas et chacun des périls qu'il doit surmonter. Quand elle le voit tourner avec adresse les obstacles, se tenir debout sur la pente la plus escarpée, son cœur tressaille ; elle lève les yeux au ciel, elle prie, elle espère, puis un instant après elle retombe dans ses angoisses. Cependant le chevalier poursuit son chemin ; il s'élève de cime en cime, et tout-à-coup il arrête son cheval. Il est arrivé à la dernière sommité, et son panache

ondoie au-dessus de l'abîme. A cette vue, Cunégonde se jette à genoux, et l'air retentit de ses exclamations de joie. Puis elle accourt, elle se précipite au-devant de l'étranger. Mais lui, la repoussant avec mépris : « Va-t'en loin de moi, lui dit-il, misérable femme qui as fait verser tant de pleurs; souviens-toi de tant de nobles chevaliers dont tu as causé la mort. Souviens-toi de ces trois frères que tu as vue sans pitié périr l'un après l'autre. Je suis venu pour les venger. Tu m'aimes, et moi je te maudis.

A ces mots il s'éloigne, et la malheureuse Cunégonde, torturée par son amour, en proie à ses remords, s'élance au-dessus de la montagne, et se jette dans le gouffre où sont tombées ses victimes.

Cette tradition de Cunégonde fait un singulier contraste avec les autres traditions d'amour répandues en Allemagne. Dans presque toutes, l'amour apparaît humble et candide, fidèle et résigné. Il grandit à l'écart, il se développe dans la solitude, il s'épanouit comme une fleur. La jeune fille se dévoue à celui qu'elle aime; elle le prend pour son protecteur, pour son maître; elle s'associe de cœur et d'âme à son destin. S'il souffre, elle souffre avec lui; s'il commande, elle obéit; s'il revient blessé d'une bataille, elle panse ses plaies et le veille sans relâche; s'il est absent, elle se retire loin du monde et l'attend de longues années, et demande à toutes les vagues du fleuve qui s'écoulent, à tous les nuages qui passent, s'ils ne l'ont point vu, s'il ne reviendra pas bientôt.

Auprès de Hirzenach, on aperçoit les restes de deux châteaux. Deux frères les habitaient : ils avaient été élevés avec une jeune orpheline, et tous deux l'aimaient avec la même passion. Quand elle fut en âge de se marier, ils s'offrirent l'un et l'autre pour l'épouser, et la prièrent de choisir. La jeune fille n'osait. Mais l'aîné, ayant cru remarquer qu'elle préférait son frère, sacrifia généreusement ses prétentions, et partit. Le second, avant de se marier, voulut faire un voyage en Terre-Sainte, et, quelques années après, on apprit qu'il était de retour en Allemagne, ramenant avec lui une jeune Grecque qu'il voulait épouser. A cette nouvelle, le frère aîné, irrité de le voir manquer à ses engagements envers celle qu'il avait lui-même si long-temps aimée, et qu'il aimait encore, veut punir son parjure, et l'appelle en duel. Le jour du combat est fixé. Les deux frères se réunissent à

moitié chemin de leur château : ils tirent le glaive, ils s'avancent l'un contre l'autre, quand tout-à-coup la jeune fille se jette au milieu d'eux, et les apaise par ses paroles, par son regard. Au lieu de lutter ensemble, ils s'embrassent, ils se jurent une amitié éternelle. Mais celle qui les avait réconciliés s'en va sans se plaindre de celui qui l'a trahie, et s'enferme dans un couvent.

Voici une autre tradition dont on ferait un roman digne d'être mis à côté de celui d'Aucassin et Nicolette.

Un chevalier lorrain, nommé Alexandre, part pour visiter le Saint-Sépulcre. Sa femme lui remet, en le quittant, une camisole blanche sur laquelle elle a brodé une croix rouge. « Tiens, lui dit-elle, porte-la toujours. Cette camisole est le symbole de ma fidélité ; rien ne peut la ternir. » Le chevalier est pris par les Sarrasins, envoyé au sultan, et condamné à traîner la charrue. Dans tous ses travaux, il porte constamment sa camisole ; et ni la pluie, ni la poussière, ni la boue, ni le sang, ne peuvent y imprimer une tache. Elle est blanche comme le jour où la main de la jeune femme l'acheva. Les gardiens d'Alexandre, ayant remarqué ce fait, vont le raconter au sultan, qui appelle son prisonnier, et lui demande d'où lui vient ce merveilleux vêtement. « C'est un présent de Florentine, ma femme, dit Alexandre, c'est un symbole de sa fidélité. » Le sultan envoie un de ses affidés à Metz, avec l'ordre d'employer tous les moyens pour séduire Florentine. Mais le Sarrazin prodigue vainement les promesses, les présents ; la jeune femme reste insensible à toutes ses galanteries. Quelque temps après, elle prend un habit de pélerin, une harpe, et s'en va de rivage en rivage jusqu'en Palestine. Elle arrive dans la contrée où est son mari. Elle entre dans le palais du prince, et chante si bien que le sultan la prie de dire elle-même ce qu'elle veut avoir pour récompense. Elle demande la liberté d'un prisonnier, choisit son mari, et, sans se faire reconnaître, reprend avec lui le chemin de Metz. A deux ou trois journées de distance de cette ville, elle dit à son compagnon de voyage : « Je suis obligée de vous quitter ; voilà votre route, voici la mienne. Pour prix du service que je vous ai rendu, donnez-moi un morceau de votre camisole. » Le chevalier le lui donne. Elle s'en va par le chemin le plus court, arrive à Metz vingt-quatre heures avant lui, revêt ses habits de femme ; et lorsque son mari paraît,

elle le reçoit avec toutes les marques de la joie et de la surprise, comme si elle ne l'avait pas vu depuis le jour où il est parti. Cependant les amis d'Alexandre viennent lui communiquer leurs soupçons. Ils lui racontent que sa femme a été absente pendant long-temps, et qu'on ne sait où elle est allée, et comment elle a vécu. La jalousie s'empare du chevalier. Il convoque un jour ses parents, ses amis; et là, au milieu de cette assemblée solennelle, il somme sa femme d'expliquer sa conduite. Florentine lui demande la permission de sortir un instant. Elle entre dans sa chambre, et reparaît bientôt avec son habit de voyage, avec sa harpe sous le bras et le morceau de camisole à la main. Le chevalier reconnaît l'adorable pélerin qui l'a délivré, et se jette à ses genoux.

Toutes ces traditions d'Allemagne rendent un culte suprême à la beauté. Chaque fois que la beauté apparaît ou dans une légende, ou dans un chant populaire, elle émeut, elle subjugue, elle efface toutes les distances. Fille du peuple, elle monte au rang des patriciens. Les hommes les plus fiers de leur naissance recherchent son sourire; les rois se lèvent devant elle comme les vieillards troyens devant Hélène.

La fille d'un prince aime un pâtre des montagnes, et meurt de douleur, parce qu'il n'a pu être son époux.

La femme d'un puissant margrave aime un jeune menuisier. Elle le fait venir auprès d'elle et l'embrasse. Le margrave apprend cette infidélité, et condamne le menuisier à mort. Mais la jeune femme le sauve, lui dit de partir, et lui mettant un rouleau de ducats dans la main : « Tiens, lui dit-elle, va, et si le vin qu'on te servira dans les hôtelleries te paraît amer, bois du vin de Malvoisie, et si mes baisers te semblent plus doux, reviens en chercher. »

L'ascendant qu'exerce la beauté est quelquefois si grand, que le peuple l'attribue à la sorcellerie. Telle est l'histoire de Lore Lay racontée par le poëte Clément Brentano :

« A Bacharach, au bord du Rhin, habite une magicienne. Elle est belle et gracieuse. Elle séduit facilement le cœur. Déjà plusieurs hommes ont souffert pour elle. Une fois qu'on est tombé dans ses liens d'amour, on ne peut plus s'en délivrer. »

L'évêque la cite devant le tribunal ecclésiastique. Il voulait la condamner, mais il n'en eut pas la force, tant il la trouva belle. « Dis-moi, s'écria-t-il avec émotion, dis-moi,

pauvre Lore Lay, qui donc a fait de toi une méchante sorcière ?

— Seigneur évêque, laissez-moi mourir. Je suis lasse de la vie; car tous ceux qui me regardent sont condamnés à souffrir. Le feu magique est dans mes regards, et mon bras est une baguette magique. Jetez-moi dans les flammes, détruisez mes enchantements.

— Je ne peux pas te condamner avant que tu m'aies dit comment il se fait que ce feu magique ait déjà pénétré dans mon sein. Je ne peux pas te condamner, car mon cœur se briserait en deux.

— Seigneur évêque, ne vous moquez pas d'une pauvre fille. Priez plutôt, priez pour moi le Dieu de miséricorde. Je ne veux pas vivre plus long-temps. Je ne peux plus aimer. Condamnez-moi à mort. Voilà tout ce que je vous demande. Celui que j'aimais m'a trahi; il s'est éloigné de moi; il est parti pour la terre étrangère. La douceur du regard, le frais incarnat du visage, la suave mélodie de la voix, voilà ma magie. Moi-même j'en suis victime. Mon âme est pleine de douleur, et je mourrais si je voyais mon image. Faites-moi donc justice. Laissez-moi mourir. Tout a disparu pour moi dans le monde, depuis que je ne vois plus celui que j'aimais. »

L'évêque appelle trois chevaliers : « Conduisez-la, dit-il, dans un cloître. Va, ma belle Lore Lay; que le ciel aie pitié de toi ! Tu deviendras nonne, tu porteras la robe noire et blanche. Prépare-toi sur cette terre au grand voyage de la mort. »

Les chevaliers partent pour le cloître, et regardent avec tristesse la belle Lore Lay.

« O chevaliers ! s'écrie-t-elle, laissez-moi monter au-dessus de ce rocher. Je veux voir encore une fois la demeure de mon bien-aimé; je veux contempler encore une fois les vagues profondes du Rhin. Puis après nous irons au cloître, et je deviendrai la fiancée du Seigneur. »

Le roc est taillé à pic, difficile à gravir. Mais elle s'élance rapidement jusqu'à sa sommité, et là, debout, elle s'écrie : « Je vois un bateau sur le Rhin ; celui qui guide ce bateau doit être mon bien-aimé. Oui, c'est sans doute mon bien-aimé, et la joie me revient au cœur. »

A ces mots, elle baisse la tête et se précipite dans le fleuve.

Là s'arrête le chant du poète. Mais le peuple continue la tradition. Il raconte que Lore Lay apparaît encore au milieu du fleuve où elle s'est jetée, comme Sapho. Souvent on la voit à la surface des vagues tresser ses blonds cheveux ; souvent, le soir, on l'entend jouer de la harpe et chanter, et ceux qui veulent s'approcher pour la voir de plus près, ou ceux qui prêtent l'oreille à ses chants, ne peuvent résister à la magie de sa voix, à la fascination de son regard. Ils abandonnent leur barque et se jettent dans les flots.

Ainsi, dans la poésie du peuple, la beauté est impérissable, et la mort, qui d'un souffle renverse les papes et les empereurs, la mort n'altère pas le charme d'un doux regard, la mélodie d'une voix de jeune fille.

J'ai esquissé rapidement ce tableau des traditions allemandes. On pourrait écrire sur ce sujet des volumes entiers. Les Allemands ont préparé avec un zèle admirable tous les matériaux. Toute la maison est là sur pied ; libre à chacun de la prendre. Entr'autres bons ouvrages, j'indiquerai, à ceux qui voudraient faire une étude particulière de ces histoires du peuple, les livres des frères Grimm : *Deutsche sagen ; Kinder und Hans Mœrchen;* les contes de Musœus; les traditions du Harz, du Thuringerwald, de la Silésie, par Büsching; de la Bohême, par Gerle ; de la Hongrie, par le comte de Mailath; du pays de Saltzbourg, par Massmann ; des bords du Rhin, par Schreiber et par Geib, etc.

X. Marmier.

Critique Littéraire.

ARTHUR,

PAR M. ULRIC GUETTINGUER (1).

Ce livre ne s'adresse ni à ceux qui demandent des émotions violentes, ni à ceux qui s'inquiètent de l'habileté des combinaisons. Simplement pensé, simplement écrit, il n'est destiné à éveiller des sympathies que chez les esprits solitaires et méditatifs. Il ne faut y chercher ni préparations adroites, ni dessein de caractères, ni mise en scène. *Arthur*, à proprement parler, n'est pas un roman ; c'est-à-dire qu'il n'a aucune des qualités qui excitent la curiosité ou l'intérêt, et forcent le lecteur d'aller jusqu'à la dernière page d'un livre sans s'arrêter. En revanche, s'il manque du talent d'échafaudage, indispensable seulement aux livres sans idées, *Arthur* possède toutes les qualités du genre auquel il appartient. Il a ce cachet de mélancolie, d'individualité, transporté si heureusement de la poésie intime dans la prose par M. Sainte-Beuve. Il a toute la gravité, toute la solennité d'une œuvre fécondée par la méditation et produite consciencieusement et à son heure. On y chercherait en vain une phrase déclamatoire. On voit que le choix du mot n'a jamais été motivé par l'impatience de la plume, que l'expression a toujours été dominée par la pensée, mérite qui devient

(1) Un vol. in-8°, chez Renduel.

de plus en plus rare. Et, ce qui vaut mieux encore que tout cela, *Arthur*, bien que relevant de la littérature *confidentielle*, dissimule sous une intention philosophique l'égoïsme ordinaire de l'école où il est né.

Puisque l'auteur s'est plus préoccupé de l'idée que de la forme extérieure dans *Arthur*; puisqu'il a moins voulu produire une œuvre irréprochable au point de vue de l'art plastique et des règles, que sévère et grave dans son but moral, nous aurions mauvaise grâce à le chicaner sur les défauts de composition qui s'y trouvent. D'ailleurs, une fois accepté comme récit d'événements réels, comme confession authentique d'un poète ignoré, ainsi que nous le présente M. Guttinguer, *Arthur* ne doit plus être placé au rang des ouvrages d'imagination. Les lois sévères de l'invention et de la mise en œuvre ne lui sont plus applicables. La critique a bien le droit de demander compte à l'auteur des opinions qu'il a exprimées; elle peut bien exiger de lui un style correct, élégant et approprié aux circonstances; elle peut blâmer ou louer à son gré la prolixité ou la concision du langage, discuter les théories avancées ou l'opportunité de certains développements métaphysiques; mais elle ferait preuve de partialité en allant plus loin. Aussi, ayant loué tout à l'heure M. Guttinguer pour s'être tenu avec succès dans les conditions du genre qu'il a choisi, nous arriverons sans plus tarder à la discussion du côté philosophique de son livre.

Arthur, selon les desseins de l'auteur, est le type de la jeunesse d'aujourd'hui. Plein d'enthousiasme et de vagues espérances, il est arrivé à la virilité après une adolescence négligée et paresseuse, n'aspirant qu'à jouir de la vie et de ses plaisirs. Doué d'une sensibilité maladive, il n'a pas tardé à sentir le vide amer des félicités humaines. Le bruit du monde ne l'a pas tellement étourdi qu'il n'ait pu descendre quelquefois en lui-même, et gémir sur la solitude de son cœur. Perdu au milieu des vices et de la corruption des hommes, il s'est proposé l'amour comme un but magnifique et noble, comme une réhabilitation éclatante à ses propres yeux. Malheureusement, pressé qu'il était d'en finir avec les dégoûts sans nombre qui l'assiégaient, il s'est trompé de route, et n'est arrivé qu'à la débauche. Il a d'abord approché de sa bouche fiévreuse bien des coupes souillées; il a puisé à bien des sources impures; il s'est endormi sur des poitrines déjà

profanées, et ce n'est qu'après tant d'avilissantes expériences qu'il a fini par connaître son erreur. Alors il a cherché l'amour ailleurs ; il a tenté l'apaisement des sens par le calme et la rêverie. Pour punir sa chair long-temps révoltée, il s'est livré sans réserve à une affection pudique et mystérieuse, il n'a plus aspiré qu'à baiser en silence les pieds d'une femme chaste et voilée. Mais, comme don Juan toujours aux prises avec le désir, il a senti ses dernières illusions s'évanouir peu à peu. Plus il avait placé d'espérances sur l'objet de sa passion idéale, plus il s'est trouvé malheureux lorsqu'après une lutte prolongée, la possession l'a rejeté enfin contre terre.

Il a résisté encore cependant. Il n'a pas voulu céder sans combattre. Espérant qu'à force de patience et de volonté il parviendrait peut-être à préserver d'une ruine irréparable les débris de son amour, il s'est armé de vigilance et de courage, et il a veillé jour et nuit. Prudence inutile ! Quand le voile qui trompe nos yeux est tombé, il n'y a plus rien à faire ! Quand la lassitude s'est glissée entre deux amants, ils n'ont plus qu'à rompre, s'ils ne veulent pas que le dégoût, et plus tard la haine, vienne s'asseoir à leur chevet.

Arthur et sa maîtresse ont compris que l'heure de la séparation a sonné pour eux. Ils se sont résignés à l'adieux suprême. Les portes d'un cloître se sont fermées sur la femme repentante, et Arthur s'est éloigné.

Ne sachant plus à quelle espérance rattacher sa vie, il a résolu de chercher dans les voyages lointains une distraction salutaire. Il est parti. Mais ni les plaines fertiles, ni les vallons embaumés, qui semblent convier le pélerin à une existence de calme et de solitude, ni les montagnes au front de neige, ni les vagues tumultueuses de l'Océan, qui semblent défier son courage, rien n'a pu éclaircir un instant le front nuageux d'Arthur. Il est resté impassible devant les magnifiques spectacles déroulés chaque jour sous ses yeux. Loin de puiser dans la contemplation de la nature de nouvelles forces et une nouvelle confiance dans l'avenir, loin de retremper dans une admiration naïve ses désirs émoussés, loin de souhaiter et d'appeler pour ses facultés appauvries ce rajeunissement que Dieu ne refuse pas au brin d'herbe, il s'est complu dans les irritantes observations. Ce n'est pas au chant de l'oiseau, mais au jurement du roulier qu'il a prêté l'o-

reille sur sa route ; ce sont les tableaux lugubres qui ont attiré ses regards; ce sont les émotions amères qu'il a cherchées. Et cela devait être.

Lorsqu'une âme s'est vouée de bonne heure à l'ambition ou à l'amour, lorsqu'elle n'a rien négligé pour goûter et éterniser les joies qu'elle s'était promises, et que tout-à-coup elle voit se disperser, comme autant de légers nuages, ses illusions les plus chéries ; lorsque, après des efforts sans nombre, elle s'est convaincue de son impuissance à rien bâtir de solide, elle retombe sur elle-même furieuse et découragée. Elle se désespère d'abord, elle éclate en sanglots ou en blasphèmes, et se promet de ne pas aller plus loin. Puis, la crise passée, s'il ne lui reste plus, en effet, assez d'énergie pour désirer encore, si toute sa force a été usée dans les luttes qu'elle a soutenues, elle passe de la colère à l'abattement, et arrive bien vite à cette maladie fatale qu'on appelle Ennui. Or, l'ennui, pour une âme hautaine et brisée, c'est un supplice de toutes les heures ; c'est une agonie terrible dont le malade lui-même implore le terme sans le prévoir. Appartenir à l'ennui, c'est se sentir couvert, tout vivant, du drap mortuaire ; c'est avoir le cœur déjà dévoré par les vers du tombeau.

Quelle joie serait possible dans une situation pareille, si ce n'est celle d'espérer un anéantissement prochain? L'indifférence obstinée d'Arthur pour les riants côtés de la vie nous semble donc naturelle et ne nous surprend pas.

Cependant l'ennui n'est pas une maladie inguérissable pour celui qu'anime une volonté courageuse. Quel parti va prendre Arthur? Deux chemins s'ouvrent devant lui. Acceptera-t-il l'existence vide et décolorée qu'il s'est faite? Se décidera-t-il à boire la coupe jusqu'à la lie, à marcher d'un pas ferme jusqu'au bout de la carrière ; ou bien, las de sa souffrance, demandera-t-il à une mort violente le repos et l'oubli?

M. Ulric Guttinguer a compris que ni l'un ni l'autre de ces moyens ne devaient être employés. Il s'est dit qu'après Childe-Harold, qui est la personnification de l'ennui accepté; après Werther, qui est la personnification du désespoir poussé jusqu'au suicide, il restait quelque chose à peindre qui ne serait ni le lâche engourdissement du premier ni la folie du second. L'idée d'avoir voulu indiquer un remède à la maladie de notre époque est louable assurément ; nous

n'en blâmerons pas moins, cependant, la nature du remède. M. Ulric Guttinguer n'a rien trouvé de mieux pour Arthur que la prière et la résignation. Mais la résignation pieuse est-elle en harmonie avec les idées et les besoins du siècle? Évidemment non ; et c'est la raison pour laquelle nous ne sympathisons pas avec M. Guttinguer.

Pourquoi Childe-Harold s'est-il enfermé dans son égoïste mélancolie, dans son impiété dédaigneuse? C'est que tout lui a manqué à la fois, c'est qu'après les déceptions de l'amour sont venues pour lui les déceptions de l'amitié ; c'est que, dégoûté des affections périssables, il a vainement imploré un divin appui. Il a trouvé les temples vides comme les cœurs de ses frères. Seul, sans un asile où son âme saignante pût se réfugier, n'entendant que les clameurs confuses d'une société en détresse, assistant à la démolition complète du passé, il a désespéré de l'avenir. Au milieu des chutes retentissantes dont il était témoin, il s'est demandé à quoi serviraient les efforts d'un homme, et s'il était possible d'aller contre la destinée. Convaincu qu'il assistait à l'heure dernière du genre humain, il s'est retiré de la foule ; et quand ses lèvres se sont ouvertes, elles n'ont fait entendre que des paroles impies et désespérées. Pourtant, soit qu'il fût poussé par la curiosité ou par une crainte instinctive de la mort, il a voulu vivre ; mais il est toujours allé s'enfonçant de plus en plus dans sa farouche solitude, toujours plus sceptique et plus amer.

A côté de lui s'est trouvé un homme qui, plus vivement affecté du désordre social, blessé plus vif dans ses sympathies, n'a pas eu la force de résister. Moins orgueilleux qu'Harold, il n'a maudit ni Dieu ni le monde; il n'a pas élevé la voix dans la tourmente pour blasphémer ; il a eu de la pitié et non du mépris pour les âmes que la douleur avait désséchées ou corrompues. Loin d'envenimer par de lugubres paroles les blessures qu'il ne pouvait guérir, il s'est contenté de pleurer en silence. Il n'a confié à personne ses propres misères, sachant bien qu'il n'avait pas de consolations à recevoir. Il s'est efforcé, autant qu'il l'a pu, de sourire à travers ses larmes, jusqu'au jour où, fatigué de son rôle et n'en espérant pas de récompense, il s'est jeté volontairement dans les bras toujours ouverts de la mort.

Venus au commencement du XIXe siècle, après tant d'é-

branlements religieux et politiques, Childe-Harold et Werther furent deux types terribles et vrais de la société désorganisée qui les vit naître. Alors, en effet, l'orgueil sauvage et le suicide se partageaient l'humanité.

A l'heure où nous sommes, les choses ne se passent plus ainsi. Le désespoir a fait place à une foi ardente en l'avenir. Les idées religieuses ont germé sur le cadavre de l'athéisme. Le pressentiment d'une régénération magnifique occupe tous les esprits. C'est donc un admirable moment, selon nous, pour créer un type qui, fidèle aux tendances du siècle présent, soit un progrès sur Childe-Harold et sur Werther. Pourquoi M. Ulric Guttinguer, avec la conscience de cette opportunité, a-t-il faibli à l'œuvre? Nous l'avons dit plus haut: c'est qu'il n'a pas vu le progrès là où il est réellement. C'est qu'au lieu de regarder devant lui, il a tourné ses regards en arrière; c'est qu'au lieu d'avancer, il a reculé.

La résignation, en effet, si long-temps prêchée aux peuples, n'est plus considérée aujourd'hui, et avec raison, que comme une évidente lâcheté. Se résigner au silence et à la solitude, c'est s'abdiquer soi-même, c'est reconnaître la légitimité des usurpations humaines, c'est plier honteusement le genou et nier la justice de Dieu. Tant que le monde a vécu dans cette pensée que le corps devait être sacrifié sans pitié à l'âme, la résignation a pu passer pour une vertu, pour un généreux mépris des joies de la terre. Mais, depuis que la chair a crié vengeance; depuis que la philosophie a nettement séparé les intérêts des devoirs, les plaisirs du corps des plaisirs de l'esprit; depuis que les droits de l'homme aux jouissances matérielles ont cessé d'être sacrifiés à l'espérance d'une vie meilleure; depuis que la moralité des passions a été proclamée, la résignation est devenue le partage des âmes sans courage et sans énergie.

Depuis Luther, qui, le premier, s'éleva contre la soumission aveugle, l'humanité n'a cessé de s'agiter sourdement; chaque siècle a vu disparaître sous la main audacieuse d'un homme de génie quelque entrave avilissante; les générations ont marqué leur passage par des protestations énergiques, et les ruines se sont entassées. Le mouvement une fois imprimé, les hommes (et pouvait-il en être autrement?) n'ont eu de respect pour aucune puissance. Ils ont brisé le sceptre et la croix. C'est alors qu'effrayés eux-mêmes de leur nuit

profonde et de leur solitude, sentant la terre se dérober sous eux et n'apercevant qu'un ciel vide sur leurs têtes, ils se sont résolus à passer dans une débauche imprévoyante le peu d'heures qui les séparaient du néant. Childe-Harold et Werther, quoique atteints de la fièvre d'égoïsme qui rongeait les entrailles de leurs frères, ont été utiles cependant à la cause de l'humanité, car tous deux, l'un par ses chants funèbres, l'autre par sa mort, ils ont protesté contre le désordre et provoqué chez le plus grand nombre le désir d'une prochaine régénération.

Aujourd'hui donc, moins que jamais, la résignation n'est permise. Aujourd'hui que, grâce à la persévérance infatigable de nos pères, nous sommes appelés à poser les fondements d'une société nouvelle, ne serait-ce pas une lâcheté véritable que se croiser les bras en regardant le ciel! Dans les luttes acharnées qu'ont eu à soutenir les générations précédentes, bien des catastrophes malheureuses, mais inévitables, ont frappé l'humanité. Qu'importe si, après avoir passé par tant de rudes et douloureuses épreuves, elle arrive enfin à compléter l'œuvre commencée? qu'importe qu'elle ait erré quelque temps dans la nuit, sans but et sans guide, si, initiée à la sagesse par une cruelle expérience, elle sort enfin de son inertie coupable, et s'avance d'un pas ferme vers un meilleur avenir? Quand un soleil radieux et fécondant éclairera sa marche victorieuse, se souviendra-t-elle des ténèbres qui l'auront un instant enveloppée?

C'est donc à l'action et au courage qu'il faut pousser les jeunes intelligences, et non à la mollesse et à l'engourdissement. Au reste, nous le disons avec joie, avec confiance, avec orgueil : la génération dont nous sommes n'a pas besoin d'être excitée au travail; elle s'y est mise d'elle-même avec une rare et louable énergie; elle lutte contre les obstacles, elle cherche, elle s'inquiète; elle a compris la mission qui lui est réservée et s'en montre digne. C'est pourquoi, nous le répétons, Arthur n'est pas la personnification des idées du temps présent. Ce n'est pas là le type de la jeunesse laborieuse dont nous parlons, mais au contraire, et fort heureusement, une nature tout exceptionnelle.

Nous ne nous étendrons pas sur la dernière partie de l'histoire d'Arthur. Il suffit de savoir qu'à dater du jour où il s'est voué à une pieuse solitude, ses journées ont été rem-

plies par d'édifiantes lectures, par d'austères réflexions sur les vanités de la vie. Ne s'occupant plus que de son salut, il a demandé aux grands philosophes chrétiens, aux pères de l'église, des consolations et des espérances. Prenant en pitié les efforts de son siècle, il s'est enfoncé chaque jour plus avant dans de mystiques et inutiles contemplations. Il y aurait lieu de réfuter ici bien des idées sur lesquelles Arthur appuie avec complaisance. La charité, par exemple, est une des *vertus* dont il se préoccupe le plus et dont il recommande expressément la pratique ; comme si la charité pouvait passer encore pour une vertu dans un temps où l'égalité des hommes est proclamée ! comme si les hommes pouvaient accepter encore l'humiliation de l'aumône, après avoir nié les droits des favoris de la fortune, et souffleté leurs ridicules prétentions ! — Mais il est tout simple qu'Arthur en soit là : quand on a opté pour le passé contre le présent et l'avenir, il n'y a plus de progrès possible.

Est-ce à dire qu'*Arthur* mérite un blâme général ? loin de là. D'abord le style, nous l'avons déjà dit, en est pur et limpide. Ce n'est pas un livre à combinaison dramatique, mais c'est un récit plein de choses senties et sérieuses, abondant en images gracieuses et vraies. Tout en blâmant les tendances de l'auteur, nous conviendrons qu'il y a dans *Arthur* un côté profondément utile et moral. L'éloge que nous allons donner à M. Guttinguer ne lui sera pas agréable peut-être, car il y trouvera la condamnation du but qu'il s'était proposé ; nous n'hésiterons pas, néanmoins, à nous expliquer.

La véritable valeur philosophique d'*Arthur*, selon nous, c'est de montrer à quelle torpeur fatale, à quelle déplorable faiblesse d'esprit peut conduire une dépravation prématurée.

Si, au lieu de consumer sa jeunesse dans de folles aventures d'amour, Arthur eût combattu de bonne heure l'ardeur de son sang, mis un frein à ses appétits désordonnés, calmé ses désirs coupables par la méditation et par l'étude, il n'en serait jamais venu au lâche engourdissement où nous le voyons. Ce qui l'a perdu, ce qui a ruiné son intelligence et appauvri ses facultés, c'est la débauche, l'oisiveté surtout. Voilà ce que penseront, sans nul doute, les esprits sérieux qui liront *Arthur*. Voilà l'unique enseignement qu'ils y pui-

seront, parce que celui-là seul est noble et beau. C'est-à-dire, en un mot, qu'au lieu de suivre l'exemple d'Arthur, ainsi que M. Guttinguer le propose, on s'efforcera de ne pas l'imiter.

CHAUDES-AIGUES.

DERNIÈRE EXPÉDITION

DES ESPAGNOL

CONTRE ALGER.

Le 22 juin 1775, la ville de Carthagène présentait l'aspect le plus animé. Une armée brillante y était rassemblée, et plus de cinquante bâtiments de guerre, tout prêts à mettre à la voile, étaient à l'ancre dans le port. Le soldat était plein d'espoir et d'impatience, les vaisseaux pompeusement pavoisés ; on eût dit l'Espagne tout d'un coup revenue, après un si long sommeil, aux jours belliqueux de Philippe II et de Charles-Quint. Le nom d'Afrique, cette antique ennemie de la Péninsule, circulait dans les rangs, accompagné de menaces et d'anathèmes ; les vieilles passions chrétiennes de Pélage et du Cid bouillonnaient dans les âmes.

Il s'agissait, en effet, d'une nouvelle expédition contre les Maures. Charles III régnait alors : l'Italien Grimaldi venait d'arracher au comte d'Aranda, son rival, la faveur royale et le gouvernement des affaires. Jaloux de signaler son administration et de s'affermir au pouvoir par quelque grand fait militaire qui flattât l'amour-propre des Espagnols, sans alarmer la susceptibilité des puissances maritimes, il avait jeté les yeux sur l'Afrique. Outre les présides que l'Espagne y possède encore aujourd'hui, elle possédait alors Oran, que le cardinal Ximenès avait soumis en personne à la domina-

tion chrétienne, et que l'incapacité de ses descendants laissa retomber, trois siècles plus tard, sous la loi de Mahomet. Une légère agression des Maures contre Melilla et le Penon de Velez fournit à Grimaldi un prétexte selon ses vues. Il profita du ressentiment national, soulevé par cet incident, pour tenter le coup d'état qu'il méditait.

Alger passait déjà alors pour le centre des états barbaresques, et pour le retranchement naturel des pirates qui infestaient la Méditerranée. Ce fut donc sur Alger que tomba la colère du cabinet de Madrid. Une expédition fut résolue contre cette ville insolente, qui, fière encore du désastre de Charles-Quint, bravait l'Espagne et l'Europe entière. Après bien des lenteurs, bien des incertitudes (car en Espagne rien ne s'est jamais fait vite), l'expédition fut enfin organisée, et se trouva réunie à Carthagène au milieu de l'été. Elle se composait de cinquante-un bâtiments de guerre, dont six vaisseaux de ligne et douze frégates, et de vingt-deux mille hommes de débarquement : l'artillerie était nombreuse, les munitions considérables et les approvisionnements abondants. L'amiral était don Pedro de Castijon, et le commandement en chef de l'expédition avait été donné au général O'Reilly. Il avait été question d'abord de don Pedro Cevallos; mais, consulté sur les moyens d'attaque, ses demandes avaient paru exagérées. O'Reilly avait jugé l'entreprise moins difficile, et il en avait accepté la responsabilité avec des forces inférieures.

Cet O'Reilly était un officier de fortune irlandais : il avait fait la guerre de la succession, et, après avoir servi plusieurs années en Autriche, il avait passé dans l'armée française, où il s'était assez distingué pour que le maréchal de Broglie le recommandât directement au roi d'Espagne, qui l'avait nommé lieutenant-colonel. Il fit avec éclat la campagne de Portugal, eut deux commandements dans les colonies d'Amérique, et fit preuve dans le dernier d'une rigueur aussi cruelle qu'inutile. A son retour, il avait hérité du haut poste militaire du comte d'Aranda, et il était devenu le favori de Grimaldi : c'est à cette faveur qu'il avait dû le commandement de la nouvelle expédition.

Dans cette même journée du 22 juin, des prières publiques furent célébrées à Carthagène, avec une grande pompe, dans l'église de Saint-François, pour le succès des armes de

sa majesté catholique et pour la destruction des infidèles. On chanta l'office de l'immaculée Conception, patrone de la Péninsule; et, le service divin terminé, le général en chef prononça, en manière d'encouragement et d'exhortation, un discours moitié militaire, moitié dévot, dans lequel il décernait un peu tôt à son armée un brevet d'immortalité.

Le lendemain matin, le canon du départ fit retentir les montagnes qui ceignent le port de Carthagène, et la nouvelle *armada* mit à la voile aux acclamations de la ville assemblée.

La traversée dura une semaine, et tout ce temps fut consumé en discussions souvent fort vives entre le général en chef et ses officiers. Il y avait désaccord entre eux sur presque tous les points capitaux de l'entreprise, et l'anarchie régnait au sein du conseil. Le principal antagoniste d'O'Reilly était le marquis de La Romana, homme impétueux et altier, qui était major-général de l'armée, et qui censurait avec aigreur toutes les mesures du commandant.

Du 30 juin au 1er juillet, la flotte jeta l'ancre dans la baie d'Alger, et prit position de manière à battre la rive orientale du fleuve Xarach, qui coule à l'est de la ville. De la mer on aperçut un camp étendu sur la rive et des groupes de cavaliers qui caracolaient en vue des vaisseaux. Les Maures paraissaient si peu alarmés, qu'au coucher du soleil ils tirèrent des salves de mousqueterie en signe de réjouissance. L'ordre de débarquement fut donné le lendemain, puis retiré, parce que la nuit devenait orageuse et que le vent portait contre terre.

Une semaine entière se passa dans une complète inaction. Le conseil de guerre se rassemblait tous les jours, et le temps se perdait en discussions vaines et en âcres polémiques. La Romana trouva encore là l'occasion de faire éclater son insubordination, et il se fit rappeler souvent à l'ordre par le général. Ces temporisations imprudentes compromirent le succès de l'entreprise. Les Maures prirent pour de la peur ces délais intempestifs; le sentiment de leur supériorité et de leur force ne fit que s'exalter davantage, et ils devinrent téméraires jusqu'à l'insolence. Ce long retard avait cela encore d'impolitique, qu'il permettait à l'ennemi de se reconnaître et de prendre à son aise toutes les mesures défensives

qu'un prompt débarquement et une exécution rapide eussent prévenues.

Enfin, le 6, les dernières instructions furent distribuées à l'armée; elles renfermaient, sur la manière de combattre des Maures et sur la tactique à leur opposer, des idées tellement précises et si mal suivies, que les adversaires d'O'Reilly répandirent dans la suite que ces instructions avaient été écrites et distribuées après l'évènement.

La méthode des Maures, disaient-elles, est de feindre une violente attaque et de fuir en désordre à la première résistance, afin d'attirer l'ennemi dans des embuscades. Il était en conséquence recommandé aux troupes de ne point rompre leurs lignes et d'aller toujours d'ensemble. L'armée une fois réunie, elle devait marcher en colonne serrée et sur six hommes de profondeur, dans le double but d'occuper peu d'espace et d'opposer une masse solide à la cavalerie maure. Chaque bataillon devait se pourvoir de deux cents outils de pionniers et de deux cents sacs de terre, afin de pouvoir élever sur-le-champ des redoutes propres à placer l'artillerie de campagne et à protéger le débarquement de la cavalerie. On devait, avant tout, s'emparer de quelque hauteur, d'où l'on commanderait la place avec avantage.

A ces instructions stratégiques étaient joints des ordres disciplinaires qui blessèrent la susceptibilité de l'armée et l'indisposèrent contre le général. Elle se plaignait qu'il eût déterminé des punitions pour des fautes que l'honneur national se refusait même à supposer.

Il y eut quelques coups de canon échangés dans l'après-midi du 6; mais les coups ne portaient pas, et ce premier feu fut sans résultat.

Le 7, on fit un simulacre de débarquement. Huit à neuf mille hommes descendirent dans les chaloupes à la pointe du jour, et s'avancèrent vers la côte, un mille à l'ouest de la rivière de Xarach; ils étaient couverts par les galères et par deux grands bateaux armés de douze pièces. Personne ne parut pour s'opposer à la descente. Après cette reconnaissance, les transports revinrent, sans qu'un seul coup de fusil eût été tiré. On prétendit que le débarquement ne se fit pas ce jour-là, faute de transports nécessaires; mais ce n'était là qu'un prétexte pour couvrir la mésintelligence qui

régnait entre les généraux et qui entrava toutes les opérations.

On donna ordre aux bâtiments de transport d'être en rade le lendemain à la pointe du jour. Or, c'était une nouvelle faute que de marquer aux ennemis le vrai point d'attaque si long-temps avant l'action.

Le 8, en effet, une première division, forte de huit mille hommes, débarqua à une lieue et demie à l'ouest d'Alger, protégée par le feu des vaisseaux qui canonnaient les forts. Ce premier corps débarqué, les transports retournèrent chercher le reste des troupes et les munitions. Tous ces mouvements se faisaient en présence de quatre-vingt mille Barbaresques, dont les deux tiers de cavalerie sous les ordres du bey de Constantine. Les Turcs étaient demeurés pour la défense de la place; aucun ne parut pour disputer le rivage. A mesure que les troupes débarquaient, elles se formaient, suivant les instructions reçues la veille, en colonne compacte. On a vu que ces instructions recommandaient avant tout l'ensemble, enjoignant aux troupes débarquées les premières d'attendre les autres avant de faire aucun mouvement. L'infraction à cette loi sage et prévoyante perdit l'entreprise : les Espagnols tombèrent dans la faute qui leur avait été signalée avec le plus d'insistance.

A peine l'avant-garde était-elle formée, qu'un petit corps ennemi se présenta sur son front. A cette vue, l'officier des gardes Navarro, qui commandait la première division, s'élança hors de la ligne, en brandissant son épée, au cri de *vive la religion! vive la foi du Christ! à eux, mes enfants!* Ce mouvement irréfléchi entraina les troupes; elles s'élancèrent sur les Maures, qui, fidèles à leur tactique, lâchèrent pied et s'enfuirent en désordre. C'est à ce moment qu'il faut rapporter tous les malheurs de cette fatale journée, *dia de perdida y sentimiento para Espana.* Les Espagnols marchèrent en avant au pas de charge, ayant en tête les volontaires d'Aragon et de Catalogne, espèce de compagnies franches pleines de bravoure, mais mal disciplinées. L'ennemi se retirant toujours, on se fatiguait à le poursuivre sans jamais l'atteindre; cette marche inconsidérée était d'autant plus périlleuse, que la cavalerie algérienne cherchait à couper l'armée pour l'empêcher de retourner à ses vaisseaux. Il ne lui manqua, pour y réussir, qu'un peu plus de décision.

Nous empruntons, au journal d'un officier espagnol qui faisait partie de l'expédition les détails suivants sur cette campagne malheureuse. « Nous marchâmes toujours devant nous jusqu'à ce que nous nous trouvâmes engagés dans un pays coupé, où l'ennemi était répandu en petits postes, et si avantageusement placé dans les haies qu'il faisait sur nous un feu sûr sans que nous pussions y répondre. Nos grenadiers et nos chasseurs, qui avaient été détachés en avant, furent repoussés. En ce moment, on nous fit soutenir par quelques troupes tirées du second débarquement; et le gros canon étant arrivé, nous occupâmes, à la faveur d'un feu très-vif, quelques postes d'où nous tirâmes beaucoup, mais sans parvenir à déloger l'ennemi. Jusque-là nos soldats avaient montré beaucoup d'ardeur et d'intrépidité ; mais voyant une si grande perte d'hommes sans le moindre avantage, ils commencèrent à tomber dans le découragement. Le feu du premier rang se ralentit; mais les trois derniers tirant toujours, cela ne faisait que gêner la première ligne et augmenter le désordre. Tout le zèle des officiers devint inutile; les ordres et les exhortations ne faisaient plus d'effet. Démoralisées par ce premier échec, les troupes étaient sourdes à la voix de la discipline. Ceux-ci avançaient, ceux-là reculaient, chacun faisait à sa tête. Dans cette grande confusion, nous aperçûmes tout-à-coup sur notre gauche un grand troupeau de chameaux conduits par quelques Maures, dans le but, sans doute, d'attirer notre feu. Le cri de ces animaux était si affreux, que nous fûmes renversés par nos propres chevaux frappés d'épouvante. Cet accident fut comme le signal général de la retraite. Sans attendre d'autres ordres, plusieurs brigades se formèrent en colonne, d'autres en bataille, et toutes se retirèrent précipitamment. Nous laissâmes sur la place une grande quantité de morts et de blessés. Ceux-ci nous suppliaient en grâce de ne pas les abandonner; ils n'obtinrent pas tous cette faveur ; mais ceux que nous pûmes emmener furent sauvés, car nous trouvâmes derrière nous un retranchement garni de trois pièces de 8 qui avait été élevé à la hâte par les troupes du troisième débarquement pour protéger notre retraite. Nous l'opérâmes tranquillement, grâce à cette batterie improvisée et à la bonne conduite du commandant des frégates, qui, du rivage, faisait sur l'ennemi un feu chaud et bien dirigé. De dix-sept ingé-

nieurs qui étaient venus avec nous pour reconnaître les lieux, quatorze furent blessés ; les trois qui survivaient ne suffisant plus pour conduire les travaux, il en résulta que les retranchements se trouvèrent beaucoup trop petits pour contenir toute l'armée. Dans cet état de gêne, et pressés les uns contre les autres sous un soleil ardent, nous fûmes fort maltraités par les carabines maures qui portaient beaucoup plus loin que nos fusils, et par trente-six pièces de canon qui battaient notre droite ; l'ennemi s'étant mis encore à tirer du fort Xarach, ce double feu nous incommoda cruellement, malgré les épaulements dont nous cherchâmes à nous couvrir. Les Maures ne cessèrent de se présenter sur notre front ; ils nous bravaient jusque dans nos retranchements, quoiqu'on en fit un grand carnage. Nous demeurâmes ainsi jusqu'à la nuit. Alors les troupes reçurent ordre de se rembarquer, en commençant par les plus jeunes, pour gagner du temps. Cette manœuvre s'exécuta avec tant de tumulte, de désordre et de confusion que, sans l'extrême ignorance des ennemis, qui ne surent pas profiter de leurs avantages, rien ne pouvait sauver l'armée d'une ruine complète. »

Toutefois le rembarquement ne se fit pas sans qu'il s'élevât encore de grands débats entre les généraux sur le parti qu'il restait à prendre. O'Reilly n'avait plus à combattre au conseil l'irascibilité altière du marquis de La Romana ; cet officier s'était fait tuer un des premiers à la tête de sa division ; mais il trouva dans le général Vaughan, Anglais au service d'Espagne, un adversaire encore plus inflexible. Vaughan s'opposa constamment au départ, représentant que la perte essuyée n'était pas assez considérable pour mettre l'armée hors d'état d'agir, qu'il fallait passer la nuit dans les retranchements, et recommencer l'attaque le lendemain matin. Ce parti était le plus honorable et sans doute aussi le plus sage ; éclairés par une première défaite, les Espagnols auraient facilement évité à une seconde épreuve la faute qui les avait perdus. La chance pouvait tourner et la fortune des combats passer du côté des chrétiens. Toutefois cette opinion ne prévalut pas : la timidité l'emporta, et l'ordre du départ fut donné aux troupes.

On a beaucoup exagéré la perte des Espagnols : nous avons vu porter jusqu'à quinze mille le nombre des morts ; c'est une grossière erreur. En consultant les rapports du temps,

nous trouvons qu'il n'y eut guère plus de cinq à six cents hommes tués et deux mille blessés ; mais on laissa quinze pièces de canon, trois obus, une grande quantité d'armes, presque toutes les munitions. Quant aux blessés abandonnés sur le champ de bataille, pas un n'eut la vie sauve. Le dey d'Alger, par un raffinement de barbarie, fit promettre, dit-on, la somme énorme de dix mille sequins pour chaque tête qu'on lui apporterait. On évalua à cinq ou six mille hommes la perte des vainqueurs ; mais il est à craindre que la rancune des vaincus n'ait encore renchéri, dans cette occasion, sur l'hyperbole péninsulaire.

Quoi qu'il en soit, l'humiliation des Espagnols fut complète. O'Reilly voulait, en se retirant, bombarder Alger, afin de donner au moins une dernière satisfaction à son honneur compromis. Mais les provisions de l'armée avaient été débarquées, et celles qui restaient à bord suffisaient à peine pour la traversée. Tout retard était donc impossible ; il fallut renoncer à cette vengeance désespérée. On laissa quelques bâtiments de guerre dans la baie, afin de tenir en respect les croisières algériennes ; et la flotte remit à la voile le 12, pour porter elle-même à l'Espagne la première nouvelle de son affreux désastre. Elle aborda à Barcelone dans les premiers jours du mois d'août. « Ils nous ont envoyés à terre, écrivait à sa femme un sergent espagnol, comme si nous n'avions été là que pour prendre le café avec les Maures. *Nos mandaron a tierra, como si ibamos a beber café con los Moros.* »

Telle fut l'issue de cette expédition entreprise sous de si brillants auspices : elle peut être rangée, par l'histoire, à côté de celle de Charles-Quint ; inspirées l'une et l'autre par les mêmes inimitiés, et dans le même but, elles eurent toutes les deux des résultats pareils. La double catastrophe des Européens ne fit qu'enfler l'orgueil des Barbares et rendre leurs déprédations plus audacieuses et plus insolentes. Il fallait plus d'un demi-siècle encore avant qu'on portât le coup décisif à ce génie malfaisant des mers.

L'expédition d'O'Reilly avait coûté au cabinet de Madrid des sommes énormes, dont il espérait se couvrir par la conquête ; l'imagination du peuple se berçait d'espérances magnifiques ; l'Europe entière avait les yeux sur la nouvelle croisade comme sur un de ces événements romanesques qui appartiennent à un autre siècle, à d'autres générations. Qu'on

juge d'après cela si le mécompte dut être amer et si la chute fut terrible. La cour s'efforça de pallier le mal, mais le désenchantement public l'exagérait encore; l'indignation fut générale; il y eut des émeutes sur tous les points du royaume; il fallut faire venir des troupes et de l'artillerie dans la capitale pour y maintenir la tranquillité.

O'Reilly était universellement haï des Espagnols comme étranger; comme vaincu, il fut exécré et dévoué à la vengeance nationale. Lui seul était coupable; tous les retards préliminaires, toutes les lenteurs du gouvernement lui furent imputés à crime. Il s'était aventuré témérairement dans l'entreprise, sans s'être enquis suffisamment et des forces des Algériens et de la nature des lieux; la saison était mauvaise; l'endroit du débarquement avait été mal choisi, l'attaque trop tôt commencée; au premier échec il n'avait su prendre aucune mesure pour raffermir le soldat et rétablir l'ordre; au lieu de payer de sa personne, lorsque la première division avait été une fois engagée, il l'avait abandonnée à son sort et avait perdu son temps sur le rivage, à inspecter le second débarquement; c'était la place d'un officier d'état-major, ce n'était pas celle d'un général.

Telles étaient les récriminations déchaînées contre lui. Nous avons vu que toutes n'étaient pas injustes et que sa campagne avait été aussi mal conduite qu'elle avait été mal préparée. Ne trouvant point d'opposition au débarquement, O'Reilly se regarda comme assuré du succès; et s'il ne donna pas en personne l'ordre de l'attaque, il ne fit rien pour l'empêcher. C'était une grande ignorance et des lieux et des hommes, que de s'imaginer qu'on allait pénétrer presque sans coup férir dans un pays inconnu, accidenté, où un ennemi invisible et chez lui occupait tous les postes avantageux.

Mais si la témérité d'O'Reilly fut de la présomption, il l'expia durement. La fureur publique ne connut pas de bornes; des groupes menaçants s'assemblèrent sur le chemin d'Alicante, dans le dessein de le massacrer au passage. Plusieurs voitures furent arrêtées parce qu'on le croyait dedans; il échappa par miracle, et l'on dit au peuple, pour calmer sa violence et pour l'éloigner, que le général étant boiteux (il avait été blessé dans les guerres de la succession), il lui serait impossible de se cacher et qu'on le reconnaîtrait toujours. A travers tous ces dangers, il arriva à Madrid, où il se

croyait en sûreté sous l'aile du premier ministre ; mais la colère et les murmures ne s'arrêtèrent pas aux portes du palais royal. Charles III reçut des lettres où sa personne était menacée si son favori apparaissait à la cour. Le prince fut obligé de céder : le commandement de Madrid, qu'O'Reilly avait hérité du comte d'Aranda lui fut retiré, pour être donné à un Espagnol, et le général battu et disgracié fut relégué en Andalousie comme capitaine-général.

L'irritation soulevée contre lui fut lente à se calmer; voici un trait qui prouve jusqu'où allait l'aversion des Espagnols contre lui. Un de ses amis, nommé Ricardos, qui avait eu un commandement dans sa calamiteuse expédition, se trouvait à Cadix quelque temps après. Étant entré dans un café où plusieurs officiers étaient rassemblés, ils sortirent tous à l'instant, et le laissèrent seul.

La disgrace d'O'Reilly dura avec des vicissitudes et des péripéties diverses jusqu'à la mort de Charles III ; il rentra en faveur à la cour de Charles IV, et il obtint en 1794 le commandement en chef de l'armée destinée à envahir le Roussillon, mais il mourut en route avant d'avoir pris possession de sa nouvelle dignité.

Le ministre Grimaldi avait compté sur une victoire pour asseoir son autorité chancelante : trompé dans ses espérances et dans son ambition, il fut écrasé par la défaite de son ami; étranger comme lui, il était de la part des Espagnols l'objet des mêmes inimités. De plus, il était coupable de la ruine du comte d'Aranda qui était cher à l'Espagne ; et qu'il avait supplanté au ministère. Rien dans l'administration de cet Italien, plus intrigant qu'ambitieux, n'avait racheté ses antécédents équivoques, ni lavé la tache de son origine. La chute d'Alberoni et la catastrophe plus récente de Squillace étaient là pour l'instruire sur la manière dont le peuple jaloux et ombrageux qu'il s'obstinait à gouverner traite les étrangers qui veulent s'imposer à lui. Le revers d'Afrique fut son coup de grâce : il traîna quelque temps encore au ministère, et finit par résigner le pouvoir aux mains de l'avocat murcien Joseph Monino, devenu depuis comte de Florida-Blanca.

Cette triste campagne est la dernière rencontre sérieuse que les Espagnols aient eue avec les Maures. Elle clot d'une manière peu satisfaisante, pour l'honneur des armes catholi-

ques, la longue série de guerres acharnées qui ont divisé les deux races durant tout le cours du moyen-âge. La perte d'Oran, survenue quelque temps plus tard, porta le dernier coup à la puissance espagnole en Afrique. Ceuta faillit même éprouver le même sort. Un coup de main fut tenté contre cette place vers la fin du siècle dernier ; et l'on voit encore aujourd'hui contre les murailles la trace des boulets maures. Ces agressions insolentes restèrent long-temps sans vengeance, et l'Europe tout entière, compromise par cette tolérance impolitique, avait fini par perdre tout prestige sur l'esprit des Barbares. Il ne fallait rien moins que la conquête d'Alger et le triomphe des armes françaises pour réhabiliter l'honneur occidental.

Il est glorieux pour la France d'avoir été choisie entre toutes les nations pour accomplir cette noble tâche. Indigné de l'audace de la piraterie barbaresque, l'illustre Bailli de Suffren, dont le nom a retenti si haut dans les mers de l'Inde, ne pouvait assez s'étonner que les puissances maritimes de l'Europe ne sussent pas mieux faire respecter le commerce de la Méditerranée, alors qu'une si faible partie de leurs forces suffisait pour anéantir ce repaire. Sensible à la voix de son vieux guerrier, la France semble s'être piquée d'honneur, en exécutant à elle toute seule ce que la jalousie des puissances européennes les empêcha toujours d'exécuter en commun.

Mais il ne suffit pas d'avoir conquis, il faut savoir conserver. Il importe à la France de faire mentir en cette circonstance l'universelle opinion qui la déclare inhabile à garder ses conquêtes. Si elle abandonnait celle-ci, ou la laissait dépérir dans sa main, elle assumerait sur sa tête une responsabilité terrible; elle serait comptable aux yeux de l'Europe, qui a foi dans ses instincts civilisateurs, du bien qu'elle pouvait faire et qu'elle n'aurait pas fait. Ce n'est pas après s'être avancé à ce point qu'elle pourrait reculer. Il ne faut pas que quelques revers partiels la découragent ni lui fassent perdre de vue la grandeur des résultats; il faut, au contraire, qu'ils l'éclairent et qu'ils rectifient les erreurs consacrées par l'ignorance et les systèmes préconisés par l'intérêt.

Si nous avons donné quelque développement au récit de cette expédition de 1775, dont celle de 1830 a tiré une si éclatante vengeance, c'est que rien de ce qui touche à ces ter-

res, devenues l'apanage de la France, ne saurait la trouver indifférente, et que les hommes appelés à consolider et à agrandir par les armes la nouvelle colonie peuvent puiser jusque dans les détails stratégiques de cette ingrate campagne d'utiles enseignements. Les Maures d'aujourd'hui sont ce qu'ils étaient alors : l'art de la guerre est resté chez eux stationnaire ; ils combattent encore avec les mêmes armes, selon la même tactique, et plusieurs des instructions qu'O'Reilly donnait à son armée pourraient être données à la nôtre. Devant les mêmes piéges, la même discipline doit être observée. L'échec récent de Constantine prouve à quel point on ignore encore et le pays, et les habitants, et les vicissitudes même du climat ; dans un tel état de choses et en présence de faits si graves, il faut s'éclairer du passé au profit de l'avenir, et s'entourer de tout ce qui peut jeter quelques lumières sur ces contrées mystérieuses.

C. D.

ALBUM DE VOYAGE.

AUTOGRAPHES DU Dr COINDET.

Une des curiosités de Genève, lorsque je visitai cette ville en 1832 était la collection d'autographes du docteur Coindet. Cet habile médecin, dont la réputation européenne attirait dans la ville une foule d'étrangers, se trouvait naturellement en relation avec toutes les célébrités contemporaines. Depuis trente années, il s'était attaché avec un zèle infatigable à se former une collection d'autographes de toutes les illustrations passées et récentes de la politique, des arts, des sciences et de la littérature. La mort est venue le frapper, il y a quelques années ; et comme il est possible que ce précieux trésor ait été aliéné ou dispersé par ses héritiers, je citerai ici quelques-unes des pièces les plus remarquables de la collection qui suffiront pour en faire apprécier l'importance. Procédant chronologiquement, parmi les pièces d'une époque ancienne, je citerai d'abord un mémoire d'apothicaire daté de 1557 intitulé *parties pour mon sieur Jehean Calvin.* Je fus frappé du nombre prodigieux de remèdes laxatifs absorbés par le bilieux réformateur, qui s'y trouvent couchés à sept sous et demi chaque ; le mémoire couvre intégralement cinq pages in-folio, et s'élève à la somme de 111 florins. On lit au-dessus, de la main même de Calvin, *contrôlé le* 9 *d'octobre* 1559 *et modéré à* 100 *florins.*

Un oncle du docteur Coindet, portant le même nom que lui, résidait à Paris et travaillait en qualité de commis chez le banquier Necker, alors fort peu connu, et logé rue de Cléry, hôtel Leblanc. Le sieur Coindet entretenait avec Rousseau des relations intimes et fréquentes; le docteur Coindet a hérité des lettres de Jean-Jacques à son parent; de plus, il a acquis de la famille du pasteur Vernes toutes celles qui lui ont été adressées par Voltaire et par Rousseau. La correspondance de ces deux grandes célébrités du XVIIIe siècle avec Vernes et Coindet est donc fort volumineuse, une grande partie en a déjà été publiée; cependant j'y ai reconnu un petit nombre de pièces inédites; le généreux docteur ayant mis à ma disposition toutes ses richesses avec la faculté d'en extraire et d'en publier tout ce qu'il me conviendrait; je ne crois pas déroger à ses vues libérales en en reproduisant ici quelques fragments.

Lettre de Rousseau à M. Marcet de Meizières.

Paris, 28 mai 1751.

J'accepte, monsieur, avec reconnaissance, le commerce de lettres que vous avez la bonté de m'offrir, et je n'y suis pas moins déterminé par votre propre mérite qui ne m'est point inconnu que par vos anciennes liaisons avec mon bon et vertueux père; peut-être ce retour, quoique dû, ne sera-t-il pas tout-à-fait sans prix pour vous quand vous connaîtrez ma paresse naturelle, les langueurs dont je suis accablé, et quand vous saurez surtout que jamais les richesses que je méprise, ni la grandeur que je hais, ne m'ont arraché le moindre hommage, ni la moindre attention. Tout cela est réservé pour des titres de plus grande valeur, et je crois que vous les possédez.

Mais permettez-moi de faire mes conditions. Les formules, les compliments et tout ce qui tient à l'étiquette, sont pour moi des choses insupportables; nous les retrancherons s'il vous plaît. Vos lettres seront ma règle pour le style, que les miennes soient la vôtre pour le cérémonial. De plus, je suis négligent et j'ai de trop bonnes raisons pour l'être.

Accablé d'une maladie mortelle et très-douloureuse, la répugnance que j'ai naturellement à écrire s'augmente encore avec mes maux. J'écrirai pourtant, mais je prévois que

j'aurai tort avec vous, soit que vous comptiez mes lettres, soit que vous les pesiez ; ne vous attendez donc pas de ma part à cette exactitude scrupuleuse que je me propose bien d'exiger de vous, à moins que vous n'ayez le malheur d'avoir pour votre excuse les mêmes droits à m'opposer.

Vous ne vous êtes point trompé en croyant apercevoir un cœur pénétré dans ma manière d'employer le mot *patrie;* je vous sais un gré infini de cette observation, elle m'en dit plus sur le fond de votre âme que vous n'auriez pu m'en exprimer de toute autre manière ; je suis fort aise que nous nous entendions si bien réciproquement ; je prévois par là qu'il y aura dans notre commerce plus de choses que de mots. Ma paresse et mon cœur y trouveront également leur compte.

Vous savez, monsieur, que j'ai reçu le jour d'un excellent citoyen ; toutes les circonstances de ma vie n'ont servi qu'à donner encore plus d'énergie à cet ardent amour de la patrie qu'il m'avait inspiré. C'est à force de vivre parmi des esclaves que j'ai senti tout le prix de la liberté. Que vous êtes heureux de vivre au sein de votre famille et de votre pays, d'habiter parmi des hommes et de n'obéir qu'aux lois, c'est-à-dire à la raison !

Vous voulez parler littérature et j'y consens volontiers : nous tâcherons d'évaluer toutes les merveilles de ce siècle si vanté pour ses lumières et si justement décrié pour son mauvais goût, si fertile en beaux esprits, et si dépourvu de génies ; nous jetterons quelques fleurs sur les monuments de ces hommes si grands et si négligés, qui ont posé les fondements inébranlables du temple des Muses et du grand édifice philosophique, sur lequel on élève aujourd'hui de si jolis châteaux de cartes.

Lettre de Rousseau à Coindet.

Montmorenci, ce 26 septembre 1758.

Quoi ! mon cher Coindet, donnez-vous tant de force aux mots que vous fassiez dépendre l'amitié du nom d'ami, et croyez-vous qu'on s'arrange pour prendre ce titre comme celui de confrère ou d'associé? Il n'en est pas ainsi, croyez-moi : l'amitié vient sans qu'on y songe, elle se forme insensi-

blement, elle s'affermit avec les années, et les vrais amis le sont bien long-temps avant de s'aviser d'en prendre le nom. Assurément, votre empressement à cet égard m'est honorable; c'est une marque d'estime dont je vous sais gré, mais avez-vous bien pensé aux conditions requises pour unir deux de mes amis, et vous a-t-il semblé qu'elles pussent se trouver entre nous? Si vous ne demandiez que le zèle et l'intérêt de l'amitié, vous ne me demanderiez plus rien; mais, je le vois, c'est sa familiarité que vous recherchez: voyez, à votre tour, si cette recherche est raisonnable. La probité, les mœurs, la raison, l'inclination même, ne suffisent pas pour la produire; il faut de plus mille rapports qui manquent entre nous. Vous êtes jeune et vigoureux, je suis infirme et je griffonne; vous avez les goûts de votre âge, et moi ceux du mien. Nos occupations sont si différentes, qu'elles ne peuvent guère fournir à nos entretiens; il faut que l'un de nous se mette au ton de l'autre, ou que notre société soit sujette à l'ennui. Or, voyez si vous êtes disposé à prendre ma langue et mon ton; car, pour moi, je suis trop vieux pour changer d'habitude. Il me paraît qu'il sera bien difficile que nous puissions penser tout haut l'un avec l'autre, sans que l'un des deux se gêne, et la gêne et la familiarité sont incompatibles; il ne faut pas qu'un des deux songe tellement à lui qu'il oublie de songer à l'autre. Quand je pourrais vous rendre notre commerce aussi agréable que je le voudrais, je suis si fantasque et si difficile que vous ne seriez pas sûr de pouvoir me rendre le change, et je vous crois trop honnête pour vouloir faire votre bonheur aux dépens du mien.

O bon jeune homme, la bonté de votre cœur vous abuse, et il s'en faut peu qu'elle ne vous rende indiscret. Que voulez-vous de moi que vous n'ayez déjà! Si vous avez des peines secrètes, versez-les dans mon sein. Si vous avez besoin de conseils, mon âge m'autorise à vous en donner, et mon amitié m'y excite: tout ce qu'il y a d'utile dans l'amitié et qui dépend de moi vous est acquis, et si je vous en refuse quelque chose, ce n'est que ce qui vous devrait être à charge à vous-même, comme par exemple la honte de tutoyer un homme de quarante-cinq ans.

Vous voyez, mon cher Coindet, comme je vous parle, c'est bien plus que comme à mon ami, c'est comme à mon enfant. Assez d'autres prendront le titre de vos amis sans en

remplir les devoirs; laissez-moi faire tout le contraire, vous y gagnerez sûrement.

Fragment d'une lettre de Rousseau à Coindet.

(Pour cachet, une lyre.)

21 septembre 1767.

. . . .

Mes malheurs, cher Coindet, n'ont point altéré mon caractère, mais ils ont altéré mon humeur et y ont mis une inégalité dont mes amis ont encore moins à souffrir que moi-même. Je n'ai jamais connu d'autre bonheur dans la vie que celui d'aimer et d'être aimé. La candeur et la confiance font les délices de mon cœur, mais elles ont fait tous les tourments de ma vie, et je ne m'y livre presque plus qu'en tremblant. Une chose doit vous rendre indulgent sur mes inégalités, c'est qu'elles sont non-seulement cruelles pour moi, mais involontaires; que je puis me tromper, mais non pas vouloir être injuste, et que lorsque je serai content du cœur de mes amis, ils le seront aussi du mien; c'est dans ces sentiments que je vous embrasse.

Billet de Rousseau adressé à Coindet, rue Michel-le-Comte.

Sans date.

Pourquoi, mon cher concitoyen, avez-vous douté que je n'acceptasse du travail de mon métier? Je n'en ai pas changé, et je n'en changerai pas; ainsi acceptez sans balancer, pourvu toutefois que vous ayez soin de prévenir la pratique que je suis un peu cher, que la musique pour le clavecin coûte plus à copier que d'autre, et que, n'ayant pas ici de papier réglé de reste, on me le fournit, et le prix se déduit sur la copie; que si par hasard ces pièces étaient de la musique française, ne les acceptez pas, parce que je ne copie de cette musique qu'à défaut d'autre travail, et que je ne suis pas à présent dans ce cas. Sans compter que les pièces de clavecin françaises sont si hideusement hérissées de notes, qu'elles ne font pas moins de mal aux yeux qu'aux oreilles. Adieu, à dimanche 18 avec M. Lemierre. Je vous embrasse.

Billet de Rousseau à Coindet.

Sans date.

« Épreuve d'une gravure de la Nouvelle Héloïse avec cette épigraphe :

La honte et les....

« Très-bien, mais la fille doit avoir l'air immodeste et non pas nu ; elle pourrait avoir des fleurs ou une aigrette à ses cheveux et quelque colifichet de collier autour du col qui ne lui couvrirait pas la gorge. Il faut donner à ces sortes de filles les parures chiffonnières qui les distinguent. Je trouve dans tous les dessins que Julie et Claire ont le sein trop plat, les Suissesses ne l'ont pas ainsi. Probablement, M. Coindet n'ignore pas que les femmes de notre pays ont plus de tétons que les Parisiennes. »

Et dans une autre lettre sur le même sujet : «J'aurais bien aussi quelque chose à dire sur la gorge de Claire que, malgré le jour, je trouve trop fadement blanche. »

La lettre de Rousseau à M. Marcet de Meizières fait honneur au caractère personnel du philosophe, qui s'y montre à la fois plein d'amour pour son pays, et de respect pour la mémoire de son père. Dans celle qu'il écrit à Coindet, la sensibilité de son cœur se révèle par ces charmants scrupules et cette susceptibilité délicate qui perce à tous les endroits. Il paraît toutefois par le fragment suivant qui termine une de ses lettres à Coindet, dont nous regrettons de n'avoir pas pris copie, que Jean-Jacques ne persista pas toujours dans sa réserve.

« A propos, vous signez toujours, comme si vous aviez peur que je ne reconnaisse pas votre écriture. Cela me paraît plaisant ; il faut donc signer aussi.

« VOTRE AMI. »

Il est curieux enfin de voir le grand philosophe s'occuper naïvement des estampes destinées à *la Nouvelle Héloïse*, et nous expliquer la manière dont il entendait son métier de copiste.

Le cachet de Rousseau est, ou une lyre, ou sa devise

écrite ainsi : *vitam impendere vero;* mais lorsqu'il eut pris le costume arménien, il se servit d'un talisman. Quelques-unes de ses lettres sont signées *Benou ;* c'était un nom qu'il avait adopté pour se déguiser, lorsqu'il se croyait en butte aux persécutions de ses ennemis.

Parmi les autographes du docteur Coindet, il se trouve une lettre de l'éditeur de la suite des *Confessions* de Jean-Jacques, datée de Genève, le 7 décembre 1789 ; elle n'est point signée, mais son auteur prétend que, sur la fin de sa vie, Rousseau avait la tête dérangée.

« Une demi-page d'injures sur M. Coindet, une demi-page d'horreurs sur Mme d'Épinay, autant sur Grimm, et quelques phrases sur diverses personnes; voilà, dit-il, tous les retranchements qu'il s'est permis. »

Fragment d'une lettre de Voltaire à M. le pasteur Vernes.

Ferney, 4 novembre 1766.

Il y a, comme vous savez, plusieurs sortes de fanatisme, celui de Poltrot, de Châtel, de Ravaillac, celui des juges qui firent brûler le conseiller Dubourg et le médecin Servet; celui de saint François d'Assise, qui se faisait une femme de neige; celui de saint Antoine de Padoue qui prêchait les poissons ; celui des faquirs de l'Inde et des brachmanes, qui ont assurément la morale la plus pure et la plus sainte, mais qui la déshonorent par leurs folies.

Voyez dans *Joseph* quelle était la morale des Judaïtes : ils vivaient en anachorètes, ils secouraient leur prochain, ils aimaient Dieu, mais ils étaient embrasés, dit Joseph, d'un enthousiasme furieux qui les faisait ressembler à des bacchantes. La morale est la même, monsieur, d'un bout de l'univers à l'autre ; elle vient de Dieu, les simagrées viennent des hommes. Coupez, si vous pouvez, toutes les branches gourmandes entées sur un arbre salutaire, n'en laissez subsister que le tronc qui a été planté par Dieu même, depuis que l'univers existe; mais je vous avertis que vous ne parviendrez jamais à ce grand but dans ce pays-ci : il vous faudra un autre théâtre et une protection éclairée, une protection sûre et invariable. Vous l'aurez quand vous voudrez, si

vous avez autant de courage que d'esprit, et vous vous ferez une réputation immortelle.

Fragment d'une lettre de Voltaire à M. le pasteur Vernes.

Lausanne, 28.

Vous avez raison de dire que Calvin joue le rôle de Cromwel dans l'affaire de l'assassinat de Servet. Hélas! ce pauvre Servet avait déclaré nettement que la divinité habitait en Jésus-Christ et plus nettement qu'on ne le déclare aujourd'hui. Puisse l'être éternel faire miséricorde à Jehean Chauvin, de Noyon en Picardie, pour un si grand crime!

Pour en finir avec Voltaire et Rousseau nous citeróns ici les lettres qu'ils écrivirent au pasteur Vernes à l'occasion de la mort de sa femme; ces deux morceaux offrent un rapprochement caractéristique : on est frappé d'abord des contrastes de la forme et du fond, des oppositions de style et de sentiments. Ces deux illustres écrivains s'y peignent en quelques lignes, Voltaire avec sa manière pleine de recherche et de galanterie anacréontique, Jean-Jacques avec les émotions d'un cœur brûlant et une sensibilité profonde.

Billet de Voltaire à M. Vernes.

Le vieux malade de Ferney est bien honteux de vivre quand il apprend que la jeunesse et la beauté périssent par les maladies les plus extraordinaires. Il prie M. Vernes de le compter au nombre de ceux qui sont le plus sensibles à tout ce qui le touche et qui lui sont plus tendrement attachés.

Lettre de Rousseau à M. Vernes.

Montmorency, le 9 février 1760.

Il y a une quinzaine de jours, mon cher Vernes, que j'ai appris par M. Favre votre infortune; il n'y en a guère moins que je suis tombé malade et que je ne suis pas rétabli. Je ne compare point mon état au vôtre. Mes maux actuels ne sont que physiques, et moi dont la vie n'est qu'une alternative des uns et des autres, je sais que ce ne sont pas les premiers

qui transpercent le cœur le plus vivement. Le mien est fait pour partager vos douleurs et non pour vous consoler. Je sais trop bien par expérience que rien ne console que le temps, et que souvent ce n'est encore qu'une affliction de plus de songer que le temps nous consolera. Cher Vernes, on n'a pas tout perdu quand on pleure encore, le regret du bonheur passé en est un reste. Heureux qui porte encore au fond de son cœur ce qui lui fut cher! Oh! croyez-moi, vous ne connaissez pas la manière la plus cruelle de le perdre, c'est d'avoir à le pleurer vivant! Mon bon ami, vos peines me font songer aux miennes, c'est un retour naturel aux malheureux. D'autres pourront montrer à vos douleurs une sensibilité plus désintéressée, mais personne, j'en suis sûr, ne lés partagera plus sincèrement.

Les lettres contemporaines que renfermait la collection du docteur Coindet étaient extrêmement nombreuses, et je serais en peine de citer une illustration de notre temps qui n'y ait apporté son tribut; j'ai remarqué une lettre de M. de Châteaubriand à Mme de Roquefeuille, sa parente, écrite au moment où il venait d'arriver à Rome chargé de fonctions diplomatiques; il se montre pénétré de l'accueil paternel de Pie VII; puis une lettre charmante de M. de Montlosier à Mme de Broglie, au sujet de la mort de sa mère. Enfin il me faudrait écrire un volume, si je voulais mentionner toutes les pièces curieuses que renferme cette collection. Aussi pour terminer, me bornerai-je à reproduire un monument dont l'intérêt et la gravité ne seront contestés par personne, c'est la dernière page que l'infortuné Babeuf a tracée dans son cachot la veille de son exécution.

« Le salut du peuple est-il entièrement désespéré, tout moyen de l'opérer a-t-il disparu? toute ressource est-elle épuisée, tout nouvel effort serait-il vain?....

« Grandes questions qu'ont osé se promettre de résoudre des hommes brûlants sans cesse du feu de l'amour de la patrie, et qui, jusque sous le couperet de ses ennemis, ne peuvent encore songer qu'à elle.

« Pour bien balancer ces mêmes questions, il est nécessaire que l'esprit embrasse une grande somme d'aperçus. — En dernière analyse on pourra dire: Le peuple est courbé sous l'oppression la plus indigne, il ne s'agit que de l'en délivrer. En dernière analyse on dira aussi: Toute force est dans

le peuple, elle ne peut cesser d'y être tant que les tyrans ne triomphent que parce qu'ils savent s'en emparer, que parce qu'ils savent obliger les hommes à l'employer contre eux-mêmes au profit de leurs ennemis. Donc toutes les fois qu'on pense à opérer le bien du peuple, il ne s'agit encore que de tourner sa force à son propre profit ; que de le désaveugler d'une déplorable confiance envers ceux qui le jugulent ; que de lui ôter cette crainte imbécille de leur puissance imaginaire, d'arracher le talisman qui les investit d'une apparence gigantesque et d'une foudre illusoire ; que de transporter à des hommes vertueux cette confiance et cette portion de pouvoir nécessaires pour diriger, pour régénérer, pour rendre heureuse la masse. Mais. . . . . »

Ed. de La Grange.

WASHINGTON LEVERT

ET

SOCRATE LEBLANC.

SECONDE PARTIE.

IV.

Il y avait soirée chez le procureur-général.

A toute autre époque qu'en 1816, une réunion d'hiver chez un homme de robe ne mériterait pas une mention à part. D'ordinaire, celles qui se forment sous le patronage de la classe magistrale sont aussi vides et médiocres qu'un jugement en référé. On y cause à voix basse, on y boit de l'eau trempée, et à neuf heures la soirée est jugée : condamnée à l'ennui à perpétuité.

Le temps avait un autre prix en 1816, après deux invasions et deux restaurations, ce qui équivaut à quatre restaurations ou à quatre invasions. La conspiration florissait alors en plein soleil. Chaque matin le *Moniteur* publiait, dans sa première colonne, la liste des juges des cours pré-

vôtales. On sait si ces tribunaux extraordinaires répondaient aux idées de justice, de clémence, de conciliation, de pardon et d'oubli qu'on leur prêtait. Juger, c'était condamner. On jugeait Labédoyère, on jugeait le maréchal Ney, Cambronne, les frères Faucher, Mouton-Duvernet, le général Chartrand, l'amiral Linois, Drouot, et, par contumace, le général Bertrand, Lefebvre-Desnouettes, les deux frères Lallemant, Rovigo, Rigaud, etc. Strasbourg, Orléans, Poitiers, Lyon, avaient leurs procès et leur exécution sur une échelle réduite. Quand la France n'a ni guerre au dehors, ni industrie au dedans, il faut qu'elle s'occupe, comme Perrin Dandin, à juger les gens. En 1816 il n'y avait pas de guerre; ce qui ne veut pas dire que la paix régnât. Il n'y avait que des royalistes et des bonapartistes en présence; et des royalistes qui l'étaient deux fois: pour l'avoir été en 1814 et pour l'être depuis 1814; de même qu'il y avait des bonapartistes des cent jours et depuis les cent jours. On ne connaissait alors ni les bateaux à vapeur, ni les chemins de fer, ni le gaz, ni les usines, ni les canaux, ni l'association, ni les journaux, ni rien de ce qui, aujourd'hui, constitue notre gloire, notre richesse, nos distractions, notre vie, enfin. Lisez le *Moniteur* pour vous en assurer: — Cours prévôtales, — Rentrée des alliés sur leur territoire, — Arrestation d'officiers regrettant le régime de l'usurpateur. Partout un ennui teint de sang. Comment tout 1816 n'est pas mort d'hébêtement? c'est ce qui étonne lorsqu'on se reporte par la pensée à cette époque de démembrement social, d'énergie perdue, d'ambitions stupides. Le commerce, la littérature, la science, les beaux-arts étaient étouffés entre la haine des bonapartistes et la colère des royalistes, sentiments odieux qui tenaient lieu de tout. La poésie était représentée par M. le chevalier Alissan de Chazet, qu'admirait tant M. de Reggio dans ses ordres du jour, qu'il proposait à la garde nationale, comme un modèle de belle tenue, les vers alexandrins de M. Alissan de Chazet. L'éloquence avait pour Démosthènes M. le comte de Béthisy, l'inventeur méconnu du fameux mot: *Vive le roi quand même!* mot qui peint l'époque où il fut dit. On était fatigué de tout, harassé de tout: Vive le roi quand même il eût rétabli la dîme et la corvée en France, quand même il eût demandé un milliard de liste civile, quand même il eût été un autre Napoléon, ce qu'il se

garda bien d'être. Et lorsque M. de Béthisy observait le silence, M. de Castelbajac prenait la parole et proposait une loi, dix lois, vingt lois en faveur des ecclésiastiques. On ne s'étonnait pas qu'il réclamât pour eux, soutenu par MM. Lachèze, Murel et Piet, des abbayes, des monastères, des couvents, des canonicats, des fondations, des biens de toutes sortes, des forêts, des pacages, et avant tout la restitution, entre leurs mains, de l'état civil. L'époque était admirable par son cynisme politique. On se vengeait comme on respirait. L'aristocratie disait : Je suis l'aristocratie, et je me venge du jacobinisme; le jacobinisme, c'était tout le monde : l'armée d'abord, le peuple ensuite; et comme peuple et armée avaient chacun, et tour à tour, joué son rôle, celui-là de 89 à 93, et celle-ci de 93 à 1814, et qu'ils étaient à bout, l'aristocratie, chose dure à mourir, venait remplir le sien sur le terrain déblayé par les crosses des fusils autrichiens, russes, prussiens et anglais.

Il s'agissait moins alors, on le conçoit, pour les royalistes, de créer de nouveaux éléments constitutifs d'une société, que de rechercher, de rapporter soigneusement, un à un, les éléments brisés de l'ancien régime. On ressuscitait les pages, les cadets, les vidames, les majorats, les chevaliers de tous les ordres. M. de Condé se donnait plus de mal que n'en avait jamais eu son grand aïeul dans une bataille, pour réunir les vieux morceaux de chevaliers de Saint-Louis, épars sur la surface du royaume. On mettait des prix fous aux chevaliers de Saint-Louis. Enfin M. de Condé en rassembla un nombre assez satisfaisant pour aller à la messe, à une grand'messe, à la suite de laquelle fut instituée l'association paternelle des chevaliers de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, sous l'agrément de sa majesté, qui ne refusait jamais son agrément à ce qui lui était agréable.

En moins d'un an, la France fut toute peinte et badigeonnée à neuf. Pour peu qu'on se fît illusion, on croyait vivre aux temps de François 1er et de Louis XIV, moins la galanterie et moins l'esprit. Ce n'étaient pas les rides de la vieillesse qui trahissaient, de loin en loin, cette mascarade historique, c'était le cri d'une jeune tête tombant sur les marches de l'échafaud. Point de refuge contre cette invasion des barbares de Gand, de Coblentz et de Londres. Pour fuir la rue et les salons, si l'on entrait dans les salles de spectacle,

on entendait M. Nourrit chantant ces paroles de M. Jadin :

Abjurons toutes nos querelles,
De l'honneur écoutons la voix !
Jurons d'être à Louis fidèles,
Jurons, jurons de défendre ses droits.

On ne jouait pas encore les proverbes de société à Paris, mais on jouait aux tombeaux de société. Dans chaque cercle royaliste, on quêtait pour élever des monuments aux victimes de la révolution. Louis XVI obtenait un tombeau à Paris et des monuments expiatoires dans chaque ville; pierres ruineuses qui étaient moins des témoignages de regret en faveur d'un roi martyr, que des dates de haine et de rage écrites ineffaçablement sur le sol contre un principe : si bien qu'après les monuments votifs pour Louis XVI vinrent les monuments pour Marie-Antoinette, pour madame Élisabeth, et même pour le duc d'Enghien. On réunit pêle-mêle les bottes, la bourse, et les ornements de ce prince, dans un même cénotaphe. Graduellement on s'enhardit tellement à mépriser les napoléonistes qu'on ne les craignait plus. On les exilait par devoir et on les tuait par habitude. Il se forma, de toutes ces mauvaises passions, une société audacieuse sans armée, tranquille sans repos, fière sans dignité, glorieuse sans passé, si ce n'est celui auquel elle volait de vieilles modes et de vieux préjugés ; une société comme il ne s'en était jamais vu ; qui avait dormi trente ans et qui, en s'éveillant, demandait ses pantoufles et ses vertugadins ; qui s'informait de la nuit de M. le sénéchal et de M. l'abbé.

Le faible caractéristique de cette époque fut encore le penchant à la religion ; non qu'un sentiment de piété sincère régnât dans les cœurs : la religion était encore de la haine sous une autre forme ; cette religion ou cette haine permit aux femmes de prendre leur part de récrimination contre l'athéisme imputé à l'empire, qui avait pourtant donné de si beaux tapis et de si magnifiques chandeliers à Saint-Germain-l'Auxerrois et à Notre-Dame. A la tête de ces femmes brillaient toujours les noms de madame la comtesse de Biron, de la comtesse de Cayla, de la duchesse de Maillé, de la maréchale Moreau, de la duchesse de Mouchy, de la maréchale

duchesse de Reggio et de quelques autres illustrations, qui ne croyaient jamais trop se sacrifier à la religion pour expier les succès de leurs maris, naguère satellites de l'empire.

A chaque petit lever de S. M. Louis XVIII, ces dames avaient l'honneur de demander et le bonheur de se voir accorder le saint privilége de fonder un monastère, tantôt sous le nom d'Abbaye-aux-Bois, tantôt sous celui de la Miséricorde ou de la Providence. Une fois la fondation consentie, on se dévouait au martyre de la quête, on affrontait l'entresol du capitaliste voisin pour lui tendre une bourse en perles, où tombait, avec un sourire, le billet de banque et la poignée de louis d'or. En haut et en bas on était impitoyable en faveur de la bonne cause; honni qui ne souscrivait pas, mal noté qui n'avait pas son nom gravé sous l'attique de quelque tombeau expiatoire; ils furent même menacés de destitution ces pauvres employés de la préfecture de police qui hésitèrent à souscrire aux poésies royalistes d'un de leurs chefs de bureau. Ils pleurèrent et souscrivirent. Ce chef de bureau eut la croix; il se considéra depuis comme un cénotaphe élevé à sa propre mémoire, et il se respecta comme une fondation pieuse : c'était un chansonnier.

La société parisienne en était là à l'époque où M. le procureur-général ouvrait les portes de son salon aux zélateurs de la résurrection monarchique. De toutes parts on y accourait en foule. Chaque coterie y était représentée par quelques-uns de ses membres les plus chauds en matière de propagation de bonnes doctrines. Plus religieux et monarchiques qu'ingénieux, les royalistes avaient emprunté aux loges maçonniques leur système d'association et de réunion générale pour tendre avec ensemble, rectitude et vigueur, vers leur même but de reconstitution rétrograde.

Déjà la voix des domestiques n'annonçait plus qu'à de rares intervalles la présence des invités retardataires. A toutes les larges rosaces du tapis bourdonnaient des groupes, les uns occupés à lire un article du journal du soir contre M. Decazes, les autres à commenter la dernière proposition de M. de Marcellus, lorsqu'un membre de l'association des *Francs régénérés* réclama le silence pour la communication d'un projet élaboré par la société dont il était l'ambassadeur. Si ce projet avait l'assentiment de toutes les catégories

royalistes, il serait présenté à la chambre des députés.

Le silence s'établit, et le *Franc régénéré* commença.

La postérité n'a pas conservé cette pièce, mais la mémoire des contemporains en a recueilli un écho pour notre édification éternelle.

Le *Franc régénéré* proposa de rétablir sans exception tout ce qui avait été renversé, moyen oratoire concluant, mais ruineux à l'endroit de l'éloquence en ce qu'il la dépouille des trésors de l'amplification.

S'étant aperçu de la faute du *Franc régénéré*, un autre fervent sauta sur la question et demanda que les serfs payassent le cens, le surcens et le reguint. — Le reguint fut trouvé admirable.

Il demanda en outre le rétablissement des redevances en faveur des prêtres, depuis si long-temps exilés des gras pâturages de l'Égypte. Bien entendu que la noblesse serait exempte de toutes charges établies ou à établir. La mesure n'atteindrait que le peuple. Ces redevances auraient lieu en nature; on les acquitterait au moyen de tant de muids de vin, de tant de fagots de bois, de tant de boisseaux d'orge et de tant de petits poulets.

Le rire ne tint pas devant les petits poulets : l'image et l'expression furent accueillies avec un éclat de rire si spontané, par les dames surtout, que le *Franc régénéré* décontenancé n'acheva pas la lecture de sa nouvelle constitution française. C'est grâce peut-être aux petits poulets que la féodalité n'a pas été rétablie en 1816.

A la suite du *Franc régénéré*, tant d'autres frères visiteurs des sociétés religieuses et monarchiques débitèrent de hardies nouveautés, car rien n'est plus hardi que de faire prévaloir ce qui était il y a deux siècles, que les derniers venus tremblèrent pour le succès de leur imagination rivale. Si on allait ne plus rien leur laisser à créer! que deviendraient-ils à la cour?

Parmi ces derniers venus était Mme la duchesse de Levert, qui traversait la salle sous le bras de M. l'abbé Ronsin, au moment même où un membre d'une confrérie de pénitents du Midi proposait de réorganiser, par une seule ordonnance qu'on solliciterait de S. M. Louis XVIII, tous les ordres religieux de tous les temps, de tous les règnes et de tous les pays.

Madame la duchesse s'arrêta pour entendre l'orateur : un sourire fin de supériorité apprit à celui-ci qu'on avait mieux en poche. C'était de la poésie pure tout ce qu'il avait débité. Reprendra-t-on Malte aux Anglais et Rhodes aux Turcs, pour doter des chevaliers du nom de ces deux îles? semblait exprimer ce sourire, gros d'une pensée autrement réalisable.

Mme de Levert attira aussi l'attention de l'assemblée par sa toilette, qui n'avait jamais été plus éclatante. Une robe en velours noir, enrichie de mille agréments, lui donnait une majesté que rehaussait encore une coiffure chargée de trois plumes blanches. A trente trois ans, Mme de Levert se montrait telle qu'elle avait été à vingt-cinq ans, et comme elle serait probablement à quarante. Une fraîcheur flamande sur un embonpoint allemand lui assurait, en compensation de quelques grâces dévolues à légèreté, une continuité inaltérable d'éclat et de jeunesse. C'était une femme à la Rubens, d'un beau sang, haute en couleur comme en naissance, comme il en faut enfin dans les races nobles pour être placée au centre d'un tableau de famille entouré de médaillons. C'était une beauté dans le style admiratif. Au reste, elle semblait fort peu préoccupée d'inspirer d'autres sentiments que celui de l'admiration. La prétention ne choquait pas cependant chez elle ; on était même heureux de voir que la sévérité apparente ou réelle de ses manières se trouvât si bien en harmonie avec la gravité de son buste. Le cadre convenait au tableau : une passion eût gâté la statue. Au fond, ce n'était pas une femme arrogante; bonne autant qu'une duchesse peut l'être, elle participait à toutes les œuvres de charité de son arrondissement. Peut-être l'ambition se mêlait-elle un peu à ses opinions d'ardente royaliste. Mais quel danger offre l'ambition de ceux qui ne savent quoi demander, tant ils ont déjà? Ce n'était certes pas pour son fils, à peine âgé de deux ans, que Mme de Levert employait son crédit à la cour après avoir étalé ses convictions et ses vœux dans les salons.

Mme la duchesse alla s'asseoir, et M. l'abbé courut comme un petit fou lui chercher un tabouret.

—Mais c'est charmant ! se confiaient les dames entre elles; voilà qui sera galant; on vivra du moins comme on doit. Il était temps d'en finir avec les brutalités de l'usurpation; nous avons traversé de bien dures époques ! Nos pauvres mœurs françaises sentiront long-temps le tabac et la poudre à canon.

—Pourquoi n'y aurait-il pas de nouveau une chevalerie, demandaient à leurs mamans les demoiselles qui commençaient à lire les romans de sir Walter Scott. Pourquoi n'y aurait-il plus de châteaux-forts, de ponts-levis, des fossés, des nains et des châtelaines ?—Oh! oui des châtelaines! puisqu'il nous est promis de revoir les abbayes, les monastères et les couvents ?

—Mais, rassurez-vous, nous aurons des châteaux, mesdemoiselles.

—Et des tournois?

—Des tournois aussi ; il y en aura un à Versailles pour la Saint-Louis, mesdemoiselles.

— Et l'on portera nos couleurs ?

— C'est madame la duchesse de Berry qui présidera la passe d'armes.

— Qui de vous a vu sa corbeille de noces chez Mme Germou? Allez donc l'admirer; elle renferme trois robes divines: une en tulle brodé d'argent et orné de brillants, une autre brodée en perles, et une troisième brodée en acier, — celle que Mme de Berry portera au tournois de Versailles.

—Ceci est bien, mais n'aurons-nous plus de pélerinages au saint tombeau ? s'informa un homme sec, décoré de l'ordre du Lys pour avoir usé deux paires de gants le jour où il avait tiré sur les cordes attachées à la colonne Vendôme.

L'abbé Ronsin pâlit à la motion de l'homme sec. En vérité, M. l'abbé n'aurait pas pu aller à pied de Saint-Sulpice à Saint-Thomas d'Aquin.

—Autres temps, autres mœurs, objecta l'abbé, à qui son caractère imposait le devoir de répondre. D'ailleurs le saint tombeau étant au pouvoir des Sarrazins, les pélerins auraient besoin d'être précédés d'un régiment de templiers. Si vous voulez réorganiser l'institution militaire de ces chevaliers et en être le capitaine, je ne vois aucun inconvénient pour les fidèles à aller à pied au saint tombeau. L'abbé Ronsin souleva ensuite une jambe grasse qu'il posa sur l'édredon de l'autre jambe, se trouvant satisfait de sa réponse.

Il n'est sorte de projets en faveur de la religion qui, dans cette soirée, ne furent mis sur le tapis par les royalistes de céans, jaloux les uns les autres d'être bien notés au château le lendemain au petit lever. Car aucune parole n'était perdue à cette époque de seconde restauration ; si la police avait son

livre noir, elle avait aussi son livre d'or ; qui disait bien était sûr de quelque récompense. La forme de la récompense variait à l'infini ; depuis l'aumône faite à la main jusqu'au milliard payé plus tard aux émigrés le pistolet sur la gorge du peuple, s'échelonnaient menu des indemnités de toutes natures, des priviléges de tous genres.

Ceux qui supposaient à madame la duchesse de Levert l'espoir d'obtenir un tabouret à la cour, ne furent pas surpris de l'entendre parler ainsi à son tour.

— Mon Dieu, messieurs, pourquoi aller chercher si loin des bénédictions à attirer sur le règne des Bourbons? la France n'est-elle pas assez irréligieuse, assez dépossédée de fondations pieuses, assez veuve d'institutions catholiques? qu'est-il besoin d'aller mériter le ciel en Palestine lorsqu'on a des voies ouvertes à de glorieuses fins ici même?

— Voyons, se dit le cercle toujours fort respectueux d'attention lorsque madame la duchesse daignait prendre la parole ; voyons ce moyen de faire notre salut sans sortir du faubourg Saint-Germain.

— Il n'est pas que vous sachiez, poursuivit la duchesse de Levert, qu'il existait autrefois à Paris et tout au haut de notre faubourg, des maisons religieuses où l'on élevait, aux frais de l'état, les jeunes enfants étrangers, de l'un et de l'autre sexe, privés chez eux des lumières de la foi et de l'éducation. Vous n'ignorez pas non plus que ces maisons étaient à beaucoup d'égards sous la règle religieuse. Sauf les vœux, elles étaient des couvents. Là accouraient surtout les Écossais et les Irlandais, pour lesquels deux colléges en haute réputation dans l'Europe avaient été fondés. La révolution.....

Monsieur le procureur-général poussa un soupir.

L'homme sec décoré de l'ordre du Lys en exhala trois.

— La révolution, reprit madame la duchesse, dispersa les pierres du collége des Irlandais, et les enfants de cette très-catholique nation restèrent chez eux exposés au souffle corrupteur du protestantisme, du calvinisme et du méthodisme. Non moins impie que la révolution, l'empire ne releva pas les fondations écroulées du collége des Irlandais. A nous, messieurs, la réparation d'une grande injustice. En attendant que d'autres âmes bien inspirées étendent notre idée, réalisons-la au profit des jeunes filles irlandaises nées

sous le baptême ou portées à le recevoir. Faisons pour les Irlandaises, nous, fondatrices déjà de plusieurs monastères, ce qui sera accompli plus tard pour les jeunes Irlandais. Avec votre assentiment, mesdames, et sous votre précieuse assistance, messieurs, j'aurai l'honneur de proposer demain à son altesse royale, madame la duchesse d'Angoulême, la reconstitution à Paris du couvent des jeunes filles Irlandaises, dont nous la supplierons d'être la protectrice.

A peine Mme la duchesse de Levert avait-elle achevé de parler, qu'on applaudit à son idée de tous les points de la salle. Aucune motion n'avait paru aussi plausible, aussi digne d'être soumise à la sanction royale. Toutes les rivalités s'humilièrent. M. le procureur-général s'offrit pour appuyer auprès de Mgr le duc d'Angoulême un projet conçu sous l'influence de ses réunions; M. l'abbé Rousin manqua de termes pour louer la piété ingénieuse de Mme la duchesse. Mieux vaut cent fois, pensait-il, être aumônier du couvent des Irlandaises qu'évêque de Samarie même après la délivrance du saint sépulcre.

Un sourire protecteur de Mme de Levert apprit à l'abbé Ronsin qu'il n'avait pas porté trop haut ses prétentions et ses espérances en rêvant l'aumônerie du futur couvent.

Après la communication de madame la duchesse, rien ne méritant quelque attention, la soirée fut de fait terminée. Les habitués du cercle royaliste gagnèrent dans leur équipage leurs rues tranquilles de l'Université, de Lille, de Saint-Dominique et du Dragon.

Huit jours après cette réunion on lisait dans le *Moniteur*, et à la première colonne : Le roi a nommé président de la cour prévôtale de.... monsieur le marquis de....

Et immédiatement au-dessous de cette ordonnance royale:

« Nous nommons madame la duchesse de Levert pour présider à la rédaction des statuts du couvent des jeunes filles catholiques irlandaises, que nous mettons sous la protection de notre bien aimée nièce, S. A. R., Madame, duchesse d'Angoulême. »

Un mois ne s'était pas écoulé depuis la promulgation de cette ordonnance, qu'un beau trois-mâts appareillait de Boulogne-sur-mer pour l'Irlande, où il allait prendre une cargaison de jeunes filles de cette contrée.

On ne nous demandera pas pourquoi M. le duc de Levert

n'avait pas consenti à figurer dans la cérémonie que nous venons d'indiquer si sommairement ; ses convictions, chaque jour plus fortes, l'éloignaient du mouvement apostolique, au milieu duquel la restauration se complaisait. De mois en mois il perdait de son ancien attachement de raison pour les formes de cour, seule superstition demeurée pendant l'émigration à peu près intacte en lui et malgré lui. D'abord philosophe, il était passé, nuance à nuance, à l'état de philantrope ; de là au libéralisme, il n'y avait qu'un pas ; il n'y avait qu'à solliciter une admission,toujours obtenue avec facilité, dans quelque société constitutionnelle, et l'on sait s'il était besoin d'aller loin pour en trouver : à toutes les barrières s'élevaient au libéralisme des temples de cent couverts, avec des cabinets particuliers. Ces églises avaient leurs succursales. Les trente ou quarante loges maçonniques de Paris découvraient pour quinze fr. la lumière pure aux hommes de bonne volonté. Le président de ces loges était tout à la fois un sage dans ses rapports privés avec Salomon ou Hiram, un libéral enragé dans ses liaisons avec les chefs de l'opposition, et presque toujours un mouchard dans ses intimités avec la police. Il était la Truelle et l'OEil.

Mais le terrain de l'époque nous entraîne trop dans sa pente, et nous sortons de la sphère qu'habite encore le père de nos deux jeunes gens. Sa tendresse d'ailleurs ne s'étendait pas encore sur les peuples, considérés au point de vue politique; il avait moins songé jusqu'ici à briser leurs fers qu'à les vêtir de flanelle, et qu'à leur conseiller la vaccine, la tempérance et la gymnastique.

Au reste, M. le duc de Levert consacrait exclusivement ses veilles et ses méditations à l'achèvement d'un traité d'éducation destiné à Washington et à Socrate, ces deux rosiers plantés par lui dans le jardin de l'humanité. Aucune élucubration sortie du cerveau des plus célèbres pédagogues, Quintilien, Philarote, Dumarsais, Beauzée, n'arriverait à la marge du traité inspiré par une longue expérience au duc de Levert. Jusqu'ici on avait fait boire de l'encre aux enfants sous le nom de thèmes, versions, conjugaisons et syntaxe ; il venait, lui, sécher leurs pleurs et transformer en guirlandes de fleurs le fouet cruel dont le dos des tendres générations passées avait été sillonné. Après sa mort, peut-être de son vivant, des statues lui seraient dressées par le

premier âge, bien entendu quand le premier âge serait parvenu à la maturité du second.

V.

Tandis que Mme la duchesse de Levert combattait de toute la chaleur de son zèle pour le triomphe des principes monarchiques, M. le duc plongeait ses méditations dans la recherche des systèmes d'éducation les plus propres à former l'esprit et le cœur de ses deux enfants. Enfermé de longues heures dans son cabinet, il demandait des inspirations aux savants et aux sages dont les bustes l'entouraient ; car, sous peine de mentir aux doctrines qui avaient été l'espérance de sa jeunesse et la religion de son âge mûr, il ne pouvait laisser aux chances du hasard l'avenir de Washington et de Socrate. Il était commandé à celui qui avait apporté tant de sollicitude à l'épuration morale des autres, de déployer toute son énergie, tous ses efforts, quand il s'agissait de la culture de son propre bien, quand l'entreprise touchait à lui-même, à plus que lui-même, à son fils légitime et à son fils d'adoption. Mais ce devoir l'accablait autant qu'il en était fier. Un bon roi a moins de souci de son peuple. Sa mémoire, puissamment excitée par l'intérêt personnel, évoquait sans frémir la collection de traités anciens et modernes, au fond desquels les philosophes, les médecins, les naturalistes de tous les âges, avaient déposé leurs opinions sur les meilleurs soins intellectuels et hygiéniques à consacrer à l'enfance. Sa vue se perdait à lire les imprimés spéciaux publiés dans toutes les langues. Et lorsqu'il avait exhumé de la cave ténébreuse de quelque manuscrit quelque axiome couvert de rouille, appuyé de l'autorité d'un grand nom, aussitôt il élevait la vérité méconnue à la hauteur d'un fait, et il courait en faire l'application sur Washington et sur Socrate.

Pendant quatre ans, il ne se passa pas de mois que le duc ne tentât quelque expérience, conseillée par Avicenne ou la fameuse école de Salerne, dans l'intérêt du premier âge. Ayant lu que les peuples de la Numidie n'opposaient aucune gêne quelconque au développement des membres de leurs enfants, habitude à laquelle ils devaient l'avantage d'être si excellents cavaliers et si habiles tireurs d'arc, au dire véri-

dique des Romains, le duc ordonna que Washington et Socrate fussent dépouillés de leurs maillots et de leurs brassières, et qu'on les laissât se rouler tout nus à terre. Malheureusement le duc n'avait pas tenu compte, en exigeant que ses deux élèves fussent élevés à la manière numide, de quelques conditions dont l'absence frappait son plan d'impossibilité. D'abord, n'ayant pas eu un aïeul numide, un grand-père et un père numides, étant fort peu numide lui-même, il avait procréé un fils dont la constitution était rebelle à des essais mortels pour des poitrines européennes. L'essai de la nudité numide eut lieu pourtant, mais pour avoir joui de cette liberté sur des carreaux froids, Socrate, quoique vigoureux gagna une fièvre cérébrale aiguë dont il ne se releva qu'avec peine, et Washington, qu'on avait mis à l'abri de cet accident en ne le lâchant tout nu qu'après avoir chauffé une pièce à quinze degrés, en fut quitte pour une déviation de l'épine dorsale. Ainsi, grâce à l'éducation numide, Socrate faillit mourir, Washington rester bossu. Réfléchissons, aurait dit Des Verriers si le duc l'avait écouté, réfléchissons long-temps avant de plonger nos enfants dans l'eau glacée comme les Islandais, ou de les exposer enduits de beurre au soleil à l'instar des peuples africains; songeons surtout que ces épreuves par l'eau et par le beurre n'ajoutent pas un jour de plus à la vie, et qu'il n'y a rien d'avantageux à être élevé durement pour mourir aussi tôt que tout le monde, et vivre aussi mal que chacun (1).

Martyrs de la science, Socrate de Washington continuèrent à subir d'autres modes d'éducation, pour en revenir chaque fois au lait de leurs nourrices et à la panade.

Je n'ai jamais cru, s'avouait le duc afin de pallier un peu les désagréments de ses tentatives, que je réussirai toujours; élever, améliorer, enseigner, sont un art dont les hommes ont cassé les instruments. Est-ce ma faute si, n'ayant pas d'instruments ou si n'en possédant que d'imparfaits, mes opérations sont souvent inexactes? Changez ou ternissez le verre au télescope, et le meilleur astronome verra trouble; il se

(1) Aucun des systèmes d'éducation dont il sera question dans la première partie de ce roman n'a été imaginé par l'auteur dans le but trop facile de se moquer. Ils sont tous en vigueur, et la plupart sont même soutenus par les deniers du gouvernement. L. G.

trompera. Je suis un excellent astronome aussi; mais qui répond de l'infaillibilité de mon télescope?

Il est à remarquer que lorsqu'on a raison, on ne compare jamais. Les comparaisons, pour en employer une, sont les témoins subornés du raisonnement.

Décidé à n'avoir jamais tort contre lui-même, malgré le naufrage de ses utopies, le duc se consolait d'une illusion évanouie par une illusion nouvelle. Après l'éducation numide qui avait échoué contre une fièvre cérébrale, il se passionna à l'occasion de quelque lecture pour les rêveries de Cardan, fou étrange, épris de la science des nombres, au point d'y voir comme Pythagore la création du monde, l'équilibre des astres, l'hymen de l'âme et de la nature. Le duc y vit les éléments d'une théorie mystique d'éducation. Il symbolisa numériquement tous les objets et toutes les actions de la vie domestique autour de Socrate et de Washington. On ne leur servit leur repas que dans des plats qui avaient la forme d'un 3; leurs bouteilles ressemblaient à un 8, et leurs lits à des 6, ce qui les obligeait, quand ils étaient couchés, à se raccornir comme des colimaçons dans leur coquille. Aux douleurs près d'employer des fourchettes tordues en 9, et des cuillers contournées comme des 5, les deux enfants n'éprouvèrent en aucune façon l'effet des nombres; ils ne puisèrent dans cette torture mathématique, renouvelée de Pythagore, qu'une horreur anticipée pour le calcul, où ils n'excellèrent jamais ni l'un ni l'autre.

Enfin, je tiens mon système, je le tiens! s'écria un jour le duc de Levert, en sortant de son cabinet comme Archimède de son bain, lorsqu'il eut résolu le fameux problème de la couronne. L'harmonie a tout produit. Thalès avait raison: les astres sont le produit de l'harmonie; ils se balancent et se soutiennent dans d'éternels courants sonores; le soleil dilate tout, il émeut la terre, donne une voix à l'agitation des flots; par lui les oiseaux chantent, le vent soupire, l'homme parle; l'harmonie est la dilatation de l'intelligence, la raison chantée. Tout est dans le chant. Exemples! Le grand Aristote mangeait, travaillait, s'endormait au son des instruments; Montaigne également. Et quels penseurs! quels sages! quels philosophes que Montaigne et Aristote!

C'était là plus d'exemples et de raisons qu'il n'en fallait au duc pour vouloir que ses deux élèves entendissent, du

matin au soir, le son de la musique. En conséquence, des orgues furent cachées dans le mur de leurs appartements, et des airs pleins de caractère et de tendresse saluèrent leur réveil. Lorsqu'ils dînaient, on leur exécutait des morceaux sacrés sur le piano ; ils vivaient comme des Sonates. On les obligeait même à demander à boire en musique, sur des paroles exprimant ce besoin. Ils chantaient surtout leurs leçons de lecture, comme cela se pratique aujourd'hui dans certains établissements d'éducation protégés par le gouvernement. Ils disaient : *J'ai l'honneur de vous saluer, comment vous portez-vous ?* expression d'une familiarité polie, sur un air de Grétry, qui a fait d'excellente musique de philantrope ; s'ils gravissaient des marches, des airs guerriers retentissaient à leurs oreilles ; on leur chantait l'Ancien Testament sur les motifs de Mozart. Enfin aucune de leurs actions n'échappait à l'inévitable harmonie.

J'aurai un Montaigne ! J'aurai un Aristote ! J'aurai deux êtres accessibles aux sentiments élevés, se disait le duc lorsqu'on lui rendait compte des figures réfléchies de Socrate et de Washington.

Leur figure était fort réfléchie en effet. La monotonie du bourdonnement éternel qu'ils subissaient, les avait aigris profondément; ils périssaient d'ennui ; ils devenaient sauvages ; ils n'osaient ni marcher, ni toucher à rien , de peur d'entendre leur ennemi mélodieux sourdre de dessous leurs pieds, ou de dessous leurs mains. Ils ressemblaient à ces chats ombrageux qui s'aventurent sur les touches d'un piano. Le plus clair résultat de cette obsession lyrique fut que Washington tomba dans une somnolence voisine de l'idiotisme , et que Socrate, par un effet contraire, perdit la faculté du sommeil. Encore quelques jours d'une pareille épreuve , et on ne sait les accidents qui seraient survenus dans leur économie physique.

En soupirant amèrement, le duc supprima l'harmonie de Thalès de l'éducation de ses deux élèves, qui avaient déjà gagné une horreur pour la musique, horreur dont l'âge ne les guérit pas entièrement.

A ces douleurs du duc, comme père et comme instituteur, se joignait, pour l'accabler, le chagrin de prévoir le moment où, abandonnés à la main mercenaire des professeurs , les deux élèves échapperaient à son pouvoir. Aussi avait-il accu-

mulé le plus d'expériences possibles entre l'âge où il les avait pris en tutelle, et celui où des étrangers les lui enlèveraient. Non qu'il n'eût le projet de présider à l'enseignement de Socrate et de Washington, tant qu'un souffle de vie l'animerait, mais son autorité serait affaiblie, méconnue et peut-être inutile. C'est pourquoi il considéra comme la dernière de ses joies, celle de leur montrer le premier à lire, par les moyens suivants. C'était autant de pris sur l'infâme routine de la pédagogie ordinaire.

Le duc de Levert avait remarqué que la culture de l'intelligence était liée, comme progrès, au développement des organes, et que les organes ne subissaient pas tous en même temps une impulsion uniforme d'activité. La vue, l'ouïe, le goût, le tact, l'odorat, ces conducteurs des sensations et par conséquent des idées, se complètent à des termes différents. De ces vérités banales de la métaphysique, mais restées stériles entre les mains des pasteurs de l'humanité, le duc avait extrait cette idée, et une fois qu'il la tint il ne dormit plus, que si l'on employait exclusivement, comme instrument d'étude, le plus précoce et le plus éveillé des cinq sens chez les enfants, nul doute qu'on ménagerait aux autres sens une bonne vigueur à déployer plus tard. On obtiendrait d'abord des résultats extraordinaires. L'embarras ne fut pas, on le présume bien, de trouver le sens le plus vif chez les enfants qui rapportent tout au goût. Puisque manger pour eux c'est vivre, c'est penser, c'est tout, pourquoi, ajouta le duc, manger ne serait-il pas s'instruire ? Sa théorie était là. Tout apprendre aux enfants par la bouche. J'ai deviné le chemin du pôle de l'intelligence, s'écria-t-il, j'ai mon chef-d'œuvre ! Washington ! Socrate, c'est ma sollicitude pour vous qui me suggère ces efforts dont vous serez la récompense.

Nous avons dit que le difficile n'était pas de reconnaître que les enfants aiment à manger par-dessus tout ; mais c'était de savoir quelle science on leur donnerait à manger, et comment on la leur apprêterait.

Le propre des grands génies est de sentir palpiter l'exécution sous les doigts quand ils sont gros de la création. L'idée d'un nouveau monde ne vint qu'à celui qui sut le découvrir.

Le duc imagina d'abord un abécédaire friand, un alphabet en sucre. Il fit faire chez un confiseur des A en sucre rose,

des B délicieux en sucre bleu, des C en sucre blanc avec des pistaches, des D aux amandes, des E à la crème, des F à la menthe, des G aux noisettes, des H aux confitures, ainsi de suite jusqu'au Z, variant pour chaque lettre le goût et la combinaison du sucre mêlé à divers autres fruits.

Il ne s'arrêta pas là. Dans une tête carrée, les développements d'un système tombent d'eux-mêmes comme les fruits mûrs; d'ailleurs, pensa-t-il avec beaucoup de sens, les enfants ne se nourrissent pas que de bonbons, pas plus qu'ils n'étudient que l'alphabet. Forçons toutes les nuances de l'alimentation à contribuer à la masse de leurs connaissances, jusqu'au jour où l'organe du goût entrera chez eux en partage avec les autres sens.

Rien n'est plus aisé, se dit-il, que de leur enseigner en même temps que la lecture le calcul par le potage, qu'ils aiment beaucoup. L'enfant taillera lui-même une carotte dans le bouillon; le premier jour il en coupera deux faibles tranches, le lendemain une troisième, le surlendemain il en taillera trois tranches; bref, le septième jour il en retranchera sept de la totalité de la carotte, et il se dira : sept fois une carotte font sept carottes; d'où l'addition et la multiplication entrées pour jamais dans son estomac et dans sa tête. Ensuite, réfléchit en lui le duc, entraîné par l'eau vive de son fleuve créateur, rien n'empêche que les dizaines soient représentées par des betteraves, les centaines par des pommes cuites, les mille par des marrons de Lyon, les millions par des oranges, les dizaines de millions par des figues ou d'autres fruits, selon la saison. Il est hors de doute que l'enfant apprendra avec voracité toutes sortes de calculs, et que l'on pourra même lui enseigner une foule de choses par la seule privation de ces friandises. Quand il ne fera pas ses devoirs, on retranchera une ou plusieurs tranches de carotte de son potage, et il sera alors bien forcé de s'avouer que, qui de sept carottes, ou de quatre, ou de dix, n'importe, en supprime tant, il ne reste que tant. Son estomac ne le trompera jamais. Le duc flottait sur son enthousiasme. Newton découvrit l'attraction par l'effet d'une pomme qui se détacha d'un arbre pour lui tomber sur le front; s'il l'eût mangée, que n'eût-il pas découvert, aurait pu dire le duc, supposé que le duc eût pris un instant en plaisanterie une théorie née avant lui, et très-longuement déduite dans plusieurs traités d'é-

ducation moderne, comme nous le prouverions au besoin.

Quant à la géométrie, continua-t-il dans son soliloque, rien n'est plus simple que de l'enseigner aux enfants, toujours par la voie du goût, qu'on aura soin de mettre en relation avec le besoin de marcher, si impérieux chez eux. — Ils se démontreront d'eux-mêmes que la ligne droite est le plus court de tous les chemins d'un point à un autre, si l'on place à des distances calculées des gâteaux qui ne soient bons qu'à être mangés chauds. Une première fois ils se tromperont, le gâteau sera froid ; une seconde fois encore, le gâteau sera tiède ; mais à la troisième fois, pour avoir un gâteau tout chaud, ils iront d'un trait au plus rapproché ; et, par le chaud et le froid, ils auront ainsi découvert la vérité du premier et principal axiome géométrique. Il n'est rien, pas même la morale, s'écria le duc, qu'on ne puisse leur faire connaître en flattant leur palais.

Le duc de Levert eut à peine jeté ces lumineuses spéculations sur le papier, qu'il brûla d'en essayer sur ses deux enfants, qui couraient alors sur la cinquième année.

Amère déception !

Au bout de quinze jours d'épreuve dans l'emploi des lettres en sucre, l'essai fut totalement abandonné, et voici pourquoi : — Washington trouvant délicieux le C aux pistaches, et Socrate ne voyant rien au-dessus du F à la menthe, ces deux enfants se gardèrent bien de jamais connaître ces deux lettres ; plus ils ne disaient pas ces deux consonnes, plus ils s'assuraient de les manger régulièrement. Un autre inconvénient se présenta relativement aux autres vingt-quatre lettres : les deux enfants les apprirent si vite que leur estomac fut dérangé. Et l'on n'en était encore qu'à l'alphabet !

Il fallut aussi renoncer à l'application des fruits et légumes à l'arithmétique ; car, un jour, et ceci frappa le système végétal à mort, interrogé à table par sa mère sur le nombre d'années qui s'étaient écoulées depuis la mort de Louis XIV, Washington, tout en opérant très-juste, au lieu de dire qu'il s'était écoulé cent quatre ans trois mois et un jour, répondit : Maman, on compte, depuis la mort de Louis XIV, cent quatre pommes cuites, trois carottes et une tranche de carotte.

Qu'on juge si madame la duchesse eut beau jeu contre les inventions de son mari, qui rougit d'être ainsi vaincu par la

routine, et d'être obligé d'y revenir au plus vite sans avoir à opposer à cette défaite de meilleurs résultats obtenus sur Socrate. Socrate n'avait jamais pu se mettre dans la tête le nombre mille, parce qu'il n'aimait pas les marrons de Lyon.

VI.

Les deux enfants, Washington et Socrate, achevaient leur cinquième année; le fils du gentilhomme au milieu des jouets de nacre et d'ivoire dont on l'accablait, le fils du hasard dans son hospice. Le bel enfant faisait sa joie de bâtir l'hiver de petites maisons avec la neige amassée dans la cour de l'hospice et de cueillir en automne de gros marrons bien luisants.

Bénie est l'enfance ! elle seule possède l'égalité naturelle. Pour elle il n'existe pas d'aïeux plus ou moins connus, de pères plus ou moins riches, de rang plus ou moins élevé. Fils de roi et fils de mendiant sont pareils à cinq ans. L'un et l'autre tirent leur félicité d'eux-mêmes, de leur beau sang, de leur vif appétit, de leur bon sommeil; et ni la fortune ni la pauvreté n'ont de prise sur leur indépendance. Ils sont si heureux qu'ils ne connaissent pas même le bonheur, ce sentiment avare, cette compensation tardive, incomplète et fugitive, à de longues souffrances. Ils n'aiment rien, ne regrettent rien ; ils sont indifférents ; ils vivent ! ils respirent, ils dorment, ils crient ; ils sont pierre, fleur, papillon le jour, huître la nuit. Bénie est l'enfance.

La famille Levert jugea qu'il était temps de clore cet âge d'or pour son héritier Washington, dont la perspicacité, l'intelligence rare, la mémoire, exigeaient une éducation précoce et brillante. Quel enfant n'a pas toujours une intelligence rare? Peut-être Washington était-il destiné à justifier ces flatteuses prévisions. Quoi qu'il en soit, il fut arrêté dans sa famille qu'il commencerait ses études dans le courant de l'année ; cette opinion fut aussi celle des oncles et des parents à tous les degrés du jeune enfant qui, par un enchaînement de circonstances assez ordinaires dans les grandes familles, délicates à l'endroit des alliances, se trouvait être le dernier héritier du nom de Levert. Dix maisons sans fécondité n'avaient plus de successeurs à espérer que dans ceux dont il plairait à Dieu de constituer Washington père et générateur. Rien n'était donc plus urgent dans cette

conjoncture extrême, que de s'unir d'intention pour lancer cet unique jet dans le ciel et l'étendre ensuite le plus possible sur la terre.

Pour répondre à ces prétentieuses exigences groupées autour de son être, il fallait que Washington fût sain, vigoureux, hardi, brave, instruit, parfait en un mot. On attendait de lui un héros. C'était exiger beaucoup; mais de quelles facilités n'étayerait-on pas ces hautes espérances ? Dix grandes fortunes allaient s'associer dans le but de faciliter au fils du duc de Levert les moyens de réaliser tout ce qu'on attendait de lui. Parcs, forêts, prairies, châteaux seraient vendus, au besoin, pour l'entourer des meilleurs maîtres en tout, pour le faire voyager ensuite en Angleterre et en Italie et l'envoyer plus tard choisir une femme parmi la noblesse allemande, la première du monde, ou auprès de la noblesse hongroise, qui se dit la première noblesse d'Allemagne.

C'était dans le plus fastueux salon de l'hôtel que s'étaient assis les parents de M. le duc de Levert, gentilshommes et nobles dames, et même Des Verriers, jaloux, comme dans tout autre épisode de sa vie, de ne se brouiller avec personne. C'était là le point essentiel pour lui, la base granitique de ses moindres déterminations. M. de Levert n'apportait pas à la réunion un visage fort satisfait, soit qu'il n'eût pas été complètement d'avis de la provoquer avec des formes si solennelles, soit qu'il ne jugeât pas que son fils dût avoir d'autre précepteur que lui, père et philantrope à la fois. Cependant il accueillit avec sa courtoisie accoutumée ses alliés ainsi que ceux de sa femme, les remerciant même d'honorer de leurs lumières une question à laquelle il était si principalement intéressé.

M. l'abbé Ronsin fut admis à figurer dans ce conseil auprès de Mme la duchesse, d'abord à titre d'ami, digne de cette faveur, ensuite à titre de futur directeur moral du jeune Washington que tous ses parents, excepté son père, ne nommaient que Louis dans la famille. Washington sonnait mal à des oreilles peu démocratiques.

— Mes cousins, dit Mme la duchesse impatiente d'ouvrir la discussion, je pourrais me dispenser de vous dire le motif de notre réunion ; depuis long-temps il est convenu que nous nous consulterions en commun pour arrêter le plan

d'éducation de notre cher enfant. Ce grand jour est venu. Louis a quatre ans. A son âge Bayard. . . . . . .

Mme la duchesse se pencha vers l'abbé.

L'abbé lui souffla tout bas :

—Bayard à quatre ans battait ses domestiques.

—Bayard à quatre ans, mes cousins, faisait respecter l'autorité de son père auprès de ses gens.

—Ma cousine, interrompit aussitôt un cousin, auriez-vous le projet, puisque vous citez Bayard, de faire de votre fils un militaire?

—Mais nous avons eu, si je ne me trompe, de braves épées dans notre famille, cousin ; une de plus ne nuirait pas. Que vous en semble?

—Mais, ma cousine, si nous avons eu de braves épées, nous avons eu presque autant de malheureux fourreaux. Un de nos aïeux sur deux est resté sur le champ de bataille. Risquerons-nous le seul héritier destiné à continuer notre nom?

—Militaire! murmurait à l'oreille de Des Verriers le philantrope duc. Militaire! pourquoi pas exécuteur des hautes œuvres? — tuer à tant par mois! belle gloire aux yeux de la conscience !

—Chut ! mon cher Levert, vous faites des grimaces à me compromettre.

—Le barreau, osa un second cousin, n'est pas un théâtre sans illustration.

—Je ne dis pas, répondit la duchesse. C'est moins séduisant que les armes, mais c'est plus sûr. Qu'en pense-t-on?

—Moi, je n'aime pas la robe, repartit le premier cousin peu belliqueux au second trop pacifique. Où sont d'ailleurs les grandes causes? Il n'y a plus même de grands voleurs ni de grands empoisonneurs. J'ai honte à me représenter notre neveu plaidant pour obtenir une séparation de corps, — superbe tâche pour un Levert !—et un Montmorency lui répliquant : — Mon confrère, — vous manquez au respect dû à ma cliente !—La cliente, une grisette du faubourg du Temple !

—Des Verriers ! Des Verriers! voir mon fils tiraillé dans tous les sens pour savoir quelle mauvaise éducation on lui donnera quand j'ai là, là ! Des Verriers, de quoi en faire un grand homme, un homme enfin! oh !

Un troisième cousin intervint pour dire : Puisque nous

n'avons pas eu de marins dans la famille ; que notre neveu soit grand amiral.

— Nous n'avons pas eu de marins dans notre famille! réclament vingt Levert à la fois.

Et Mme la duchesse appuyant :

—Pas de marins! Nous avons eu de tout, mon cousin, dans notre race ; vous étiez à la conquête d'Angleterre avec Guillaume; vous étiez, mon cousin qui l'ignorez, et il m'est glorieux de vous l'apprendre, à la conquête de Constantinople avec Robert Guiscard; vous étiez à la conquête. . . . .

L'abbé murmura—en ayant l'air de s'arranger les boucles de ses souliers—à la conquête de Rosette avec saint Louis.

—A la conquête de Rosette avec saint Louis, mon cousin.

Le troisième cousin, qui ignorait avoir participé à la conquête de tant de royaumes, dans le pourpoint de ses ascendants, fit ses excuses et ne parla plus.

— Des Verriers, Des Verriers, je vais parler, je parle ; l'humanité m'y entraîne.

—Faites attention à ce que vous allez dire, mon cher Levert. La plupart de vos cousins, ici présents, ont l'intention de léguer leurs biens à votre fils. Et si vous les blessez.....

Le duc n'avait pas eu le temps de prononcer le moindre mot, qu'une cousine faisait remarquer qu'elle ne sentait pas absolument la nécessité de se donner tant de mal pour chercher un état à son cher cousin. Son nom est assez beau pour qu'il soit dispensé d'en accroître la splendeur, dit-elle, et il est assez riche pour se passer des bénéfices d'une profession. Il me semble qu'avant tout, il est à désirer qu'il ait des continuateurs de son nom. Le reste est peu de chose.

—Le reste est tout, ma cousine. Washington, rien qu'un continuateur de race! un fabricateur d'enfants, et tout au plus un pair de France! Tant que vous vous êtes bornés à balloter mon fils entre diverses conditions pour lesquelles il n'est pas plus propre que vous peut-être, j'ai gardé mes réflexions; mais du moment où l'on parle de l'abandonner à l'oisiveté, trône de tous les vices, je parle et je dis : — Qu'il n'y a qu'un moyen de s'assurer de la profession à laquelle mon fils est appelé par ses facultés, ses organes, son instinct, par lui-même....

— Et quel est ce rare moyen, monsieur le duc ? demanda Mme la duchesse.

— Oui, quel est ce rare moyen, notre cousin?

— Ce moyen, c'est la phrénologie.

L'abbé ouvrit de grands yeux; il semblait en avoir quatre; s'il eût entendu hydrophobie au lieu de phrénologie, il n'eût pas été plus étonné. — Au temps où l'on vivait, la fameuse science du docteur Gall était honnie comme une hérésie égale au moins à celle d'Arius ou de Wiclef. La phrénologie était matière à criailleries, pâture à intolérance pour le clergé qui depuis, il est juste de l'avouer, a bien effacé cette première empreinte de partialité contre une découverte aussi peu nuisible à la foi qu'elle sera peut-être utile un jour à la philosophie.

— Phrénologie! monsieur le duc, s'écria M. l'abbé. — Phrénologie! — Et c'est tout ce qu'il osa dire.

— Mais, oui! je veux tenter un essai de phrénologie sur mon fils; ne croirait-on pas qu'il s'agit de le trépaner à votre horreur, mes cousins, à votre effroi, madame la duchesse, à votre stupéfaction, monsieur l'abbé. Vous ignorez donc ces belles paroles de votre médecin à tous, de M. Broussais? Écoutez-les donc :

« La phrénologie fait deviner l'homme dès le berceau et fournit les données nécessaires pour le placer dans la situation qui peut le plus contribuer à son bonheur et au progrès de l'humanité. »

— Vous avez entendu, mes cousins, ce témoignage de votre docteur.

Le duc ne s'était pas trompé en comptant sur le poids du nom illustre qu'il citait devant des personnes qui, grâce à leur position dans le monde, avaient toutes M. Broussais pour médecin.

L'auditoire prêta une oreille favorable; M. l'abbé sembla disposé à porter sa croix avec beaucoup plus de résignation. Au fait, se dit-il, dans son for intérieur, il en sera de la phrénologie ce que Dieu décidera. Nous sommes sur la terre pour subir toutes les épreuves. Il offrit du tabac à Mme la duchesse.

Le duc poursuivit. — M. Broussais, votre médecin, ajoute encore : — « La phrénologie montre à l'homme ce qu'il lui faut faire pour rendre la justice qui est due à l'infortuné que de tristes penchants ou le vice de l'éducation ont rendu coupable envers la société; elle enseigne en même temps com-

ment son expiation peut tourner à l'avantage de ceux qu'il a offensés et au sien même.

Profitant de la conviction née des paroles du docteur, le duc proposa de faire toucher sur-le-champ même le crâne de son fils, par un phrénologiste de ses amis logé à deux pas de l'hôtel.

— Notre cousin! notre cousin! vous allez bien vite, réclama-t-on aussitôt; nous consentons à ne pas trop fermer les yeux aux lumières de la nouvelle science, mais si votre ami est appelé, il est probable qu'en ami il sera porté à pronostiquer à votre fils des choses dont il tirera le fond de son intimité avec vous, de sa connaissance détaillée de votre vie; ensuite il flattera l'organisation de notre neveu de peur de nous blesser; nous n'obtiendrons que des prophéties prévues ou des mensonges polis.

— Vous êtes dans l'erreur la plus grave, mes cousins, et je m'en remets à la propre bonne foi de mon ami, M. Wolf, pour vous convertir à la phrénologie. Si vous le voulez, il expérimentera d'abord sur quelques-uns de vous qu'il ne connaît pas, et d'après ses révélations vous jugerez de la vérité de sa doctrine, et si vous y consentez aussi, au lieu de mon fils, qu'il ne connaît pas davantage, nous lui soumettrons aujourd'hui, comme si c'était mon fils lui-même, un enfant étranger.

— On ne saurait être plus loyal, notre cousin.

— Je ne mets qu'une condition à tout ceci, dit Mme de Levert, c'est que si la phrénologie avance que mon fils a la bosse du commerce, je ne le ferai pas pour cela négociant.

— Il n'y a pas de bosse du commerce, madame, répondit le duc, sans y voir malice, il n'y a que celle du vol ou de l'amour de la propriété.

Pendant les quelques minutes d'absence du duc qui était sorti accompagné de Des Verriers, ses cousins se moquèrent de lui à demi-mots, et le raillèrent de sa crédulité au charlatanisme d'un fou ou d'un fripon; M. l'abbé tâcha, dans ce court intervalle, de prémunir l'esprit de Mme la duchesse contre les terreurs de la phrénologie. Il prépara les paroles d'exorcisme.

M. le duc et M. Wolf, le phrénologiste, entrèrent.

Des Verriers reprit sa place.

Allemand, comme son nom l'indiquait, M. Wolf avait une figure douce, ombragée de soyeux cheveux blonds ; son œil était bleu clair, un peu effrayé, et sa maigreur scientifique ajoutait encore à l'exaltation de ses traits.

Prié par M. le duc de préciser les penchants de celles des personnes présentes qui y consentiraient, M. Wolf posa ses deux mains maigres et transparentes sur la tête chauve d'un cousin de Des Verriers ; l'ayant palpée, pétrie sur tous les points, il retira son regard en lui-même, comme pour soumettre à son intelligence le texte matériel dont il demandait la traduction ; il dit ensuite :

— Vous n'êtes doué, monsieur, que d'une faculté très-développée; il indiqua un point entre le bas du sourcil et le haut de l'oreille : — La *Constructivité.*

Chacun de se récrier : La constructivité ! ! Qu'avez-vous jamais construit, notre cousin ?

Sans s'émouvoir, le phrénologiste expliqua comment ce mot de la technologie nouvelle signifiait l'adresse native, le bon goût, le penchant à exécuter et à finir tout ouvrage quelconque, n'importe dans quelle proportion et avec quelle matière. Un habile architecte et un castor offrent tous deux, affirma-t-il, l'organe de la constructivité.

— Comparer un chrétien à un castor! murmura l'abbé Ronsin.

— Et c'est pourquoi, sans doute, répondit le cousin, sous la main du phrénologiste, j'ai toujours eu une passion décidée pour l'état de tourneur. Monsieur saura que j'excelle à tourner des tabatières.

M. Wolf fut couvert d'applaudissements ; il avait accusé du premier coup l'instinct moral du personnage.

— Tourner des tabatières, pensa l'abbé Ronsin, n'est pas au fond un acte très-providentiel ; jusqu'ici la religion n'a pas à souffrir dans le libre arbitre et la grâce.

— Vous, monsieur, continua M. Wolf, en touchant une nouvelle tête qui se plaça sous ses mains, et en posant un doigt méditatif à la suture coronale, à un endroit tangent à la ligne du cou; vous, monsieur, vous possédez des penchants très-dangereux, mais vous les faites plier sous l'autorité d'un sentiment meilleur qui l'emporte, et ce sentiment, c'est : la *Vénération.* Votre jeunesse a été orageuse, car elle a été tantôt la proie du jeu et tantôt l'esclave de la domination reli-

gieuse, qui, je le présume, a heureusement fini par triompher.

Second en brillant triomphe pour M. Wolf. Le personnage qu'il venait d'analyser, joueur acharné autrefois, avait tué son meilleur ami en duel à la suite d'une partie contestée de boston. Repentant d'un aussi odieux malheur, il avait, depuis cet accident, revêtu le cilice, châtiment dont il ne faisait un mystère à personne.

— Vous voyez donc que j'avais raison, semblait dire le visage épanoui du duc de Levert, en regardant ses cousins ébahis.

Quant à l'abbé Ronsin, il avait déjà pris la parole pour demander d'un ton un peu inquisitorial à M. Wolf, s'il n'outrageait pas la religion en attribuant les saints élans qui y portent à une conformation particulière du cerveau, sans tenir compte de la grâce. Et la Révélation, monsieur? s'écria-t-il.

— Ma doctrine ne s'oppose pas à la Révélation, répondit le phlegmatique professeur. Il y avait de la religion avant notre Seigneur J.-C., et des sentiments religieux comme aujourd'hui, erronés sans doute, mais il y en avait. La phrénologie est si peu contraire à la foi, qu'elle implique la nécessité d'une religion, puisqu'elle assigne au cerveau le penchant spécial aux croyances.

— Mais, monsieur, si tous mes actes sont forcément déterminés par l'impulsion naturelle du cerveau, continua l'abbé, quel mérite avons-nous à être bons, vertueux et chrétiens?

Aussi calme que le théologien était fougueux, le phrénologiste lui répondit :

—Croyez-vous donc, monsieur l'abbé, qu'on soit beaucoup plus libre parce qu'on se conduit d'après les lois de l'éducation et des mœurs, au lieu d'obéir à des penchants innés? Être esclave d'une chose au lieu de l'être d'une autre, est-ce une bien notable différence?

— Mais du moins, s'écria l'abbé Ronsin, si l'éducation est bonne, le sujet sera bon; tandis que votre système n'accepte pas la modification de l'exemple, le bénéfice de la correction, la puissance du raisonnement, pour améliorer le penchant défectueux de l'homme.

—La phrénologie admet tout cela, monsieur l'abbé.

—S'il en est ainsi, je m'en glorifie, et j'admets votre science à l'examen.

—Puisqu'il en est ainsi, monsieur l'abbé, fit en plaisantant Mme de Levert, prêtez un instant votre tête à M. Wolf.

—Très-volontiers, répondit l'abbé Ronsin, pâle comme si le diable l'eût prié de jouer à la chapelle avec lui.

Et sa tête, bouclée comme celle d'un mouton noir, s'abaissa sous les dix doigts arrondis du phrénologiste.

Au bout de quelques minutes de tâtonnements inquiets, M. Wolf dit en s'adressant à l'assemblée :

—Monsieur n'a pas de tête.

—Comment! je n'ai pas de tête! s'écrie avec épouvante l'abbé Ronsin.

—Vous n'avez pas de tête.

—Expliquez-vous mieux. Que signifie?...

—Toutes les parties de votre crâne sont si bien unies que vous ne portez le signe d'aucun penchant irrésistible, soit au bien, soit au mal. Vous êtes ainsi, monsieur l'abbé, la preuve vivante que l'éducation est susceptible de corriger les torts de la nature, et d'engendrer des qualités dont il n'existait pas des germes.

C'était répondre avec assez de politesse pour un Allemand.

—Je me glorifie d'avoir vaincu par la grâce, s'il en est ainsi, répondit l'abbé Ronsin, que la phrénologie avait presque conquis à ses drapeaux.

—Il arriva ensuite que, ne rencontrant plus de contradicteurs sérieux, M. Wolf s'abandonna à l'enivrement de son succès, enivrement, il faut s'entendre, proportionné au naturel d'un Allemand. Ses pommettes prirent une teinte rosée, et il parla avec beaucoup plus d'assurance. Ce fut tout.

Le moment était venu de présenter l'enfant qu'on était convenu de livrer aux doigts phrénologiques du docteur, à la place de Washington. Mais chacun était alors si justement pénétré de la science et de la bonne foi de l'expérimentateur, qu'on aurait volontiers désiré n'avoir pas recours à la ruse combinée dans un moment de moquerie. C'était peu digne. Mais qui eût osé ouvrir l'avis d'avouer le piége devant celui auquel le piége avait été tendu ?

Comme Des Verriers s'aperçut de ces dispositions, il ne donna pas à ce bon mouvement de l'assemblée le temps d'avoir un résultat ; il sortit, et rentra aussitôt en tenant dans les bras un enfant dont l'âge était à peu près celui de Washington.

—Monsieur Wolf, que sera cet enfant ?

On posa l'enfant debout sur une table.

L'inspection fut longue ; on attendait en silence la prédiction compromise du phrénologiste.

—Monsieur le duc, je n'ai vu jusqu'ici, dit enfin M. Wolf, aucun enfant pourvu de signes aussi prononcés.

—Mais prononcés en quoi ? En bien ou en mal ?

—En mal, monsieur le duc; j'en suis douloureusement affecté pour vous. Votre fils a la *Concentrativité* développée au plus haut degré, c'est-à-dire qu'il ne voudra habiter que les hauteurs.

—Jusque-là, répliqua la duchesse, le mal n'est pas grand. Nous lui achèterons un château en Suisse, sur une des plus hautes montagnes de l'Oberland.

—Votre fils, monsieur le duc, continua le phrénologiste, sera encore dominé par l'*Acquisivité*, portée au même point de violence chez lui que la *concentrativité*.

—Dites-nous, s'il vous plaît, monsieur Wolf, ce que vous entendez par acquisivité.

—Madame la duchesse, l'acquisivité est la tendance à posséder, à réunir, à amasser. Faible, cet organe excite le désir d'avoir ; plus fort, il produit l'avarice ; extrêmement en saillie, comme chez votre fils, il annonce le besoin irrésistible de voler. En réunissant la *concentrativité* et l'*acquisivité*, il en résulte que votre fils aimera à voler sur les hauteurs.

—O ciel ! Washington aurait pu être voleur de grand chemin, murmura en lui-même le duc. —Heureusement ce n'est point là mon noble enfant.

—Et enfin, acheva le docteur en plaçant le bout de ses doigts sur les deux côtés occipitaux de l'enfant, votre fils, car je ne veux rien cacher, offre en outre, très-développé, l'organe de la *Combativité*, ou la tendance au meurtre. Ainsi, la *concentrativité*, l'*acquisivité*, et la *combativité* n'étant en contact avec aucun autre organe de bienveillance qui les neutralise, feraient de votre fils, au total phrénologique, un assassin des montagnes.

Par politesse, l'assemblée eut l'air de paraître fort affectée de ce pronostic, que n'avait pas adouci, ainsi qu'on l'avait craint d'abord, le phrénologiste Wolf. Le duc le remercia ensuite beaucoup de sa complaisance. Il ne le quitta pas sans le prier d'aller inspecter, à l'hospice Saint-Antoine, la tête de Socrate Leblanc.

Jamais phrénologiste ne paraissait avoir conquis de plus belles palmes sur l'incrédulité du monde au profit de la nouvelle science, physiologique et morale, quand Des Verriers, prenant la place que M. Wolf venait de quitter, réclama un instant l'attention de l'assemblée.

—Messieurs, dit-il, ce petit garçon que j'ai mis, avec votre consentement, à la place de notre neveu, ce petit garçon qui, à cause de la réunion en lui de la concentrativité, de l'acquisivité et de la combativité, sera un jour *assassin des montagnes*, ce petit garçon, messieurs, est une fille.

LÉON GOZLAN.

(*La suite au volume prochain.*)

JUDITH

OU

LA LOGE D'OPÉRA.

NOUVELLE CONTEMPORAINE.

CHAPITRE PREMIER.

C'est un beau théâtre que l'Opéra de Paris, et je ne parle pas ici des merveilles qu'il déploie à nos yeux, de la grâce aérienne de Taglioni, du charme magique des Elssler, du talent si puissant de Nourrit, Talma de la tragédie lyrique; je ne parle pas des accords savants de Meyerbeer, l'honneur de l'Allemagne, ni des chants gracieux et inépuisables d'Auber, le premier de nos compositeurs, s'il n'avait pas le malheur d'être notre compatriote. Je laisse de côté le prestige des décorations, des costumes et de la danse; encore une fois, je ne parle pas ici du théâtre de l'Opéra; je ne parle que de la salle.

C'est là un spectacle bien autrement curieux, gracieux, coquet, brillant. Regardez autour de vous, et si ce soir vous

avez loisir d'observer, si vous êtes de bonne humeur, si vous n'avez pas perdu votre argent à la bourse, ou entendu un mauvais discours à la chambre, si votre maîtresse ne vous a pas trahi, ou si votre femme ne vous a pas cherché querelle, si vous avez fait un bon dîner avec des gens d'esprit, ou mieux encore avec de vrais amis; placez-vous à l'orchestre de l'Opéra? tournez votre lorgnette, non du côté des coulisses, mais du côté des balcons, de l'amphithéâtre et surtout des premières loges.... que de tableaux piquants et variés, que de scènes de comédie, et souvent même que de scènes de drame!!

Et notez bien que je ne veux pas que vous sortiez de l'observatoire où je viens de vous placer; car, que serait-ce, si, quittant votre stalle d'orchestre, et prenant le bras d'un ami, vous vous hasardiez dans le foyer de l'Opéra; vous n'y pourriez faire un pas sans vous heurter contre une ambition ou un ridicule, sans froisser en passant un député, un homme d'état d'aujourd'hui, un ministre d'hier, une réputation de la semaine, un orgueil de tous les temps; et là, autour de cette large cheminée, ce monsieur en gants jaunes qui raconte ses courses du matin et ses paris au bois de Boulogne; ce journaliste orateur qui récite dans sa conversation son feuilleton du lendemain; ce dandy qui vit aux dépens d'une actrice et la paie en éloges; cet autre qui se ruine pour elle et se croit obligé d'énumérer ses perfections, pour justifier aux yeux de ses amis le placement de ses fonds; tout ce bruit, ce fracas, ce pêle-mêle d'amours-propres et de prétentions, fourniraient de quoi écrire cent volumes, et je ne veux vous dire ici qu'une historiette.

Un soir, c'était, si je m'en souviens, à la fin de l'année 1831, Mademoiselle Taglioni dansait, il y avait foule, les curieux étaient échelonnés sur les marches, et les tabourets supplémentaires, fournis par l'ouvreur de l'orchestre, formaient une espèce de retranchement et de barricades que j'eus grand peine à franchir au milieu des *paix-là* et des *silence* des amateurs dont je troublais le plaisir; car lorsque danse Mlle Taglioni, non-seulement on regarde, mais on fait silence. On écoute! Il semble que les yeux ne suffisent pas pour admirer!! Je me trouvais donc fort embarrassé de ma personne debout auprès de quelques amis qui m'avaient donné rendez-vous, mais qui, trop serrés eux-mêmes, ne

pouvaient me faire place, lorsqu'un jeune homme se lève et m'offre la sienne, que je refusai comme vous le pensez bien, ne voulant pas le priver du plaisir d'assister commodément au spectacle. — Vous ne me privez pas, me dit-il, j'allais sortir. — J'acceptai alors en remerciant, et, prêt à s'éloigner, mon obligeant voisin jette un dernier regard sur la salle, s'arrête un instant, et, s'adossant contre la loge du général***, semble chercher quelqu'un des yeux, puis, tombant tout-à-coup dans une profonde rêverie, il ne songea plus à partir. Il avait bien raison de dire que je ne le privais pas du spectacle; car, tournant le dos à la scène, ne voyant rien, n'écoutant plus rien, il semblait avoir totalement oublié l'endroit où il était. Je l'examinai alors; il était impossible de voir une figure plus expressive, plus belle, et plus distinguée. Vêtu avec une élégante simplicité, tout, dans ses manières et dans ses moindres gestes était noble, comme il faut et de bon goût. Il avait l'air d'avoir vingt-cinq à vingt-huit ans; ses grands yeux noirs étaient constamment fixés sur une loge de face des secondes, qu'il regardait avec une expression de tristesse et de désespoir indéfinissable. Malgré moi je retournai la tête dans cette direction, et je vis que cette loge était restée vide. Il attendait quelqu'un qui n'est pas venu, me disais-je! elle lui a manqué de parole.... ou elle est malade; ou un mari jaloux l'a empêchée de venir.... Et il l'aime!... Et il l'attend! pauvre jeune homme!... Et j'attendis comme lui, et je le plaignis, et j'aurais donné tout au monde pour voir ouvrir la porte de cette loge qui restait constamment fermée!

Le spectacle était près de finir, et pendant deux ou trois scènes où les premiers sujets ne dansaient plus et où l'on causait presque à voix haute, on avait parlé de *Robert-le-Diable*, qui alors était à l'étude et que l'on devait donner dans quelques jours; mes amis me questionnaient sur la musique, sur les ballets, sur l'acte des nonnes, et tous me demandaient instamment à assister aux dernières répétitions. C'est une chose si curieuse et si intéressante pour les gens du monde qu'une répétition à l'Opéra! Je promettais de les y conduire, et nous nous levions tous pour sortir, car le rideau venait de se baisser, et, me trouvant à côté de mon inconnu, toujours immobile à la même place, je lui exprimais mes regrets d'avoir accepté son offre et le désir de pouvoir

reconnaître son obligeance. — Rien ne vous est plus facile, me dit-il ; je viens d'apprendre, monsieur, que vous êtes M. Meyerbeer. — Je n'ai pas cet honneur. — Enfin, vous êtes un des auteurs de *Robert-le-Diable*. — Tout au plus ; j'ai écrit les paroles. — Eh bien, monsieur, permettez-moi d'assister à la répétition de demain. — Il y a encore si peu d'ensemble que je n'ose y inviter que mes amis. — Raison de plus pour que j'insiste, monsieur. — Et moi trop heureux, lui dis-je, que vous vouliez me faire une pareille demande. Il me serra la main et le jour fut pris pour le lendemain.

Il fut exact au rendez-vous. En attendant que la répétition commençât, nous nous promenâmes quelques instants sur le théâtre. Il causait d'une manière grave et pourtant aimable et spirituelle, mais il était aisé de voir qu'il faisait des efforts pour soutenir la conversation et que quelque autre pensée le préoccupait. Nos jolies dames de la danse et du chant arrivaient successivement. Plusieurs fois je le vis tressaillir, et un instant son émotion fut telle qu'il s'appuya contre une coulisse. Je crus deviner alors qu'il avait pour une de nos déesses quelque passion malheureuse. Supposition, que son âge et sa figure rendaient peu vraisemblable. En effet, je me trompais. Il ne parla à personne, ne s'approcha de personne, et du reste personne ne le connaissait.

La répétition commença. Je le cherchai à l'orchestre parmi les amateurs, je ne l'y trouvai pas. Et quoique la salle fût à peine éclairée, je crus l'apercevoir dans la loge de face qu'il contemplait la veille avec une émotion si profonde. Je voulus m'en assurer; et à la fin de la répétition, après l'admirable trio du cinquième acte, je montai aux secondes. Meyerbeer qui avait à me parler, m'accompagnait. Nous arrivons à la loge dont la porte était entr'ouverte, et nous voyons l'inconnu la tête cachée dans les mains. A notre entrée, il se retourne brusquement et se lève; sa figure pâle était couverte de larmes. Meyerbeer tressaillit de joie et, sans lui dire un mot, lui serra la main d'un air affectueux, comme pour le remercier. L'inconnu, cherchant à se remettre de son trouble, balbutia quelques mots de remerciement et d'éloges tournés d'une manière si vague et si générale, qu'il fut évident pour nous qu'il n'avait pas écouté la pièce et que depuis deux heures il avait pensé à toute autre chose

qu'à la musique. Meyerbeer me dit tout bas avec désespoir: « Le malheureux n'en a pas entendu une note »

Nous descendîmes tous par l'escalier du théâtre et, en traversant la belle et vaste cour qui conduit à la rue Grange-Batelière, l'inconnu salua M. Sausseret, qui alors était employé à la location.

J'allai à M. Sausseret : Vous connaissez ce beau jeune homme qui s'éloigne?

— M. Arthur, rue du Helder, nº 7. Je n'en sais pas davantage. Il a loué pour cet hiver une seconde loge de face.

— Il y était tout-à-l'heure.

— Il y va le matin, à ce qu'il paraît ; car le soir il ne l'occupe jamais ; la loge reste toujours vide.

En effet, toute la semaine la porte ne s'ouvrit pas ; la loge resta déserte et personne n'y apparut.

La première représentation de *Robert* approchait, et ce jour-là un pauvre auteur est accablé de demandes de loges et de billets. Vous croyez qu'il a le loisir de penser à sa pièce, aux coupures et aux changements qui y seraient nécessaires? Nullement. Il faut qu'il réponde aux lettres et aux réclamations qui lui arrivent de tous côtés, et ce sont les dames surtout qui ce jour-là sont le plus exigeantes. Vous deviez me faire retenir deux loges et je n'en ai qu'une. — Vous m'aviez promis une avant-scène et j'ai une première. — Vous m'aviez promis le numéro 10, à côté de la loge du général, et vous me donnez le numéro 15, à côté de madame D*** que je ne peux pas souffrir et qui vous écrase toujours avec ses diamants. — Un jour de première représentation est un jour où l'on se fâche avec ses meilleurs amis, qui consentent à vous pardonner quelques jours après quand vous avez eu un beau succès, mais qui vous tiennent long-temps rigueur en cas de chute, de sorte qu'on reste brouillé avec eux comme avec le public. — Un malheur n'arrive jamais seul.

Or donc, le matin de la première représentation de *Robert*, il y avait une loge promise par moi à des dames, loge que le directeur m'avait enlevée pour la donner à un journaliste. —Je me plaignis.—Il me répondit :

C'est pour un journaliste....Vous comprenez un journaliste.... qui vous déteste !!... mais qui, grâce à cette politesse, consentira à dire du bien.... de la musique.

L'argument était sans réplique et puis la loge était don-

née. Mais où placer mes jolies dames dont le courroux était pour moi bien autrement redoutable que celui du journaliste !... Je pensai à mon inconnu et je me rendis chez lui.

Son appartement était fort simple et fort modeste, surtout pour un homme qui louait à l'Opéra une loge à l'année.

— Monsieur, lui dis-je, je viens vous demander un grand service.

—Parlez.

—Comptez-vous assister à la première représentation de *Robert*... dans votre loge?

Il parut troublé.... et me répondit en hésitant... Je le voudrais.... mais cela sera impossible.

—Avez-vous disposé de cette loge?

—Non, Monsieur.

—Voulez-vous me la céder, vous me tirerez d'un grand embarras? Le sien augmentait à chaque instant; il n'osait me refuser.... Enfin, et comme faisant un effort sur lui-même... il me dit: J'y consens; mais à condition que vous ne mettrez dans cette loge que des hommes.

— Justement, m'écriai-je, jé vous la demande pour des dames.

Il garda un instant le silence.

—Parmi ces dames, y en a-t-il une que vous aimiez?

—Oui, sans doute, répondis-je vivement.

—Alors, prenez ma loge. Aussi bien je quitte aujourd'hui Paris.

Je fis un mouvement d'intérêt et de curiosité; il devina ma pensée, car il serra ma main dans les siennes et me dit: Vous comprenez bien qu'il se rattache à cette loge des souvenirs bien chers et bien cruels..... que je ne puis confier à personne..... A quoi bon se plaindre..... quand on est malheureux sans espoir..... et qu'on l'est par sa faute!—

Le soir eut lieu la première représentation de *Robert*, et mon ami Meyerbeer eut un immense succès qui retentit dans toute l'Europe. Depuis, bien d'autres événements littéraires ou politiques, bien d'autres triomphes, bien d'autres chutes, se sont succédés.—Je ne revis plus M. Arthur,— je n'y pensais plus,—je l'avais oublié.—

L'autre soir je me trouvais encore à l'orchestre, à droite de l'Opéra. Cette fois on ne donnait pas *Robert*,—on donnait les *Huguenots*.— Cinq ans s'étaient écoulés. —

Vous arrivez bien tard, me dit un de mes amis intimes, un professeur en droit, abonné de l'Opéra, qui a autant d'esprit le soir que d'érudition le matin. —

Et vous avez grand tort, me dit, en me frappant sur l'épaule, un petit homme vêtu de noir, à la voix aigre et à la tête poudrée. — Je me retournai, c'était M. Baraton, le notaire de ma famille. —

— Vous ici, m'écriai-je....! et votre étude?

— Vendue depuis trois mois; je suis riche; je suis veuf; j'ai la soixantaine; j'ai été vingt ans marié et trente ans notaire... il est temps que je m'amuse....

.... Et Monsieur, dit le professeur en droit, est depuis huit jours un abonné de l'orchestre. —

— Oui, vraiment, j'aime à rire, — j'aime la comédie, et j'ai loué une stalle à l'Opera.

— Pourquoi pas aux Français.

— Ce n'est pas si drôle qu'ici.....! on y voit et l'on y entend les choses du monde les plus singulières. Ces messieurs savent tout, connaissent tout.....; il n'y a pas une loge dont ils ne m'aient raconté l'histoire.

Et il regardait le professeur en droit qui souriait avec cet air modeste et réservé que l'on croit discret et qui signifie: J'en dirais bien d'autres, si je voulais!

— En vérité! m'écriai-je, et machinalement mes yeux se tournèrent vers la loge des secondes qui, quelques années auparavant, avait excité si vivement ma curiosité. Quelle fut ma surprise! elle était encore vide ce soir-là, et, de toute la salle, c'était la seule!

Charmé alors d'avoir aussi une histoire à moi, j'appris en peu de mots à mes auditeurs celle que je viens de vous raconter, trop longuement peut-être.

On m'écoutait attentivement. Mes voisins se perdaient en conjectures. — Le professeur cherchait à rappeler ses anciens souvenirs; — le petit notaire souriait malignement.

— Eh bien! leur dis-je, qui de vous, messieurs, qui savez tout, qui connaissez tout, nous donnera le mot de cette énigme? qui nous racontera l'histoire de cette loge mystérieuse?

Tout le monde se taisait... même le professeur! qui, passant sa main sur son front pour se rappeler l'anecdote, au-

rait probablement fini par en inventer une, mais le notaire ne lui en laissa pas le temps.

— Qui vous dira cette histoire ?.... S'écria-t-il d'un air de triomphe, moi qui en connais tous les détails!

— Vous, monsieur Baraton.

— Moi-même !...

— Parlez ! parlez ! —Et toutes les têtes s'avancèrent vers le narrateur.— Parlez, monsieur Baraton.

— Eh bien ! dit le notaire, d'un air important et prenant une prise de tabac. Qui de vous à connu... En ce moment le premier coup d'archet se fit entendre.

Et M. Baraton, qui tenait à ne pas perdre une note de l'introduction, s'arrêta tout court et dit : Au prochain entr'acte.

CHAPITRE II.

Messieurs, dit le notaire, au moment où finissait le premier acte des *Huguenots*, nous avons à habiller la reine Marguerite et toutes ses dames d'honneur; nous avons à mettre en place le château et les jardins de Chenonceaux, et l'entr'acte sera, je crois, assez long pour vous raconter l'histoire que vous désirez connaître. Et après avoir savouré lentement une prise de tabac qui lui donnait le temps de rassembler ses idées, M. Baraton commença en ces termes :

— Qui de vous, messieurs, a connu ici la petite Judith?

Tout le monde se regarda, et les vieux abonnés de l'orchestre ne purent répondre.

— La petite Judith, un enfant qui, il y a sept ou huit ans, avait été admise comme figurante de la danse ?

— Attendez, dit le professeur en droit, d'un air un peu pédant..... une petite blonde qui faisait dans la *Muette* un des pages du vice-roi.

— Elle était brune, dit le notaire; quant à l'emploi que vous lui attribuez je n'ai là-dessus aucun document positif, et j'aime mieux m'en rapporter à votre immense érudition.

Le professeur en droit s'inclina.

— Ce qui du moins ne saurait être contesté c'est que la petite Judith était charmante.

Un autre point qui paraît authentique, c'est que Mme Bonnivet, sa tante, était portière rue de Richelieu, dans la maison d'un vieux garçon dont elle avait été autrefois la femme

de confiance ; d'autres disaient la cuisinière, mais Mme Bonnivet n'en convenait pas. Du reste elle tirait le cordon et faisait des ménages, — tandis que sa nièce faisait des conquêtes; car il était impossible de passer devant la loge de la portière sans admirer la petite Judith, qui alors avait à peine douze ans. — C'était déjà les plus beaux yeux du monde, des dents comme des perles, une taille délicieuse et avec sa robe d'indienne ou de stoff, l'air le plus distingué que l'on pût imaginer; de plus, une physionomie naïve, candide, et dans son innocence même expressive et coquette, enfin, de ces figures à tourner toutes les têtes et à changer, comme on dit, la face des empires.

On faisait chaque jour tant de compliments à Mme Bonnivet, sur sa jolie nièce, qu'elle se décida à faire des sacrifices pour son éducation : elle l'envoya à une école gratuite de jeunes filles, où on lui apprit à lire et à écrire, éducation brillante dont les avantages se firent bientôt sentir à Mme Bonnivet elle-même qui, dans ses fonctions de portière, déchiffrait péniblement les adresses des lettres, et se trompait toujours d'opinions et d'étages dans les journaux à remettre aux locataires.

Judith se chargea de ce soin à la satisfaction générale, et persuadée qu'avec une figure et une éducation aussi distinguée, sa nièce devait arriver sans peine à la fortune, Mme Bonnivet n'attendait qu'une occasion ; — elle ne tarda pas à se présenter. — M. Rosambeau, maître de ballets, qui demeurait au cinquième, proposa de donner quelques leçons à la petite Judith, et quelques jours après Mme Bonnivet apprenait à toutes les portières de sa connaissance que sa nièce venait d'être reçue dans les chœurs de l'Opéra, nouvelle qui se répandit rapidement de porte en porte dans toute l'étendue de la rue de Richelieu.

Voici donc Judith installée à l'Opéra, au foyer de la danse, prenant des leçons le matin, et paraissant le soir inaperçue dans les groupes de jeunes filles, de naïades ou de pages, comme le disait tout-à-l'heure M. le professeur.

C'était l'innocence même que Judith, quoiqu'alors elle eût quatorze ans passés; mais elle avait été élevée dans une maison honnête, dont tous les locataires étaient mariés; sa tante, qui était d'un rigorisme outré, ne la quittait presque jamais, la conduisait à l'Opéra le matin, l'en ramenait le

soir, et restait même au foyer de la danse à tricoter des chaussettes pendant que sa nièce étudiait et faisait des battements.

Vous me demanderez ce que devenait, pendant ce temps, la loge de la rue de Richelieu. — C'est ce que je ne saurais vous dire. On a prétendu qu'une amie de Mme Bonnivet s'était chargée de l'intérim, en attendant que la petite Judith fît fortune et eût *un sort*.

Car vous savez comme moi, Messieurs, que l'on n'entre à l'Opéra que pour avoir un sort, une position. — Après cela on se retire, on est riche, on redevient honnête, et l'on marie sa fille à un agent de change.

— Ou à un notaire..., dit le professeur.

— C'est vrai, dit M. Baraton, en faisant la grimace, cela s'est vu; — mais vous vous doutez bien que ni Mme Bonnivet, ni sa nièce, n'avaient alors des idées de grandeurs pareilles. — Il faut en tout de la progression. — Et Judith !... Judith ! m'écriai-je...., car je voyais s'avancer l'entr'acte.

— Judith! m'y voici! — Mme Bonnivet, malgré sa surveillance préventive, ne pouvait empêcher sa nièce de causer avec ses jeunes compagnes. — Le matin, au foyer de la danse, et surtout le soir, quand elles étaient en scène..., limite terrible que la tante ne pouvait franchir et où s'arrêtait son inspection vigilante. Judith entendait alors de singulières choses. — Une des nymphes ou des sylphides ses compagnes, lui disait à demi-voix :

— Vois-tu, ma chère, à l'orchestre, à droite, comme il me regarde !

— Qui donc ?

— Ce beau jeune homme qui a un gilet de cachemire.

— Qu'est-ce donc ?

— Une inclinaison à moi.

— Une inclinaison, dit Judith ?

— Eh ! oui vraiment ; — quel air étonné ! — Est-ce que tu n'as pas de passion, toi qui parles ?

— O mon Dieu non !

— Dites-donc, mesdemoiselles, elle est amusante... — Judith qui n'a pas d'amoureux !

— Je le crois bien, sa tante ne veut pas.

— En vérité ! Ah bien, si j'avais une tante comme celle-là...

—Ah ! ma chère, n'en dites pas de mal ; c'est une femme qui a des vues sérieuses et utiles, comme il nous en aurait fallu, et qui, pour préserver sa nièce du danger des passions, lui cherche un protecteur.

—Elle ! un protecteur !... elle est trop niaise pour cela ; elle n'en trouvera jamais.

Tout cela se disait pendant les chœurs de la *Vestale*. Judith n'en avait pas perdu un mot ; elle n'osait en demander à personne l'explication. Mais sans trop s'en rendre compte, elle se sentait humiliée de l'idée que l'on avait d'elle ; elle aurait voulu se venger, abaisser ses bonnes amies, les humilier à son tour. Aussi, lorsque le soir en rentrant, Mme Bonnivet prit un air grave et solennel pour annoncer à sa nièce qu'il se présentait un protecteur pour elle, un protecteur distingué, son premier mouvement fut un mouvement de joie ;... et sa tante, qui était loin de s'y attendre, parut enchantée et continua d'un air rayonnant :

— Oui, ma chère nièce ; une personne recommandable, sous tous les rapports, une personne qui assure ton bonheur et un sort à ta tante ; ce qui est bien juste après les peines que lui ont coûtées ton éducation et les soins qu'elle t'a prodigués... Ici la tante essuya quelques larmes ; et Judith, émue de son attendrissement, se hasarda seulement alors à lui demander quel était ce protecteur, et en quoi elle avait mérité cette haute protection ?

—Tu le sauras, ma chère enfant ; tu le sauras... Mais en attendant toutes tes compagnes vont en mourir de dépit.

C'était la seule chose que désirait Judith ; et le soir, grande en effet fut la rumeur, quand cette nouvelle circula dans le foyer de la danse. — Est-il possible ? — Je te l'assure. — Ça n'est pas croyable... — Une mijaurée pareille ! est-elle heureuse !... —Une figurante, une choriste ! —Tandis que moi... un premier sujet !! — C'est révoltant. — C'est admirable, disaient les autres ! elle est si gentille... — Et si honnête !!... elle le mérite bien !! Enfin jamais alliance princière, alliance royale, ne donna lieu à plus de propos et de conjectures, et cependant le doute n'était déjà plus permis ; car le soir même, la tante avait paru dans les coulisses avec un schall-Ternaux magnifique.

Mais quel était ce protecteur inconnu ? Ce ne pouvait être que quelque financier bien âgé, quelque grand seigneur

bien respectable ; c'était à qui interrogerait Judith et la ferait causer. Mais tout était inutile : Judith était d'une discrétion impénétrable, et la grande raison, c'est que Judith ne savait rien.

Depuis trois ou quatre jours, elle avait quitté la loge de la portière pour habiter avec sa tante un appartement charmant rue de Provence. Une chambre à coucher du goût le plus moderne, et un boudoir délicieux, si élégant, si bien drapé, et garni de si beaux tapis, que la tante n'osait y entrer, et demeurait par goût dans la salle à manger ou dans la cuisine... ; elle y était plus à son aise. — Mais depuis quatre jours Judith n'avait vu paraître personne, ce qui lui semblait singulier ; — car Judith était sans éducation, mais non pas sans esprit. Sa candeur et sa naïveté étaient de l'ignorance, et non pas de la niaiserie ; et se rappelant ce qu'elle avait pu comprendre, devinant une partie de ce qu'elle ne comprenait pas..., elle commençait à s'inquiéter, à s'effrayer ; elle aurait voulu pour tout au monde avoir une amie à qui demander conseil... Mais seule, quelle protection implorer contre ce protecteur qu'elle ne connaissait pas et qu'elle redoutait déjà ! — Il est vrai qu'à toutes les idées qu'elle se formait d'avance se joignaient toujours celles de la laideur et de la vieillesse, — tant ses compagnes lui avaient répété que ce ne pouvait être qu'un vieillard goutteux, cacochime et mal fait. — Aussi elle trembla de tous ses membres, lorsque le cinquième jour sa tante, accourant toute essoufflée, ouvrit la porte du boudoir, en lui disant : Le voici !

Judith voulut se lever par respect... ; mais ses jambes fléchirent, et prête à se trouver mal..., elle retomba sur le canapé.

Lorsqu'enfin elle osa lever les yeux, elle vit debout, devant elle, un beau jeune homme de vingt-quatre ans à peu près, d'une figure noble et distinguée, qui la regardait avec des yeux si doux et si bienveillants..., qu'à l'instant même elle se crut sauvée. — Il lui semblait que celui qui la regardait ainsi devait la défendre, et qu'avec lui elle n'avait plus rien à craindre !

— Mademoiselle, lui dit l'inconnu d'une voix grave, mais respectueuse..., puis s'apercevant que la tante était toujours là, il lui fit signe de sortir... ; elle obéit à l'instant même, ayant justement des ordres à donner pour le dîner.

— Mademoiselle, vous êtes ici chez vous; je désire que vous y soyez bien, — que vous y soyez heureuse. — Pardonnez-moi si j'ai bien rarement l'honneur de vous présenter mes hommages... ; de nombreuses occupations me priveront de ce plaisir. — Aussi je ne réclame qu'un titre..., celui de votre ami ! Qu'un droit..., celui de satisfaire vos moindres vœux ! —

Judith ne répondit pas, mais son cœur, qui battait avec violence, soulevait fréquemment la percale légère de sa pèlerine.

— Quant à votre tante..., et il prononça ce mot avec un air de mépris..., c'est elle qui désormais sera à vos ordres ; car j'entends qu'ici vous soyez la maîtresse et que tout le monde vous obéisse..., à commencer par moi.

Puis il s'approcha d'elle, lui prit la main qu'il porta à ses lèvres, et voyant que cette main était encore tremblante !

— Est-ce mon aspect qui vous cause cette frayeur. Rassurez-vous, je ne reviendrai plus maintenant que quand vous aurez besoin de moi... quand vous m'appellerez !... Adieu Judith... Adieu mon enfant.

Et il partit, laissant la pauvre fille dans un trouble, dans une émotion qu'elle ne connaissait pas encore et qu'elle ne pouvait s'expliquer. Toute la journée elle eut devant elle la figure du bel inconnu. Ces grands yeux noirs si expressifs. Elle ne l'avait pas regardé, et pourtant rien de sa pose, de ses manières, de son habillement même, ne lui avait échappé ; elle croyait encore entendre cette voix si douce, dont tous les mots étaient gravés dans son souvenir. La pauvre Judith, qui d'ordinaire dormait si bien, passa cette nuit sans sommeil. C'était la première ! Le lendemain elle avait le teint pâle, les yeux fatigués. — Et la tante souriait.

On ne pouvait parler du bel inconnu, sans que le joli visage de Judith ne se couvrît d'une rougeur soudaine.

Et la tante souriait encore !

Mais il ne reparut plus ! — Il ne venait pas et Judith ne pouvait lui dire de venir... En effet qu'avait-elle à lui demander ?... l'appartement le plus élégant, la table la mieux servie, des domestiques et une voiture à ses ordres... Rien ne lui manquait... que lui ! !...

D'un autre côté, ses camarades du théâtre la voyant si belle, si brillante, couverte de si belles parures, ne cessaient de la

questionner...? Et leurs questions en apprenaient maintenant à Judith plus qu'elle n'en voulait savoir; aussi, sans pouvoir s'en expliquer à elle-même le motif, elle gardait le plus profond silence avec sa tante et avec ses compagnes sur ce qui s'était passé entre *elle* et *lui*. Il lui semblait, d'après ce qu'elle entendait chaque jour autour d'elle, qu'il y avait dans la conduite de l'inconnu quelque chose qui n'était pas régulier... Quelque chose d'humiliant pour elle, et que, pour son honneur, elle ne devait pas dire.. Aussi serait-elle morte plutôt que d'en parler ou de se plaindre, lorsque le huitième jour..., un soir de grande représentation, elle aperçut à l'avant-scène, et dans la loge du roi, son inconnu qui la regardait. Elle poussa un cri de joie et de surprise qui fit manquer la mesure à un danseur qui en ce moment commençait une pirouette.—Qu'est-ce donc ?... lui dit Nathalie, une de ses compagnes, qui tenait de moitié avec elle une guirlande de fleurs.

C'est lui.... le voilà....

—Est-il possible ! le comte Arthur de V***, un des jeunes seigneurs de la cour de Charles X, et de plus un joli garçon!... Tu n'es pas à plaindre.... Eh bien ! qu'as-tu donc?... ne vas-tu pas te trouver mal pour un homme que tu vois tous les jours ?

Judith n'entendait plus rien ; elle était trop heureuse ! Arthur venait de s'incliner vers elle et de la saluer au grand scandale de la loge dorée où il se trouvait. Ce fut bien autre chose encore lorsqu'après le ballet, et au moment où elle allait remonter à sa loge, Arthur se trouva dans la coulisse, et lui dit tout haut devant le gentilhomme de la chambre qui présidait alors aux destinées de l'Opéra : «Voulez-vous, mademoiselle, me permettre de vous reconduire?

—C'est bien de l'honneur pour moi, balbutia Judith toute tremblante, sans s'apercevoir que sa réponse excitait le rire de ses compagnes.

— Alors, hâtez-vous..., je vous attends ici sur le théâtre.

Je vous réponds que Judith ne fut pas long-temps à se déshabiller; dans son empressement, elle déchira sa robe de gaze et son pantalon de soie, et Mme Bonnivet, qui alors lui servait de femme de chambre (fonctions privilégiées de toutes les mères et tantes de théâtre), Mme Bonnivet avait peine

à la suivre dans l'escalier, portant le cachemire que sa nièce oubliait. Arthur était resté sur le théâtre causant avec un groupe de jeunes gens et avec Lubbert, le directeur, à qui il recommandait Mlle Judith. Au moment où elle parut, il alla à elle au yeux de tous, et tous deux descendirent par l'escalier particulier des acteurs. Un coupé élégant les attendait à la porte, et je ne puis vous exprimer le trouble et le ravissement de la pauvre Judith en se trouvant assise à côté de lui dans cet étroit espace qui rendait le tête-à-tête plus intime encore et plus doux. Il avait peur qu'elle ne s'enrhumât et il leva les glaces ; il prit le cachemire qu'elle tenait à la main, le déploya, en couvrit ses blanches épaules, sa jolie taille et un cœur qui battait en ce moment d'une émotion inconnue. Ah ! que Judith était jolie !... qu'elle était séduisante, embellie ainsi par le bonheur ! mais ce bonheur ne fut pas de longue durée : il y a si peu de distance de la rue Grange-Batelière à la rue de Provence, et puis ces beaux chevaux gris allaient si vite!... La voiture s'arrête : Arthur descend, offre la main à sa compagne, monte avec elle l'escalier, et arrivé au premier, à la porte de son appartement—il sonne, la salue avec respect et disparaît.

Judith passa encore une mauvaise nuit. La conduite du comte lui semblait si singulière ! car enfin, il pouvait bien entrer dans son salon, s'asseoir, lui faire une visite; elle était, il est vrai, peu au fait des convenances ; mais cela lui paraissait plus honnête que de prendre congé d'elle aussi brusquement.

Elle ne ferma pas l'œil ; elle se leva, se promena dans sa chambre, et au point du jour, voulant se rafraîchir un instant par l'air pur du matin, elle ouvrit sa fenêtre... Quelle fut sa surprise ? La voiture du comte était restée à la porte... Elle avait passé toute la nuit dans la rue... Les chevaux piaffaient sur le pavé de froid et d'impatience, le cocher dormait sur son siége...

—Pardon, Messieurs, dit le notaire en s'interrompant; l'acte commence, et je ne veux rien perdre de l'opéra ; j'ai loué une stalle pour cela... A l'autre entr'acte.

CHAPITRE III.

Le surlendemain, Judith ouvrit sa fenêtre de bon matin. —La voiture du comte était encore à la porte.

Il était évident qu'il l'envoyait ainsi presque toutes les nuits. Dans quelle intention ? C'est ce qu'elle ne pouvait deviner... Et quant à lui en demander l'explication, elle n'aurait jamais osé. — D'ailleurs elle ne l'apercevait presque jamais, si ce n'était le soir, les jours d'Opéra, à une seconde loge de face, qu'il avait louée à l'année. — Il ne venait plus sur le théâtre, il ne lui proposait plus de la reconduire. Comment le voir?... Comment faire ?...

Heureusement pour elle, on lui fit une injustice..., un passe-droit... — Ses compagnes la crurent désolée ; elle était ravie. — Elle écrivit au comte pour lui dire qu'elle avait une demande à lui faire, et qu'elle le priait de passer chez elle. — Cette lettre n'était pas facile à écrire ; aussi Judith y employa une journée entière ; elle la recommença bien des fois, et en fit au moins vingt brouillons. Elle en avait dans ses poches, dans son sac, et probablement elle en laissa tomber un que l'on ramassa, car le soir, sur le théâtre, elle entendit de jeunes auteurs et des abonnés de l'orchestre s'égayer entre eux sur une lettre sans orthographe qu'ils venaient de trouver, et qu'ils se passaient de main en main. — Il fallait entendre leurs joyeuses exclamations, leurs commentaires satyriques, leurs plaisanteries sans pitié sur ce billet sans signature dont ils ne connaissaient pas l'auteur, mais qu'ils voulaient insérer le lendemain dans un journal, comme modèle du genre épistolaire à l'usage des Sévigné de la danse.

Quels furent l'effroi et le supplice de Judith, non pas en s'entendant ainsi tourner en ridicule, mais en pensant que toutes ces réflexions railleuses, le comte les ferait à la lecture de sa lettre, que maintenant elle aurait voulu ravoir au prix de tout son sang ! Aussi elle était plus morte que vive lorsqu'Arthur entra le lendemain dans son boudoir.

— Me voici, ma chère Judith ; j'accours au reçu de votre lettre.

Et cette fatale, cette horrible lettre, il la tenait encore à la main.

—Que me voulez-vous?

—Ce que je veux.... monsieur le comte.... je ne sais comment vous le dire.... mais ce billet.... même.... puisque vous l'avez lu.... si toutefois vous avez pu le lire....

— Très-bien..., mon enfant, répondit le comte avec un léger sourire.

—Ah! s'écria Judith avec désespoir, ce billet même vous prouve que je suis une pauvre fille sans esprit, sans éducation, qui a honte de son ignorance et qui voudrait en sortir;... mais comment faire,... si vous ne venez à mon secours,... si vous ne m'aidez de vos conseils et de votre appui!...

—Que voulez-vous dire?..,

— Donnez-moi des maîtres et vous verrez si le zèle me manquera, vous verrez si je profite de leurs leçons... Je travaillerai plutôt le jour et la nuit.

— La nuit?

—Autant l'employer à étudier... qu'à ne pas dormir.

—Et pourquoi, mon Dieu, ne dormez-vous pas?

—Pourquoi, dit Judith en rougissant, parce qu'il y a une idée qui me tourmente sans cesse.

—Et quelle idée?...

— Celle que vous devez avoir de moi... Vous devez me mépriser, me regarder comme indigne de vous;... et vous avez raison, poursuivit-elle vivement, je me vois telle que je suis,... je me connais,... et je voudrais, s'il est possible, ne plus rougir à vos yeux et aux miens. — Le comte la regarda avec étonnement et lui dit: Je vous obéirai, ma chère enfant; je ferai ce que vous me demandez.

Le lendemain Judith avait un maître d'orthographe, d'histoire et de géographie. Il fallait voir avec quelle ardeur elle étudiait, et son jugement, son esprit naturel, qui n'avaient besoin que de culture, se développèrent avec une incroyable rapidité.

C'était pour Arthur qu'elle avait aimé l'étude, et maintenant elle aimait l'étude pour elle-même. C'était son plus doux passe-temps, sa consolation et l'oubli de tous ses chagrins. Elle n'allait plus à la salle de danse, ni aux répétitions, elle se faisait mettre à l'amende pour rester chez elle à travailler, et ses compagnes disaient: Judith est dans les amours et les grandes passions; on ne la voit plus, elle perd son état... elle a grand tort.

Et Judith redoublait d'efforts en disant: bientôt je serai digne de lui, bientôt il verra que je suis en état de le comprendre, il pourra juger de mes progrès. Vain espoir; lorsque le comte était là, Judith, interdite et tremblante, n'avait plus de mémoire: elle avait tout oublié. Quand il l'interrogeait sur ses études, elle répondait tout de travers, et le comte se disait: la pauvre enfant a bonne volonté, mais peu de facilité.

Ce qu'elle avait gagné à sa nouvelle science, c'était de sentir combien elle devait lui paraître sotte et ridicule. Cette pensée la rendait encore plus timide et plus gauche, et comprimait les épanchements de cette âme si naïve et si tendre. Aussi le comte venait rarement. De temps en temps, il passait le soir une demi-heure avec elle; mais lorsque sonnait minuit, il se levait !!... Alors, et sans lui adresser un reproche, Judith lui demandait seulement d'une voix douce et inquiète : Quand vous reverrai-je ?

—Je vous le dirai demain de loin, à l'Opéra.

Et voici comment :

Il était presque tous les deux jours dans sa loge, aux secondes de face, et quand il lui était possible de passer le lendemain quelques instants avec Judith, il portait négligemment sa main droite à son oreille, cela voulait dire : J'irai rue de Provence.

Et alors, Judith l'attendait toute la journée ; elle ne recevait personne; elle éloignait même sa tante pour être tout entière au plaisir de le voir.

Malgré la réserve du comte, elle avait fait une découverte : c'est qu'il avait quelque chagrin profond qui le dévorait. — Quel était ce chagrin ? elle ne le lui demandait pas ! Et pourtant, elle aurait été si heureuse de pouvoir s'affliger avec lui... Ce bonheur, elle n'osait l'espérer, mais elle partageait ses peines sans les connaître; elle était triste de sa tristesse. Aussi, le comte lui disait souvent : Judith, qu'avez-vous donc ? quels sont vos chagrins ?... Si elle avait osé, elle aurait répondu : Les vôtres !

Un jour il lui vint une idée horrible ; elle se dit avec effroi: Il en aime une autre ! oui, oui, c'est sûr, il en aime une autre ! Mais alors, pourquoi prendre une maîtresse à l'Opéra?.. Comme caprice.... comme objet de mode... comme un jouet qu'il a acheté sans le voir.... et sans le connaître... Mais alors, pourquoi ?...

Elle leva les yeux sur sa glace, et Judith était si jeune, si fraîche, si jolie... Elle resta plongée dans ses réflexions.

La porte de son boudoir s'ouvrit brusquement. Arthur parut; il avait un air de trouble et d'agitation qu'elle ne lui avait jamais vu.

Mademoiselle, lui dit-il vivement, habillez-vous ; je viens vous prendre pour aller aux Tuileries.

—Est-il possible ?

—Oui, le temps est superbe ; un soleil magnifique. Tout Paris y sera !

— Et vous voulez bien m'y conduire ! s'écria Judith enchantée : car jamais le comte n'était sorti avec elle, jamais il ne lui avait donné le bras en public.

—Certainement... je vous y conduirai et aux yeux de tous, et dans la grande allée ! s'écria le comte en se promenant avec agitation... Allons, madame Bonnivet, dit-il brusquement à la tante qui entrait en ce moment dans le boudoir, habillez votre nièce ; donnez-lui ce qu'elle a de plus élégant, de plus nouveau, de plus riche.

—Grâce au ciel et grâce à Monsieur le comte, ce ne sont pas les jolies parures qui nous manquent...

— C'est bon, c'est bon... dépêchez-vous... nous sommes pressés.

—Allons, allons, M. le comte est pressé, dit madame Bonnivet en s'apprêtant à dénouer la robe de sa nièce.

Judith rougit et lui fit signe qu'Arthur était là.

—Qu'importe ? est-ce que nous nous gênons avec M. le comte ? Et avant que Judith eût pu s'y opposer, le corsage était déjà défait.

La pauvre fille, troublée et hors d'elle-même, ne savait comment se soustraire aux regards d'Arthur!

Mais hélas! sa pudeur prenait un soin bien inutile, Arthur ne regardait pas ; tout entier à une idée qui semblait exciter son dépit et sa colère, il se promenait à grands pas dans le petit boudoir, et venait de heurter un vase en rocaille qui volait en éclats.

Ah! quel malheur! s'écria Judith, oubliant en ce moment le désordre de sa toilette.

—Porcelaine du Japon, dit la tante avec désespoir ; il coûtait au moins cinq cents francs!

—Non, mais il venait de lui !!!

—Eh bien! êtes-vous prête, dit Arthur, qui n'avait pas seulement entendu cette réflexion.

—Dans l'instant. Ma tante, mon schall... mes gants...

—Et votre mantelet, et votre mouchoir, dit Arthur ; vous l'oubliez et il fera froid.

— Je ne crois pas.

— En effet, dit la tante en touchant la main de sa nièce,

elle est brûlante ; est-ce que tu aurais la fièvre? Il ne faudrait pas sortir.

— Non, ma tante, s'écria vivement Judith ; je ne me suis jamais mieux porté.

Le coupé était en bas ; ils y montèrent et traversèrent les boulevards ensemble, en plein midi !! ensemble !!! Judith ne se sentait pas de joie ; elle aurait voulu que tout le monde la vît... Et, pour comble d'ivresse, elle aperçut, rue de la Paix, deux de ses camarades qu'elle salua avec toute la gracieuseté que donne le bonheur!... deux premiers sujets qui ce jour-là étaient à pied.

La voiture s'arrêta à la grille de la rue de Rivoli. Judith prit le bras du comte et tous deux s'avancèrent dans l'allée du printemps. C'était un jour de la semaine, toute la population parisienne, riche et oisive, s'y était donné rendez-vous ; la foule était immense.

En un instant Arthur et sa compagne furent l'objet de l'attention générale. Ils étaient si beaux tous les deux, qu'il était impossible de ne pas les remarquer. Chacun se retournait en disant : Quel est donc ce joli couple.

— C'est le jeune comte Arthur de V***.

— Est-ce qu'il est marié ?

Judith tressaillit à ce mot, éprouvant un sentiment de plaisir et de peine dont elle ne put se rendre compte.

— Non vraiment, dit d'un air dédaigneux une grande et vieille dame, qui portait sur son bras un petit chien de Vienne, et qui était suivie par deux domestiques en riches livrées, non vraiment, le comte Arthur n'est pas marié; monseigneur son oncle ne le souffrirait pas.

— Quelle est donc cette jolie personne..., sa sœur peut-être?

— Vous lui faites injure..., c'est sa maîtresse..., une demoiselle d'Opéra..., à ce que je crois.

Par bonheur, Judith n'entendait pas le discours de la douairière, car, dans ce moment, le baron de Blangy, qui était derrière elle, disait à son frère le chevalier : C'est la petite Judith !

— Celle dont Arthur est épris ?

— Il en perd la tête... il se ruine pour elle.

— Il a raison ; je voudrais bien être à sa place ; regarde donc comme elle est jolie !

— Quel air distingué! quelle physionomie enchanteresse!

— Et cette taille élégante et gracieuse!

— Prends garde, tu vas en devenir amoureux.

— C'est déjà fait. — Viens donc, viens la voir de plus près.

— Si nous pouvons, car il y a foule autour d'elle!

Et la foule répétait tous ces propos, et Arthur, à son tour, les entendait... Les jeunes femmes, en voyant l'air modeste de Judith, lui pardonnaient d'être si jolie, tandis que les jeunes gens contemplant Arthur d'un œil d'envie, se disaient: est-il heureux!!!

Pour la première fois, alors, il regarda Judith comme elle méritait d'être regardée, —et s'étonna de la trouver si belle. — La promenade, le grand air, et surtout le bonheur de s'entendre admirer, avaient animé ses joues d'un nouvel éclat, et donné à ses yeux une expression et un charme indéfinissables, et puis elle avait seize ans, elle aimait, il lui semblait qu'elle était aimée!... que de raisons pour être belle! Aussi le succès de Judith fut complet, il fut immense! La foule la reconduisit jusqu'à sa voiture. Mais alors, et quand elle vit Arthur attacher sur elle un regard de tendresse, — tous ses triomphes s'effacèrent devant celui-là; les éloges de la foule furent oubliés, et elle rentra chez elle, en disant: Que je suis heureuse!

Le lendemain, à son lever, Judith reçut deux lettres. — La première était du baron de Blangy, qui bien plus riche qu'Arthur, offrait son amour et sa fortune. — Judith n'eut pas même l'idée de montrer cette lettre à sa tante ou à Arthur. — Elle ne pensait pas en la brûlant faire le moindre sacrifice.

La seconde lettre portait une autre signature que Judith relut deux fois, ne pouvant en croire ses yeux. —Mais il n'y avait pas moyen d'en douter; elle était signée: l'évêque de * * *, et était conçue en ces termes:

« Mademoiselle,

» Vous avez paru publiquement hier aux Tuileries avec
» mon neveu, le comte Arthur, et comblé ainsi la mesure
» d'un scandale dont les conséquences seront incalculables.

» Quoique par l'impiété des hommes, Dieu ait permis que
» tout fût bouleversé et que les lettres de cachet fussent
» abolies, nous avons encore les moyens de punir votre
» audace. Je vous déclare donc, mademoiselle, que si vous

» ne mettez fin à un pareil scandale, j'ai assez de crédit au-
» près du ministre de la maison du roi, pour vous faire
» renvoyer de l'Opéra.—Si, au contraire, vous abandonnez
» à l'instant et à jamais mon neveu, nous vous faisons of-
» frir, car la fin sanctifie les moyens, deux mille louis et
» l'absolution de vos fautes, etc., etc. »

Judith fut d'abord anéantie en lisant cette lettre, puis elle reprit courage, consulta son cœur, rassembla toutes ses forces et répondit :

« Monseigneur,

» Vous me traitez bien cruellement, et pourtant je pour-
» rais attester devant vous et devant Dieu que je n'ai rien
» à me reprocher.—Cela est ! je vous le jure... mais je ne
» m'en vanterai pas, j'y ai trop peu de mérite ; il est tout
» entier à celui qui m'a épargnée et respectée.

« Oui, monseigneur, votre neveu est innocent de tous
» les torts dont vous l'accusez, et si l'on offense le ciel en
» aimant de toute son âme, c'est un crime dont je suis cou-
» pable, mais dont il n'est pas complice. »

» Voici donc la résolution que j'ai prise.

» Je lui dirai, ce que pour moi je n'aurais jamais osé dire,
» mais ce sera pour vous, monseigneur... et le ciel m'en
» donnera la force...; je lui dirai : Arthur, suis-je aimée de
» vous? Et si, comme je le crois, comme je le crains, il me
» répond : Non, Judith, je ne vous aime pas, je vous obéi-
» rai, monseigneur, je m'éloignerai de lui, je ne le verrai
» plus jamais, et alors, je l'espère, vous m'estimerez assez
» pour ne rien m'offrir, et pour ne pas ajouter l'humiliation
» au désespoir. — Ce dernier... suffira pour mourir.

» Mais si le ciel, si mon bon ange, si le bonheur de toute
» ma vie voulaient qu'il me répondît : je vous aime!

» Ah! c'est bien mal, ce que je vais vous dire, et vous al-
» lez m'accabler, à juste droit, de vos reproches, de vos ma-
» lédictions; mais, voyez-vous, monseigneur, il n'y a pas de
» pouvoir au monde qui puisse m'empêcher d'être à lui, de
» lui tout sacrifier.... Je braverai tout, même votre co-
» lère....; car, après tout, que pourrait-elle? me faire mou-
» rir, et que m'importerait de mourir—si j'avais été aimée !

» Pardon, monseigneur, si cette lettre a pu vous bles-
» ser....; elle est d'une pauvre fille sans connaissance du
» monde et de ses devoirs, mais qui trouvera peut-être

» quelque grâce à vos yeux, dans l'ignorance de son esprit,
» dans la franchise de son cœur et surtout dans le profond
» respect,

« Avec lequel elle a l'honneur d'être, monseigneur, etc. »

Cette lettre écrite, Judith la cacheta, l'envoya sans en parler à personne, et dès ce moment décidée à connaître son sort, elle attendit avec impatience la prochaine visite du comte.

C'était le soir jour d'Opéra. Elle était sur le théâtre regardant s'il paraîtrait dans sa loge des secondes et s'il lui ferait le signe convenu.

Ce soir-là Arthur ne vint que bien tard; mais il semblait sombre et préoccupé. Il ne regardait pas du côté du théâtre et ne fit aucun signe à Judith, qui se désespéra. Il fallait encore attendre au surlendemain.

Le surlendemain, c'était un mercredi, elle fut plus heureuse. Il lui adressa de loin le signe qui indiquait un rendez-vous, et Judith se dit : demain matin il viendra, demain je saurai mon sort.

Mais le matin arriva le chasseur de M. le comte annonçant que son maître n'avait pas un instant à lui dans la journée, et qu'il viendrait le soir assez tard souper avec Mlle Judith.

Souper avec elle en tête-à tête, cela ne lui était jamais arrivé à lui qui la quittait toujours avant minuit. — Qu'est-ce que cela veut dire? la tante trouvait que c'était très-clair, et Judith ne voulait pas la comprendre.

A onze heures du soir le souper le plus fin, le plus délicat avait été préparé par les soins de Mme Bonnivet. Quant à Judith, elle ne voyait rien, n'écoutait rien; elle attendait.

Elle attendait! toutes les facultés de son âme se renfermaient, se résumaient dans cette idée!....

Mais onze heures et demie, minuit avaient sonné, et Arthur ne venait pas!

Toute la nuit s'écoula! il ne vint pas! et elle attendait encore.

Et le lendemain et les jours suivants Arthur ne parut pas.... Elle ne reçut aucune nouvelle, elle ne le revit plus!

Qu'est-ce que cela signifiait? qu'est-ce qu'il était devenu?

Messieurs, dit le petit notaire, en s'interrompant, voici le rideau qui se lève, la suite à l'autre entr'acte.

CHAPITRE IV.

— Messieurs, dit le petit notaire, au moment où finissait le troisième acte des *Huguenots*, je devine que vous tenez à savoir ce qui était arrivé à notre ami Arthur, et surtout à connaître au juste ce qu'il était?

— Si vous aviez commencé par là? lui dis-je.

— Je suis maître de placer mon exposition où je veux; c'est moi qui conte; — d'ailleurs ce n'est pas ici à l'Opéra qu'il faut se montrer sévère sur les expositions, dit le professeur en droit: on ne les entend jamais.

— Ce qui est souvent un grand bonheur pour les auteurs de libretti, ajouta le notaire en me regardant et satisfait de son épigramme; il continua en ces termes:

« Le comte Arthur de V*** descendait d'une très-ancienne et très-illustre famille du Midi. Sa mère, veuve de très-bonne heure, n'avait eu que lui d'enfant, et était sans biens; mais elle avait un frère qui avait fait une immense fortune.

Ce frère, monseigneur l'abbé de V***, avait été successivement à la cour de Louis XVIII, et plus tard à celle de Charles X, un des prélats les plus influents, et l'on sait quelle était à cette époque la puissance du clergé, puissance occulte qui gouvernait la France, le souverain et même l'armée. L'abbé de *** était d'un caractère froid, d'un esprit sévère et hautain, d'un caractère égoïste, et pourtant excellent parent, car il avait de l'ambition pour lui et pour les siens. Il se chargea de l'éducation de son neveu, le mit bien en cour, fit rendre à sa sœur une partie de ses biens confisqués pendant l'émigration, et la pauvre comtesse de V*** mourut en bénissant son frère et en recommandant pour lui à son fils une obéissance aveugle!

Arthur, qui adorait sa mère, lui jura à son lit de mort tout ce qu'elle voulut, serment d'autant plus facile à tenir, que depuis son enfance il avait une peur horrible de monseigneur son oncle, et avait toujours été habitué à se soumettre sans résistance à ses moindres volontés.

Grave, doux et timide, mais cependant plein de courage et d'honneur, Arthur avait toujours senti un vif penchant pour la carrière des armes, pour l'uniforme et pour l'épaulette, peut-être aussi parce que dans le palais de son oncle il ne voyait que des robes noires et des surplis. Il osa un jour, et

avec une grande réserve, faire part de ses intentions à Monseigneur, qui fronça le sourcil et lui annonça d'une voix ferme et décidée qu'il avait d'autres vues sur lui.

L'abbé de *** avait été nommé évêque, et il espérait mieux! Il avait des chances pour le chapeau de cardinal; et dans une si belle position, il voulait attirer après lui son neveu, l'élever aux plus hautes dignités de l'église; en un mot, lui faire embrasser la carrière qui seule alors conduisait rapidement aux honneurs et à la puissance.

Arthur n'osait résister ouvertement au terrible ascendant de son oncle, mais il jurait bien en lui-même de n'être jamais évêque.

Pourtant on en avait parlé au roi, qui avait accueilli ce projet avec une insigne bienveillance. — Arthur devait, dans quelques mois, entrer au séminaire, seulement pour la forme, puis recevoir les ordres, et passer rapidement des degrés inférieurs aux premiers rangs de son nouvel état.

Arthur n'avait pas oublié les serments faits à sa mère, et d'un autre côté, c'eût été aux yeux de tous, une insigne ingratitude de se brouiller ouvertement avec un oncle, son seul parent et son bienfaiteur. — N'osant donc déclarer la guerre au redoutable prélat, et s'opposer directement à ses intentions épiscopales, il cherchait quelques moyens détournés pour arriver au même but et pour forcer l'abbé à renoncer de lui-même à ses desseins. Le seul moyen était d'arriver à quelque bon scandale qui le rendît indigne des sainteset respectables fonctions qu'on voulait lui conférer malgré lui.

Ce n'était pas facile, car Arthur, soit que cela vînt de son naturel ou de son éducation, avait un fond de principes et d'honnêteté qu'il ne pouvait vaincre. — N'est pas libertin qui veut; — il faut pour cet état une vocation comme pour les autres, et Arthur avait autant de peine à être mauvais sujet qu'à être évêque... Il y a des gens qui ne réussisent à rien.

Il avait pourtant des amis pleins de facilité et d'heureuses dispositions, qui, pour lui rendre service, l'entraînaient dans leurs joyeuses orgies. — Arthur y allait par raison..., mais le désordre l'ennuyait autant qu'il amusait les autres; sa froide sagesse glaçait la folie de ses compagnons, et finissait souvent par les rendre raisonnables; — il était signalé comme un trouble fêtes, et il y avait renoncé.

Alors, et en désespoir de cause, il avait tourné ses vues vers les dames de la cour. — Mais dans cette cour dévote, les dames fuyaient le bruit et le scandale, non pas qu'il y eût moins d'intrigues qu'autrefois, mais on les cachait mieux; et l'évêque, quoique averti des silencieuses passions de son neveu, eut l'air de ne rien savoir et de fermer les yeux, pensant probablement avec Molière

Que ce n'est point pêcher que pêcher en silence.

Quel parti restait-il donc alors à ce pauvre Arthur, qui courait après le scandale comme d'autres courent après la gloire sans pouvoir l'atteindre. Un de ses amis, franc libertin, lui dit : — Prends une maîtresse à l'Opéra ; ce théâtre est à la mode, tout le monde y va ; cela se saura, cela fera du bruit, c'est tout ce qu'il faut.

— Moi ! dit Arthur en rougissant d'indignation, me mêler d'une intrigue pareille !

— Tu ne t'en mêleras pas ; tout cela s'arrange avec les grands parents ; et le traité une fois conclu, il n'en sera que ce que tu voudras ; il ne s'agit pas que cela soit, mais qu'on le croie et qu'on le dise.

— A la bonne heure.

— Tu seras en titre et voilà tout; tu sais bien que de nos jours.... il y a une foule de titulaires qui n'exercent pas.... tu seras comme eux.

— Soit; j'y consens.

—On a vu les détails de la présentation et de la première entrevue de Judith, d'Arthur et de la tante.

On s'arrangea pour que Mgr. l'évêque en fût instruit.— Il ne dit rien.

On le prévint que presque toutes les nuits la voiture de son neveu stationnait rue de Provence ; et Arthur espérait chaque jour une explication et une scène, où il comptait se rejeter sur la violence d'une passion qui désormais le rendait indigne des bontés de son oncle ; mais pas une plainte ne se fit entendre, et Arthur ne savait comment expliquer ce sang-froid et cette résignation évangéliques.

C'était le calme précurseur de l'orage.

Monseigneur lui dit un matin : le roi a été fort irrité contre vous, j'ignore à quel sujet.

—Je le devine.

—Et moi je ne veux pas le savoir. Sa majesté a pardonné, mais elle exige que dans deux jours vous entriez au séminaire.

— Moi, mon oncle...

— Ce sont les ordres du roi, c'est auprès de lui qu'il faut réclamer, et il lui tourna le dos.

Arthur furieux, hors de lui, ne sachant où donner de la tête, courut chez Judith, l'emmena aux Tuileries, l'avoua pour sa maîtresse aux yeux de tout Paris, et à la veille de partir pour le séminaire. Cette fois, il n'y eut pas moyen de ne pas éclater. Impossible après un tel scandale de songer, de long-temps du moins, à le faire entrer dans l'église. — C'est tout ce qu'Arthur demandait. — Monseigneur écrivit à Judith la lettre menaçante que nous avons vue, et le roi envoya au comte l'ordre de quitter Paris dans les vingt-quatre heures. — Il fallait obéir. Par bonheur, Arthur était intimement lié avec un des fils de M. de Bourmont, qui, lui-même, partait la nuit suivante pour Alger, où se préparait une importante expédition. — Arthur le supplia de l'emmener avec lui comme volontaire, de n'en rien dire à personne, ni au roi, ni à son oncle. Puisqu'on me laisse libre du lieu de mon exil, se disait-il, je le choisirai glorieux. — J'irai où il y a du danger et de l'honneur ! Je me ferai tuer ou j'entrerai un des premiers dans la Casauba, et quand je reviendrai avec un drapeau, on verra si l'on ose encore m'affubler d'une étole et me faire donner la bénédiction aux fidèles.

Il s'éloigna de nuit dans le plus grand secret, car toutes ses démarches étaient observées et il craignait que si on devinait le but de son voyage, on ne l'empêchât de partir ; il écrivait un mot à Judith pour la prévenir seulement qu'il la quittait pour quelques jours ; mais ce billet, tout insignifiant qu'il était, fut intercepté et ne parvint pas. Le préfet de police était aux ordres de monseigneur.

La semaine suivante, Arthur était en pleine mer, et le vingtième jour il débarquait en Afrique. Il monta des premiers à l'assaut, au fort de l'Empereur, et fut blessé à côté de son intrépide ami M. de Bourmont, qui tomba frappé à mort au milieu d'un triomphe. — Long-temps Arthur fut en danger ; pendant deux mois on désespéra de ses jours, et quand il revint à lui, sa fortune, ses espérances, celles de

son oncle, tout avait disparu en trois jours avec la monarchie de Charles X.

L'évêque n'avait pu résister à un pareil désastre ; malade et souffrant, il avait voulu suivre la cour exilée, il ne l'avait pu. — L'impatience, la colère continuelles qu'il éprouvait, avait exalté son cerveau et enflammé son sang ; un fièvre dangereuse se déclara, et dans l'état d'irritation où il était, ne sachant à qui s'en prendre, ce fut sur son neveu qu'il se vengea de la révolution de juillet.

Arthur, à peine rétabli de sa blessure, arriva à Paris, — et c'est ici, Messieurs, dit le notaire en élevant la voix, que je commence à entrer en scène. — M. le comte vint chez moi pour me confier les affaires de la succession dont il était peu en état de s'occuper. — J'étais depuis long-temps son notaire et celui de sa famille, cela me revenait de droit : nous procédâmes d'abord à la levée des scellés.

Je ne vous parlerai point des détails de l'inventaire, quoiqu'un inventaire bien fait et bien dressé ait bien aussi son prix ; en inscrivant à leur numéro d'ordre les différents papiers que renfermait le secrétaire de monseigneur, j'aperçus un billet gauffré et satiné, signé *Judith, danseuse à l'Opéra !* La lettre d'une danseuse chez un évêque !... J'aurais voulu pour l'honneur du clergé la faire disparaître ; mais déjà Arthur s'en était saisi, et voyant son trouble et son émotion, je crus un instant, Dieu me pardonne cette mauvaise pensée, que monseigneur et son neveu avaient été rivaux sans le savoir.

Pauvre fille !... pauvre fille !... disait Arthur... Quelle noblesse ! quelle générosité ! quel trésor je possédais là ! Tenez..., Monsieur.... tenez, lisez, me dit-il, et quand je relus cette phrase :

Si l'on offense le ciel en aimant de toute son âme, c'est un crime dont je suis coupable.... mais dont il n'est pas complice.

C'est pourtant vrai ! s'écria Arthur, qui avait alors les larmes aux yeux ! elle m'aimait de toute son âme, et je ne m'en apercevais pas, et je ne songeais pas à l'aimer... ; et elle avait seize ans, et elle était charmante !... car vous ne savez pas, Monsieur, comme elle est jolie...., c'est la plus jolie femme de Paris.

— Je n'en doute pas, monsieur le comte.... Mais, si vous voulez que nous achevions l'inventaire...

— Comme vous voudrez...

Et il continuait à lire à voix haute les fragments de la lettre.

» Si le ciel, si mon bon ange, si le bonheur de toute ma vie
» voulaient qu'il me répondît : je vous aime!

» Ah ! c'est bien mal, ce que je vais vous dire, et vous allez,
» à juste droit, m'accabler de vos reproches, de vos malédic-
» tions ; — mais voyez-vous, monseigneur, il n'y a pas de
» pouvoir au monde qui puisse m'empêcher d'être à lui, de
» lui tout sacrifier... »

— Et j'ai méconnu... j'ai repoussé un pareil amour, s'écriait Arthur. — C'est moi, c'est moi seul qui fus coupable...; mais je réparerai mes torts ; — je lui consacrerai ma vie tout entière...; je vous le promets, je vous le jure. — Eh ! qui maintenant d'ailleurs, pourrait me blâmer d'avouer une telle maîtresse ? J'en suis fier. — Je l'aime, je le dirai à tout le monde, et tout le monde me l'enviera..., à commencer par vous, monsieur le notaire, qui ne m'écoutez pas..., et qui regardez si attentivement ce fatras de papiers.

— Ces papiers..., c'était le testament de son oncle, que je venais de découvrir, — testament qui le déshéritait et qui disposait de l'immense fortune du défunt en faveur des hospices, et pour des fondations pieuses.

Je le dis à Arthur, qui ne montra pas la moindre émotion et se mit à relire la lettre de Judith.

— Vous la verrez, ma jolie maîtresse, me dit-il, vous la verrez, je veux que vous dîniez aujourd'hui avec elle.

— Mais ces papiers..., ce testament...

— Eh bien ! me dit-il en souriant, cela ne me regarde plus; — heureusement, Judith m'aimera sans cela ! ! ! Adieu, monsieur, adieu; je vais la voir, je vais retrouver près d'elle plus que je n'ai perdu.

Et il sortit les yeux rayonnants de plaisir et d'espoir.

— Singulier jeune homme, me dis-je, qu'une maîtresse console d'une succession! et j'achevai mon inventaire.

Quelques heures après, j'étais de retour chez moi ! Je le vois entrer comme un fou, comme un homme en délire. — Elle n'y est plus! me dit-il, elle n'y est plus. — Perdue..., elle est perdue pour moi !

— Eh quoi! une infidélité!!... — Qui vous l'a dit s'écria-t-il vivement en me prenant au collet.

—Je n'en sais rien.

—A la bonne heure; car je n'y survivrais pas! Depuis mon départ, depuis trois mois elle a disparu, elle a quitté l'Opéra.

— Que vous ont dit ses compagnes?

—Des absurdités. Les unes prétendent qu'elle a été enlevée... une autre m'assurait de sang froid qu'elle avait l'intention *de se périr*.

—C'est possible!... depuis la révolution de juillet le suicide devient à la mode!

—Ne me dites pas cela... j'en perdrais la raison. J'ai couru à son appartement de la rue de Provence, elle l'avait quitté sans dire où elle allait.

—Aucun indice?

—L'appartement est à louer.—Personne ne l'a habité depuis elle.

—Et vous n'avez rien trouvé!

—Rien! seulement..... dans la chambre de la tante, à terre..... cette adresse, cette carte d'emballage sur laquelle était écrit : A Madame Bonnivet, à Bordeaux..... Car je me le rappelle; elle est de ce pays-là!

—Eh bien....?

—Eh bien, chargez-vous ici de mes affaires, arrangez cela comme vous l'entendrez.

—Que voulez-vous faire?

—Suivre ses traces ou celles de sa tante.... la chercher, la découvrir.

—Souffrant comme vous l'êtes, vous voudriez demain partir pour Bordeaux!

—Demain, c'est trop tard!

Il partit le soir même! Et...—Ici le quatrième acte des *Huguenots* commença; le notaire ne parlait plus, il écoutait... Et il nous fallut attendre à l'autre entr'acte la suite de l'histoire.

CHAPITRE V.

M. Nourrit venait de sauter par la fenêtre, mademoiselle Falcon venait de s'évanouir; le quatrième acte des *Huguenots* finissait au bruit des applaudissements, et le notaire continua son récit en ces termes:

Arthur était resté six mois à Bordeaux, cherchant, interrogeant, demandant à tout le monde Mme Bonnivet, dont

personne ne pouvait lui donner de nouvelles. Il l'avait même fait mettre dans les journaux ! Et la pauvre femme serait morte de plaisir, si elle s'y était vue !... Mais cela ne lui était plus possible. Le propriétaire d'une petite maison, dans laquelle elle avait demeuré, vint donner à Arthur les renseignements qu'il avait fait demander par les gazettes. Mme Bonnivet était morte depuis deux mois.

—Et sa nièce...?

—N'était pas avec elle ; mais la tante jouissait d'une certaine aisance : elle avait cent louis de rente viagère.

—D'où cela lui venait-il ?

—On l'ignore.

—Parlait elle de sa nièce?

— Quelquefois elle prononçait son nom... et puis s'arrêtait comme craignant de trahir un secret qu'elle devait garder.

Arthur, malgré tous ses soins et ses recherches, n'avait pu en apprendre davantage ; il était revenu désespéré. Car depuis qu'il avait perdu Judith, depuis qu'il en était séparé à jamais, son attachement pour elle était devenu un amour, une passion véritable. C'était maintenant la seule affaire, la seule occupation de sa vie ! Il se rappelait amèrement les instants si rares qu'il avait passés auprès d'elle ; il la voyait devant ses yeux parée de tant de charmes, de tant d'amour..... Et tous ces biens qui lui avaient appartenu, il les avait dédaignés ; il n'en connaissait le prix qu'en les perdant pour toujours.— Il recherchait tous les lieux où il l'avait vue.—Il ne quittait pas l'Opéra.

Il voulut habiter l'appartement de la rue de Provence. A son grand regret, il avait été loué en son absence par un étranger qui ne l'occupait pas! Il voulut le revoir, du moins. — Le concierge lui-même n'en avait pas les clés, et les portes et les persiennes de l'appartement restèrent constamment fermées.

Vous vous doutez bien que, tout entier à ses regrets et à son amour, Arthur ne songeait guère à ses affaires ; mais moi je m'en inquiétais pour lui, et je voyais avec peine qu'elles prenaient une tournure fâcheuse. — Déshérité par son oncle, Arthur n'avait pour toute fortune que le bien de sa mère, quinze mille livres de rentes à peu près. — Il en avait dissipé plus de la moitié, d'abord dans les folies qu'il avait faites autrefois pour Judith, et ensuite dans les dépen-

ses qu'il faisait maintenant pour découvrir ses traces, car, rien ne lui coûtait.

Au plus léger indice, il expédiait des courriers dans toutes les directions et semait l'or à pleines mains..., mais toujours sans succès. Aussi, il me répétait sans cesse qu'elle n'existait plus, qu'elle était morte ! Dans nos rendez-vous d'affaires, il ne me parlait que d'elle, et moi je lui parlais de la nécessité de vendre et de liquider. — Je l'y décidai enfin, et non sans peine, c'était pour lui un grand chagrin de se défaire des biens qui lui venaient de sa mère... Mais il le fallait... Il devait près de deux cent mille francs, et les intérêts à payer auraient bientôt absorbé le reste de sa fortune.

On apposa donc les affiches, on fit les insertions dans les journaux, et la veille du jour où la vente devait se faire dans mon étude, je reçus d'un de mes confrères une communication qui me remplit de surprise et de joie. Le sort se lassait donc de poursuivre ce pauvre Arthur!!!

Un M. de Courval, homme d'une probité fort équivoque, et débiteur de sa mère d'une somme considérable, demandait à s'acquitter; le capital et les intérêts montaient à cent mille écus; la dette était bien réelle, bien exigible, et mon confrère m'apportait les fonds en bons billets de banque. — Il n'y avait pas moyen de douter d'un pareil bonheur. Je courus l'annoncer à Arthur, qui reçut cette nouvelle sans plaisir ni peine. — Dès qu'on ne lui parlait pas de Judith, tout lui était indifférent.

Pour moi, je me hâtai de donner quittance, de payer nos créanciers, de dégrever nos biens, et tout allait à merveille, sauf un incident difficile à expliquer.

Arthur rencontra un jour ce vieux M. de Courval qui venait de s'acquitter si noblement envers nous. Il habitait d'ordinaire la province, et se trouvait par hasard à Paris. — Arthur lui tendit la main, et le remerciait de son procédé, au moment même où celui-ci s'excusait avec embarras des malheurs multipliés qui le mettaient dans l'impossibilité de jamais faire honneur à ses affaires.

— Et vous venez le mois dernier de me payer cent mille écus?

— Moi!...

— Je n'ai plus de titres contre vous, ils sont anéantis. Vous ne me devez plus rien.

— Ce n'est pas possible!

— Voyez plutôt mon notaire!

Le débiteur, qui ne l'était plus, accourut chez moi, et ne pouvait revenir de son étonnement.

— C'est fort heureux pour vous, lui dis-je.

— Et encore plus pour M. Arthur... car moi j'avais pris mon parti... ne pouvant pas payer, c'est comme si je ne devais pas; et cette affaire là ne me rend pas plus riche; mais lui !... c'est bien différent!... il peut se vanter d'avoir du bonheur !....

— Quoi! vraiment? vous ne savez pas d'où cela vient?

— Je ne m'en doute pas; mais si toutes les faillites s'arrangeaient ainsi, il y aurait du plaisir... tandis que franchement il n'y en a guère....

— Monsieur doit donc encore?

Près du double de ce que j'ai... de ce qu'on a déjà payé, et si l'on se présentait pour continuer la liquidation, je vous prie de m'avertir.

— Je n'y manquerai pas.

Notre surprise redoubla, et Arthur se désolait de ne pouvoir deviner le mot de l'énigme. Je courus chez mon confrère, un honnête homme... fort instruit, qui n'en savait pas plus que moi... dans cette affaire-là, s'entend. On lui avait envoyé les fonds en lui recommandant de retirer et d'anéantir les titres. Il me confia la lettre d'envoi que je portai à Arthur. Il l'examina avec attention et n'en fut pas plus avancé. La lettre était timbrée du Hâvre, ville où demeurait M. de Courval. L'écriture, qui n'était pas la sienne, nous était tout-à-fait inconnue.... Mais Arthur poussa un cri de surprise et devint pâle comme la mort en apercevant le cachet à moitié brisé; c'était celui de Judith. Il lui avait fait cadeau autrefois d'une pierre antique et précieuse sur laquelle était gravé un phénix ! Loin de voir dans ce présent une allusion ou un éloge, Judith n'y avait vu qu'un emblème de tristesse, elle avait fait graver à l'entour ces mots: *Toujours seul!!* Ce cachet ne la quittait pas, et cette devise insignifiante pour tout autre, et pour elle si expressive, ne pouvait appartenir qu'à elle.—Cette lettre vient d'elle, s'écriait Arthur; et il la laissa échapper de ses mains tremblantes.

— Eh bien! vous voilà sûr qu'elle existe encore et qu'elle pense à vous... Vous devez être enchanté?

Arthur était furieux. Il aurait mieux aimé qu'elle fût morte ; car enfin, disait-il, pourquoi se cacher? Pourquoi, lorsqu'elle sait où j'habite, craint-elle de venir à moi et de se montrer? Elle est donc indigne de paraître à mes yeux? elle ne m'aime donc plus? elle m'a donc oublié?

— Cette lettre, lui dis-je, prouve le contraire.

— Et de quel droit, reprit Arthur hors de lui, vient-elle m'imposer ses bienfaits? D'où viennent ces richesses? Qui lui a donné l'audace de me les offrir; et depuis quand me croit-elle assez lâche pour les accepter? Je n'en veux pas, reprenez-les.

— Je ne demande pas mieux..., mais à qui les rendre?

— Peu m'importe!.... je les refuse.

— Vous aurez beau les refuser, vos dettes sont payées, vos propriétés sont dégrevées, grâce aux cent mille écus....

— Vous vendrez mes biens, vous réaliserez cette somme à laquelle je ne toucherai jamais, et qui restera déposée chez vous... jusqu'au moment où on pourra la reprendre.

— Mais l'état de fortune où vous vous trouverez alors?...

— Peu m'importe! toute infidèle qu'elle est, je ne me repens pas de m'être ruiné pour Judith...; mais être enrichi par elle est une humiliation que je ne puis supporter.

Et, malgré mes efforts, malgré toutes mes remontrances, il tint à ses résolutions. Les biens furent vendus, et très-bien vendus, grâce à l'augmentation successive des propriétés; les premiers trois cent mille francs furent déposés dans mon étude, et il resta encore à Arthur de quoi acheter six mille livres de rentes sur le grand-livre : ce fut là toute sa fortune.

Il vécut ainsi pendant deux ans, cherchant à bannir un souvenir qui le poursuivait sans relâche ; sombre et mélancolique, refusant tout plaisir ou toute distraction, il était devenu incapable de se livrer au travail ou à l'étude, et je gémissais en moi-même de l'empire qu'exerçait une si cruelle passion sur un homme d'un esprit et d'un caractère aussi élevés. Il venait me voir presque tous les jours afin d'oublier Judith, et il m'en parlait sans cesse.

Il ne l'aimait plus, disait-il, il la méprisait; il aurait fui au bout du monde plutôt que de la revoir, et malgré lui ses pas le ramenaient dans les lieux qui lui parlaient d'elle et qui lui rappelaient son souvenir.

Un jour, ou plutôt une nuit, il était au bal masqué dans

cette salle de l'Opéra, où il n'entrait jamais sans un battement de cœur. Seul, malgré la foule..., *toujours seul* (car c'est lui qui maintenant avait pris la devise de Judith) ! ! Il se promenait silencieusement au milieu du bruit.... sur ce théâtre.... à cette place où tant de fois il l'avait vue apparaître.... puis, s'égarant dans les corridors, il monta lentement à cette loge, à cette seconde de face où dans des temps plus heureux il s'asseyait tous les soirs, et d'où il lui donnait le signal de leurs innocents rendez-vous !

La porte de la loge était ouverte. Une femme en domino élégant y était seule et semblait plongée dans de profondes réflexions. A l'aspect d'Arthur elle tressaillit, voulut se lever et sortir..... Mais, pouvant à peine se soutenir, elle s'appuya sur un des côtés de la loge et retomba sur son fauteuil. Son trouble même la fit remarquer d'Arthur qui s'approcha vivement et lui offrit ses services.

Sans lui répondre... elle le refusa de la main.

— La chaleur vous aura fait mal, lui dit-il avec une émotion dont il n'était pas le maître, et si vous détachiez un instant ce masque....

Elle refusa encore et se contenta pour chercher de l'air de rejeter en arrière le camail du domino qui couvrait son front.

Arthur vit alors de beaux cheveux noirs qui retombaient en boucles sur ses épaules! C'était ainsi que Judith sé coiffait!... Cette pose gracieuse, cette taille fine et élégante, c'était la sienne.... c'étaient là sa tournure, ses manières, ce charme invisible et pénétrant que l'on devine et que l'on ne peut rendre !...

Elle se leva enfin !

Arthur poussa un cri! C'est lui à son tour qui se sentait mourir.... mais rassemblant promptement toutes ses forces, il lui dit à demi-voix :

— Judith... Judith !!... c'est vous !

Elle voulut sortir !

— Restez? restez de grâce ! laissez-moi vous dire que je suis le plus malheureux des hommes, car je vous ai méconnue lorsque vous méritiez tout mon amour !

Elle tressaillit !!

— Oui, vous le méritiez alors... oui, vous étiez digne des hommages et des adorations de toute la terre, et pourtant,

insensé que je suis, je vous aime encore, je n'aime que vous, je vous aimerai toujours... maintenant même que vous m'avez été infidèle... que vous m'avez trahi !

Elle voulut répondre, la parole expira sur ses lèvres.... mais elle porta la main à son cœur, comme pour se justifier..

— Et comment, sans cela, expliquer votre absence, et surtout vos bienfaits!!... ces bienfaits dont je rougis pour vous et que j'ai repoussés ? Oui, Judith, je n'en veux pas, je ne veux que vous et votre amour; et s'il est vrai que vous ne m'ayez pas oublié, que vous m'aimiez encore... venez ? suivez moi ! Il faut m'aimer pour me suivre... car maintenant je n'ai plus de fortune à vous offrir.... Eh ! quoi ! vous hésitez... vous ne répondez pas !!.. ah ! j'ai compris votre silence ! adieu, adieu pour jamais !

Et il allait sortir de la loge... Judith le retint par la main.

— Parlez, Judith, parlez, de grâce !

La pauvre fille ne le pouvait pas ; les sanglots étouffaient sa voix.

Arthur tomba à ses genoux ! elle ne lui avait rien dit... mais elle pleurait !! il lui semblait qu'elle s'était justifiée !!

— Vous m'aimez donc encore !... vous n'aimez que moi !

— Oui, lui dit-elle, en lui tendant la main.

— Et comment vous croire ?.. quelles preuves ! qui me les donnera ?

— Le temps !

— Que dois-je faire ?

— Attendez !

— Et quel gage de votre amour ?...

Elle laissa tomber le bouquet de bal qu'elle tenait à la main, et pendant qu'Arthur se baissait pour le ramasser, elle s'élança dans le corridor et disparut.

Il la suivit quelques instants, l'aperçut de loin dans la foule ; mais arrêté lui-même par le flot des masques, il la perdit de vue... Puis il crut la retrouver... Oui... oui... c'était elle... Il était sur ses traces, et au moment où il arrivait sous le vestibule, elle s'élançait dans un riche équipage que deux chevaux superbes emportèrent au grand galop !

Messieurs, dit le notaire en s'interrompant, il est bien tard ; je me couche de bonne heure, et si vous voulez le permettre nous remettrons à après-demain la fin de l'histoire.

CHAPITRE VI.

Le mercredi suivant, c'était jour d'opéra : nous étions tous à l'orchestre, exacts au rendez-vous, et le notaire n'arrivait pas. On donnait *Robert*, et cet ouvrage me rappelait ma première entrevue avec Arthur. Je m'expliquais alors ses regards tournés constamment vers cette seconde loge de face et son désir d'assister a la répétition, et son émotion en se retrouvant sur ce théâtre,... à cette place où Judith avait si souvent brillé à ses yeux. Je m'expliquais surtout sa tristesse, sa préoccupation, et je pensais que Meyerbeer, lui-même, n'aurait plus la force de lui en vouloir, et lui pardonnerait de n'avoir pas écouté le sublime trio de *Robert!*

Mais en ce moment, Athur était-il mieux disposé à apprécier la belle musique? Était-il plus heureux?... Avait-il enfin retrouvé ou perdu sa Judith?

Nous ignorions encore les obstacles qui les séparaient ; et notre impatience de connaître la fin de l'histoire, redoublait encore par l'absence de l'historien. Il arriva enfin après le second acte, et jamais acteur aimé du public, danseur qui reparaît après trois mois de congé, n'eut une entrée plus brillante que le petit notaire..... Vous voilà ! — Venez donc, mon cher. — Vous arrivez bien tard!

— Je viens de dîner en ville et d'assister à un contrat... je dis assister... car je n'exerce plus, j'ai vendu ma charge, et grâce au ciel je ne dois rien à personne...

— Excepté à nous !

— Vous nous devez un dénouement.....

— L'histoire de Judith.....

— Nous vous avons gardé votre place, mettez-vous là.

On se serra, on s'assit, et le notaire acheva ainsi l'histoire de Judith.

Elle avait dit : *attendez!...* Et pendant quelques jours Arthur prit patience ; il espérait toujours une lettre, ou un rendez-vous ! Je la reverrai, disait-il, elle reviendra, elle me l'a promis ; mais les jours, les semaines s'écoulèrent, et Judith ne revint pas.

Six mois se passèrent ainsi ! puis un an, puis deux ans. Arthur me faisait peine ; et plus d'une fois je craignis pour sa raison. Cette scène du bal masqué l'avait vivement affecté!... Il y avait des moments où se rappelant cette Judith qu'il avait

retrouvée, sans la voir, qu'il lui était apparue sans montrer ses traits, il se croyait sous l'empire de quelque hallucination. Sa tête affaiblie par ses souffrances lui persuadait que c'était un rêve... une illusion; il en vint à douter de ce qu'il avait vu et entendu... il tomba sérieusement malade, et dans le délire de la fièvre... Il voyait Judith lui apparaissant pour la dernière fois et venant lui faire ses derniers adieux, et je ne pourrais vous dire tout ce qu'il lui adressait de tendre et de touchant... Judith était sa seule pensée, son idée fixe... C'était là le mal et le tourment dont il se mourait.

Nos soins le rendirent à la vie; mais il resta sombre et mélancolique, et excepté moi il ne voyait personne. Il n'avait jamais voulu toucher à la fortune qu'il tenait de Judith, et la sienne, comme je vous l'ai dit, ne consistait plus qu'en six mille livres de rentes. Il en avait employé quatre pour louer à l'Opéra une loge à l'année... Cette seconde loge de face où il avait passé, avec Judith, la nuit du bal masqué.—Il y alla tous les soirs, tant qu'il espéra qu'elle reviendrait... et puis, quand il eût perdu cette espérance, il n'eut plus le courage, ni la force d'y entrer, il s'y trouvait *seul*, *toujours seul* (son éternelle devise), et cette idée lui faisait trop de mal. Seulement il venait de temps en temps à l'orchestre, il regardait douloureusement du côté de la loge de Judith, puis il s'en allait en disant : elle n'y est pas!!...

C'était là toute sa vie; et excepté quelques voyages qu'il faisait de temps en temps, toujours dans l'espérance d'obtenir des nouvelles de Judith ou quelques indices sur son sort, il revenait toujours ici à Paris, et chaque soir, sans qu'il y eût de sa volonté ou de sa faute, ses pas se dirigeaient vers l'Opéra. C'est pour m'y rencontrer plus souvent avec lui que j'avais loué ma stalle à l'année.

L'autre semaine, il était venu. — Il était assis à l'orchestre, non pas de ce côté, mais de l'autre !—Ce jour-là, tout-à-fait découragé, et n'ayant plus aucun espoir, il tournait le dos à la salle, et, plongé dans ses réflexions, il ne voyait rien et n'entendait rien.

Quelques exclamations bruyantes l'arrachèrent pourtant à ses rêveries.

Une jeune dame, d'une beauté remarquable et d'une parure charmante, venait d'entrer dans une loge, et toute l'artillerie des lorgnettes était dirigée de ce côté.

On n'entendait que ces mots : Qu'elle est jolie! Qu'elle fraîcheur!... Quel air gracieux et distingué !

—Monsieur, quel âge lui donnez-vous ?

—Vingt à vingt-deux ans.

—Laissez-donc... Elle n'en a pas dix-huit.

—Savez-vous qui elle est ?

— Non, monsieur ; c'est la première fois qu'elle vient à l'Opéra... ; car je suis un abonné.

D'autres voisins ne la connaissaient pas davantage.

Mais non loin d'eux, un étranger de distinction s'inclina respectueusement, et salua la jolie dame.

A l'instant, chacun lui demanda son nom.

—C'est lady Inggerton, la femme d'un riche pair d'Angleterre.

—En vérité!... Si jolie et si riche!...

—Et l'on dit qu'elle n'avait rien... Que c'était une pauvre jeune fille, qui, dans un désespoir amoureux, voulait se jeter à l'eau... et que, rencontrée et recueillie par le vieux duc, qui la traita comme son enfant...

—C'est un vrai roman.

—Ils ne finissent pas tous aussi bien, car le vieillard qui l'avait prise en amitié, et qui ne pouvait plus se passer d'elle, a voulu, dit-on, l'épouser, pour lui laisser sa fortune... Ce qu'il a fait.

—Diable!... Si elle est veuve..., c'est un joli parti.

—Aussi, son deuil est expiré, et, en Angleterre, comme en France, c'est à qui lui fera la cour.

—Je le crois bien, dit le jeune homme qui parlait, et qui d'une main releva sa cravate, tandis que de l'autre il lorgnait lady Inggerton. Eh! mais, monsieur, je crois qu'elle regarde de notre côté.

—Vous vous trompez, dit l'étranger.

— Non, parbleu!... je ne me trompe pas... Je m'en rapporte à monsieur ; et il s'adressait à Arthur qui n'avait rien entendu et à qui il fut obligé d'expliquer ce dont il s'agissait !

Arthur lève les yeux! et dans la loge des secondes de face... dans cette loge, qui autrefois était la sienne... Il aperçoit!...

Ah! l'on ne meurt pas de surprise et de joie... puisque Arthur existait encore... puisqu'il sentait les battements redoublés de son cœur... puisqu'il conservait assez de force et de raison pour se dire... C'est elle!... c'est Judith! Mais en

même temps... il restait immobile... il n'osait remuer... Il craignait de s'éveiller !

—Monsieur, Monsieur.... lui dit son voisin... vous la connaissez donc ?...

Arthur ne répondait pas , car , en ce moment, les yeux de Judith avaient rencontré les siens... Il y avait vu briller un éclair de joie et de plaisir ! Et que devint-il, mon Dieu ! comment sa tête aurait-elle pu y résister... quand il vit la main de Judith , cette main si blanche et si jolie , s'élever lentement à la hauteur de son oreille , et imitant le signal qu'on lui donnait autrefois , jouer quelques instants avec des boutons en émeraude dont Arthur lui avait fait présent.

Ah ! cette fois, il crut devenir fou ! il détourna la vue, mit la tête dans ses mains et resta ainsi quelques instants pour se convaincre que ce n'était point une illusion, pour se répéter qu'il existait encore et que c'était bien Judith qu'il venait de voir... puis quand il en fut bien sûr... il leva encore une fois les yeux vers elle !... la vision céleste avait disparu !... Judith n'était plus là... Elle était sortie !...

Un froid mortel parcourut tous ses membres... une main de fer lui serra le cœur... puis se rappelant ce qu'il venait de voir... et d'entendre... car elle lui avait parlé... elle lui avait donné un signal... Il s'élança de sa place... sortit de l'orchestre , et courut dans la rue en se disant : Si je m'abuse , cette fois... si c'est encore une erreur... ou je perdrai la raison , c'est sûr... ou je me tuerai... Et , décidé à mourir, il se dirigea froidement vers la rue de Provence ;— il frappa à la porte qui s'ouvrit.... et, tremblant—il demanda : Judith.

— Madame est chez elle , dit tranquillement le concierge.

Arthur poussa un cri, et s'appuya sur la rampe de l'escalier pour ne pas tomber.

Il monta au premier, traversa tous les appartements, ouvrit la porte du boudoir.

Il était meublé comme autrefois... Il y avait six ans.

Le souper qu'il avait demandé avant son départ était là , tout servi. Il y avait deux couverts.

Et Judith , assise sur un canapé, lui dit au moment où il entra : Vous venez bien tard, mon ami. Et elle lui tendit la main.

Arthur tomba à ses genoux!!!...

Ici le notaire s'arrêta.

—Eh bien!... s'écria tout le monde, achevez.

—Eh bien Arthur... ne m'en a pas conté davantage!... D'ailleurs voici le troisième acte de *Robert* qui commence!

—Qu'importe! achevez!

—Que vous dirai-je de plus?... je viens de dîner avec eux... j'ai signé au contrat!

—Ils se marient donc?

—Certainement, Judith l'a voulu!

—Pour dernière surprise, sans doute!...

—Peut-être, lui en réserve-t-elle encore une autre!

—Laquelle? demanda vivement le professeur en droit?

—Je n'en sais rien!... répondit le notaire en souriant, mais on assure que le vieux duc son mari, ne l'appelait jamais que : *ma fille!*

En ce moment la loge des secondes s'ouvrit, Judith parut enveloppée dans son manteau d'hermine et appuyée sur le bras de son amant, de son mari....

Et un même cri partit à l'instant des bancs de l'orchestre :

—Qu'elle est jolie!

—Qu'il est heureux!

EUGÈNE SCRIBE.

(*Extrait de la Presse.*)

EXPÉDITION DE LA RECHERCHE

AU GROENLAND (1).

Quelques jours après notre arrivée en Islande, *la Recherche* quitta Reykiavik. Elle visita les diverses parties de l'île où abordent les pêcheurs français et se dirigea vers la côte orientale du Groënland.

Le 29 juin, l'équipage s'aperçut du voisinage des glaces, à la couleur de la mer verte et foncée. Le ciel était pur, l'horizon étendu. A midi, la vigie signala une glace flottante. Une heure après on en comptait un grand nombre. La nuit vint; l'obscurité était profonde; le bâtiment mit en panne.

Le lendemain, au lever du soleil, on découvrit du haut des mâts l'immense espace occupé par la banquise; cette banquise n'est point, comme on se le figure généralement, une mer de glace unie, compacte. C'est un amas de blocs gigantesques chassés par la tempête, emportés par le courant, qui flottent comme les vagues, s'agglomèrent, s'attachent l'un à l'autre, et quelquefois se disjoignent. A une certaine distance on ne distingue pas, il est vrai, leurs aspérités, et toutes ces lignes échancrées, tortueuses, irrégulières, apparaissent comme une surface plate et continue. Mais à mesure qu'on

(1) Ce fragment est extrait d'un livre plein d'intérêt et de faits nouveaux que M. Marmier doit faire paraître sous peu de jours, sous le titre de *Lettres sur l'Islande*. On sait que M. Marmier a fait partie de l'expédition de *la Recherche* avec une mission de l'Académie française. Les *Lettres sur l'Islande* sont le fruit de ses observations et de ses études pendant ce voyage.

en approche, ces glaces se dessinent sous les formes les plus étranges, les plus variées. Les unes projettent dans les airs leurs pics aigus, comme des flèches de cathédrales ; d'autres sont arrondies comme une tour, crénelées comme un rempart. Celle-ci ouvre ses flancs aux flots impétueux qui la fatiguent ; elle se creuse, se mine, s'élargit comme une voûte, et ressemble à une arche de pont ; celle-là se dresse fièrement au milieu des autres comme un palais de roi ; elle a ses murailles de granit, sa colonnade, sa terrasse italienne, et le soleil qui la colore la rend éblouissante comme un de ces temples d'or où demeuraient les dieux scandinaves. Souvent aussi, au milieu de cet océan désert, sous ce rude ciel du nord, on retrouve des formes de végétation empruntées à d'autres climats. On aperçoit des plantes qui semblent se balancer sur leur tige; des arbres qui penchent vers les vagues leur feuillage ; des animaux qui dorment sur leur lit de glace. Quelquefois les Européens ont vu dans cette nature fantastique l'image des lieux qu'ils venaient de quitter. Des maisons construites symétriquement, alignées comme dans une rue, leur apparaissaient de loin. Des bancs à dossier semblaient les appeler à prendre du repos ; des tables se dressaient devant eux. Ni les bouteilles au long col, ni les verres, ni la nappe effrangée, rien n'y manquait. Mais un instant après l'image trompeuse disparaissait comme par enchantement, et une autre image venait la remplacer.

Ce qui ajoutait encore à l'effet produit par tant de points de vue bizarres, c'est l'admirable couleur de ces glaces, c'est le bleu transparent, le bleu limpide et velouté qui les revêt. A côté de ces tons de couleurs si purs, si lumineux, l'azur du ciel paraissait pâle et l'émeraude de la mer était terne.

Mais pour ceux qui devaient la franchir, cette banquise avait un aspect effrayant. De loin le regard du matelot contemplait ces remparts de glaces élevés, l'un derrière l'autre, comme des chaînes de montagnes. On n'entrevoyait pas un espace libre, pas un chemin, seulement de temps à autre une gorge étroite comme un défilé. C'était là qu'il fallait s'engager, c'était là qu'il fallait faire manœuvrer le bâtiment.

Le capitaine, M. Tréhouart, donna l'exemple du courage et de la patience. Il était le chef de cette périlleuse expédi-

tion ; il en devint l'âme et la vie. Pendant tout le temps que *la Recherche* passa dans les glaces, on le vit nuit et jour au milieu de l'équipage, calculant les écueils, dirigeant les manœuvres, gouvernant son navire avec la sagacité d'un vieil officier et l'intrépide énergie d'un vrai soldat. Si *la Recherche* n'a pas péri dans la banquise, c'est à lui qu'on le doit, c'est au zèle qu'il avait su communiquer à tous ceux qui l'entouraient.

Pendant huit jours, *la Recherche* louvoya au milieu des passages sans issue, des gorges perfides de la banquise, à chaque instant arrêtée par une nouvelle montagne, surprise pas un nouveau danger. Un matin, une glace flottante vint la heurter, et lui enleva quatre pieds de son étrave. Il n'en fallait guère plus pour la faire sombrer ; elle arriva cependant à vingt lieues de terre, mais les glaces l'empêchaient d'aborder. Depuis plusieurs jours un brouillard continuel n'avait pas permis de prendre la hauteur du sóleil. Des courants, dont on ne peut calculer la force, entraînaient le bâtiment, et les officiers ignoraient leur véritable position.

Un coup de vent du nord leur fraya un passage. Les glaces furent emportées avec vitesse. Le 5, au matin, *la Recherche* manœuvrait plus à l'aise ; les blocs flottants avaient disparu. Il ne restait autour du bâtiment que des masses gigantesques, les unes semblables à des montagnes, d'autres à des édifices en ruines. Le soir un cri de joie retentit au haut des huniers : un matelot venait d'apercevoir la terre du Groënland. Le calme arrêta le navire pendant la nuit, mais le lendemain la brise fraîchit, et après quelques heures de navigation on découvrit très-bien la côte élevée, spacieuse et couverte de neige.

Cependant personne ne connaissait le point où il fallait aboutir ; on tira quelques coups de canon dans l'espoir d'attirer des Groënlandais, puis on attendit. Tout-à-coup l'œil exercé des marins distingue à l'horizon un point noir ; ce point grossit, s'avance, et l'on aperçoit un Esquimau dans sa pirogue. Il s'approche avec une sorte d'hésitation; mais aux signes d'amitié qu'on lui adresse, il se rassure et vient se placer au pied du bâtiment. Les officiers lui crient : ***Frederikshaab!*** et lui répond : ***Pa-mi-hut.*** Impossible de se comprendre. Le capitaine lui remet une lettre du gouverneur d'Islande pour le chef de l'établissement danois de Frede-

rikshaab, lui montre le rivage et lui fait signe de la porter. L'Esquimau baisse la tête, agite sa rame, et le voilà parti.

En quittant le bâtiment, il veut montrer son adresse : il se fait chavirer dans sa pirogue, il se relève d'un coup de rame; il lance un harpon à une longue distance, puis il fuit avec la rapidité de l'oiseau.

Douze heures se passent, douze heures d'anxiété. Le capitaine se demandait si l'Esquimau l'avait compris, et après cette journée d'attente, ne le voyant pas revenir, il allait aviser au moyen de reconnaître la terre, quand on vit arriver un grand nombre de kaiak. Un Groënlandais apportait une lettre du chef de l'établissement danois; il devait servir de pilote à nos compatriotes, et *la Recherche* entra dans le bassin de Frederikshaab, tantôt à la voile, tantôt remorquée par son embarcation ou par des pirogues groënlandaises qui l'escortaient avec une étonnante légèreté. A dix heures du soir, elle était dans le port, amarrée à de fortes encâblures. Les officiers oubliaient leurs inquiétudes, et les matelots chantaient sous le ciel groënlandais leur chanson de Bretagne ou de Normandie.

Frederikshaab est un établissement de la société de commerce de Danemark. On y arrive par un canal de deux lieues de longueur, très-étroit, formé d'une haie continue de petites îles. Le sol est constamment couvert de neige; la température, dans les jours d'été, à 0°. Sur la côte, on aperçoit un petit fort en terre, portant le pavillon danois; l'habitation du chef de l'établissement, construite avec une certaine élégance, meublée avec goût, confortable, une chapelle en terre, et cinq à six huttes d'Esquimaux, voilà tout. Un navire danois vient à peu près toutes les années apporter à cet établissement les denrées européennes et prendre en échange l'huile, le phoque, le poisson, les peaux de lièvres blancs et de renards. Un prêtre qui demeure à vingt lieues de là vient aussi une fois par an faire un sermon à cette pauvre peuplade, baptiser les enfants, sanctionner les mariages. Le reste du temps, les habitants de Frederikshaab vivent dans une ignorance complète du monde extérieur, dans une solitude absolue.

Le chef de l'établissement, M. Mœller et sa jeune femme, qu'il avait été chercher en Danemark deux années aupara-

vant, accueillirent nos compatriotes avec la plus touchante cordialité. Un employé subalterne de la société, M. Kauffeld, ne fut ni moins obligeant, ni moins empressé.

La Recherche séjourna là quinze jours. Les officiers explorèrent les environs tantôt pour faire des recherches d'histoire naturelle, tantôt pour observer les mœurs, la physionomie, le caractère des habitants. Sur les montagnes, ils trouvaient la gelinotte, le lièvre blanc, le renard bleu ; ils pénétraient dans la hutte du Groënlandais, ils s'asseyaient à son foyer.

Les hommes sont d'une taille au-dessous de la moyenne ; ils ont les yeux noirs, petits, perçants, les pommettes saillantes, le teint cuivré. M. Méquet leur trouva beaucoup de ressemblance avec les Indiens de l'Amérique méridionale, les Gabilis qu'il avait vus quelques mois auparavant.

Les femmes ont les cheveux noirs relevés à la chinoise ; leur figure est douce, souvent jolie.

Les hommes et les femmes portent le même costume, une camisole en double peau de phoque ou de renne, le poil en dedans, le poil en dehors, des culottes en peau de phoque, et de grandes bottes fourrées en peau de lièvre ou de renard ; tous les vêtements sont cousus avec des boyaux de poisson, taillés avec art, ornés de petites bandes de peaux de différentes couleurs, quelquefois de grains de verre. Celui des femmes, surtout, est fait avec une sorte de coquetterie ; elles ont de plus que les hommes un capuchon qui leur pend derrière le dos, et dans lequel, en voyage, elles placent leur enfant, afin d'avoir les mains libres et de ramer.

La hutte des Esquimaux n'est autre chose qu'un mur en pierre élevé à deux ou trois pieds de terre et recouvert en peaux de phoque ; elle est fermée par un rideau de lanières de peaux transparentes qui y laisse pénétrer un peu de clarté. Au milieu de cette hutte on aperçoit une lampe de forme ovale, en pierre du pays ; elle sert tout à la fois à les éclairer, à chauffer leur demeure, et à cuire leurs aliments. L'hiver, ils se creusent des habitations plus solides dans des blocs de glace qu'ils taillent comme le roc.

Les habitants de cette malheureuse contrée n'ont d'autre ressource que la pêche, et le phoque compose toute leur richesse ; le phoque les nourrit, les habille, les chauffe, les

éclaire, et leur donne de quoi acheter, auprès de l'agent de la compagnie danoise, les diverses denrées dont ils ont besoin. Si les phoques venaient à quitter les côtes du Groënland, il est certain que toute cette population serait condamnée à mourir. La providence leur envoie aussi par les courants de la Sibérie les troncs d'arbres avec lesquels ils fabriquent leurs harpons et une partie de leurs ustensiles. La Providence n'oublie jamais ceux qu'elle semble le plus complètement abandonner; elle a placé sur ce sol humide du Groënland les plantes antiscorbutiques; elle a donné à l'Islande le lichen, préservatif de la phthisie.

Les Esquimaux vont à la pêche dans leur kaiak. C'est un canot en peau de phoque, très-étroit, aminci aux deux bouts, léger comme une écorce de liége, glissant sur l'eau comme un patin sur la glace. L'homme se place au milieu de cette frêle embarcation ; il y entre jusqu'à la ceinture; il y est lié, et il la fait manœuvrer avec lui comme une partie de lui-même. Ce n'est plus un batelier ordinaire, ce n'est plus le pêcheur dans sa barque, c'est l'homme avec des nageoires, l'homme devenu poisson. Il tient d'une main une rame plate à deux pelles avec laquelle il exécute les mouvements les plus rapides, les manœuvres les plus étranges ; il a à côté de lui ses flèches, son harpon. Ainsi armé, il s'élance sur les vagues impétueuses, court à la poursuite des phoques, et ne craint pas même d'attaquer la baleine. Quelquefois aussi il a recours à la ruse, il endort l'oiseau de mer par ses sifflements, et quand il le voit arrêté, battant de l'aile, la tête immobile, le regard fixe, il lui lance une de ses flèches, et rarement il manque son coup.

Les Esquimaux ont encore une autre embarcation qu'ils appellent umiak ; c'est leur grand bateau de voyage, leur yacht, leur navire ; ils s'en servent pour aller d'une peuplade à l'autre, pour porter leurs denrées à la colonie. Les femmes s'y embarquent avec leurs enfants ; elles prennent avec elles les ustensiles de ménage, les piquets pour construire la tente. Dès que l'umiak aborde sur la côte, le Groënlandais prend ses piquets, déroule ses peaux de phoque, et voilà sa demeure faite ; toute la famille couche là. Une petite planche de quelques pouces de hauteur sépare seulement les jeunes filles des femmes mariées.

La nouvelle de l'arrivée de *la Recherche* se répandit rapi-

dement dans les habitations voisines de Frederikshaab, et l'on vit accourir dans leurs umiaks une quantité d'Esquimaux empressés de voir le grand vaisseau dont on leur avait parlé, et d'échanger leurs richesses groënlandaises contre des denrées européennes ; ils donnaient avec joie pour un pantalon de matelot, pour une veste bleue, leurs camisoles et leurs culottes de peaux de phoque. Les hommes n'avaient besoin que d'un signe pour se dépouiller à l'instant ; mais les femmes hésitaient, un instinct de pudeur luttait en elles avec le désir de suivre l'exemple de leurs maris : cependant elles finissaient presque toujours par céder ; elles se retiraient à l'écart, ôtaient leurs vêtements et les apportaient avec un timide sourire au matelot.

Dans le cours de ces relations journalières, nos compatriotes furent plus d'une fois frappés de l'honnêteté, de l'intelligence, de la discrétion des Esquimaux, et il n'est pas un mousse de *la Recherche* qui ne se plaise encore à faire leur éloge.

Malheureusement le but pour lequel ce bâtiment avait été à Frederikshaab ne fut pas rempli. M. Mœller ne put donner à M. Tréhouart aucun renseignement sur *la Lilloise*, et toutes nos investigations en Islande et au Groënland pourraient nous faire désespérer du sort de nos malheureux compatriotes, si l'on devait désespérer avant le temps d'une aussi noble entreprise soutenue avec autant de courage.

Le 20 août notre bâtiment était de retour à Reykiavik ; et le 27 septembre, après une longue et pénible navigation, nous revîmes les côtes de France.

X. Marmier.

LETTRES

A un Architecte Anglais.

II.

Monsieur,

Je parcourus hier l'abbaye de Westminster : c'est à mes yeux un des plus beaux monuments d'architecture que présente l'Europe. Vos annales s'y déroulent sous la forme la plus poétique, et depuis Édouard-le-Confesseur jusqu'à nos jours, on pourrait en suivre la succession sans avoir recours aux documents écrits, si l'on avait l'intelligence des idées qui s'attachaient aux objets qui s'y trouvent représentés. Ce serait une histoire de l'art pleine d'intérêt que celle qui offrirait la traduction des pensées que cette foule d'architectes et de sculpteurs ont figurées en pierre dans cette ancienne abbaye sur les tombeaux et les cénotaphes. Quant aux constructions modernes, il suffit, pour interpréter la conception des artistes, de connaître la mythologie ancienne. On n'a besoin du cicérone que pour savoir que telle statue est la personnification de l'éloquence, telle autre des vertus civiques, et ainsi de suite, car c'est avec de pareils moyens que les artistes du jour suppléent aux symboles que la religion des Grecs et des Romains ne leur offrent pas pour exprimer les faits qu'ils ont reçu l'ordre de représenter. Au surplus, l'inscription vient compléter leur œuvre et en donne l'intelligence.

Je ne suis jamais entrée dans des églises gothiques sans être émue d'un sentiment religieux : leurs voûtes subdivisées en innombrables segments, leurs forêts de colonnes grêles, s'élevant comme des sapins dont les basses branches dérobent la cime à la vue, augmentent la hauteur de l'édifice, et donnent à sa superficie, que l'œil ne peut embrasser d'aucun point, le caractère de l'immensité.

Il me tardait, en entrant dans l'église de Westminster, de quitter tous les monuments modernes dont elle est encombrée. J'avais encore le ressentiment de l'outrage que lui a fait sir Christophe Wren en y adaptant deux tours romaines qui importunent la pensée et ne lui présentent pour tout souvenir que le vote du parlement qui mit à l'œuvre la main du célèbre architecte du règne de Guillaume III. Je fus immédiatement dans le chœur et j'y admirai au-devant de l'autel le pavé en mosaïque exécuté par Richard de Ware, abbé de Westminster. Ce beau travail reflète l'âme religieuse de l'artiste et la candeur de sa croyance. Il serait peut-être difficile aujourd'hui de trouver un artiste capable d'en atteindre le fini d'exécution ; mais où rencontrerait-on l'homme plein de foi qui en concevrait le sujet ? Je m'arrêtai au tombeau de Sebert, petit prince saxon, premier fondateur, au VIe siècle, de l'abbaye qu'acheva long-temps plus tard Édouard-le-Confesseur, et à laquelle la piété des Plantagenets a fait de si considérables augmentations. Ce tombeau de Sebert me rappelait l'introduction du Christianisme en Angleterre, et je cherchais à voir dans les décorations de ce monument les premiers pas de cette grande rénovation, mais il me manquait de nombreux renseignements pour cette étude ; d'ailleurs, j'étais pressée par un de ces hommes qui vendent au public la vue de l'abbaye et qui avait hâte de me pousser plus loin. Il fallut donc me résoudre à ne voir que sommairement un édifice qui exigerait des années d'observations et de recherches pour en faire une description critique. C'est ainsi que je vis la châsse de saint Édouard, à laquelle me mena mon cicérone. Cet admirable travail, exécuté par Pietra Cavalini sous le règne de Henri III, me parut être un des plus beaux *specimen* de la science artistique au moyen-âge : les quatorze bas-reliefs relatifs à l'histoire d'Édouard-le-Confesseur demanderaient à eux seuls un long travail pour en donner l'explication. Je fus ensuite

conduite dans cette élégante chapelle, commencée en 1102 et achevée dans l'espace de dix ans, qu'Henri VII destina à sa sépulture ainsi qu'à celle de ses successeurs, et dont le prieur de Saint-Barthélemy fut l'architecte. Il est digne de remarque que la plupart des grands édifices que le moyen-âge consacra à la religion, ont eu des religieux pour architectes, et c'est une des causes pour lesquelles les églises gothiques nous affectent plus profondément que celles construites depuis la renaissance. Je crois que dans les ouvrages d'art il faut être ému soi-même pour impressionner les autres; qu'il faut être amoureux pour animer la représentation d'une belle femme, et avoir une foi vive pour concevoir et peindre une scène religieuse, ou pour construire une église qui manifeste la croyance à laquelle elle est destinée.

Je remarquai, sur quelques uns des vitraux de cette chapelle, des roses blanches, insigne de la maison de Lancastre, dont Henri VII était le dernier rejeton, et des herses indiquant sa parenté avec les Beaufort. Je vis également sur son tombeau des roses blanches et rouges entrelacées et surmontées d'une couronne représentant la réunion sur la tête de ce roi des droits au trône des maisons de Laucastre et d'York. Mon attention se porta sur une couronne figurée dans un buisson d'aubépine, faisant allusion à celle de Richard III, trouvée dans un semblable buisson après la fameuse bataille de Bosworth, et dont le victorieux Henri, dans son impatience, se fit couronner sur place. J'admirai la vie que ce langage de souvenirs donne aux événements et à la pensée. Je reconnus dans le somptueux tombeau de la reine Élisabeth l'empreinte du goût de la renaissance qui s'introduisait alors en Angleterre. Ce tombeau et celui de Marie Stuart, opposés à ceux de la mère de Henri VII, de Marguerite de Beaufort, comtesse de Richmond, et des princes assassinés Édouard V et Richard son frère, font voir la transition du style du moyen-âge à celui dont l'Italie infatua toute l'Europe. Aux ornements qui parlaient à tous un langage intelligible, on en substitua d'autres, dont la mythologie des Grecs et des Romains pouvait seule donner la clé. C'est ainsi que graduellement ce langage renouvelé de l'antique nous a fait oublier le nôtre. Je quittai à regret cette chapelle, aussi admirable par les détails que par l'ensemble. Dans son divin enthousiasme, l'artiste, sous l'influence d'une foi inspiratrice, a

réalisé une vision de son âme. C'est une création surhumaine; les pierres y parlent le langage de Dieu, et l'orgueil de l'homme, saisi d'une vénération dont il s'étonne, s'anéantit.

Sous la chapelle d'Henri VII, se trouve, m'a-t-on dit, la voûte construite par George II pour la sépulture de la famille royale. Dédaignant de m'arrêter à tous ces tombeaux élevés à grands frais aux puissants de la terre, je demandai à voir ce qu'on appelle *the poet's corner;* mais je trouvai que là aussi, la place n'avait pas été si exclusivement réservée au génie que l'orgueil aristocratique et la richesse ne fussent parvenus parfois à l'envahir. Le premier tombeau qui se présenta à ma vue, fut celui du duc d'Argyle. J'allai à un autre, et je vis que tout le mérite du défunt, qui se nommait Thomas Parr, doit être d'avoir vécu jusqu'à l'âge de 152 ans, car l'inscription ne mentionne pas le bien qui est résulté pour la société de cette longue existence. Je portai mes regards dans une autre direction, mais ils ne rencontrèrent que des tombeaux de dignitaires de l'église anglicane, inconnus au monde, et dont la vanité avait acheté à chers derniers la place qu'ils occupent dans ce panthéon des célébrités. J'étais impatientée et me fis conduire au monument élevé à la mémoire de Shakspeare. Je reconnus avec plaisir, sur le piédestal, les têtes de Henri V, de Richard III et de la reine Élisabeth; on ne pouvait plus heureusement choisir dans les portraits que le grand poète a tracés. Je vis là aussi le tombeau de Bulter, l'auteur spirituel d'*Hudibras*, celui de Milton, de Gray, Prior, Thomson, Goldsmith, Handel, Addisson, Garrick, Dryden, et une foule d'autres; mais le temps me manquait pour examiner les détails. Je voulais visiter les cloîtres et ce qui reste de l'ancienne abbaye. Ces cloîtres, comme presque tous ceux que j'ai vus, sont construits d'après le modèle de l'ancienne maison romaine; ce sont sur les quatre angles d'une cour quatre galeries qui donnent accès aux divers appartements. L'ensemble de ceux-ci est de forme quadrangulaire, forme qui est assez généralement celle de toutes les maisons conventuelles d'ancienne construction. J'admirai un magnifique portail gothique dont les sculptures me parurent d'une grande délicatesse de travail : il donne entrée à la salle du chapitre; elle fut construite, m'a-t on dit, en 1250, et a été occupée par la chambre des communes de 1377 à 1547 : sa haute antiquité, les

souvenirs qui s'y rattachent me donnaient une grande envie de la voir ; mais elle est actuellement remplie d'archives, et je ne pus y pénétrer. Déchue de son antique splendeur, cette salle, dont on aurait pu faire une galerie des illustrations parlementaires, n'est plus qu'un magasin de vieux papiers. Mais j'aurais tort de m'en étonner, lorsqu'à Paris la Sainte-Chapelle, cette magique création du génie inspiré de Pierre de Montreau, que fit élever Louis IX pour y déposer les monuments de sa foi, n'est plus qu'un réceptacle où sont entassés les tristes documents des querelles humaines.

On me fit entrer dans la pièce appelée *Jerusalem chamber*, qui faisait partie du logement de l'abbé. Pour m'engager à la voir, mon cicérone me dit que ce fut le lieu où expira Henri IV, et je songeai à Shakspeare, qui raconte cet évènement avec une simplicité pleine de charme. Saisi d'un évanouissement pendant qu'il était en prières devant la châsse de saint Édouard, Henri fut porté dans cette chambre. Revenu à lui, il demanda où il était; et lorsqu'il le sut, il s'écria :

Land be to God ! — even here my life must end.
It hath been propheseid to me many years
I hould not die but in Jerusalem,
Which vainly I supposed the Holy Land !

(Loué soit Dieu ! c'est dans ce lieu même que ma vie doit finir. On m'a prophétisé, il y a plusieurs années, que je ne mourrai que dans Jérusalem, et vainement je supposais que c'était en Terre-Sainte.)

Ma visite à l'abbaye de Westminster se termina par cette chambre, qui n'eût été pour moi d'aucun intérêt, sans l'anecdote historique que votre grand poète me rappela.

J'ai remarqué qu'en Angleterre la religion des souvenirs a beaucoup plus d'empire qu'en France. Les restes de White-Hall, que le feu a épargnés, sont religieusement conservés : on célèbre le service divin dans la pièce qu'occupa Charles Ier avant de monter à l'échafaud, qui fut dressé en face du palais, tandis qu'à Paris la vieille tour du Temple a été remplacée par un couvent. Cette tour, avec ses nombreux guichets, eût bien autrement que le monastère rappelé la captivité et la

fin tragique de Louis XVI. Au surplus, ce zèle conservateur pour les traces du passé est récent parmi vous; vous n'avez pas toujours respecté ces vénérables monuments des vieilles croyances et des anciennes mœurs, qui donnent tant de poésie aux pays qui ont long-temps vécu. Je crois bien que si l'abbaye de Westminster devenait la proie des flammes, vous ne le remplaceriez pas par un temple grec, et que vous feriez renaître de ses cendres et dans ses formes primitives l'antique berceau de la foi de vos pères ; cependant, sous le règne du Hollandais Guillaume III, vous fûtes dominés par d'autres idées, lorsque, sur l'emplacement de la cathédrale gothique de Saint-Paul, détruite par le grand incendie de 1666, vous fîtes construire l'édifice actuel. Avant d'entrer dans votre nouvelle église de Saint-Paul, je la comparai dans mon imagination à l'ancienne cathédrale qu'elle a remplacée, à cette antique église commencée en 1090, qui ne fut complètement achevée qu'en 1315, une des plus grandes de la chrétienté, excédant dans ses dimensions toutes celles d'Angleterre, à laquelle la tradition attachait de si nombreux souvenirs, et je me demandai si la nouvelle église devait produire les mêmes impressions, si elle n'était pas plutôt une manifestation de la richesse du pays que de sa religion. La vénération qu'inspirait cet antique temple était si vraie, que, malgré le grand changement survenu dans les croyances, les aldermen repoussaient les plans de sir Christophe Wren par le motif que l'église projetée ressemblait à un temple païen. Ils auraient voulu que la nouvelle construction leur rappelât l'ancienne, et liât le présent au passé. Ils regrettaient cette admirable église souterraine de Saint-Faith, qui s'étendait sous leur cathédrale incendiée. Ils regrettaient cette croix avec cette chaire en plein air placée au-devant de l'église, et où, le dimanche, les plus éminents prédicateurs ambitionnaient de débiter leurs sermons en présence de la cour, des magistrats de la cité et des principaux citoyens ; cette chaire, du haut de laquelle les lois étaient promulguées, et d'où les anciens monarques anglais faisaient proclamer leurs volontés aux habitants de la ville de Londres.

Votre église actuelle de Saint-Paul serait beaucoup mieux placée à Rome ou à Athènes que sous le ciel brumeux de Londres, quoiqu'elle manque trop de décoration pour être en harmonie avec l'imagination de ces peuples méridionaux.

Du point de vue de l'art, c'est sans doute une belle copie d'après l'antique. Elle porte si peu l'empreinte du génie national, qu'on la croirait achetée à Rome, puis transportée sur l'emplacement qu'elle occupe. Elle n'est pas toutefois, malgré sa forme en croix, une église romaine ; la simplicité de l'intérieur n'en fait pas non plus une église calviniste : c'est le temple du culte de Henri VIII, d'un culte qui ne s'est séparé de Rome qu'à regret.

J'estime que c'est une heureuse idée que vous avez eue depuis quelques années, pour rompre la monotone uniformité de cet immense vaisseau, d'en faire une succursale de Westminster, en y admettant des monuments funèbres. Le nombre en est déjà considérable. Je ne m'arrêtai qu'à celui de Nelson, qui m'a paru le meilleur specimen du goût régnant. Je trouvai très-bien la statue de lord Nelson, revêtu de la pelisse qu'il reçut du grand-seigneur, et appuyé sur un ancre : mais la personnification de la mer du Nord, de l'Océan germanique et de la Méditerranée par autant de femmes, ne me semble pas une heureuse idée. Je pensais que si l'artiste avait su faire allusion à Copenhague, au Nil et à Trafalgar, il n'aurait pas eu besoin d'en écrire les noms sur le piédestal. J'eus la curiosité de parcourir le souterrain ou *crypte*, et après avoir lu diverses inscriptions en l'honneur de sir Christophe Wren, je vis la tombe en marbre noir et blanc dans laquelle sont contenus les restes de Nelson. Sur la pierre tumulaire sont écrits ces trois mots : *Horatio visc. Nelson*. Cette noble simplicité, trop rarement imitée, convient seule à l'inscription. Le style du sarcophage ne me paraissait pas moderne ; on me dit qu'effectivement il datait du règne de Henri VIII, et qu'il avait été destiné à son fameux favori, le cardinal Wolsey, du tombeau duquel on l'avait enlevé à Windsor. Je trouvai assez burlesque l'économie qui met le corps d'un amiral anglais dans le cercueil d'un prince de l'église de Rome. Je vis aussi la bibliothèque; je fus frappée de la beauté du plancher de cette salle, et j'admirai le modèle primitif du temple qu'avait proposé sir Christophe Wren. On voit d'après ce modèle, qui est entièrement la copie d'un temple grec, combien cet illustre architecte était préoccupé des idées artistiques des anciens : tant il est vrai que depuis trois cents ans nous ne sommes que copistes en architecture.

On me fit remarquer ensuite l'horloge : je fus prodigieusement surprise des gigantesques dimensions des pièces qui la composent. Puis, après avoir vu Londres et ses rues enfumées, qui, de la hauteur prodigieuse de la boule de Saint-Paul, à laquelle on arrive par un escalier de six cent seize marches, me faisaient l'effet d'une fourmilière, je redescendis et rentrai chez moi harassée de fatigue.

Mme Flora Tristan.

BULLETIN.

Le beau succès que vient d'obtenir M. Léon Gozlan avec *le Notaire de Chantilly*, ne devait être qu'un stimulant pour cet écrivain si fécond et si habile. *Les Méandres*, en effet, six mois tout au plus après le début de l'auteur, viennent consolider la brillante réputation de romancier qu'il s'est acquise. Ce nouveau livre, plus varié, plus amusant, dans le sens léger du mot, aussi plein d'intérêt que le premier, ne saurait manquer de fixer vivement l'attention. Le style ardent et rapide de M. Léon Gozlan n'a plus sa réputation à faire. Tout le monde sait que ce style partage, avec celui de trois ou quatre écrivains de notre temps, l'honneur d'une individualité particulière, d'un cachet. Or, dans *les Méandres*, le style est presque une des qualités les moins apparentes, tant les nouvelles dont ce livre se compose sont pleines d'action, d'intérêt, de mouvement! tant le drame et l'élégie s'y marient avec grâce! tant l'ensemble est harmonieux et complet! — Aussi, nous n'hésitons pas un instant à croire que *les Méandres* sont au moins appelés à un aussi beau succès que *le Notaire de Chantilly.*

— Une auteur estimable, une femme qui consacre sa plume à des récits utiles, à des ouvrages où une morale pratique s'enseigne par des histoires simples et naturelles, et qui s'est acquis une réputation bien méritée dans ce genre où Mme Guizot est la première, mademoiselle Ulliac de Trémadeure, a publié, il y a déjà quelque temps, un livre intitulé *la Pierre de Touche*, qui a obtenu un vrai succès, et que Béranger, pour ne citer que lui, estime un des livres les plus propres à instruire la classe inférieure et à rendre la morale populaire.

Depuis lors, ce titre a paru bon et bien sonnant à un auteur de romans beaucoup moins sérieux; et une femme, qui a débuté par *Valida*, s'est emparée sans façon du titre de *la Pierre de Touche* pour un second roman, qui peut avoir son mérite, mais qui est d'une utilité beaucoup plus douteuse que celle du livre de mademoiselle Ulliac. Aux observations et aux réclamations de celle-ci près du libraire qui préparait la publication de la nouvelle *Pierre de Touche*, il a toujours été répondu : « Qu'importe? le titre est bon, faites du bruit, et mon livre n'en ira que mieux et n'en sera que mieux annoncé. » C'est donc servir l'équité que de rappeler au public que le titre de mademoiselle Ulliac est antérieur à la nouvelle *Pierre de Touche* et n'a rien de commun que le titre avec lui.

—Il est un événement dont le *Moniteur* ne dit rien, dont le télégraphe ne s'émeut pas, et qui pourtant menace d'avoir un jour ou l'autre les plus graves conséquences. Mais devinez: je vous le donne en cent, je vous le donne en mille. C'est l'événement le plus extraordinaire, le plus incoyable, enfin j'y mets toute la série d'épithètes que vous avez vues dans une lettre de Mme de Sévigné. Eh bien! vous ne devinez pas? Imaginez donc que deux puissants doctrinaires pur sang, sont amoureux! oui, amoureux sérieusement, au milieu de toutes leurs anxiétés politiques, et tous deux rivaux! C'est un fait grave, comme je vous le dis, et qui peut avoir de terribles résultats. Vous vous souvenez de cette charmante fable de la Fontaine :

> Deux coqs vivaient en paix. Une poule survint.
> Voilà la guerre allumée. .
> Amour, tu perdis Troie.

Et de cette autre

> Amour, amour, quand tu nous tiens,
> On peut bien dire : Adieu prudence.

Nous avons bien peur de voir appliquer quelque jour ces sentences du fabuliste aux hommes qui.... nous allions écrire leurs noms. Dieu nous en garde! Ils sont trop haut placés pour nous permettre une telle indiscrétion. Vous saurez

seulement que les doctrinaires ne sont pas heureux en amour. Que voulez-vous? il est des occasions où l'érudition ne sert à rien, où la robe de savant embarrasse ; et puis, les doctrinaires ont appris tant de choses, qu'ils n'ont pas eu le temps d'apprendre à se faire aimer. Nous en avons connu un qui était passionnément épris d'une belle dame de province. Il avait pour rival un pauvre jeune homme qu'il prenait en grande pitié, et il s'en allait chaque jour porter à sa bien-aimée l'hommage d'une citation latine ou d'une étymologie grecque. Quand il était dans ses belles heures d'espoir, il abordait la dissertation historique, et pour les jours de fêtes, il composait un bouquet des plus fines fleurs de rhétorique. Il n'y avait rien à y reprendre ; la métaphore brillait de tout son éclat, l'hyperbole étalait à l'aise ses plus riches couleurs. La jeune femme comprenait assez mal toutes ces galanteries et les recevait d'un air singulièrement préoccupé. Mais lui ne s'en apercevait pas, et il continuait son plan de conquête avec une admirable égalité d'esprit. Un soir, qu'il se sentait plus hardi que de coutume, il crut le moment décisif arrivé, et il laissa tomber l'aveu de son amour entre un magnifique discours sur les caisses de prévoyance, et une analyse parfaitement raisonnée de la poétique d'Aristote. Pendant ce temps, son rival, qui n'avait pas tant de science à dépenser, disait tout simplement ce qui lui venait au cœur ou à l'esprit ; et voyez, la jeune femme y prit goût. Le pauvre doctrinaire chercha long-temps à se faire illusion sur sa défaite, mais elle devint évidente, et il fut bien forcé de s'avouer qu'il avait été vaincu par un ignorant de vingt ans.

Les deux hauts seigneurs de la doctrine dont on conte maintenant l'histoire dans plusieurs salons de Paris seront-ils plus heureux? Jusqu'à présent ils ont tous deux vainement prié et soupiré. Enfin leurs rêves d'amour approchent, dit-on, du dénouement. Si l'on en croit la dernière chronique, l'un d'eux menace de l'emporter sur l'autre; et ce n'est ni le plus jeune, ni le plus séduisant. Les femmes ont quelquefois de singuliers goûts. Dieu sait à quelle rupture éclatante cette histoire d'amour nous expose. Les journaux feront toutes sortes de conjectures, les ambassadeurs expédieront des estafettes à leurs cours. On voudra connaître la cause de cette crise inattendue, et l'on dira : C'est la ques-

tion d'intervention, c'est un projet de loi, c'est une émeute, une bataille perdue. — Eh! bien, non, ce n'est ni ceci, ni cela. C'est tout simplement une jolie petite tête blonde qui a divisé deux fortes têtes de la doctrine. Et puis fiez-vous à l'histoire !

— Plus l'interrègne se prolonge dans la direction du Théâtre-Français, plus se grossit la liste des aspirants à la succession de M. Jouslin de La Salle. Parmi les innombrables candidats, ce sont les exploitateurs qui continuent d'affluer surtout. Ces messieurs sont les plus intrépides à assiéger de leurs requêtes le ministère de l'intérieur. Ce qu'il y a de plus précieux, c'est qu'ils excipent tous également de leurs qualités de fondateurs littéraires. — Monsieur le ministre, examinez mes titres. — Monsieur le ministre, j'ai fondé ceci. — Monsieur le ministre, j'ai fondé cela. Qu'on examine, et l'on trouvera que la plupart de ces fondateurs n'ont rien fondé que des spéculations littérairement nulles et même d'un succès fort problématique. Puis, prennent la parole à leur tour les faiseurs de pièces. — Monsieur le ministre, j'ai écrit telle tragédie en cinq actes et en vers. — Moi, monsieur le ministre, telle comédie en cinq actes et en prose. Qu'on juge de l'aptitude de ces auteurs dramatiques à diriger un théâtre par la manière dont ils ont gouverné l'action et les personnages de leurs drames. On concoit qu'au milieu de ces mille prétentions rivales les comédiens s'épouvantent aussi bien des exploitateurs que des faiseurs de pièces, et qu'ils supplient le ministre d'écarter les uns et les autres. Afin de repousser plus sûrement la double invasion, les sociétaires du Théâtre-Français ont demandé que le sceptre de la direction fût remis à M. Vedel. M. Vedel, ancien comédien, paraît, dans ses fonctions de caissier, avoir montré du zèle et de l'intégrité. Peut-être serait-il un administrateur habile des intérêts matériels; ce n'est pas assez. Certainement il faut un directeur d'une capacité administrative reconnue ; mais ce directeur doit être en même temps homme littéraire. Ici nous n'entendons point par homme littéraire un dramatiste qui vienne exploiter le théâtre au profit de sa littérature et de celle de sa faction ; nous voulons dire un homme littéraire indépendant, en dehors de toute coterie, qui comprenne les besoins du théâtre et ce qu'exige l'intérêt de son avenir, qui sache et veuille

protéger l'art pour l'art. M. Vedel remplirait-il ces dernières conditions? Personne ne le pensera. M. Gasparin avait d'abord sagement temporisé. Il avait, dit-on, l'excellente intention de montrer du courage et de repousser de vive force les exploitateurs. On assure pourtant aujourd'hui qu'il s'est laissé de haute lutte, forcer la main en faveur de l'un d'eux, comme il avait permis le bal Musard à l'Opéra sur la menace d'une émeute. Chaque jour M. Gasparin révèle de nouvelles qualités de grand ministre. Nous le savions déjà plein d'éloquence. Voici qu'il nous donne maintenant ses preuves de vaillance et de fermeté.

C'est un heureux hasard qui a permis que dans l'anarchie *gouvernementale* où il devait tomber, le Théâtre-Français eût ses voiles enflées pour tout l'hiver par le double succès de *la Camaraderie* et de *Marie*. Comme pour assurer mieux encore leurs ressources, les comédiens viennent en outre de reprendre avec bonheur *les Deux Gendres*, de M. Étienne. Cette pièce a le sort de tous les excellents ouvrages : plus elle vieillit, plus elle s'établit et se popularise. La littérature de l'empire, si amèrement traitée par la littérature actuelle, aura du moins produit une comédie; c'est quelque chose.

L'Opéra concentre toute son activité dans les répétitions de *Stradella*, qu'il promet toujours pour la fin de ce mois. Ses dernières représentations ont été d'ailleurs plus variées que ce n'est l'usage maintenant rue Lepelletier. Nous avons enfin eu *Don Juan* la semaine passée. Mais voilà ce qu'on gagne à laisser si long-temps, sans les jouer, les pièces les mieux montées. Quand on les reprend ensuite inopinément, l'effet n'est plus le même; les rouages de la machine sont embarrassés, ils ne fonctionnent plus comme auparavant. Aussi la dernière représentation de *Don Juan* a-t-elle laissé beaucoup à désirer; elle a manqué d'ensemble. Mlle Falcon, Nourrit et Levasseur n'ont pas été convenablement secondés. Nous regrettons peu, quant à nous, la pluie de feu que certains *dilettanti* ont été fort désappointés de ne point voir tomber. Cela coûtait deux cents francs par soirée. Nous ne blâmons pas la direction d'en avoir fait l'économie. Ce qu'il faut à la musique de Mozart, ce ne sont point les feux d'artifice de l'Ambigu, c'est une exécution digne d'elle.

L'affluence a été prodigieuse aux derniers concerts de MM. Liszt, Urhan et Batta. Ces belles soirées seront l'un

des meilleurs souvenirs de la saison. Rarement une foule plus choisie avait été rassemblée. Artistes, écrivains, savants illustres, femmes du monde brillantes de jeunesse, de beauté, de parure et d'élégance, tout était confondu dans une charmante égalité; tout cela formait un public à souhait et comme il ne s'en réunit guère.

Nous devons vraiment de la reconnaissance MM. Liszt, Urhan et Batta. On ne les saurait assez remercier de cette parfaite association de leurs talents parfaits pour nous expliquer la musique de Beethoven. Sans eux, combien de nous seraient encore à la comprendre et à la sentir! M. Liszt nous a trop habitués à ses improvisations étincelantes et inspirées pour que nous songions seulement à en faire ici l'éloge. Les solos de violoncelle de M. Batta ont vivement ému. C'était une voix humaine qui se lamentait. C'était une âme qui pleurait et poussait des cris douloureux. Quel instrument que le violoncelle entre les mains de M. Batta!

La stérilité littéraire continue et commence à inquiéter les consommateurs. Si l'on excepte le beau poème de *Lazare*, par M. Auguste Barbier, pas une œuvre poétique de quelque portée ne s'est produite cette année. L'imperturbable fécondité de nos romanciers s'est elle-même lassée, ou bien il faut que ce soient leurs éditeurs. Chose inouie! voilà près d'un mois que nous sommes sans romans nouveaux! On annonce bien un volume de poésies et un drame de M. Victor Hugo, mais ce n'est encore là qu'une annonce. *Les voix intérieures* ne sont même pas seulement sous presse. Certainement elles ne paraîtront pas avant trois mois. Quant au drame, il s'agit de bâtir, ou tout au moins de trouver la salle où il sera joué. On voit que nous ne sommes pas au bout de la disette qui nous affame.

En revanche, il se fait dans le domaine de l'art un immense mouvement et d'immenses préparatifs.

Nous sommes à la veille de l'ouverture du salon. C'est une rumeur universelle de par le monde des peintres et des sculpteurs. L'exposition prochaine sera fort supérieure à celle de l'an passé, par la quantité sinon par la qualité. Jeudi dernier, le 16, le délai fatal pour l'envoi des ouvrages n'était pas expiré, il restait encore deux jours, et déjà l'on avait enregistré et numeroté au Musée deux mille cinq cents morceaux, chiffre énorme! Parmi les tableaux de vaste dimension et les toiles capitales, on cite une bataille de M. Eugène

Delacroix, destinée à la collection historique de Versailles. M. Paul Delaroche exposera un tableau de sainteté et un portrait de M. Guizot. Les peintures catholiques soi-disant naïves seront innombrables. Nous aurons force sujets mystiques, sur fond d'or, imités des maîtres italiens et flamands des XIVe et XVe siècles. Les peintres catholiques prétendent que l'art n'a fait que rétrograder depuis sa naissance, voilà pourquoi ils ont résolu de le ramener à son berceau. Selon leur dire, auprès de leurs vierges, les vierges de Raphaël ne sont que des grisettes; nous verrons bien. Pour notre part, nous avons été admis à voir d'avance dans l'atelier de M. Louis Boulanger cinq grands portraits d'hommes qui, nous n'hésitons pas à l'affirmer, exciteront vivement l'attention. A notre avis, nul artiste vivant n'avait jusqu'à présent traité la peinture de portrait avec autant de gravité. Il était impossible de mieux saisir que n'a fait l'artiste l'expression intelligente et mélancolique de la belle physionomie de M. Achille Deveria. L'air éblouissant de santé, le teint enluminé, l'embonpoint monacal de M. de Balzac en robe de moine, désappointeront sans doute beaucoup de jeunes dames qui se sont représenté l'*illustre* auteur de *Jane la Pâle* sous une forme aérienne et diaphane. En tout cas, dût ce portrait ne point plaire aux admirateurs des figures sveltes et idéales, il satisfera, à coup sûr, les amis de la bonne peinture franche et énergique. En fait de sculpture, nous n'avons oui parler que d'un buste en marbre, de M. Victor Hugo, par M. David.

— Un effroyable scandale qui a bouleversé toute la société de Londres, n'a fait chez nous qu'un faible bruit au milieu des mille préoccupations dont nous sommes assiégés. Nous voulons parler du hideux procès, dans lequel lord de Roos, publiquement accusé de tricher au jeu, a consommé sa ruine en croyant se réhabiliter. Lord de Roos appartient à la plus haute aristocratie anglaise. Membre de la chambre des lords, le titre de sa pairie remonte à 1264. C'est le premier baron anglais. Lord de Roos était en outre l'un des *lions* de la mode britannique. Pendant vingt-cinq ans il avait été l'un des princes de l'oligarchie exclusive du *West-End*. Fashionable émérite maintenant, car il a quarante sept ans, c'était pour lui dans sa jeunesse, qu'avait été inventée la qualification de *dandy*. Eh bien ! ce noble lord, ce grand fashionable, ce premier baron et ce premier

dandy anglais, a été légalement convaincu d'escroquerie par d'accablants et d'irrécusables témoignages. Il a été prouvé en pleine cour du *king's bench*, qu'en jouant dans les clubs, il marquait les cartes de l'ongle, qu'il faisait sauter la coupe, qu'afin de dissimuler ses tricheries il ne manquait jamais d'être saisi d'un accès de toux tandis qu'il manœuvrait. Ainsi voilà une grande existence honteusement, irréparablement perdue. Lord de Roos qui a déjà quitté l'Angleterre, se condamne sans doute lui-même à une déportation perpétuelle. Sa réputation d'honnête homme est détruite sans retour. Mais en quelque lieu qu'il soit, aux yeux de ses compatriotes, il n'en demeurera pas moins fashionable toute sa vie. Le caractère de fashionable anglais est indélébile comme celui d'escroc.

—C'est au mercredi prochain, 1er mars, que continue de demeurer fixée l'ouverture du Salon. Près de quatre mille ouvrages de peinture et de sculpture ont été envoyés. Les membres du jury réduiront sans doute au moins de moitié ce nombre effrayant. Ce surplus sera bien honnête encore pour ce qu'en vaudra la majeure partie. Du reste, le Louvre semble transformé, à l'heure qu'il est, en un vaste atelier. Plusieurs artistes qui n'étaient point en mesure, ont été autorisés à finir sur place leurs tableaux. Ainsi, M. Gigoux met la dernière main à une immense composition d'Antoine et Cléopâtre essayant leurs poisons sur des esclaves, défi bien téméraire jeté à l'énergique peinture de M. Sigalon, que nous avons tous encore en mémoire. M. Marquis termine son Godefroi de Bouillon entrant dans le temple après la prise de Jérusalem. On est surpris d'abord de l'empressement acharné et en apparence déraisonnable de ces peintres. « Pourquoi se tant presser? demande-t-on. Que n'attendent-ils une année! » Et pourtant cette extrême précipitation se comprend quand on réfléchit. Les événements accourent si rapides et menaçants; on n'est pas sûr d'un lendemain; comment serait-on sûr d'une année? Voilà ce qui fait que l'artiste, inquiet de l'avenir, se hâte de produire à tout hasard son œuvre telle quelle, même inachevée. Triste nécessité dont l'inflexible justice de l'art ne devra cependant pas tenir compte!

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

